



CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI

82

Libres ou prolétariés ? Les travailleurs intellectuels précaires en Île-de-France

Mars
2013

Cyprien Tasset, Thomas Amossé,
Mathieu Grégoire

Rapport de recherche

Libres ou prolétariés ? Les travailleurs intellectuels précaires en Île-de-France

CYPRIEN TASSET

Institut Marcel Mauss, EHESS, ISST Paris 1

THOMAS AMOSSÉ

CEE, MSH Ange Guépin

MATHIEU GRÉGOIRE

Université de Picardie Jules Verne, CURAPP, CEE

Collaboration de

Maëlezig Bigi, Vincent Cardon, Olivier Pilmis

Directeur de publication : Jean-Louis Dayan

ISSN 1629-5684
ISBN 978-2-11-129834-7

www.cee-recherche.fr

Libres ou prolétariés ? Les travailleurs intellectuels précaires en Île-de-France

RÉSUMÉ

Ce rapport, issu d'une recherche menée en 2011, en convention avec la Fonda, porte sur les travailleurs intellectuels précaires.

Cette notion pointe vers une zone de l'espace social où les catégories instituées jouent et pourraient se reconfigurer en des formes nouvelles. Comment statuer sur la réalité même de cette population ? Renvoie-t-elle à un phénomène statistiquement observable et, si oui, quels sont les résultats de cette observation en termes de composition sociale objective ? Comment les expériences sociales correspondantes sont-elles décrites et évaluées par les premiers intéressés ?

Pour répondre à ces questions, ce rapport comporte trois parties qui correspondent aux trois chantiers de recherche que nous avons mis en œuvre.

Premièrement, un bilan de la littérature française et internationale montre que plusieurs monographies professionnelles se rapportent à notre objet, mais que celui-ci doit aussi être resitué parmi une série d'hypothèses quant aux groupes sociaux en cours d'émergence. Les travaux les plus stimulants d'un point de vue empirique sont ceux consacrés, dans plusieurs pays européens, au « creative work ».

Deuxièmement, une exploitation inédite d'une source statistique existante, l'enquête sur l'emploi de l'Insee, aboutit à une estimation tout à la fois minoritaire et non marginale des « travailleurs intellectuels précaires ». On repère une population large qui englobe un cœur de professions correspondant aux figures sociales qui leur sont usuellement associées. Néanmoins, les frontières de cet objet restent floues et en partie poreuses avec des situations de déclassement social ou scolaire. L'analyse statistique souligne des traits communs à la population investiguée et en même temps différentes façons d'être un intellectuel précaire.

Cette hétérogénéité est confirmée par l'enquête qualitative qui, à partir de soixante-dix entretiens réalisés en région parisienne, met en lumière la diversité des situations professionnelles parmi les actifs exerçant une (ou plusieurs) activité(s) intellectuelle(s) sans emploi stable. La multiplicité inter- et intra-individuelle des ressources économiques utilisées dans cette population semble un frein à la constitution d'un « commun », même si un tel processus relève sans doute davantage de mobilisations politiques que de conditions objectives et d'expériences personnelles.

Mots clés : travailleurs intellectuels, travail précaire, précarité, cognitariat, classe sociale.

*Rapport du GSPM (Institut Marcel Mauss-EHESS) et du Centre
d'études de l'emploi en réponse à l'appel à projets de la Fonda sur la
« Connaissance des travailleurs intellectuels précaires à Paris et en
petite couronne ».*

*Ce rapport a bénéficié du soutien de la Mairie de Paris, de la région
Île-de-France, de la mutuelle Chorum et de la Fraternelle de
Recherches et de Propositions.*

*Conseil scientifique : Luc Boltanski, Patrick Cingolani, Emmanuel
Didier, Dominique Méda.*

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE	7
1. Un défi pour les sciences sociales	7
2. Les trois volets de l'étude.....	7
3. Problématique.....	8
4. La démarche générale	9
Chapitre 1. REVUE DE LITTÉRATURE. SOCIOLOGIES ET IMAGINAIRES DE LA PRÉCARITÉ DANS LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES	11
Introduction	11
Préambule	12
1. Précarité dans les professions intellectuelles : l'apport des monographies professionnelles 15	
1.1. Les pigistes, ou la prolétarianisation consentie de petits producteurs symboliques ?.....	16
1.2. La pige entre emploi précaire et risque entrepreneurial.....	17
1.3. Université, recherche : une précarité issue du management public	19
1.4. Les « professeurs autonomes », au-dessus de la précarité ?	21
1.5. Conclusion	22
2. La précarité intellectuelle dans l'imaginaire des groupes sociaux	23
2.1. Histoire de l'imaginaire des groupes sociaux d'intellectuels et d'artistes.....	23
2.2. Crise et résurgence d'un imaginaire prophétique focalisé sur les travailleurs intellectuels	24
2.3. Esquisse d'une cartographie de l'imaginaire des groupes sociaux de travailleurs intellectuels	26
2.4. Conclusion	31
3. Les recherches internationales et politiques sur les travailleurs des industries créatives 31	
3.1. Un cadre commun : les politiques publiques de la créativité.....	31
3.2. Une vue d'ensemble des recherches sur les industries créatives.....	32
3.3. Quelques recherches remarquables sur les travailleurs des industries créatives	34
3.4. Conclusion	37
4. Héritage operaïste, travail « immatériel » et précarité.....	38
5. Conclusion de la première partie : de l'exploration bibliographique au dispositif d'enquête.....	41
Chapitre 2. ANALYSE STATISTIQUE. ESSAIS DE DÉFINITION ET DESCRIPTION DES « TRAVAILLEURS INTELLECTUELS PRÉCAIRES » .	43
Introduction	43
<i>Précautions épistémologiques.....</i>	<i>43</i>
<i>Du projet envisagé aux investigations opérées</i>	<i>43</i>
1. Le repérage statistique des groupes sociaux : éléments de réflexion, conventions de définition	44
1.1. Des dangers de la réification : prendre pour objet les regroupements concurrents	44
1.2. Des images sociales aux critères de définition	47
1.3. Types d'intellectuel, formes de précarité professionnelle.....	49
2. Un premier repérage statistique : volumes et intersections; traits et contours.....	50
2.1. Premières quantifications	50
2.2. Une description à grands traits.....	50

2.3. Croisement des définitions	51
3. Qui sont les travailleurs intellectuels précaires ?	52
3.1. Des traits d'« intellectuels » plus que de « précaires »	52
3.2. Un profil social entre « intellectuels » et « précaires »	56
3.3. Un cœur de professions correspondant aux principales images sociales avancées.....	58
4. Une description « toutes choses inégales réunies » et « toutes choses égales d'ailleurs » des travailleurs intellectuels précaires.....	61
4.1. Qu'est-ce qui différencie les « travailleurs intellectuels précaires » des autres « intellectuels » ?.....	61
4.2. Qu'est-ce qui différencie les « travailleurs intellectuels précaires » des autres « précaires » ?.....	64
5. Structure interne des « travailleurs intellectuels précaires », position dans l'espace social	66
5.1. La structure interne des « travailleurs intellectuels précaires ».....	66
5.2. Quelle position des « travailleurs intellectuels précaires » dans l'espace social ?	69
Conclusion.....	75
Chapitre 3. APPORT DES ENTRETIENS À LA CONNAISSANCE DES PRÉCARITÉS DANS LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES À PARIS.....	79
Introduction	79
1. Différents modèles de vies professionnelles	80
1.1. Différentes configurations professionnelles et statutaires	80
1.2. Les formes de précarité au prisme des relations d'emploi	85
1.3. Les sens possibles de charges de travail impossibles.....	91
1.4. Conclusion : différents modèles de vie professionnelle	94
2. Comment en vivre ? La sphère domestique à l'épreuve.....	95
2.1. Problèmes d'argent.....	95
2.2. La restriction des dépenses courantes.....	96
2.3. Le recours aux indemnités de chômage et au RMI/RSA	99
2.4. Aides familiales.....	102
2.5. La possibilité d'une vie familiale ?	104
2.6. Se loger à Paris, à quel prix et pour combien de temps ?.....	106
2.7. Conclusion	110
3. Épreuve physique, épreuve mentale	110
3.1. L'angoisse en toile de fond.....	111
3.2. La santé à l'épreuve d'une vie professionnelle incertaine.....	112
3.3. Le travail intellectuel précaire à la lumière de ses crises	113
3.4. Des conditions défavorables	115
3.5. Des soins médicaux dominés par la santé psychique.....	116
4. L'expérience de l'instabilité, entre autonomie, refuge et incertitudes	120
4.1. La valorisation d'un temps autonome.....	120
4.2. Un refuge contre le travail en organisation.....	122
4.3. La question de l'identité sociale.....	124
4.4. Quel avenir ?	127
CONCLUSION GÉNÉRALE	131
De la précarité dans les professions intellectuelles.....	131
Les « intellos précaires », promotion politique d'une identité et de solidarités impossibles ? .	132
La difficile émergence d'une identité et de solidarités des travailleurs intellectuels précaires : l'histoire sociale ne s'écrit pas sur une table rase.....	133
Annexe : TABLEAU DES INTERVIEWÉS	143

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. UN DÉFI POUR LES SCIENCES SOCIALES

La connaissance des « travailleurs intellectuels » – et plus encore celle des « travailleurs intellectuels *précaires* » – constitue, pour la sociologie, un enjeu essentiel dans la compréhension et l'analyse des dynamiques sociales contemporaines en même temps qu'un défi méthodologique. En effet, la zone de l'espace social vers laquelle on se tourne lorsqu'on s'intéresse aux « intellectuels précaires » est l'une de celles où les catégories sociales instituées semblent jouer et se reconfigurer. D'un côté, la notion « d'intellectuel précaire » paraît constituer socialement et politiquement un étendard destiné à faire converger tout un ensemble de problèmes et d'acteurs, et à cristalliser les contours d'une catégorie sociale émergente. D'un autre côté, on peut s'interroger sur la réalité de telles convergences dans un ensemble social qui demeure encore flou et hétérogène, ainsi que sur la capacité de la notion (et des acteurs qui la portent) à cristalliser durablement une identité « intellectuels précaires ». Observer un ensemble aux contours et à la nature mouvants constitue ainsi à la fois l'intérêt et la difficulté à laquelle se trouve confrontée l'analyse sociologique.

2. LES TROIS VOLETS DE L'ÉTUDE

Notre recherche s'articule autour de trois volets :

- un bilan de la littérature à dominante sociologique à l'échelle nationale et internationale.
- une étude statistique.
- une enquête qualitative de soixante-treize entretiens (soixante-dix exploitables).

3. PROBLÉMATIQUE

Nous avons, dans un premier temps, interrogé les contours généraux de la population et du phénomène. Les professions intellectuelles, les secteurs marqués par une production « immatérielle » ou « symbolique » sont-ils propices au développement d'une forme particulière d'emplois précaires et d'une instabilité professionnelle ? Quelle est l'ampleur du phénomène ? Quelles en sont les explications ? Y a-t-il une spécificité de la précarité des travailleurs intellectuels ? Au-delà de ce cadre général d'interrogation, l'homogénéité ou l'hétérogénéité de la population, en termes de conditions sociales objectives mais aussi de rapports subjectifs à ces situations, pose question.

La recherche collective s'est organisée selon trois séries de questionnements.

- La première série de questionnements concerne la « réalité » même de cette population. Peut-on parler « d'intellos précaires » comme le font Anne et Marine Rambach dans leur célèbre ouvrage ? N'y a-t-il pas là qu'une représentation à prétention normative, c'est-à-dire une ambition politique de faire advenir ce qui n'existe pas encore à proprement parler, plutôt qu'un groupe dont on puisse cerner le contour et comprendre les caractéristiques ? Cette interrogation se décline en deux niveaux. Celui du repérage « objectif » d'un groupe d'abord : peut-on trouver des caractéristiques socio-économiques communes ? En particulier, y a-t-il des intérêts communs qui puissent constituer le ferment d'une solidarité possible ? Celui du repérage subjectif ensuite : peut-on mettre en évidence

certaines représentations sociales, certains mécanismes identitaires qui puissent servir de terreau subjectif à l'identification de chacun à un groupe plus large d'« intellos précaires » ou à une autre catégorie de géométrie proche ?

- Qui sont les « intellectuels précaires » en termes d'âge, de sexe, d'origine sociale, de formation, etc. ? Comment se caractérisent leurs conditions sociales d'un point de vue objectif ? Quel est leur régime d'emploi (alternance de contrats à durée déterminée-CDD, vacations, temps partiels, *free-lance*, bénévolat, travail au noir, hybridation de différents statuts...) ? Plus généralement, comment ces emplois s'articulent-ils avec d'autres ressources économiques (indemnisation chômage et autres ressources socialisées, transferts domestiques, rente, droits de propriété intellectuelle...) ? Quelles sont les implications dans le travail et hors du travail du caractère atypique et souvent incertain de ces emplois et ces ressources ? Dans le travail, quel rapport entretiennent-ils à leurs employeurs, à la formalisation juridique de leurs activités professionnelles, à l'action collective ? Hors du travail, quelles sont les implications en termes de logement, de protection sociale, de santé, de vie familiale ? En particulier, nous nous sommes attachés à mesurer les difficultés sociales et les difficultés de santé liées à une condition sociale précaire (anxiété, *burn-out*, etc.).
- Quel jugement portent-ils subjectivement sur leurs situations sociales ? Quelle situation alternative jugeraient-ils souhaitable le cas échéant ? À quelle représentation du travail, de la production et de l'organisation économique cela renvoie-t-il ? Qu'est-ce qui, dans ces situations, relève du « subi » et du « choisi », de « l'alimentaire » et du « vocationnel » ? La multiplicité des employeurs, la discontinuité des emplois du temps, la nécessaire présence sur le marché du travail, l'absence de prévisibilité de l'avenir, peuvent constituer naturellement des facteurs de vulnérabilité sociale. Pour autant, peut-on dans certains cas précis les considérer comme des éléments positifs ? Ou constituent-ils un pis-aller, c'est-à-dire le prix que l'on accepte de payer comme condition d'autres motifs de satisfaction comme, par exemple, la préservation de l'espoir d'une réussite future, ou la maîtrise – au moins partielle – de la définition autonome des moyens et des fins de la production, ou encore la reconnaissance sociale symbolique associée à certaines activités mal reconnues économiquement ?

Le sens à donner à ces situations socio-économiques en décalage par rapport à la norme de l'emploi salarié stable à employeur unique ne peut être unilatéralement négatif. On ne peut en particulier se satisfaire d'une seule analyse en termes de « manque », c'est-à-dire une analyse offrant une lecture uniquement « négative » de ces expériences en termes « d'exclusion » et de « désaffiliation ». L'enquête montre une grande diversité des rapports à cette instabilité. Certes, pour une partie des personnes interrogées, l'instabilité fait l'objet d'une lecture très négative. Pour autant, dans d'autres cas, l'instabilité professionnelle ne peut être analysée comme le signe d'un défaut d'intégration sociale, porteur de souffrances et de risques pour l'individu. Sans nier l'effet négatif des « formes particulières d'emploi » sur l'accès de l'individu à des biens et services de première importance comme le logement, la formation, la protection sociale et les soins médicaux, etc., l'étude montre que certaines conditions rendent possible un rapport plus positif à l'instabilité de l'emploi. L'hétérogénéité de la population a ainsi permis de comparer les situations entre elles et de mieux comprendre les ressorts socio-économiques qui permettent de passer d'une appréhension négative à une appréhension positive des mobilités professionnelles et d'emploi ainsi que des intermittences et de la polyactivité. De même, les conditions socio-économiques du maintien sur le marché du travail sont apparues comme des éléments essentiels à prendre en compte. De nombreuses personnes interviewées évoquent le *burn-out*, ou plus prosaïquement, la probabilité forte de l'éviction du marché du travail et, par conséquent, le retrait vers une autre forme de carrière et de vie. Se maintenir sur ces marchés du travail extrêmement exposés à l'aléa marchand implique souvent une endurance forte et l'acceptation d'un certain style de vie. En particulier, la vie familiale ou la santé peuvent faire l'objet de nombreux « sacrifices » ou de nombreux renvois à un futur indéterminé. Les conditions

socio-économiques de maintien sur le marché, c'est-à-dire les conditions de possibilités de l'exercice vocationnel d'une activité intellectuelle auto-valorisante, sont plus généralement, inégalement partagées. Ainsi, si, d'un côté, on peut identifier des professionnels bien intégrés et vivant correctement de leur métier de vocation, il y a de « l'autre côté » des situations objectives forts hétérogènes : la multiplication des boulots alimentaires est, sans surprise, le lot d'un grand nombre de ces travailleurs intellectuels. Mais les conditions économiques du maintien sur le marché relèvent aussi très souvent d'autres logiques : celle des solidarités et des ressources domestiques ou familiales, celle surtout du patrimoine, voire de la rente (patrimoine lucratif). Si certains doivent trouver les conditions de payer un loyer exorbitant pour se maintenir en région parisienne (qui constitue aussi une condition de maintien sur le marché), d'autres possèdent leur logement, bien souvent par héritage, voire bénéficient de revenus patrimoniaux qui leur permettent de vivre tout en exerçant une activité « professionnelle » de manière plus ou moins dilettante. On le voit à travers ces quelques exemples, l'hétérogénéité de la population dépasse la simple diversité des métiers et professions, elle est constitutive de cette population dont les intérêts et les moyens de vivre et d'exercer leur activité vocationnelle peuvent être de nature non seulement divergente mais aussi parfois contradictoire.

4. LA DÉMARCHE GÉNÉRALE

L'enquête s'est trouvée confrontée à deux défis :

- Le premier défi a été de rendre compte d'une population « insaisissable ». L'étude avançant, la variété des situations sociales contenues dans la zone observée est apparue de plus en plus clairement. À l'issue de ce travail, il est clair qu'il serait illusoire de vouloir compter le nombre d'intellectuels précaires en région parisienne. On ne peut établir une définition statistiquement opératoire à même de représenter la réalité d'un groupe qui, de fait, n'existe pas à proprement parler. De ce point de vue, la revue de littérature, en s'intéressant à la grande diversité des tentatives de caractérisation à travers la sociologie européenne et américaine, illustre la pluralité des approches possibles et la relative indétermination de l'objet d'étude. Pour autant, face à ce défi, la solution adoptée ici ne se limite pas au constat d'une population insaisissable. Nous avons pu travailler sur les zones frontières et sur les hétérogénéités constatées. Dans la partie statistique, il s'est ainsi agi de multiplier les conventions d'entrée possibles. En « définissant » notre population de trois manières différentes (entrée par la catégorie sociale, par le niveau d'études ou par l'origine sociale, chacune sous statut d'emploi non stable), le volet quantitatif a permis de montrer que les populations définies à partir de ces composantes de l'image sociale de « l'intello précaire » ne se recoupaient que très partiellement. De même, dans le volet qualitatif de l'étude, nous avons pris le parti de ne pas nous limiter *a priori* à telle ou telle représentation de ce que devaient être les notions de précarité et de professions intellectuelles. Ainsi, en « visant large », on a pu identifier des situations frontières qui donnent lieu à des représentations très divergentes (par exemple des salariés qui travaillent en CDD depuis des années ne s'identifient absolument pas à des « précaires », là où d'autres, dans certaines conditions et certains milieux très restreints, adhèrent et se reconnaissent dans le vocable d'« intellos précaires »). De même, on peut souligner la différence d'appréciation entre ceux qui se retrouvent dans des statuts « précaires » par défaut et sont dans une démarche d'insertion (ajournée), et ceux qui, souvent à la suite d'expériences malheureuses en organisation (État ou entreprises) s'efforcent de se tenir à distance. Toute une fraction de la population apparaît ainsi moins comme des « résistants », selon l'expression d'un interviewé, que comme des « déserteurs » chez qui l'on trouve parfois des diatribes véhémentes contre la vie en entreprise.

- Le deuxième défi consistait à articuler des niveaux d'analyse très éloignés. Pour parvenir à articuler un niveau très macro-social s'interrogeant sur la question de la précarité parmi les travailleurs intellectuels au regard du reste de la société française et un niveau micro-social permettant de rendre compte le plus finement possible de la diversité des situations possibles, nous avons procédé,

dans ce rapport, en multipliant les angles d'analyse. Le cadrage statistique, fondé sur des données nationales, permet de s'interroger sur les contours de la population et du phénomène et d'en évaluer la spécificité par rapport au reste de la population active. Le travail statistique permet, en outre, de donner des indications en termes d'homogénéité et d'hétérogénéité de la population étudiée. L'enquête qualitative, par entretiens semi-directifs, permet à un niveau très microsocial une compréhension fine des mécanismes à l'œuvre dans les trajectoires des « travailleurs intellectuels précaires » ainsi que de leurs aspirations individuelles ou collectives. Notons aussi que ces deux niveaux sont articulés : les données sociographiques des personnes interrogées dans l'étude qualitative sont utilisées et « projetées » dans les données quantitatives pour montrer où ceux-ci se situent dans un contexte général. Autrement dit, les personnes interrogées sont re-situées dans leur contexte, ce qui a permis de contrôler et d'éviter l'effet de sélection « a priori » des profils interrogés dans l'enquête qualitative. Enfin, la revue de littérature a permis de mettre au jour un autre niveau : celui des analyses de ces groupes « émergents » dans les différentes sciences sociales à l'échelle internationale. Ce détour par la littérature a permis en particulier de montrer d'un côté, que les phénomènes qui nous ont intéressé dans le cadre de cette étude sur la région parisienne concernent en réalité de nombreuses métropoles européennes et, d'un autre côté, de comparer nos résultats à ceux de collègues étrangers.

Chapitre 1

REVUE DE LITTÉRATURE. SOCIOLOGIES ET IMAGINAIRES DE LA PRÉCARITÉ DANS LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES

INTRODUCTION

Avant d'entamer la revue de littérature scientifique, nous consacrerons un préambule à un ouvrage qui tient une place particulière, puisqu'il est à l'origine de l'accouplement des termes d' « intellectuel » et de « précaire », à savoir l'essai, *Les Intellos précaires*, de Anne et Marine Rambach (2001). Cet ouvrage contient en effet aussi bien des pistes tout à fait stimulantes quant à la condition commune décrite par les auteures que des difficultés d'ordre conceptuel. Dès lors, il est prioritaire de nous positionner par rapport à cette hypothèse forte, imprégnée dans les termes mêmes par lesquels nous désignons l'objet de notre étude.

Les monographies françaises portant sur des groupes professionnels, sans doute, n'utilisent guère l'expression « intellectuels précaires ». Pourtant, les professions sont une échelle incontournable pour répondre à nos questions, et c'est pourquoi nous les utiliserons aussi. En effet, l'ampleur et la nature des formes de précarité dépendent largement, comme le montrent les travaux que nous sollicitons, des spécificités réglementaires et morphologiques propres à l'histoire de chaque groupe professionnel. En outre, elles mettent aussi en scène des transformations plus larges qui nous intéressent. Par exemple, lorsque les acteurs sont considérés non plus seulement sous le rapport de la situation professionnelle, mais aussi du point de vue d'appartenances sociales plus diffuses et plus synthétiques : il s'agit de monographies de sociologie urbaine consacrées à l'évolution de quartiers du nord-est parisien (Collet, 2008 ; Clerval, 2008 ; Pinçon, 2008 ; Préteceille, 2003).

Un des *leitmotive* des recherches sur les travailleurs des industries créatives est la nécessité, mais aussi la difficulté, de tenir à distance les mythes qui le plus souvent enchantent, mais parfois aussi noircissent une condition sociale qui leur serait commune. Les recherches empiriques portant sur ce champ ne peuvent éviter la confrontation avec une littérature que l'on pourrait qualifier de prophétique et qui, dépassant par la description frappante de personnages typiques le règne du sociologiquement démontrable, extrapole vers un groupe social en devenir les caractères stylisés le plus souvent empruntés à la réalité sociale. L'intensité du travail symbolique spéculant sur la signification des manières de vivre et de travailler de certains professionnels de « l'immatériel » dégagés des formes traditionnelles d'emploi n'est pas seulement, selon nous, un écran de prénotions qu'il faudrait dépasser mais un phénomène en soi, dont nous verrons (chapitre 3) qu'il trouve parfois des échos dans la perception de leur situation sociale par certains acteurs.

Cependant, une découverte faite en cours de route est que l'interrogation sur l'existence et la situation d'un groupe de travailleurs intellectuels précaires dans la métropole parisienne, loin de constituer une problématique spécifiquement française, rencontrait de très forts échos dans une série de travaux britanniques, américains, allemands et autrichiens. La démarche de se pencher avec inquiétude sur les conditions d'emploi et de vie d'un groupe aux limites indécises de travailleurs de diverses professions liées à la culture, dans le cadre d'une grande ville occidentale, a en effet connu des précédents à Vienne, à Berlin, aux États-Unis, à Amsterdam, et en particulier à Londres. À un moment où le cadre des industries créatives connaît ses premières ébauches d'institutionnalisation en France, il nous a semblé indispensable de nous familiariser avec ce courant de recherche international et d'interroger nos propres données à la lumière de ses principaux résultats.

PRÉAMBULE : LES INTELLOS PRÉCAIRES ET LA SOCIOLOGIE

Le premier ouvrage vers lequel doit se tourner une recherche sur les « travailleurs intellectuels précaires » est l'essai d'Anne et Marine Rambach (2001), *Les Intellos précaires*. En effet, ce livre, empiriquement étayé par de nombreuses interviews, s'est imposé comme une référence importante dans le questionnement public sur les conditions de vie et de travail des membres des professions intellectuelles dépourvues d'emploi stable. Les auteures ont décrit de manière à la fois distanciée, engagée et ludique les multiples facettes d'une condition sociale, couvrant un éventail de thèmes dont peu d'enquêtes de sciences sociales peuvent se prévaloir. C'est pourquoi, malgré son côté « grand public », nous l'avons lu sérieusement. Or, **la composition de ce livre et la construction de la catégorie d'intello précaire ne sont pas sans poser de sérieuses difficultés à qui voudrait mener une recherche scientifique dans son sillage**. Afin de tirer tout le profit possible des descriptions des Rambach sans s'engouffrer dans les impasses vers lesquelles leur livre risquerait de nous conduire, nous allons commencer cette revue de littérature par une analyse des *Intellos précaires*.

Les intellectuels précaires comme classe critérielle

Pour commencer, il faut souligner que l'ambition centrale du livre d'Anne et Marine Rambach est de démontrer l'existence d'un nouveau groupe social. Il faut donc démontrer l'importance numérique du groupe, l'ampleur de son potentiel de mobilisation.

Anne et Marine Rambach le font dans un sous-chapitre intitulé « dénombrement » (Rambach 2001, pp. 17-23). Il vaut la peine, pour comprendre la structure sémantique de la catégorie, de décrire précisément la manière dont elles procèdent. Réfutant l'objection qu'on leur a adressée selon laquelle les « intellos précaires » ne seraient qu'un « tout petit milieu » (Rambach 2001, p. 20), elles énumèrent sur plusieurs lignes les situations précaires dans le monde du travail intellectuel, par secteur professionnel, avant de les dénombrer à partir des chiffres disponibles : « Dans les domaines de l'enseignement, de l'orientation et de la formation permanente, ils seraient plus de 70 000 maîtres auxiliaires, contractuels et vacataires. Selon la commission de la carte professionnelle qui étudie la situation des journalistes, il y aurait plus de 5 000 journalistes pigistes représentant pas loin de 18 % des effectifs actuels des journalistes ; mais ce chiffre est largement sous-évalué : beaucoup de journalistes précaires n'ont pas de carte de presse » (Rambach, 2001, p. 20). D'où un total important : « Si l'on met ces chiffres bout à bout, on passe allègrement la barre des 100 000 » (Rambach, 2001, p. 20). Mais les auteures laissent entendre que ce chiffre est très inférieur à la réalité, du fait de nombreuses situations d'« intellos précaires » pour lesquelles aucun chiffre n'est disponible. De ce fait, le nombre de « 100 000 » prend la valeur d'une simple limite inférieure de l'ensemble des destinataires de la catégorisation proposée par Anne et Marine Rambach, appelée à être dépassée par l'ajout des plus invisibles parmi les « intellos précaires ».

La catégorie des intellectuels précaires consiste pour le moment en une série quantifiée, dont le contenu est encore assez schématique en termes de caractéristiques sociales : il s'agit simplement de l'union d'appartenances professionnelles que l'on peut raisonnablement qualifier d'intellectuelles, et des formes d'emploi que l'on jugera précaires. Autrement dit, nous sommes dans une démarche critérielle, dans le prolongement de la définition liminaire : « Nous considérons comme "intellectuels" tous ceux qui exercent des métiers traditionnellement considérés comme tels [...] [et] comme "précaires" tous ceux qui ont été exclus ou se sont exclus des statuts qui tiennent lieu de règle dans leur domaine d'activité : le salariat en contrat à durée indéterminée, ou le fonctionnariat » (Rambach, 2001, p. 15).

La nouveauté, l'utilité pour ses membres, et une quantité non négligeable sont autant d'atouts pour donner du crédit au nouveau groupe. Cependant, les auteures ne bornent pas la construction de leur catégorie au dénombrement ci-dessus, qui, s'il apporte bien aux « intellos précaires » l'appui d'une quantité respectable, peut encore passer pour abstrait et hétéroclite, au risque de n'exercer qu'un

faible pouvoir mobilisateur. Qu'importe que l'on puisse compter plus de 100 000 « intellos précaires », s'il s'agit d'une catégorie désincarnée, dont on a du mal à se représenter ce qu'elle rassemble, autrement dit, si elle reste sémantiquement vide ?

Les « intellos précaires » comme type social

Les auteures ont remédié à ce risque de désincarnation, puisque l'essentiel de la matière du livre consiste, ou bien en extraits d'interviews, ou bien en commentaires et synthèses des auteures, tirés de leur travail de documentation ou de leur propre expérience, et exprimés en général sur un ton vif et humoristique. Par exemple, si l'on retourne au sous-chapitre « Dénombrement », celui-ci s'ouvre d'une façon au premier abord inattendue, par une anecdote amusante racontée par une interviewée, concernant le contraste entre le prestige du magazine de mode qui l'emploie en tant que pigiste et la faiblesse de ses revenus. De même, quelques pages après le « dénombrement », s'ouvre un sous-chapitre intitulé « Deux portraits », où Anne et Marine Rambach donnent la parole à une danseuse-chorégraphe-chercheuse féministe et à un doctorant en philosophie-éditeur de manuels scolaires, qu'elles dépeignent « cheveux mi-longs, *tee-shirt* informe, jean usé, tennis » (Rambach, 2001, p. 34).

Ces trois cas, ainsi que celui d'un « sociologue et chercheur vacataire » (p. 26), qui intervient, lui, plus de dix fois au cours du livre, sont, de loin, les plus souvent cités parmi la trentaine de personnages dont des extraits d'interview parsèment le livre. À quoi il faut ajouter les auteures elles-mêmes, qui recourent à maintes reprises à leur expérience personnelle d'écrivaines et d'éditrices pour illustrer la condition d'« intello précaire ». La plupart des autres interviewés font deux ou trois apparitions, au gré des sections thématiques (par ex. « la culture de réseau », « les intellos voyous », « stagiaire *for ever* », etc.). Sont surtout représentés, par ordre légèrement décroissant d'importance, le journalisme (spécialement en presse magazine), la recherche (surtout dans les filières de LSH), l'édition (auteurs/participants précaires au travail éditorial), et l'art (hors annexes 8 et 10). Plusieurs militent dans les avant-gardes sexuelles. La langue dans laquelle ils se racontent est alerte, argotique et imagée, les plaisanteries des auteures répondant à celles des interviewés.

En même temps qu'ils remplissent, de chapitre en chapitre, l'exploration thématique des différents aspects de la vie des « intellos précaires », ces extraits d'interviews constituent progressivement une unité d'un autre ordre que celui d'une pure classe logique, d'ordre critériel. Ils concourent à la construction d'un *type* stylisé, capable de s'inscrire dans les représentations du monde social des lecteurs. Les auteures revendiquent d'ailleurs très clairement avoir cherché une représentativité plus politique que statistique en privilégiant des témoins pourvus d'une sensibilité militante (Rambach, 2001, p. 12). Cette manière de conduire l'enquête par interviews permet aux auteures de conférer à la catégorie une unité de ton (balançant entre l'amusement et la revendication) tout en l'associant à une ligne argumentative claire, chargée d'implications politiques que nous allons maintenant tâcher d'explicitier ci-dessous.

Politique des intellectuels précaires

En cours de route, le livre passe petit à petit de la mise en valeur des séductions et des mérites du nouveau groupe (« Travail = vacances », « Stakhanovistes », « *Made in* précarité », « Mobilité et flexibilité », etc.) à la description de l'« Exploitation en secteur culturel » (Rambach, 2001, p. 223) à laquelle elles reprochent aux « intellos précaires » de se prêter trop passivement. Cette exploitation repose sur le peu de « prix du travail intellectuel » (p. 254). Les auteures, rappelant les qualités du travail et du travailleur, s'interrogent : « Comment expliquer qu'autant de travaux intellectuels, confiés à des personnes diplômées ou dont les compétences sont reconnues, soient aussi peu payés ? » (p. 260). La raison qu'elles identifient est que les satisfactions intrinsèques du travail intellectuel, ou plus généralement créateur, invitent à négliger sa rétribution. Or, cette conception serait largement soutenue par ses propres victimes : « Il est certain, en tous cas, que les conceptions du travail intellectuel brident toute forme de revendication. Et que, dans une certaine mesure, les intellectuels con-

tribuent à la dépréciation financière de leur propre production » (p. 266). De ce point de vue, les « [...] étudiants, [...] stagiaires, [...] professionnels débutants, [...] 'amateurs' qui acceptent de travailler pour des prix très bas » (p. 261) ne sont qu'une version exacerbée de la difficulté de l'ensemble des intellectuels précaires à pratiquer leur métier autrement que comme un loisir et à se prendre au sérieux comme professionnels.

Pour remédier à cette exploitation, les Rambach leur adressent deux recommandations. Tout d'abord, il s'agirait de prolonger la prise de conscience collective qu'initie le livre, et, à travers des actions comme l'organisation d'une « 'Précaire Pride' » (p. 304) ou la création d'associations, de devenir un groupe d'intérêt actif. Ses revendications pourraient « pousser tous les acteurs sociaux à s'attaquer aux points noirs de la précarité : la couverture sociale, l'assurance-chômage, la retraite. » (p. 305). Il s'agit de rendre le droit ainsi que les accords d'entreprise plus favorables aux précaires.

Mais, sans attendre l'émergence d'organisations d'« intellos précaires », les auteures leur proposent quelques règles de comportement. Partant du constat que « le degré d'ignorance du droit chez les intellos précaires est sidérant » (p. 305), et que la complaisance de chacun contribue à dégrader les conditions d'emploi de tous (« plus vous acceptez de situations précaires, plus vous précarisez les autres ; plus vous baissez vos tarifs, plus vous contribuez à baisser ceux des autres ») les auteures introduisent une « Charte du précaire » (p. 306) en huit points, visant à réintégrer les intellos précaires dans le champ d'application du droit du travail :

« I – Demandez toujours un contrat » « II – Discutez les prix » (307) « III – Discutez le travail » « IV – Fixez-vous des limites » (308) « V – Informez-vous » (309) « VI – Ne travaillez pas au noir ! » « VII – Ne sous-traitez pas une partie de votre travail à des amis » « VIII – Faites-vous une épargne anti-amiable » (p. 310)

Ainsi, l'on voit que distinguer une classe d'« intellos précaires » prend sens à partir d'une démarche politique, laquelle rejoint l'un des premiers usages du substantif « intellectuels » d'après Christophe Charle, comme « revendication de justice pour ceux qui jouent le jeu des carrières classiques et professionnelles et attendent une rétribution normale de leur travail »¹. La catégorie est dès lors difficilement dissociable de la cause politique de ceux que la survalorisation intrinsèque de leur travail « intellectuel » risque de précipiter dans la précarité à force de laisser piétiner leurs droits salariaux. Le bien-fondé d'une telle cause est difficilement contestable, mais il ne suffit pas à justifier la catégorie d'un point de vue purement descriptif.

Conclusion : le bon usage des Intellos précaires

Nous reconnaissons bien volontiers le rôle décisif du livre *Les Intellos précaires* pour raviver, dans les années 2000, l'intérêt porté aux conditions d'emploi dans le domaine culturel (et tout d'abord par les premiers intéressés), et nous saluons la qualité de leur travail d'enquête, ainsi que leur indéniable qualité de plume. Le montage complexe entre une figure typique, une définition critérielle et un projet politique est sans doute une clé du succès journalistique et sociologique de la catégorie.

Pourtant, nous devons ici être attentifs avant tout aux possibilités offertes en termes de recherche. Or, de ce point de vue, l'ouvrage des Rambach n'est pas sans poser de sérieuses difficultés. En effet, **des « intellos précaires » tels que le livre des Rambach nous les ont décrits, nous savons à la fois trop et trop peu.** Nous ne savons pas suffisamment qui inclure dans l'enquête. Par exemple, peut-on raisonnablement qualifier de précaires tous ceux qui exercent un métier intellectuel ou artistique – en admettant que la liste de ces métiers est établie, et qu'il est facile de recenser ceux qui y travaillent, ce qui est loin d'être facile (Menger, 2010) – sans disposer d'un emploi stable, même si une bonne partie d'entre eux dispose peut-être de revenus très élevés ? Inversement, nous avons tendance à trop bien savoir ce qu'il en est des « intellos précaires » : « Ils ont entre 25 et 35 ans et sont diplômés. Ils sont hyperactifs [...]. Ils vivent en centre-ville, mais dans des studios minuscules

¹ Naissance des "Intellectuels", 1990, p. 64.

où les livres s'entassent jusqu'au plafond. [...] », lit-on par exemple sur le 4^e de couverture du livre. Autrement dit, **la catégorie est à la fois trop indéterminée du point de vue de son extension et trop saturée de significations, en raison de la vivacité de la figure typique dépeinte par les auteurs, pour ouvrir sur autre chose qu'une démarche d'illustration ou une démarche de réfutation, également stériles de notre point de vue.**

D'ailleurs, deux sociologues ont publiquement critiqué la notion d'« intello précaire »² en lui adressant un reproche identique³ : Bernard Lahire reproche aux Rambach de « range[r] dans la même catégorie des cas qu'il faudrait pourtant s'efforcer de distinguer, et notamment des cas de précaires exploités par de grandes entreprises culturelles qui sont de véritables entreprises commerciales (télévision, grande presse, etc.) et des cas de précaires travaillant dans des secteurs culturels ou artistiques beaucoup moins commerciaux et très indépendants, qui sont soit politiquement très critiques soit esthétiquement très "purs", voire avant-gardistes ». (Lahire, 2006, note p. 468). Patrick Champagne, quant à lui, réaffirme, face aux « intellos précaires », la pertinence d'une échelle d'analyse classique en sociologie, celle des professions, et disloque l'unité synthétique d'une condition et d'un mode de vie, que décrivent les Rambach.

Faut-il pour autant s'en tenir à une analyse centrée sur les secteurs professionnels et mettant en avant leur diversité ? Nous allons voir que les recherches françaises en sociologie des professions, qui ressortent au champ que la catégorie d'« intello précaire » veut décrire, mettent sans doute en lumière la disparité des cas de figure selon les professions, voire en leur sein même, mais ne dénie pas pour autant toute pertinence à des réflexions plus englobantes.

1. PRÉCARITÉ DANS LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES : L'APPORT DES MONOGRAPHIES PROFESSIONNELLES

Nous choisissons d'ouvrir cette revue de littérature par un aperçu de quelques travaux de sociologie des professions particulièrement pertinents pour notre propre recherche⁴. Sans doute, par définition, aucun ne se donne le même objet que nous. Cependant, les travaux focalisés sur un champ professionnel s'avèrent indispensables si l'on veut se documenter sur la question de la précarité (et des formes de précarité) dans les professions intellectuelles. Premièrement, parce que les professions sont une échelle d'analyse primordiale en sociologie (Champy, 2009). Elles correspondent en effet à des unités réglementaires, juridiques, économiques et historiques – sans parler du contenu même du travail. De plus, de nombreuses monographies professionnelles assignent explicitement comme horizon à leurs analyses des transformations du travail embrassant un faisceau de domaines professionnels, voire la totalité des actifs des pays riches. Nombre d'entre elles se réfèrent à des ouvrages ou notions appartenant au champ mythique que nous présenterons un peu plus loin. En se focalisant sur une unique profession, elles visent à mettre en lumière des évolutions significatives au-delà des frontières professionnelles.

Nous allons traiter principalement du cas des journalistes, des universitaires et des indépendants, qui, par leurs contrastes (de formes d'emploi, de type d'employeur, etc.) recouvrent une bonne partie des cas de figure rencontrés au cours de l'enquête. De plus, nous avons choisi de cibler en priorité

² Anne et Marine Rambach leur ont répondu (Rambach, 2009), et se sont dans une certaine mesure conformées à leurs critiques en organisant leur second livre selon les secteurs d'activité. Par ailleurs, il faut noter que de nombreux chercheurs en sociologie ont repris la notion, certes le plus souvent sans la mettre au premier plan, mais sans non plus la disqualifier. Voir par exemple Maurin, 2009, 61 ; Bosc, 2008, 94 ; Cingolani 2005, 76 ; Menger, 2002 ; Lapeyronnie, 2004. Deux chapitres d'ouvrages portent sur les « intellectuels précaires » (Martin, 2008 et Sanchez-Munoz, 2011). Ces tentatives illustrent les difficultés que nous pointons quant à l'usage de la notion.

³ Le paragraphe suivant est tiré de Tasset (2012, pp. 4-5).

⁴ Le thème des transformations du salariat face aux mobilités professionnelles a donné lieu à des développements importants de la part de juristes. Nous renvoyons par exemple à Gazier, (2009 [2003]). Cependant, abordant cet enjeu à partir d'une question différente, nous nous limiterons ici à des travaux sociologiques.

quelques recherches qui nous semblent particulièrement « en prise » avec les données recueillies, tout en mentionnant plus rapidement d'autres travaux sur le même thème.

1.1. Les pigistes, ou la prolétarianisation consentie de petits producteurs symboliques ?

Dans l'histoire de la sociologie française des professions intellectuelles, les journalistes sont l'un des métiers dont les conditions d'emploi ont été le plus tôt questionnées sous l'angle de la précarité, notamment après que l'essai de Pierre Bourdieu (1996), *Sur la télévision*, eut renouvelé l'intérêt porté par son entourage aux médias. Prend naissance ici tout un courant de recherche qui, animé par une inquiétude sur les conditions sociales de possibilité d'un espace public démocratique, dévoile, pour les dénoncer, les contraintes économiques qui s'exercent sur le champ journalistique en général, et en particulier sur sa fraction précaire. Parmi de nombreux articles (Balbastre, Okas, etc.), nous nous concentrerons ici sur un texte de synthèse qui figure dans l'ouvrage emblématique de ce courant : *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, qui associe des textes d'analyse à des interviews de journalistes précaires, intégralement retranscrites.

Au sein de ce recueil, ce n'est pas seulement de « précarité » que parle Alain Accardo (« une intelligentsia précaire », pp. 255-302, in Accardo, 2007) pour décrire la situation des journalistes non titulaires, mais d'une « nouvelle prolétarianisation », laquelle se manifesterait au plus haut point chez les journalistes précaires, mais toucherait, au-delà, tout une classe de producteurs symboliques :

« Mais la tendance à la prolétarianisation du travail salarié a de nos jours ceci d'original qu'elle ne concerne plus seulement les travailleurs du secteur industriel traditionnellement recrutés dans les classes populaires mais aussi très largement des pans entiers du secteur tertiaire, dont les agents se recrutent surtout dans les différentes fractions des classes moyennes. La situation de ces salariés n'a cessé de se dégrader au fil des années, au point qu'on a vu se développer des catégories 'prolétarioides' (y compris une intelligentsia d'exécution vouée aux tâches subalternes, non créatives, dans les métiers de la production symbolique comme ceux de l'information et de la communication) occupant des emplois particulièrement précaires, à durée déterminée (et plutôt courte) sans perspective d'avenir, peu considérés, mal rémunérés et avec le minimum de couverture sociale. » (pp. 259-260)

C'est au sein de cet ensemble plus vaste que s'inscrirait la précarité journalistique, laquelle toucherait à peu près le quart des journalistes (et même davantage si l'on pense que ceux non éligibles à la carte de presse sont vraisemblablement précaires parmi les précaires). Quelles sont les dimensions constitutives de la précarité, voire de la prolétarianisation de cette fraction des journalistes ?

- ❑ Pour commencer, la *difficulté à faire appliquer le droit du travail* : les pigistes, souvent ignorants en ce domaine, sont peu à même de défendre leurs droits contre leurs employeurs, à tel point qu'Accardo qualifie la pige de « zone de non-droit » (p. 270).
- ❑ D'où un grand nombre de conflits, en contraste avec un faible recours au droit, par *peur de compromettre sa réputation* (p. 272).
- ❑ En effet, les atteintes au droit du travail sont facilitées par l'*afflux de jeunes* « prêts le plus souvent à accepter pratiquement n'importe quelles conditions pour entrer dans la terre promise d'une profession dont ils cultivent une vision enchantée [...] » (p. 271), et qui exercent une pression à la baisse sur les conditions de travail et de rémunération que peuvent demander leurs aînés.
- ❑ Les journalistes précaires *payent de leur personne sans compter*, sont exposés à une *démoralisation* (au sens où l'urgence économique peut les conduire à relativiser les normes professionnelles). Ils subissent en général le *mépris des journalistes titulaires*, leur statut flou les entraîne souvent dans d'épuisantes *chicanes bureaucratiques*. Leur situation économique les tient dans une douloureuse *dépendance vis-à-vis de leur famille*, par exemple lorsqu'il s'agit de louer un logement.

On peut dès lors parler d'une « véritable prolétarianisation de cette fraction de l'intelligentsia journalistique » (p. 273), laquelle illustre plus généralement une « prolétarianisation des travailleurs intellectuels » (p. 273).

Au-delà de cette liste de stigmates, il faut se pencher sur les raisons pour lesquelles cette précarisation est acceptée individuellement (peu de sorties hors de la profession) et collectivement (peu de conflits collectifs). L'explication tient à l'*attachement au métier*, et parfois même, expressément, « à l'exercice du journalisme *free-lance* (pigiste indépendant) » (p. 290), dont témoignent les journalistes rencontrés par Accardo et son équipe. Ainsi, l'exploitation dont sont victimes les journalistes précaires, loin de tenir uniquement aux irrégularités de leurs employeurs, provient pour une bonne part de leur idéologie professionnelle. Celle-ci conduit les pigistes à une véritable « *auto-exploitation* » (p. 272), au sens où « le salarié consent spontanément, voire joyeusement, dans l'accomplissement de sa tâche, des investissements (en temps, énergie, argent) qui vont bien au-delà de ce qui est explicitement requis de lui [...] » (p. 273).

Ici encore, il ne s'agit pas, selon Accardo, d'un trait propre au journalisme, mais d'une caractéristique des professions intellectuelles en général : « le travail de production symbolique [...] est assez généralement vécu comme un accomplissement personnel promouvant, épanouissant, dans une pratique souvent passionnante et quasi ludique, pour l'exercice de laquelle il paraît légitime d'accepter quelques "sacrifices" » (p. 273). Cette analyse de la précarisation comme facilitée par la complaisance des travailleurs intellectuels est une thèse influente, également mise en avant par Anne et Marine Rambach, et que l'on retrouve, du côté sociologique, par exemple à propos des traducteurs (Kalinowski, 2002)⁵.

Il faut remarquer pour finir qu'Accardo laisse place au doute quant à la stricte équivalence entre pige et précarité, même s'il réaffirme qu'elle est majoritaire :

« Certes, tous les journalistes indépendants (pigistes) ne se trouvent pas dans une situation précaire avec tout ce que cela peut comporter d'instabilité, d'insécurité, d'angoisse, de privations et de souffrance. Certains vivent confortablement et en toute quiétude de piges régulières, abondantes, bien rémunérées [...]. Tout donne à penser toutefois que, dans l'état actuel des choses, telle n'est pas la situation de la majeure partie des pigistes [...] » (p. 266).

Nous retrouverons souvent par la suite de tels aveux d'incertitude quant à l'étendue et aux limites de la précarité. À quel point (niveau de revenu ? réputation ? réseau professionnel ?) la précarité prolétarisante du pigiste se retourne-t-elle en une carrière prospère ? Nous allons maintenant citer en contrepoint une recherche qui aborde la situation des pigistes d'un point de vue très différent de celui de l'équipe d'Accardo, et qui, ce faisant, développe des instruments d'analyse des relations d'emploi qui s'avéreront précieux dans la suite de notre travail. Dans un article de la revue *Sociologie*, n° 2, vol. 1), Olivier Pilmis analyse le **cadre juridique** ainsi que la temporalité des relations d'emploi des pigistes, mis en comparaison avec les comédiens intermittents du spectacle. Nous allons voir que ce travail nous invite à accorder une grande attention, dans l'analyse de la composition de la population observée, à ces caractéristiques.

1.2. La pige entre emploi précaire et risque entrepreneurial

L'auteur s'interroge sur les évolutions du rapport à la protection sociale chez les travailleurs engagés dans des « carrières par projet » (p. 216). Face à la discontinuité inhérente à ces carrières, « l'accès à des revenus de substitution paraît jouer un rôle déterminant. L'étude comparative, dans le cas français, du cas des comédiens intermittents et des journalistes pigistes met à l'épreuve cette hypothèse. » (p. 216). Le premier résultat, de ce point de vue, est le « **rapport contrasté à l'indemnisation du chômage** » (p. 217) entre les deux groupes. Alors que le thème de l'indemnisa-

⁵ « Les traducteurs à temps plein déclinent eux-mêmes les contradictions entre leurs privilèges positifs et négatifs : souplesse des horaires et semaines de soixante heures, absence de hiérarchie et soumission absolue aux conditions posées par l'éditeur, indépendance statutaire et nécessité d'accepter tous les contrats, statut « libéral » et revenus équivalents au Smic, solitude créatrice et isolement douloureux, etc. » (Kalinowski, 2002, p. 49).

tion du chômage ressort en général spontanément lors d'un entretien avec un comédien, il est généralement peu compris, voire perçu comme « incongru » par les pigistes (p. 217) :

« Les exemples sont très fréquents de pigistes qui manifestent leur hésitation face aux règles régissant le système d'assurance sociale, voire leur méconnaissance de ces règles. Cette situation tranche nettement avec celle de comédiens qui, non seulement connaissent souvent parfaitement le dispositif d'indemnisation du chômage, mais intègrent la contrainte qu'il peut représenter dans leurs pratiques – l'un des enjeux étant alors la reconduction des droits à l'indemnisation du chômage. » (p. 218)

Cette familiarité inégale avec les dispositifs d'indemnisation du chômage va de pair avec un rôle inégal de ces règles dans les deux secteurs professionnels : « La perception d'indemnités de chômage joue un rôle de certification professionnelle sur le marché de l'art dramatique » (p. 219), tandis que le professionnalisme journalistique est certifié par l'obtention de la carte de presse, totalement indépendante de l'indemnisation du chômage.

Pour comprendre le contraste entre le recours régulier, parfois même « virtuose » des comédiens aux indemnisations-chômage, et son absence parmi les pigistes, il faut se pencher sur « les conditions d'obtention d'une indemnisation du chômage » (p. 220) pour ces derniers. Les pigistes relèvent de l'annexe 1 de l'Unedic et sont soumis, pour percevoir des indemnités, aux mêmes exigences que celles du régime général en ce qui concerne le nombre d'heures travaillées. Cette importance du temps de travail est un obstacle sérieux pour les pigistes, car « **la mesure par un pigiste du temps nécessaire à la fabrication d'un article** (documentation, rendez-vous, déplacements, rédaction proprement dite, etc.) **est pour le moins délicate** » (p. 222). De plus, et c'est là un principe d'analyse important au sein de notre population, « à travers la question de la mesure du temps de travail se dessinent d'autres explications possibles de la plus grande distance des pigistes à l'assurance-chômage, qui tiennent à la manière dont s'articulent dispositifs conventionnels, marchés du travail et des produits, rendant moins aisée que dans le cas des comédiens la définition claire d'un temps de travail. **L'activité d'un pigiste consiste-t-elle à mettre à disposition sa force de travail ou à livrer un produit journalistique ?** » (p. 222). De fait, les pigistes ont du mal à reconnaître et à faire reconnaître la fin d'une pige, même régulière, comme une fin de période d'emploi. Soit une « distance des pigistes envers l'assurance-chômage, qui serait alors à rapprocher d'une incertitude quant à leur statut de travailleur salarié » (p. 224). Par contre, le langage courant des pigistes distingue ceux qui sont « réguliers » et les « occasionnels ». « Cette distinction naît du hiatus entre l'existence d'un statut juridique et contractuel unique et les différences entre les régimes d'échange susceptibles de définir les relations entre les entreprises et les pigistes » (p. 225), soit entre l'échange marchand concurrentiel qui régit la pige d'occasion, et l'échange régulier, inscrit dans une relation de confiance durable, qui protège un peu du marché.

La question de la propension à se reconnaître « chômeur » entre les deux professions permet d'approfondir les différentes temporalités qui scandent leurs activités. Sans doute, dans les deux métiers, le travail est le plus souvent négocié oralement, de façon informelle. Mais **chez les comédiens, la référence à un équivalent horaire déclaré, au moins à titre conventionnel, reste forte**, ce qui permet de marquer un arrêt de la relation d'emploi, et d'ouvrir une période catégorisable comme « chômage ». **Une telle marque fait défaut dans l'organisation de la pige :**

« Perçu comme un travailleur indépendant fournissant un produit journalistique à l'entreprise, le pigiste peut en effet ne pas se voir notifier l'arrêt d'une collaboration souvent envisagée, par les deux partenaires, comme la simple répétition d'échanges ponctuels. » (p. 228). La pige est « une relation qui ne passe pas tant par la fourniture d'un travail (au sens de la mise à disposition de la main-d'œuvre) que d'un produit (les « sujets » qui constituent les biens mêmes qui s'échangent sur ce marché). » (p. 228).

L'analyse d'Olivier Pilmis sur le « placement des pigistes au croisement du marché du travail et du marché des produits » permet non seulement « de progresser dans la compréhension de leur rapport ambigu au chômage » (p. 230), mais encore d'attirer l'attention sur l'échelonnage éventuel de notre population observée entre un **modèle de relations salariales** et un **modèle plus proche de la vente de produits, et par là d'un statut entrepreneurial**. Tout en étant au chômage au sens des catégories officielles, un pigiste qui ne place pas de sujet ne se perçoit pas plus au chômage qu'une entre-

prise qui ne vend pas ses produits. Encore davantage que les comédiens, les pigistes font une expérience proche de l'entrepreneuriat (p. 232).

L'acceptation par les pigistes de conditions de travail et d'emploi souvent ingrates peut dès lors se comprendre autrement que par un penchant à l'auto-exploitation découlant de l'éthos intellectuel :

« La manière dont s'organise l'activité de pigiste, et l'initiative qui lui échoit régulièrement dans l'échange avec une organisation dont l'activité est, de fait, permanente, a un impact sur la perception et la qualification des différents temps sociaux qui scandent son activité. La possibilité de créer les conditions d'un échange avec une entreprise de presse, i.e. sa capacité permanente de création de son propre emploi, interfère avec le maniement indigène des catégories officielles de "chômage" et de "chômeur" ». (p. 231)

Ainsi, la passivité apparente des pigistes ne découle pas nécessairement de leur perception enchantée du travail intellectuel, mais peut-être aussi de relations d'emploi qui les renvoient sans cesse à leurs performances individuelles aux dépens de conditions collectives.

1.3. Université, recherche : une précarité issue du management public

Mis à part l'article de Charles Soulié sur les ambiguïtés et les désillusions et la condition précaire des doctorants allocataires et moniteurs en sciences sociales (Soulé, 1996), peu de recherches ont été menées, à notre connaissance, sur la question de la précarité dans l'enseignement supérieur⁶. Or, s'il n'est pas certain que tous les emplois formellement instables du monde de la recherche méritent d'être qualifiés de précaires, les travaux existants justifient de le supposer dans un grand nombre de cas. Il vaut d'autant plus la peine de s'y intéresser que les travailleurs scientifiques sont fortement surreprésentés en Île-de-France.

D'après un rapport de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) sur « La population doctorale en Île-de-France, sous l'angle de l'emploi et de l'insertion professionnelle » (IAU, 2010), on compte **15 235 inscrits en doctorat en Île-de-France en 2009** (p. 14). Au niveau national, « le taux de chômage global touchant les jeunes docteurs augmente et atteint plus de 10 % en 2004. De la même manière, la précarité des emplois estimée en fonction de leur durée est également de plus en plus préoccupante : après avoir chuté en 2001, elle revient presque au niveau de 1999 avec près de 25 % de CDD. » (p. 22). Autrement dit, et si la structure de leur population est la même que celle du niveau national, et si ces niveaux sont restés stables, **ce serait près d'un tiers des jeunes docteurs franciliens qui connaîtraient, ou bien le chômage, ou bien l'emploi précaire**. Sans compter que la précarité des docteurs ne se résorbe pas nécessairement une fois qu'ils ont cessé d'être « jeunes ».

D'où l'intérêt de l'ouvrage récent *Recherche précarisée, recherche atomisée* (PECRES, 2011). Il repose sur un questionnaire administré par voie informatique en marge du mouvement de protestation contre la loi LRU (Loi relative aux libertés et responsabilités des universités) en 2009-2010. Il s'adressait aux enseignants-chercheurs (doctorants compris) et au personnel administratif. Pour délimiter la précarité, les auteurs ont choisi de recourir à l'autodéfinition par les répondants, à partir du terme « précarité » :

« Il ne pouvait s'agir d'imposer une définition de la précarité qui nous aurait amené-e-s à ne pas saisir toute la diversité des situations que cette notion recouvre. Nous avons choisi la définition qu'en donnent les individus eux-mêmes. Ont répondu à cette enquête toutes les personnes qui se considèrent comme précaires et non celles qui sont considérées statutairement comme telles ».

⁶ On relève par contre plusieurs textes de l'ordre du témoignage réflexif, qui dénoncent l'exploitation et l'incompréhension dont sont victimes les chercheurs non-titulaires : Isabelle Pourmir, 1998, *Jeune chercheur. Souffrance identitaire et désarroi social* ; Pierre Verdrager, 2002, « Les passagers clandestins de l'université française » ; Franck Beau, 2004, « L'intermittent de la recherche, un chercheur d'emploi qui n'existe pas », ou encore le roman satirique de Clarisse Buono, *Félicitations du jury* (2007).

Les auteurs invitent par conséquent à la prudence dans l'interprétation de leurs résultats. Leur échantillon n'apportant pas de garantie de représentativité, les résultats doivent être lus comme de simples indications.

« En l'absence de recensement, il est impossible de construire un échantillon représentatif (aléatoire ou stratifié) ». D'où une valeur « d'enquête exploratoire. Ne pouvant prétendre compter, elle vise à décrire » ; les chiffres y sont des « indications ». Pour aller plus loin, le collectif préconise la « création d'indicateurs mieux à même de rendre compte de la précarité dans ce secteur ».

Cependant, le recoupement du questionnaire et des données disponibles (rapports officiels...) permet « une estimation réaliste et argumentée du nombre de précaires que doivent compter aujourd'hui l'enseignement supérieur et la recherche (ERS). Elle est comprise dans une fourchette de 45 000 à 50 000 personnes, c'est-à-dire environ un quart du personnel » (24,5), sans compter les doctorants qui sont 67 000, et avec lesquels, par conséquent, on approcherait de la moitié.

1.3.1. Une précarité particulièrement précaire

Quelles sont les spécificités de la précarité dans l'ESR en France au cours des années 2000 ? Sans doute, la présence de hors-statut est un fait ancien dans l'histoire de l'université française. Cependant, alors que les « hors-statut » divers depuis la création du CNRS ont surtout été des variables d'ajustement (fluctuations, etc.), **la précarité d'aujourd'hui est une politique délibérée** (s'inscrit dans une remise en cause de l'indépendance de la recherche). À l'encontre du lieu commun opposant la sécurité du public à l'arbitraire du secteur privé, les auteurs rappellent que « **les contrats précaires y sont plus précaires qu'ailleurs** » (p. 37). L'université peut recruter en CDD ; les précaires y sont confrontés à des règles officieuses de non-renouvellement de contrat ; l'éventail des emplois précaires dans l'ESR comporte des vacations n'offrant aucun droit social, sans compter les formes purement illégales. Or, ces particularités de la gestion universitaire des ressources humaines découlent d'« une politique contre la science » (p. 39), à savoir celle du pilotage de la recherche par projets et objectifs plutôt que par dotations fixes. Ce système est défendu par ses organisateurs comme **un idéal d'émulation** que la seconde partie du livre veut réfuter.

1.3.2. Politique d'excellence, emplois dégradés

La défonctionnarisation de l'ESR donne lieu à « **des emplois discontinus** » (p. 52), le travail se poursuivant souvent au chômage. De plus, cette discontinuité prend chez beaucoup une allure durable : la « précarité-transition » est peu à peu remplacée par une « précarité-horizon » chez ceux qui connaissent « **des ancrages de longue durée dans la précarité** » (p. 57), « véritables carrières » (p. 58). De plus, l'emploi précaire s'accompagne d'un « **revenu précaire** ». En effet, non seulement la brièveté d'emploi n'est pas compensée par un salaire élevé, mais encore les précaires sont couramment payés avec plusieurs mois de retard.

Dans ce tableau, les auteurs notent le sort particulièrement sévère des « **précaires parmi les précaires** » (p. 68), **les femmes** (qui subissent des discriminations salariales), et les disciplines les plus féminisées : **les sciences humaines et sociales**.

Confirmant sur leur propre terrain les indications des Rambach ou d'Alain Accardo, le collectif PECRES relève la règle de « **La 'ligne de CV' pour toute rémunération** » (p. 71), à laquelle nombre de précaires se plient. On remarque également la « **précarité des protections** » **contre le chômage** (p. 72). En effet, ce sont ici les employeurs – publics – qui versent – ou pas – les indemnités de chômage, et peuvent faire pression sur les précaires pour qu'ils renoncent à leurs droits. Enfin, dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que les cotisations-**retraite** engrangées par les précaires soient particulièrement basses. Quant au **suivi médical**, il est réservé aux titulaires.

1.3.3. Conditions de travail

Au-delà de la sphère de l'emploi, quels sont les effets de la précarité sur les conditions de travail ? Tout d'abord, les précaires sont pris dans un « **cercle vicieux** » d'**invisibilité** (p. 82), aggravé par la « mutation permanente » des « règles de la précarité » (p. 83). Traités, qu'ils soient de recherche et d'enseignement ou administratifs, comme « du **personnel de seconde catégorie** » (p. 87), tandis que leurs conditions de vie les handicapent dans la course à la reconnaissance scientifique. Il en résulte « un boulevard pour les abus de pouvoir » (p. 90), entre « **pillage intellectuel et harcèlement** » (p. 93).

Bien sûr, les titulaires peuvent être bienveillants, mais cela se limite à « la solidarité dans l'impuissance » (p. 96), les initiatives de bonne volonté se heurtant rapidement à la dureté du système.

Or, soulignent les membres du collectif PECRES, de telles conditions de travail sont contre-productives sur le plan de la qualité de la recherche et de l'enseignement. En effet, **le turn-over empêche le cumul progressif de compétences, aussi bien administratives qu'académiques**. De même, la recherche par projets tend à noyer le temps de recherche (à long terme) sous celui de l'élaboration de projets en vue de financements. Les auteurs relèvent encore que les conditions de travail et d'emploi dans l'enseignement supérieur tendent à **favoriser les candidats bénéficiant d'assurances économiques par leur famille**, aux dépens de l'objectif de démocratisation des derniers échelons de l'enseignement supérieur.

Les répondants au questionnaire ont témoigné aussi bien de leur « passion » que de leur « désespoir » (p. 135), et hésitent à renoncer à ce où ils ont tant investi. Leurs demandes, telles que les auteurs les traduisent, portent, indissociablement, sur **un droit du travail au moins aussi protecteur que dans le privé**, et sur la **création de postes de titulaires**.

Les résultats du groupe PECRES renforcent les témoignages (Pourmir, 1998 ; Verdrager, 2002 ; Beau, 2004 ; Rambach, 2001 et 2009) ou les statistiques (OVE, juin 2010, sur les doctorants) qui font état de situations nombreuses et durables de précarité dans la recherche et l'enseignement supérieur.

1.4. Les « professionnels autonomes », au-dessus de la précarité ?

Un des objectifs de cette revue de littérature étant de rassembler des analyses portant sur des professions aussi variées que possible quant à leurs pratiques de travail et d'emploi, nous y ajoutons un domaine de recherche qui, s'il nous éloigne des secteurs que l'on associe le plus spontanément à la précarité des professions intellectuelles, peut néanmoins constituer un révélateur quant à tout une série d'expériences de l'emploi instable dans le travail qualifié.

Dans « Aux marges du salariat : les professionnels autonomes », Emmanuèle Reynaud (Reynaud, 2007) présente une enquête par entretiens auprès de « professionnels indépendants » dans le secteur des services aux entreprises. Leurs statuts d'emploi les situent dans **une zone de brouillage entre « salariat » et « travail indépendant »**, dans ces secteurs où :

« Se développe l'"autonomisation", c'est-à-dire la sortie de l'organigramme d'une entreprise (ou le refus de s'y insérer) de certains salariés, porteurs d'une forte expertise dans des fonctions transverses : **formation, conseil, informatique, plus généralement NTIC [...], édition...** » (p. 300).

- Du point de vue des entreprises, cette externalisation d'une main-d'œuvre aux qualifications élevées correspond à un recentrement sur les « cœurs de métier », au besoin, ponctuel, de services pointus, et enfin à une « nouvelle économie » où « des entreprises se structurent d'emblée sous la forme de réseaux de professionnels, liés entre eux par des liens juridiques assez divers ».

- En ce qui concerne les professionnels, ils ont pu être conduits dans ces « **marges du salariat** » par un **licenciement**, ou du fait de **préférences** personnelles facilitées par les technologies de l'information, ainsi que par le « développement de modes d'indemnisation du chômage qui tiennent

compte des emplois intermittents ». Sans doute, leur succès est incertain, mais Reynaud montre que « **ces activités ne sont pas d'emblée marquées par la précarité et la dégradation des conditions d'emploi** » (p. 301).

Elles investissent **des statuts juridiques divers** : « travailleur indépendant, [CDD], salarié à domicile, mandataire social minoritaire ou majoritaire d'une SARL, salarié d'une association, pigiste, contrat intermittent, portage salarial » (p. 301).

Les indépendants rencontrés par Reynaud déploient leurs « nouveaux modes d'activité » dans « ce que l'on a pu appeler des **activités immatérielles, des services aux entreprises** : on peut y rencontrer aussi bien des **conseillers en organisation ou en ressources humaines** que des **informaticiens**, des **graphistes** et des **éditeurs** ». Ils se caractérisent par des métiers où « l'exercice professionnel lui-même est qualifiant », leur valeur professionnelle étant attestée par la réputation des entreprises clientes. Du point de vue de la reconnaissance de leurs qualifications, ils ne se différencient guère des salariés réguliers. Par contre – et c'est un point que nous retrouverons dans nos propres entretiens – « les professionnels autonomes, [...] renvoient **une image extrêmement critique du travail en organisation** », au nom de « très fortes valeurs et exigences professionnelles », à savoir des « normes de qualité et d'éthique » (p. 306) : « l'entreprise est présentée par eux comme porteuse de contraintes inutiles, infondées et destructrices. Par exemple, la rigidité de l'organisation des temps [...] est dénoncée à la fois comme pénible mais surtout comme sans fondement » (p. 306). Une autre critique recueillie par Reynaud est que « l'entreprise ne favorise pas l'apprentissage collectif et le professionnalisme » (p. 307). Par exemple, un interviewé déclare :

« - Ici, j'ai ma liberté de temps, ma liberté de parole... on me paye pour dire ce que je pense, il y a une liberté par rapport au client : il sait que vous ne dites pas ça pour nuire. C'est intéressant, gratifiant, on n'a pas besoin d'en passer par la frustration, le conformisme » (« conseiller en organisation ») (p. 307).

On pourrait s'attendre, selon un lieu commun souvent adressé aux artistes (Grégoire, 2009), que cette indépendance se paye par un revenu plus faible. Cependant, sans volontiers dire combien, les interviewés de Reynaud se disent satisfaits de ce qu'ils gagnent. Il faut préciser qu'ils ne sont plus contraints à « un train de vie » ni aux dépenses liées au manque de temps. De ce fait, **le « montant du salaire » est pour eux désormais relativisé par le « mode de vie » moins dispendieux** permis par leur nouveau statut (p. 308).

La législation évolue d'ailleurs en leur faveur à travers « la convention de 2002 sur l'assurance-chômage [...] 139qui] étend les droits à l'indemnisation des chômeurs créateurs d'entreprise » (p. 309), même si l'auteure relève les « difficultés les plus grandes » des régimes de retraite. Enfin, elle sou-ligne le paradoxe de mutations de statut issues de l'initiative des travailleurs, dont le professionnalisme entre en opposition avec l'entreprise.

1.5. Conclusion

En conclusion, les monographies les plus solides pour décrire des situations professionnelles se rapprochant de notre objet portent sur les journalistes, les universitaires et les cadres indépendants. Ce qui en ressort est la variété des risques concernant l'emploi et le revenu, selon les formes juridiques encadrant l'activité. Ainsi, cet aperçu de la littérature sociologique sur notre objet invite à remettre en cause l'idée d'une unique précarité que l'on pourrait explorer à travers les différentes professions intellectuelles. Nous rejoignons ici les analyses critiques de Chantal Nicole-Drancourt sur l'idée de précarité, qui avaient déjà mis en question la tendance à qualifier de « précaires » toutes les formes d'emploi autres que le salariat stable (Nicole-Drancourt, 1992). Les travaux ci-dessus confirment qu'une telle prudence est particulièrement justifiée en ce qui concerne les professions supérieures que nous étudions. La variété des risques encourus (inhérents, selon les cas et selon les interprétations, à une profession vocationnelle victime de son image enchantée et de son excès de prétendants, au statut flou entre salariat et entreprise indépendante, à un nouveau management public, ou enfin, à un risque entrepreneurial porteur de liberté pour des actifs qualifiés et expé-

rimentés) invite à n'envisager qu'avec prudence l'hypothèse d'une précarité qui serait transversale à ces différents fragments professionnels. Cependant, les travaux examinés ne récusent pas totalement la tentation d'étendre leurs conclusions au-delà des limites de leur terrain. En effet, les terrains en question figurent parmi les exemples privilégiés et les figures typiques d'une quantité de textes qui spéculent sur l'avenir du travail et les groupes sociaux du futur.

2. LA PRÉCARITÉ INTELLECTUELLE DANS L'IMAGINAIRE DES GROUPES SOCIAUX

2.1. Histoire de l'imaginaire des groupes sociaux d'intellectuels et d'artistes

Les conditions de vie des professions intellectuelles et artistiques ont donné lieu depuis longtemps à une abondante production symbolique reflétant des interprétations historiques contradictoires. Un bon point de départ pour l'aborder est la notion de « bohème », si cruciale qu'elle connaît encore aujourd'hui un réel succès (cf. les « bourgeois bohèmes », discutés chez Anne Clerval [2005]).

Pour l'étudier, l'histoire comme discipline nous offre bien des ressources.

Ainsi, au milieu du XIX^e, se cristallise l'idée de bohème autour de quelques œuvres littéraires qui la mettent au premier plan, et en particulier les *Scènes de la vie de bohème* de Henry Murger (1851). Dans *Bohemian Paris* (Seigel, 1986), Jerrold Seigel met en lumière les hésitations et les ambiguïtés qui caractérisent la représentation inaugurale de la bohème fournie par Murger. Ces tensions apparaissent clairement à travers les nombreuses satires, pastiches, réfutations, imitations et souvenirs qui prennent l'œuvre de Murger comme point de départ pour donner une représentation convergente ou le plus souvent divergente de la bohème (voir Tasset, 2010). Ce que la notion de bohème recouvre dans la seconde moitié du XIX^e est sans doute moins un groupe réel qu'une controverse sur les conditions de vie, la valeur morale, voire les tendances politiques de fractions assez indéterminées des professions artistiques et littéraires.

On peut ainsi distinguer **trois directions** principales dans lesquelles s'oriente le travail symbolique portant sur la bohème au XIX^e (Glinoe et Brisette, 2010 ; Tasset, 2011) : la première, emblématisée par Henry Murger, consiste à **faire valoir les séductions d'un mode de vie stylisé** ; elle s'appuie sur un réservoir de topos comme le charme des mansardes, l'inventivité et la camaraderie entre bohèmes, leur indigence heureuse et leur liberté sentimentale, etc. Le second geste opéré sur l'idée de bohème consiste à **désenchanter** celle-ci, en s'appuyant souvent sur le réalisme économique, mais aussi en dénonçant la faible valeur artistique qui en découle, et plus généralement l'inauthenticité des existences qui se réclament de son folklore. Enfin, d'autres auteurs s'efforcent de tirer l'idée de bohème vers la perspective de **la révolte**, à la manière, par exemple, de Jules Vallès. Cette dernière branche de l'imaginaire de la bohème évolue et se recycle en partie à la fin du XIX^e et au début du XX^e sous d'autres noms. En effet, l'histoire de l'imaginaire social qui prend pour motif la situation des professions intellectuelles est également marquée par la notion de « prolétariat intellectuel », portée autour de 1900 par l'essayiste Henry Bérenger, qui exprime sa crainte à propos des conséquences sociales d'une production de diplômés dépassant les capacités d'absorption aussi bien de la Fonction publique que du marché des professions libérales. Nous verrons que ces différents aspects donnés à l'idée de bohème, s'ils ne se retrouvent évidemment pas à l'identique aujourd'hui, ne sont pas sans avoir laissé des traces dans les représentations contemporaines.

Au cours du XX^e siècle, se produit ce que l'on peut appeler une **professionnalisation et une institutionnalisation différenciées parmi les métiers intellectuels**. En effet, une tentative a bien eu lieu, pendant l'entre-deux guerres, pour faire converger tout une série de professions (« des artistes du spectacle, des artistes des arts graphiques picturaux, des professeurs, des avocats, des ingénieurs, des étudiants, des auteurs, des fonctionnaires, des journalistes, des littérateurs et des savants, etc. », selon Grégoire, 2009, p. 139) en une vaste classe sociale de travailleurs intellectuels, avec ses va-

leurs, ses caractéristiques distinctives et surtout, ses organisations propres : en premier lieu, « la Confédération des travailleurs intellectuels » (CTI) et ses revendications d'un droit spécifique aux travailleurs intellectuels, parallèle au droit du salariat alors assimilé au travail manuel (Grégoire, 2009 ; Chatriot, 2006).

Cependant, la voie effectivement prise à la Libération a été celle d'un **éclatement de cet ensemble en trajectoires professionnelles et assurantielles fortement différenciées** (profession libérale avec monopole d'exercice et *numerus clausus* au niveau des formations chez les médecins, intégration à la Fonction publique pour les chercheurs, plein emploi puis recours au revenu socialisé pour les artistes du spectacle, tentative pour associer des droits sociaux au droit d'auteur chez les écrivains, etc.), de sorte que **le territoire social sur lequel porte la présente recherche se trouve segmenté par des histoires professionnelles profondément divergentes**.

2.2. Crise et résurgence d'un imaginaire prophétique focalisé sur les travailleurs intellectuels ?

À la fin du ^{xx}e siècle, ces différents modèles de régulation professionnelle, où la régulation étatique tenait souvent une place importante, sont remis en question par plusieurs facteurs : augmentation forte des effectifs de certaines professions, diversification des formes d'emploi (développement de formes d'emploi dites « atypiques », alternativement dénoncées comme « précaires » et valorisées comme « flexibles »), émergence de champs professionnels nouveaux liés au développement de nouvelles technologies de l'information et de la communication et encore peu organisés...

Or, à en croire certains observateurs, ces transformations ont été accompagnées par une floraison imaginaire importante, de nombreux ouvrages recourant, pour spéculer sur le sens des transformations en cours, à la description d'un groupe social à la fois déjà là et censé préfigurer plus largement l'avenir des autres travailleurs. Le groupe qui nous intéresse est alors utilisé comme décrypteur de ce qui va advenir. Ce n'est plus l'histoire qui nous intéresse, mais une sorte de futurologie idéologique.

- Ainsi, Beate Weber (2004) dresse, au lendemain de l'explosion de la fameuse bulle internet de 2002, un état des lieux des différents discours qui s'affrontent au sujet des transformations du travail en Allemagne et ailleurs. Elle divise cette littérature en quatre catégories, lesquelles tendent à se succéder par vagues au cours des étapes de l'essor et de la crise de la « New Economy », entre la fin des années 1990 et le début des années 2000 : « Après les vagues d'euphorie et de critique des "Roaring Nineties", le discours sur la *Nouvelle autonomie* glisse davantage vers la dépression dans le climat actuel de crise économique. »

- La première vague de cette succession idéologique est caractérisée par *l'euphorie*. Ainsi, en Allemagne, tout un courant vante la fin du modèle du salariat de longue durée comme « avènement de l'individu autarcique, auto-responsable », qui s'est juridiquement concrétisé sous la forme de la « "Ich AG" ("société anonyme constituée d'une seule personne)" » dans le droit allemand. Dans le monde anglo-saxon, cette euphorie est bien illustrée par « l'œuvre de Daniel Pink, "Free Agent nation: How America's new independent workers are transforming the way we live" (2001) qui constitue le point culminant de cette évolution. Pink dépeint la vision d'une nation de travailleurs indépendants, pour lesquels la fuite de la servitude au sein de grandes entreprises signifie l'épanouissement de soi, la liberté et la maximisation du revenu. »
- Cependant, cette exaltation de la condition de travailleur indépendant n'est pas allée sans susciter quelques *réserves de la part de chercheurs engagés dans un travail empirique*, et dont les résultats n'inclinaient guère à l'euphorie. Weber condense ainsi les résultats d'une série de travaux allemands : « les travailleurs indépendants n'ont, pour la plupart, pas opté pour ce statut eux-mêmes, ils dépendent souvent de quelques gros donneurs d'ordre peu nombreux, la situation économique est plutôt précaire qu'autonome, la diversité des activités (allant du

contenu du travail en tant que tel aux services manuels en passant par la comptabilité) engendre un surmenage continu, le travail à domicile mène à des heures de travail illimitées, la dissolution des limites entre travail et temps libre quant à elle, s'accompagne d'une colonisation des derniers espaces libres par le travail et des soucis d'utilité. »

- Tandis que ce premier volant de critiques reste largement sous-tendu par les attentes normatives de la période précédente (protection et régulation étatique...), un autre courant s'efforce à la fois de **prendre acte de l'irréversibilité des changements en cours**, et de **les infléchir dans un sens plus favorable**, avec des niveaux de radicalité très variables : « Si les besoins des travailleurs indépendants créatifs deviennent le fondement de l'argument en faveur du libéralisme social chez Florida [le promoteur de la « classe créative »], la thèse d'autres auteurs peut aller jusqu'au communisme », par exemple chez Maurizio Lazzarato, ou encore Antonio Negri et Michael Hardt. En effet, chez ces derniers, « le travail immatériel – autonomie, créativité et auto-organisation en groupes – serait en fait [...] une réalisation de formes de socialisation communistes, auquel le commandement capitaliste ne serait plus qu'un élément extérieur ». Dès lors, les travailleurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication prennent la valeur d'une avant-garde politique porteuse d'un potentiel de libération universelle : « Que cet ouvrage, "Empire", ait surtout fait fureur au sein des segments créatifs du prolétariat de la *New Economy*, est naturellement aussi lié au fait que, contrairement à beaucoup d'analyses, le livre ne situe pas les espoirs de révolution totalement ailleurs (dans la main-d'œuvre industrielle, dans le Sud global, etc.), mais justement chez les lecteurs mêmes. »
- Reposant en partie sur les triomphes économiques de la « nouvelle économie », les thèses de Negri et Hardt auraient perdu de leur attrait avec les déboires de celle-ci, au profit de ce que Beate Weber désigne comme une quatrième vague de la littérature sur les bouleversements du travail, dominée par les **témoignages personnels désabusés**. Y figurent, du côté français, *Les Intellos précaires*, mais aussi *Génération précaire* d'Abdel Mabrouki ainsi que les *Carnets d'un intérimaire* de Daniel Martinez. Du côté allemand, Weber signale « la sociologue Elisabeth Katschnig-Fasch, qui vient de publier [...] un livre qui explore avec une approche selon Bourdieu la misère quotidienne engendrée par les conditions du travail flexibilisé (*Das ganz alltägliche Elend* [Une misère toute quotidienne], 2003). ». Fleurissent également, en Allemagne comme aux États-Unis, les témoignages de ces « rois éphémères » que furent les dirigeants des *start-up* autour de l'an 2000, avant d'être ruinés par l'éclatement de la bulle internet. Weber en relève une variante optimiste chez le militant et théoricien italien Franco « Bifo » Berardi, pour qui l'effondrement de la « nouvelle économie » aurait révélé la mystification du modèle de la liberté de marché à ceux qui en avaient été les principaux enthousiastes, ouvrant la voie « à un processus non commercial de l'auto-organisation autonome du travail cognitif et de la constitution d'institutions non-dépendantes du capital ». Pour sa part, Weber semble favoriser une interprétation noire de la crise.

- S'il s'attache moins que Beate Weber à une vision globale du champ idéologique qui se constitue autour des nouvelles formes de vie professionnelle, Richard Barbrook présente l'intérêt d'insister sur la dimension mythique de cette littérature, et sur le recours, qui y est fréquent, à la description de groupes sociaux, tout en appuyant ses analyses sur un corpus de « classes of the new » puisées dans plusieurs siècles d'histoire. Pour Barbrook, le changement social dans les sociétés capitalistes a été accompagné par une production abondante de « prophéties sociales » consistant en la désignation et la description des groupes censés préfigurer les évolutions à venir. Ces derniers temps, les « prophéties sociales » se focalisent sur la croissance des « travailleurs de l'information, laquelle peut supporter des interprétations contradictoires, celle de l'« imminent triumph of [...] dotcom capitalism » aussi bien que celle du « cybernetic communism », dans lesquels on aura reconnu deux des courants relevés par Beate Weber (Barbrook, 2006, p. 17).

Selon Barbrook, depuis les années 1980, les nouvelles classes dominantes ont pour nom, par ordre chronologique :

« the Digerati ; the Digital Citizen ; the Swarm Capitalists ; the New Barbarians ; the Bobos ; the Netocracy ; the Creative Class. » (Barbrook, 2006, p. 21).

... tandis que les nouvelles classes laborieuses ont été prophétisées à la fin du XX^e sous les noms de :

« the Virtual Class ; the Netizens ; the Multipreneurs ; the Immaterial Labourers ; the Digital Artisans ; the New Independents ; the Elancers ; the Multitude ; the Cognitariat ; the Free Agents ; the Cybertariat ; the Precariat ; the Creative Class ; the Pro-Ams. » (Barbrook, 2006, p. 21).

En général, selon Barbrook, « le concept de la nouvelle classe n'a jamais été une méthode dépassionnée d'analyse de la condition humaine. Au contraire, les promoteurs de ces prophéties sociales ont toujours eu un agenda politique. Exactement comme les prédictions des déterministes technologiques, leurs prophéties sur le futur étaient en premier lieu des prescriptions à l'attention du présent. Savoir ce qui va advenir revient à revendiquer de contrôler ce qui se passe. » (Barbrook, 2006, p. 47, notre traduction). Autrement dit, il s'agit toujours de « promouvoir un programme idéologique sous couvert d'analyses sociologiques » (Barbrook, 2006, p. 47, notre traduction). De ce point de vue, les choses sont encore ouvertes, selon Barbrook, et l'on ne saurait dire « laquelle des versions du paradigme post-fordien va l'emporter » (Barbrook, 2006, p. 48, notre traduction).

2.3. Esquisse d'une cartographie de l'imaginaire des groupes sociaux de travailleurs intellectuels

Tout en gardant à l'esprit les analyses de Weber et Barbrook, il nous semble que l'organisation de la littérature française, qui relève de notre champ, comporte d'importantes variantes et précisions par rapport à ce que ces auteurs décrivent à une échelle plus internationale, à la fois quant aux situations professionnelles mises en avant comme exemples et quant aux significations prêtées aux alternatives à l'emploi stable. Nous y distinguons quatre grands pôles :

- *l'un, lié à la sociologie, étend aux travailleurs intellectuels la critique sociale attachée à l'idée de précarité.*
- *un second exalte au contraire les travailleurs du savoir, souvent « indépendants », comme la classe la mieux adaptée au néo-capitalisme.*
- *Un troisième s'inquiète de la production d'une classe de frustrés principalement dispendieux et nuisibles à la société.*
- *Un dernier souligne les opportunités d'accomplissement social extérieur au monde capitaliste.*

1.2.3. Les travailleurs intellectuels au prisme de la critique sociale

Nous avons déjà rencontré au cours de la première partie, à travers les analyses d'Anne et Marine Rambach, d'Alain Accardo ou du collectif PECRES, cette première position, qui consiste à appliquer aux professions intellectuelles les significations critiques contenues dans l'idée de précarité (Nicole-Drancourt, 1992 ; Barbier, 2005). Sans répéter ici leurs analyses déjà présentées plus haut, nous voudrions ici expliciter les positions critiques souvent implicites dans leurs descriptions. De plus, ce sont elles qui (sans que cela soit péjoratif à nos yeux) inscrivent ces travaux dans un espace de l'imaginaire.

L'idée de précarité, telle qu'elle s'est développée en France depuis la fin des années 1970 (Barbier, 2005), contient d'emblée une dimension critique. Elle désigne les souffrances qu'inflige aux per-

sonnes l'exposition de leur vie à des épreuves marchandes face auxquelles elles sont désarmées. C'est ainsi que le discours sur la précarité se marie souvent à la dénonciation du « néo-libéralisme » et de l'extension de l'empire du profit. Livrant les travailleurs à l'exploitation la plus intense, morcelant le « collectif de travail », soumettant les vies individuelles aux caprices égoïstes des responsables économiques, la précarité devient un des principaux objets de la critique sociale (Boltanski et Chiapello, 1999), sans d'ailleurs que naissent de fortes attentes à propos du potentiel des précaires comme possible sujet politique. Au contraire, l'extension de la précarité est vue comme un facteur démobilisant pour les précaires comme pour les autres⁷. Pierre Bourdieu, dans un de ses textes militants, a donné une version frappante et influente de cette dernière propriété de la précarité :

« La précarité affecte profondément celui qui la subit ; en rendant tout l'avenir incertain, elle interdit toute anticipation rationnelle et, en particulier, ce minimum de croyance et d'espérance en l'avenir qu'il faut avoir pour se révolter, surtout collectivement, contre le présent, même le plus intolérable ». (Bourdieu, 1998, p. 96).

Ici, la précarité va jusqu'à dépouiller ceux qu'elle touche de la capacité de se mobiliser contre elle. La critique sociale ayant fortement partie liée avec la sociologie, ce pôle marqué par un imaginaire négatif de la précarisation est largement illustré par des travaux sociologiques. Ceux que nous avons cités soulignent l'extension aux professions intellectuelles des modes d'exploitation appliqués de longue date aux ouvriers et aux employés. Ce point de vue a souvent été critiqué pour sa valeur exclusivement française (Barbier, 2005) du fait de la spécificité nationale que représenterait en France la norme de l'emploi stable. En réalité, nous allons voir que la notion de précarité connaît un certain succès dans des travaux anglo-saxons consacrés aux travailleurs « créatifs ».

2.3.2. Les free-lances du savoir, fer de lance du nouveau capitalisme

Les textes que nous citons ici relèvent de l'**exaltation des figures positives de professionnels compétitifs sur le marché**, (Menger 2002 ; Sallenave, 2006 ; Bouchez, 2004). La sortie hors de l'emploi stable y est principalement comprise comme la conquête d'une liberté marchande, que celle-ci soit présentée comme déjà réalisée (Menger et Bouchez) ou à conquérir contre les statuts qui empêchent les précaires de concourir (Sallenave).

- En France, un tel pôle est par exemple illustré par le travailleur artiste, dont Pierre-Michel Menger a tracé le portrait :

« L'hypothèse de départ est que, non seulement les activités de création artistique ne sont pas ou plus l'envers du travail, mais qu'elles sont au contraire de plus en plus revendiquées comme l'expression la plus avancée des nouveaux modes de production et des nouvelles relations d'emploi engendrés par les mutations récentes du capitalisme. Loin des représentations romantiques, contestataires ou subversives de l'artiste, il faudrait désormais regarder le créateur comme une figure exemplaire du nouveau travailleur » (p. 8).

Pierre-Michel Menger développe son portrait en « **une incarnation possible du travailleur du futur, avec la figure du professionnel inventif, mobile, indocile aux hiérarchies, intrinsèquement motivé, pris dans une économie de l'incertain, et plus exposé aux risques de concurrence interindividuelle et aux nouvelles insécurités des trajectoires professionnelles.** » (p. 9).

Se dessine ici une « néo-indépendance » (p. 76), qui se détache des secteurs traditionnels pour rejoindre le « tertiaire » et « les secteurs à forte teneur d'innovation » : tout se passe « Comme si [...] l'art était devenu un principe de fermentation du capitalisme » (p. 9). Menger est loin de passer sous silence les situations précaires qui peuvent coexister sous le même statut que la figure du professionnel artiste et compétitif qu'il dessine, mais c'est sur cette dernière qu'il insiste.

- Chez Christian Sallenave, (*La précarité n'est pas encore ce qu'elle était. Les rois mages qualifiés de la mondialisation*, 2006), la mise en avant des qualités proprement héroïques du nouveau travailleur est mise au second plan, au profit de la **dénonciation des limitations**

⁷ Thierry Baudouin, Michèle Collin, qui ne renoncent pas au potentiel de mobilisation des précaires, relèvent bien le découragement qu'ils inspirent parmi les responsables syndicaux dans l'industrie (*Le contournement des forteresses ouvrières. Précarité et syndicalisme*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1983).

(clôtures professionnelles, statutaires, administratives) **empêchant la libre concurrence qui permettrait une « mobilité et précarité heureuses »** (p. 214).

C. Sallenave, qui a été consultant en sociologie pour la ville de Bordeaux, s'inscrit en faux contre deux choses : premièrement, l'approche trop négative prise par la sociologie française à l'égard de l'idée de précarité, et deuxièmement, les rigidités collectives qui empêchent le mérite (à la fois scolaire et professionnel) de se faire reconnaître sur le marché du travail qualifié.

En ce qui concerne la notion de précarité, l'auteur souligne les possibilités qu'elle tend à masquer :

« Sous la labilité des liens sociaux et interindividuels dont Patrick Cingolani mesure les dégâts, on risque de négliger, voire d'occulter, comme il le fait [?], la labilité et flexibilité identitaires à géométrie variable en ne l'analysant pas comme ressort de réponse dynamique. [...] Qu'on analyse **la précarité** soit comme pauvreté, soit comme contradiction, on la dénie comme **possibilité de liberté**, en réservant cet argumentaire à la seule publicité *libérale* des épigones du marché et de la mondialisation. » (pp. 207-208)

Du côté du marché du travail, l'auteur **dénonce les réglementations soutenant des fermetures professionnelles archaïques aux dépens d'outsiders éventuellement compétents, mais exclus d'office** : il faudrait « que les qualifications soient reconsidérées sous l'angle et sur le critère de leur utilité sociale et non plus seulement sous celui de hiérarchies professionnelles instituées et inéluctablement menacées. » (p. 213) Ces conditions permettraient le plein épanouissement des « rois-mages qualifiés de la mondialisation », auxquels l'ouvrage donne la parole sous forme de témoignages personnels que C. Sallenave commente.

- Les figures positives de travailleurs intellectuels éventuellement affranchis des pesanteurs de l'emploi stable sont également travaillées du côté du management, par exemple chez Jean-Pierre Bouchez :

Sensibilisé au cours de son travail de consultant à la notion « flou[e], hétérogène, protéiforme et polysémique » de « **travailleurs du savoir** » (p. 1), Bouchez souhaite la rendre plus opérationnelle : il s'agira de « mieux saisir les contours et les caractéristiques des *knowledge workers*, et les rendre ainsi plus lisibles et plus visibles ». (p. 2). La notion est en effet susceptible de pencher de deux côtés : ou bien vers une « élite minoritaire du savoir, sorte de super-classe composée de grands consultants ou experts internationaux qui sillonnent les continents. » (p. 5) ; ou bien vers les « "intellos précaires" » (p. 6).

Bouchez produit donc sa propre définition (qui met implicitement en position centrale le cas de figure du consultant en stratégie d'entreprise) : « nous avons opté délibérément pour une analyse des **personnes** (et aussi des organisations) **qui prestent sur un marché des activités à dominante intellectuelle, à forte valeur ajoutée et à destination, pour l'essentiel, des entreprises.** »

Bouchez rapproche sa catégorie de « travailleurs du savoir » des développements de William Bridges sur « L'approche néo-libérale : vers la personne-firme et l'abolition du salariat ».

La longue liste d'avatars qu'il recense fait une place importante aux expressions signalant la sortie hors de l'emploi stable : Bouchez énumère comme variantes possibles des « travailleurs du savoir » les « nouveaux opérateurs » « "poly-actifs" » appelés par les vœux de [William] Bridges, « "multi-employeurs" », « "intérimaires permanents" », « "indépendants précaires" », et « nous rajouterions aujourd'hui "intellos précaires" », « inscrits dans une logique de louage de service », et qui y côtoient aussi « à l'autre extrémité, les consultants de haut vol » (Bouchez, p. 201).

2.3.3. Les précaires comme diplômés frustrés politiquement nuisibles

Réactualisant un schème ancien (Chartier, 1982) qui voit dans l'ouverture sociale de l'accès aux études supérieures l'amorce de la production d'un groupe d'intellectuels frustrés politiquement dangereux (Tasset, 2013), **certains auteurs retournent aujourd'hui les figures de travailleurs intellectuels victimes de la précarité en un groupe certes malheureux, mais aussi et surtout politiquement nuisible** :

- « François Moureau, professeur de littérature à la Sorbonne et spécialiste des milieux littéraires au XVIII^e siècle, intitule son essai : *Le nouveau prolétariat intellectuel. La précarité diplômée dans la France d'aujourd'hui*. D'après lui, la défaillance de l'université tient à ce qu'elle produit un « nouveau prolétariat intellectuel (NPI) », constitué de « surdiplômés », à savoir non pas des « diplômés protégés des grandes écoles ou de solides formations techniques, mais des étudiants issus de filières générales » (p. 7), qui ne trouvent pas d'emploi, et cela, en raison des formations « éloignées du monde réel » (p. 39) qu'on les a laissé suivre. En effet, de « trop longues stations dans l'univers virtuel de l'université » donnent une « vocation à l'échec social », « maladie infantile qu'il faut soigner chez les adolescents prolongés » (p. 120). Le problème à résoudre est donc la production par l'université de « surdiplômés qui cumulent tous les défauts : l'âge, une formation inadaptée de deuxième ou de troisième cycle, un mode particulier de rapport à la réalité qu'il sera difficile de restructurer dans le quotidien de la vie en entreprise » (p. 135-6). Que deviennent ces victimes des « illusions du baccalauréat pour tous » (p. 13) ? [...] On peut imaginer qu'il y a là une véritable menace pour le pouvoir de consécration sociale de l'université qui a contribué à former de tels individus.

Ceux-ci sont porteurs d'autres dangers. Sans doute, la précarité surdiplômée écorne le prestige de l'université, et détruit les individus qu'elle touche. Mais, citant à l'appui un film où un « titulaire de trois licences », « sans emploi », commet un *hold up* raté avec « un meurtre, hélas, bien réel » (p. 105), Moureau soutient qu'elle peut aussi représenter un danger pour la société. À sa façon, **le mouvement anti-CPE témoignait lui aussi du potentiel de déséquilibre social propre aux diplômés d'université incertains de leur avenir professionnel** (résumé de Moureau 2007, tiré de Tasset, 2013).

- Mais un point de vue centré sur la nuisibilité politique des précaires des professions culturelles peut également se retrouver sous la plume de sociologues, comme l'illustre l'extrait suivant d'un article de Didier Lapeyronnie, professeur de sociologie à l'université de Bordeaux :

« En 2004, en sociologie, une vingtaine de postes est proposée par l'université pour environ 600 candidats potentiels. Outre l'université de nombreux autres secteurs 'culturels' et 'intellectuels' sont touchés, journalisme, médias, théâtre, arts, communication : le nombre d'intermittents du spectacle, pour prendre un exemple, atteint les 110 000 en 2004 alors qu'ils étaient 30 000 en 1985. 18,5 % des journalistes étaient pigistes en 1998, soit 5 654 personnes. [...] De façon générale, **des mouvements sociaux sont venus ces derniers temps illustrer l'émergence de cette 'lumpen-intelligentsia' comme les intermittents du spectacle ou les chercheurs.** »

Lapeyronnie décrit les membres de cette « lumpen-intelligentsia » comme « dotés d'un niveau de compétences en moyenne plus élevé que leurs aînés mais largement **exclus de toute possibilité d'intégrer l'enseignement ou la recherche et de plus très fortement précarisés si ce n'est appauvris** ». Ces précaires se signalent par leurs interventions politiques inopportunes :

« Alors qu'ils auraient tout intérêt à une « libéralisation » du système, ils [les précaires] **dénoncent des réformes 'néo-libérales'** (qui n'en sont pas et qui, au contraire, ont plutôt renforcé un système mandarinal), **se faisant ainsi les alliés directs d'un conservatisme dont ils sont les premières victimes.** » (Lapeyronnie, 2004)

On voit donc que le champ des entreprises symboliques visant une population de travailleurs intellectuels dépourvus d'emploi stable ne se limite pas à des points de vue favorables (les défendre comme victimes ou les exalter comme héros), et qu'ils peuvent aussi être catégorisés dans une perspective polémique, comme des produits des études supérieures socialement et politiquement problématiques.

2.3.4. Les précaires, préfigurations de formes sociales alternatives ?

Par opposition au premier pôle, il s'agit ici d'insister sur les qualités positives et porteuses d'avenir des modes de vie de travailleurs précaires. Par opposition au second, l'avenir qu'ils portent se détourne du monde de l'entreprise, comme d'ailleurs de celui de la Fonction publique ou des organisa-

tions professionnelles, et, par rapport au troisième, le potentiel de changement social prêté à ce groupe est ici envisagé de façon favorable.

- Un premier texte que l'on peut rattacher à ce pôle de précaires alternatifs est le manifeste des « créatifs-culturels », (Association pour la biodiversité culturelle, 2007).

Il s'agit de l'importation en France d'une notion d'origine américaine. L'opération tient à l'activité d'un éditeur provincial, Yves Michel, qui, ayant édité en 2001 une traduction française de l'ouvrage américain de Paul Ray et Sue Anderson annonçant l'apparition des « cultural creatives » (1997), entreprit de mesurer la présence en France de ce « courant ». À partir d'une enquête par questionnaire portant sur les valeurs, Michel et quelques coauteurs, dont le sociologue et parlementaire socialiste Jean-Pierre Worms, évaluent à 17 % la part de « créatifs-culturels » dans la société française (2007). **Les valeurs qui distinguent les « créatifs-culturels » seraient l'écologie, la féminité, l'être opposé au paraître ou à l'avoir, l'intérêt pour le développement personnel et la spiritualité, l'implication sociétale et l'ouverture multi-culturelle.** La méthode employée s'apparente à celle des « socio-styles » promus par Bernard Cathelat dans les années 1970-80 et reste fortement associée à l'univers de la publicité. C'est d'ailleurs cohérent avec le fait que les « créatifs-culturels » sont appelés à changer la société moins par une action collective proprement dite, que par leur comportement plus éclairé et moins avide en tant que consommateurs.

Sans doute, la catégorie est construite à partir des « valeurs » professées par les individus, et non de leur situation professionnelle, d'où une assise sociale très flottante. Il faut pourtant remarquer que les portraits choisis par Yves Michel et ses coauteurs pour illustrer la catégorie font appel en partie à des professionnels de la culture dépourvus d'emploi stable (une correspondante de presse, p. 85 ; une commissaire d'expositions *free-lance*, p. 88), ce qui amène leur catégorie à recouvrir au moins partiellement la zone que nous étudions.

- Une illustration plus aboutie de notre quatrième pôle est fournie par *L'Expérience de l'intermittence dans les champs de l'art, du social et de la recherche* (Nicolas-le-Strat, 2005). L'auteur s'y penche sur « la situation partagée par **des travailleurs créatifs-intellectuels dont l'activité s'exerce à découvert et de façon discontinue** » (p. 23) :

« Pour notre part, confronté à cette question de la sortie du modèle du salariat fordiste, nous répondons, dans cet ouvrage, par l'étude de plusieurs activités "créatives-intellectuelles" qui partagent une même condition : le fait qu'elles s'exercent sur un mode de plus en plus disséminé et démultiplié, dans le cadre d'une intermittence (reconnue ou non, protégée ou non). Trois secteurs retiendront notre attention : le travail artistique, l'intervention sociale et les activités de recherche (en science sociale), mais nous aurions pu également y associer le secteur de la formation ou celui du journalisme » (p. 10).

Insistant sur le fait que « les définitions et les dénominations habituelles ne parviennent plus à cerner et à identifier les réalités dont ces qualificatifs sont pourtant censés rendre compte » (p. 13), l'auteur souligne que **le travail dit précaire**, dans les activités étudiées, « [...] **ne doit pas être analysé uniquement sur le registre de la perte (des distinctions) et de la crise (des statuts).** » (p. 11). Au contraire, ces changements « nous conduisent à réfléchir à une nouvelle "constitution" du travail. » (p. 12). Au sein des activités étudiées, Nicolas-le-Strat insiste sur la possibilité d'un accomplissement dans la précarité :

« Nombreux sont les travailleurs de l'art, de la recherche ou du social à exercer leur métier à distance des cadres historiquement établis et à **s'accomplir professionnellement** dans cette distance ou dans cet écart, quitte à ce que cette liberté dans la conduite de leur activité se paye au prix fort en termes d'incertitude et de précarité » (p. 15).

Dans le domaine de la recherche, l'auteur privilégie comme exemple d'« **émancipation des pratiques et des postures** » (p. 18) de « jeunes chercheurs à l'activité hybride (entre recherche et intervention, étude et formation) » (p. 23), mais s'expose dès lors à porter aux yeux de l'université le titre infamant de « consultant ». La résistance des « délimitations académiques » (p. 40) est ainsi ce qui fait la différence entre la dissémination heureuse et « revendiquée par les travailleurs de l'art », et la situation plus « conflictuelle » des chercheurs hors-institution qui font face au mépris des chercheurs universitaires.

Une telle position implique de défendre les précaires face au soupçon d'incompétence qui pèse sur eux. Nicolas-le-Strat insiste ainsi sur leur potentiel de renouvellement des pratiques professionnelles :

« Le chercheur en situation de précarité est un insatiable producteur de recherche. L'artiste-sans-œuvre ne cesse d'expérimenter de nouvelles façons de faire art. L'intervenant social non accrédité professionnellement profite de cette liberté pour se risquer plus avant dans l'exercice de son métier et explorer de nouvelles dispositions de travail avec les publics et les usagers » (p. 66).

La « constitution de l'intermittence » n'est pourtant pas un « processus homogène et unitaire », mais reste « encore très ouverte » (p. 54). Son potentiel d'innovation s'oriente vers **un nouveau démocratique du fait d'un rapport moins cloisonné et moins hiérarchique aux savoirs et à la culture.**

2.4. Conclusion

Ainsi, il apparaît que, du point de vue des possibilités symboliques, les professions artistiques et intellectuelles sont loin de constituer une table rase. Au contraire, elles ont donné lieu, de longue date, à des productions symboliques très variées, chargées d'implications politiques. La période contemporaine connaît, à une échelle internationale, un regain d'activité de cet imaginaire ; les figures de « nouvelles classes » prolifèrent, porteuses de différentes versions de l'avenir des sociétés occidentales. Lorsque l'on se concentre sur l'imaginaire des groupes sociaux de travailleurs intellectuels en France, celui-ci apparaît divisé en plusieurs tendances fortement opposées entre elles. L'instabilité qui touche les professions intellectuelles peut être représentée aussi bien comme un essor du travail en dehors de l'aliénation salariale, ou au contraire comme une précarisation, ou encore comme le résultat d'une surproduction de diplômés, ou enfin comme l'opportunité de nouvelles manières de vivre et de travailler. Or, les recherches historiques nous apprennent que de tels produits symboliques hétéroclites peuvent être révélateurs de ce qui apparaît comme pensable, souhaitable, voire faisable, aux acteurs sociaux.

3. LES RECHERCHES INTERNATIONALES ET POLITIQUES SUR LES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES CRÉATIVES

Une des découvertes qui ont eu lieu au cours de l'exploration bibliographique est celle de toute une littérature internationale, axée sur des objets et des interrogations très proches des nôtres. Soit une série de professions semblable à celles que nous retenons, qui sont embrassées dans une perspective transversale marquée par le même genre d'inquiétude sur la qualité des emplois que celle portée chez nous par la notion de précarité. Il s'agit en général de recherches sociologiques qui s'inscrivent, de façon parfois plutôt experte et parfois plutôt critique, dans le cadre des politiques publiques de la créativité mises en œuvre sur le terrain étudié (ville, région ou État). Avant d'entrer en détail dans ces travaux, il faut commencer par décrire ces politiques.

3.1. Un cadre commun : les politiques publiques de la créativité

D'après Andrew Ross, le modèle du « creative industries (CI) policymaking » (p. 16) se trouve dans la politique du gouvernement de Tony Blair à la fin des années 1990 en Angleterre. Dans ce pays en proie à la dés-industrialisation, l'administration était à la recherche de secteurs tertiaires non-délocalisables. L'idée est alors apparue que « si l'on agglomérerait toutes les activités économiques des professionnels de l'art et de la culture avec celles des professionnels du logiciel pour former un secteur intitulé “industries créatives”, il en ressortirait un générateur de revenu produisant pas moins de £ 60 millions par an. » (Ross, 2008, p. 24, notre traduction). De plus, le taux de croissance de ce secteur était le double de celui du reste de l'économie. C'est ce qu'a souligné le *Creative Industries Mapping document* de 1998, document fondateur du DCMS (le « Department of Culture, Media and

Sport », remplaçant l'ancien « Arts Council »). Le DCMS rassemble treize secteurs : Advertising, Antiques, Architecture, Crafts, Design, Fashion, Film, Leisure Softwares, Music, Performing arts, Publishing, Software, TV and Radio. Son action consiste en subventions pensées comme des investissements, ou ciblées selon des critères d'utilité sociale (relations ethniques, éducation et développement économique) (Ross, 2008, p. 25). Mais surtout, le DCMS agit comme un intermédiaire entre les entrepreneurs du secteur créatif et les investisseurs potentiels, favorisant le modèle de la *start-up* de la Nouvelle économie (Ross, 2008, p. 27).

Au cours des années 2000, l'intérêt des pouvoirs publics pour le secteur des industries créatives ne se limite pas à l'Angleterre. En effet, avec le protocole de Lisbonne (2000), vouant l'Europe à devenir « l'économie de la connaissance la plus dynamique du monde », les politiques de la créativité deviennent une affaire européenne. L'Union européenne commande des rapports sur l'économie de la culture en Europe (*The Economy of Culture in Europe*, KEA, 2006). À une échelle plus globale, le management de la créativité devient un axe important des politiques urbaines, par exemple à travers les travaux abondants de et inspirés par Richard Florida. Si la « classe créative » de ce dernier couvre une extension beaucoup plus large que le périmètre, plus resserré, des *Creative Industries* du DCMS, celui-ci se retrouve davantage dans les « Bohemians », les artistes que Florida singularise au sein de la classe créative et qui sont particulièrement importants pour assurer l'attractivité des villes. Le dynamisme des « industries créatives » passe dès lors pour une dimension décisive dans la concurrence que se livrent les grandes métropoles pour les emplois qualifiés et la croissance.

Dans cette compétition internationale entre les villes créatives, la France semble plutôt en retrait. C'est du moins ce à quoi semble vouloir remédier un rapport de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) d'Île-de-France en 2010 sur *Les industries créatives en Île-de-France*, qui avertit que « Les métropoles concurrentes ont intensifié leurs politiques en faveur des industries créatives » (IAU, 2010, p. 8), et que la région parisienne a des défis à relever si elle veut faire fructifier ses atouts. Pour évaluer l'ampleur et la compétitivité du secteur créatif francilien, le rapport passe en revue les différentes définitions des industries culturelles qui ont cours à travers le monde, puis, en s'inspirant principalement de la méthodologie du DCMS, entreprend de quantifier « les emplois des industries créatives franciliennes » (IAU, 2010, p. 36 ; codes NAF détaillés p. 38). À partir du recensement de 1999, les auteurs appliquent une « approche trident » aux « emplois créatifs en Île-de-France » (IAU, 2010, p. 35), qui croise l'identification du secteur et celle des emplois pour mesurer les emplois créatifs (ou non) dans les entreprises du secteur créatif (ou non). Les auteurs comptent ainsi 160 000 emplois créatifs dans le secteur créatif, dont 65 000 intermittents. Puis, le rapport étudie leur croissance entre 1994-2007, leur localisation en « clusters » détaillés et quantifiés, secteur par secteur (publicité, cinéma, spectacle vivant, design, presse, jeu vidéo, architecture...) (ex : p. 87).

Une fois le secteur créatif d'Île-de-France localisé et quantifié, il reste à éclairer les élus, de façon synthétique, sur ses forces, faiblesses, opportunités et menaces (« SWOTs » en Anglais) (IAU, 2010, pp. 112-113). C'est ici qu'intervient la question de la précarité. En effet, le rapport s'inquiète de la fragilité de l'« écosystème » créatif de la région, notamment en raison de la « précarisation accrue des emplois : recours aux intermittents, pigistes, employés en contrats à durée déterminée qui absorbent les crises » (IAU, 2010, p. 108). La « précarisation accrue des conditions de travail dans certains métiers créatifs » figure dans la liste des « faiblesses » ainsi que dans celle des « menaces » qui pèsent sur les industries créatives franciliennes (IAU, 2010, p. 113), avec les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de l'intermittence du spectacle. Certes, le rapport n'apporte ni ne mentionne aucun résultat à ce sujet, mais il esquisse à propos de Paris la mise en place du cadre politique où s'inscrit la littérature internationale sur les travailleurs des industries culturelles.

3.2. Une vue d'ensemble des recherches sur les industries créatives

Le développement des politiques publiques des industries créatives a donné lieu, dans les pays occidentaux qui les ont adoptées le plus tôt, à une série de recherches sociologiques. La meilleure en-

trée dans ces travaux à dominante anglo-saxonne est une revue de littérature récente : *Art Works: Culture Labour Markets: A Literature Review*, par Ann Oakley (2009).

Oakley commence par déterminer le périmètre du « cultural labour ». Pour ce faire, elle emprunte au rapport KEA 2006 (*The Economy of Culture in Europe*) **un schéma consistant quatre cercles concentriques** : au centre, un « core arts field » comportant les arts plastiques et le spectacle vivant ; juste autour, des « cultural industries » caractérisées par la diffusion de masse ; puis des « creative industries and activities » (« design, architecture and advertising ») ; et enfin, en position périphérique, des « related industries » qui, comme l'électronique, servent de support aux activités plus centrales (Oakley, 2009, pp. 19-20). La démarche est proche de celle de Menger (2010, p. 209). Comme cette stratégie de cercles concentriques le laisse deviner, **les tentatives de dénombrement des « cultural workers » sont toutes imparfaites et/ou partielles** (pp. 21-22).

Oakley consacre un chapitre entier (ch. 4) aux **spéculations qui érigent le travail culturel en modèle des nouvelles façons de travailler** (« cultural labour as template for new modes of working », p. 27). Est ici passée en revue une abondante littérature dominée par les enthousiastes de la « nouvelle économie » comme Charles Leadbeater, ainsi que l'hypothèse de la « classe créative ». Oakley pointe l'imprécision empirique de cette littérature d'enchantement : « Par 'conditions de travail', Florida [...] veut dire déterminer ses propres horaires, s'habiller de façon décontractée ou relâchée, et travailler dans un environnement stimulant » (Oakley, 2009, p. 29). D'où certaines critiques à l'encontre de l'alignement du travail sur le modèle artistique (effets psychologiques avec Sennett : « corroded characters »), ou les effets de la culture en réseau sur les inégalités d'accès.

Le chapitre « Geography and work organisation » porte sur le **rapport entre marché du travail à fonctionnement réticulaire et tropisme urbain**.

Le chapitre 6, « Precarious labour » s'attache aux auteurs qui prennent le contre-pied de la littérature enthousiaste sur la régénération du monde du travail par le modèle artistique, et se fédèrent autour de la notion de précarité, voire de « précariat »⁸, pour dévoiler **« le côté sombre [...] de la classe créative de Florida »** (p. 41). Par exemple, Andrew Ross dans *No Collar*, comme Rosalind Gill dans *Technobohemians or the New Cybertariat* (voir ci-dessous) décrivent l'auto-exploitation – découlant de leur assimilation d'un éthos artistique – de travailleurs des « nouveaux médias », principalement de l'informatique, qui sont pour une large part indépendants ou salariés à brève échéance.

Après avoir cité d'autres auteurs comme Richard Sennett ou Mark Banks, Ann Oakley fait place au dialogue ouvert par le sociologue britannique David Hesmondhalgh avec le courant marxiste autonomiste dit « operaïste ». Ce dernier est en effet salué comme une importante source d'inspiration, mais Hesmondhalgh reproche à Hardt et Negri l'emploi d'**un concept de « travail immatériel » qui gomme des différences sociales importantes** (p. 46).

Le chapitre 7 rassemble, sur le thème de **l'amour du travail**, des développements sur **l'auto-exploitation**, mais aussi le brouillage des limites entre production et consommation, l'intrusion d'amateurs parmi la force de travail (avec la figure des « pro-ams »), et la confusion entretenue entre formation et travail (cas des « internships », c'est-à-dire les stages).

Les « last thoughts » (ch. 8) d'Oakley reprennent un point qu'elle a mentionné à plusieurs reprises : la méconnaissance sociologique du « cultural work » :

« we know relatively little about a workforce that is said to be vital to our future economic prosperity and cultural well-being [...]. Official statistics can help us hardly at all. We cannot even count the number of DJs, videogames designers or citizen journalists in the world, let alone know much about their working lives. » (p. 59 ; même thème p. 46).

⁸ Nous ajouterions sur ce point le récent ouvrage de Guy Standing, *The Precariat. The new dangerous class* (2011).

Déplorer la confusion et l'insuffisance de la recherche empirique est également récurrente chez David Hesmondhalgh⁹. Autrement dit, cette très riche revue de littérature s'achève sur **le constat de l'insuffisance des catégories disponibles pour saisir la ou les nouvelle(s) classe(s)** issue(s) de l'avènement des industries créatives. La priorité scientifique qu'elle pose est celle d'une analyse empirique précise de la composition sociale du secteur affecté par le tournant des politiques culturelles. Or, la combinaison de méthodes que nous appliquons au cas français est précisément conçue pour avancer en ce sens.

Pour résumer de façon moins nuancée mais très efficace les principaux résultats des recherches sur le travail dans les « industries créatives », nous pouvons utiliser le passage suivant, emprunté à Rosalind Gill et Andy Pratt (« In the Social Factory?: Immaterial Labour, Precariousness and Cultural Work » 2008, p. 14). Relevant le développement d'un champ de recherche sociologique international sur le travail des indépendants [ou salariés non durables] dans les « industries créatives », Gill et Pratt résument les principaux résultats :

« Une prépondérance des emplois temporaires, intermittents et précaires ; des horaires importants et un rythme de travail « boulimique » ; l'effondrement ou l'affaiblissement des frontières entre le travail et le loisir, des rémunérations faibles ; des niveaux élevés de mobilité, un attachement passionné au travail et à l'identité de travailleur créatif (ex : *web designer*, artiste, dessinateur de mode) ; une attitude qui mélange bohémianisme et entrepreneurisme ; un cadre de travail informel et des formes distinctives de sociabilité ; de profondes expériences d'insécurité et d'anxiété quant au fait de trouver du travail, de gagner suffisamment d'argent, et de rester à flot dans des secteurs qui se transforment rapidement » (p. 14). « La recherche a aussi mis en lumière la prépondérance dans ces secteurs de jeunes valides, d'importantes inégalités de genre, des niveaux de diplôme élevés, des rapports complexes entre les appartenances raciales, nationales et ethniques, et enfin la relative absence de responsabilités familiales prises en charge par les personnes impliquées dans ce genre de travail créatif » (p. 14, notre traduction).

Il est maintenant intéressant, dans la perspective qui est la nôtre, de passer en revue directement les travaux d'où sont issus ces résultats.

3.3. Quelques recherches remarquables sur les travailleurs des industries créatives

« A very complicated version of freedom », de Hesmondhalgh et Baker (2009), est une synthèse des premiers résultats d'une enquête par entretiens (n = 63), en grande partie à Londres, couvrant une certaine variété, en particulier de sous-genres, au sein de chacun des trois secteurs retenus (Music, Television, Magazines) pour représenter les industries créatives. Ce sont des secteurs d'autant plus importants à étudier qu'ils sont en croissance et souvent présentés comme l'avenir économique promis, demain, à tous. L'article commence par une brève revue de littérature, d'où sont retenus quatre grands résultats :

- Casualisation/commodification (précarisation/marchandisation).
- Personnel investment easily leading to self-exploitation.
- Workers with a very intern locus of control about their career accidents.
- creativity-induced alienation

À partir de leur propre enquête, Hesmondhalgh et Baker font ressortir plusieurs points saillants :

L'abondance de main-d'œuvre jeune, quasi gratuite, tire les prix vers le bas, et les horaires vers le haut (on atteint des limites parfois extrêmes de fatigue). Le **plaisir au travail** conduit facilement à l'**auto-exploitation**. Là où ils existaient, les syndicats sont progressivement chassés des entreprises. De plus, « unions are not on the radar of many cultural workers » (p. 10). Il s'agit de

⁹ Cf. sa contribution in *MyCreativity Reader*, 2006 : « Creative Labour as a Basis for a Critique of Creative Industries Policy ». Voir surtout la conclusion qui demande que l'on ne verse pas dans l'indifférenciation des grands masses salariales à laquelle ont recours aussi bien les idéologies des industries créatives que leurs critiques : « It is important that critiques do not also suffer from the same vagueness and mystification of definition that is involved in ideological notions such as the creative industries, the knowledge economy and the information society. » (Hesmondhalgh, 2006, p. 68)

secteurs réputationnels où **solliciter les syndicats est perçu comme plus coûteux que ce que cela rapporterait en cas de conflit**. Les auteurs font état de rares tentatives d'organisation de « free-lances » pour négocier des tarifs, mais la règle générale reste l'affrontement du patron dans la solitude et sous le poids des nouveaux venus, « desperately needy ».

La tonalité affective du travail dans les secteurs retenus est **l'angoisse** : « Many spoke of nervousness, anxiety and even panic as a regular part of their working lives » (p. 12). Beaucoup doutent de retrouver du travail à l'avenir et sont **hantés par le fantôme de la reconversion** (« at a bank or something », p. 12). Mais les mêmes expriment aussi **l'excitation** que leur travail suscite. La fragilité de leurs relations d'emploi correspond alors à **une liberté équivoque**.

Se pose alors la question, courante dans la littérature sociologique ou philosophique, de **l'ambiguïté du « relationnel » dans ces carrières, entre l'utile et l'authentique** : « anxieties about the authenticity of friendships in this world of work » (p. 15).

Ces travailleurs ont en général **l'impression d'être victimes de menées hostiles** (la « casualisation ») : « a sense of being on the receiving end of harsh and aggressive treatment » (p. 17). Dès lors, **le sentiment de liberté est indissociable de leur angoisse** : « Pleasure and obligation become blurred in a highly challenging way » (p. 18).

Enfin, nous reproduisons in extenso le dernier paragraphe qui assigne à la sociologie du travail créatif la tâche de tempérer l'enthousiasme entretenu par le discours des pouvoirs publics autour des industries créatives :

« There is a further reason for considering cultural workers besides contributing to our knowledge of their conditions and experiences. Creative industries policy has strongly suggested that jobs in the cultural industries offer better experiences than those older jobs-partly through invocation of buzzwords such as 'creativity' and 'innovation' and that this partly justifies the use of public support to fund the expansion of these industries. It is only through a proper consideration of the experiences available to such workers that such policies can be assessed. [...] **The quality of working life available in this growing sector may not be as good as many would hope.** » (p. 18)

Une formule résume bien les résultats de l'article de Hesmondhalgh et Baker : « **the experiences and conditions of cultural workers [...] are at best highly ambivalent** » (p. 17).

« Sustainable Work in Vienna's Creative Industries – between independence and concerns for the future? » (Sybille Reidl, Helene Schiffbänker, Hubert Eichmann, 2006) est l'unique présentation en anglais d'**une vaste enquête sur la « durabilité » (« sustainability ») des conditions de travail dans les industries créatives viennoises**. L'enquête, d'abord menée par questionnaire, puis par entretiens approfondis, s'est focalisée sur les points suivants :

« The research will involve a detailed investigation of business processes, working conditions, careers and patterns of coping with work in the context of institutional and sector-specific conditions. The project's essential point of reference is the sustainability of work and employment in CI fields. Sustainability in this context is understood as an enduring quality of life and work. It means a difficult balance between resources, requirements and claims. The following different types of resources are considered with respect to sustainability:

- Economic resources: income, employment and social security
- Social resources: social capital, professional and private networks
- Time resources: working time, private time, reconciliation
- Knowledge resources: competences, vocational training,
- Health resources: workload and coping strategies (stratégies pour tenir le coup)
- Biographic resources: (dis-) continuous career perspectives, multiple jobs » (p. 3)

Les résultats de l'enquête sont bien résumés par le recours des auteurs à **un portrait du travailleur créatif idéal**, dont on voit qu'il comporte des qualités fortement restrictives, ce qui laisse entendre que ceux qui ne les réunissent pas sont dans des situations vulnérables :

« The ideal "creative" can be described more or less as follows:

Men are more likely to work on a sustainable basis in the CI than women. They are either very young (21-25 year-olds) or of mature years (over 55) and live in a joint property with a partner. They work for ORF, or in IT or advertising and are mainly employees, or occasionally run their own company. They earn at least 24.000 € net per annum and have extensive freedom to make decisions in their work. They have a whole range of private and occupational coping strategies for counteracting work pressures. Moreover, they have few concerns about the future. More than other people, they can imagine themselves always working in the creative industries. » (p. 12)

Angela Mc Robbie (« Creative London, creative Berlin », 2004) a mené une enquête sur les artistes plasticiens gravitant autour du Goldsmith College (formation pour artistes), comme biais empirique pour aborder **un éventail plus vaste de travailleurs des industries créatives britanniques** incluant : « graphic designers, new media workers, self employed arts administrators and curators, fashion designers, stylists, and many other creative actors, » (p. 6). **La conclusion s'inquiète de la « sustainability » du secteur, du fait du décalage entre l'augmentation des loyers londoniens et la difficulté des jeunes artistes à y gagner leur vie :**

« London is for them all a city of network possibilities, but [...] strong commitment to place and involvement in the neighbourhoods of the global city including 're-territorialisation', are increasingly precluded or made impossible by the speeded up economy of art working. The city becomes, not a place of living, but a shadowy backdrop for contacts, parties, events and 'possibilities'. The relationship to the city is tenuous, even ephemeral, not unlike that which shapes the other projects and temporary contracts. It may well be that in the near future, with the growth of a transnational cultural economy, London remains rich as a site for creative transactions and network opportunities, but becomes more locally impoverished as this increasingly nomadic workforce uses the city as a 'hot desk' space for 'passing through', but is unable to generate the kind of income now needed to settle in London. » (p. 19)

Un tel décalage met en question la possibilité d'un véritable développement artistique à Londres, à moins que les autorités mettent en place une politique immobilière plus favorable à des artistes aux revenus incertains.

Enfin, la recherche la plus riche pour notre sujet nous semble celle de Rosalind Gill sur **les travailleurs des nouveaux médias à Amsterdam** (*Technobohemians or the new Cybertariat? New media work in Amsterdam a decade after the Web*. Amsterdam: Institute for Media Cultures. 2007). Gill a mené une enquête par entretiens (34) auprès de travailleurs/-euses des nouveaux médias sur leurs conditions de vie et de travail. Comme le titre l'indique, elle veut enquêter **par-delà les mythes opposés sur les travailleurs des nouveaux médias** et déplore qu'on les ait aussi peu étudiés. Nous sélectionnons ici quelques points issus du résumé de ses résultats, qui sont à notre connaissance les plus riches et les plus approfondis au sein de ce champ de recherche. Gill souligne la volatilité statutaire de ses interviewés :

« Un point à remarquer est le degré auquel **les gens se déplacent entre différents statuts d'emploi, à la fois au fil du temps et simultanément**. Beaucoup avaient l'expérience de la création de leur propre affaire. Cette enquête suggère aussi que tous les statuts contractuels devraient être regardés comme fluides et sujets au changement. »

Du point de vue économique, on relève une distribution très inégale des revenus dans le secteur :

« **L'argent n'était pas cité comme un attrait décisif des nouveaux médias**, ce qui semble tout à fait approprié lorsque l'on regarde les niveaux de revenu des travailleurs dans ce secteur. Plus d'un tiers des répondants gagnait moins de 20 000 euros par an. Cependant, un peu plus d'un tiers des répondants se situait au-dessus du salaire national moyen (modal), avec plus de 30 000 euros par an. [...] Plus de la moitié des **free-lances** ou des chefs d'entreprise gagnait moins de 20 000 euros par an, et parmi eux, la moitié gagnait moins de 10 000 euros par an. Au contraire, les 9/10^e de ceux employés sur un contrat stable gagnaient plus de 30 000 euros par an. »

Cependant, la différence la plus marquante au sein de la population étudiée relève du temps de travail :

« La disparité la plus marquée entre les vies professionnelles des salariés des nouveaux médias et celles de leurs homologues *free-lances* réside dans les horaires de travail. Les salariés tendaient à travailler entre 35 et 40 heures par semaine, tandis que les *free-lances* et les entrepreneurs travaillaient entre 55 et 80 heures par semaine, avec une durée moyenne autour de 65 heures. **Il arrivait couramment aux free-lances de passer des nuits entières à travailler, et, pour beaucoup, cela provoquait de l'épuisement et de l'inquiétude.** D'autres considéraient cela comme faisant partie du 'buzz' du secteur, et une certaine culture machiste

prédominait, là où de longues heures de travail étaient vues comme une preuve d'implication. »

Du côté des *free-lances*, le travail suit un rythme « boulimique » :

« Les travailleurs freelance rencontraient en particulier des difficultés pour trouver suffisamment de travail, et pour réguler leur flux de travail. Le souci de gagner suffisamment d'argent et de se construire une réputation conduisait à une pression pour "ne jamais refuser un job", et il pouvait en résulter **des périodes de travail intense, suivies par de longues périodes de quasi-inactivité**. Les *free-lances* rencontraient également des difficultés relatives à l'isolement inhérent au travail indépendant, et au manque d'espaces de travail abordables. »

Dans ce secteur, les pratiques de recherche d'emploi sont indiscernables des sociabilités amicales :

« La nature informelle du secteur est centrale pour comprendre les biographies professionnelles des individus. Seulement 2 % des possibilités d'emploi évoquées dans les interviews avaient été obtenus par les moyens traditionnels (à savoir, répondre à une annonce publique). Toutes les autres avaient été obtenues par des contacts personnels, par l'entremise de professeurs, d'étudiants, de clients, d'amis et de réseaux. Cela conduisait à une sorte de "sociabilité obligatoire" dans laquelle réseauter ("networking") était la norme, de sorte que certains pouvaient perdre pied faute de disposer des bons contacts. »

Les entretiens étaient fortement marqués par l'inquiétude, du point de vue des droits sociaux et du marché du travail :

« En plus de leur revenu peu avantageux, les *free-lances* (et quelques petits entrepreneurs) devaient aussi faire face à des conditions généralement beaucoup plus mauvaises que celles des employés en contrat stable en ce qui concerne **les droits sociaux, les assurances et les droits à la retraite**. »

« **L'insécurité était un trait dominant de l'existence de nombreux répondants**. Du fait des faibles rémunérations, peu disposaient d'assurances en cas d'incapacité de travail, ni d'autres protections sociales, d'où **une inquiétude considérable** – en particulier chez les répondants les plus âgés. Certains avaient énormément de mal à combler le vide entre les projets. **Beaucoup de ceux travaillant à leur compte ne prenaient jamais de vacances** en raison de leurs contraintes financières et de charge de travail. Ceux employés par des entreprises n'étaient pas non plus à l'abri de l'insécurité : beaucoup avaient des **contrats de court terme** et/ou craignaient pour leur emploi à cause des restructurations de l'entreprise. Le décalage était souvent important entre leurs revenus potentiels dans l'avenir (y compris des parts de l'entreprise) et leurs conditions présentes en termes de paye et de sécurité d'emploi. »

Gill se montre attentive aux répercussions de ces conditions dans le domaine familial :

« Très peu de nos participants étaient parents, bien qu'étant dans une tranche d'âge où le cas est courant. **Beaucoup de gens déclaraient qu'il leur serait difficile, sinon impossible, de concilier la parentalité avec le travail dans les nouveaux médias**. Quant à ceux qui voulaient avoir des enfants, c'était pour eux une source de stress et certains envisageaient de quitter le secteur pour pouvoir élever leurs enfants. »

Les conditions pour se maintenir dans ces secteurs apparaissent exigeantes, de sorte que beaucoup ont du mal à y imaginer leur avenir :

« Les travailleurs des nouveaux médias soulignaient un certain nombre de caractéristiques nécessaires pour survivre dans le secteur. Elles incluaient **l'endurance** ("stamina"), la **capacité à apprendre rapidement**, la **flexibilité**, la **créativité**, les talents de **communication**, et d'avoir **le sens des tendances** à venir. »

« Il était frappant de voir à quel point **les répondants avaient du mal à imaginer leur avenir** dans les nouveaux médias. L'insécurité et la précarité du travail contribuaient à rendre l'avenir impensable. Malgré cela, l'enthousiasme pour les nouveaux médias était palpable et intact. » (Gill, 2007, pp. 5-8)

Ces résultats, obtenus à partir d'une recherche centrée sur le secteur économique « émergent » des nouveaux médias, où les informaticiens côtoient les infographistes, nous ont semblé remarquables notamment, comme on va le voir un peu plus loin, en raison des échos frappants entre les thèmes soulevés par Gill et ceux qui ressortent de notre propre enquête.

3.4. Conclusion

Les études les plus proches, autant de notre propre objet que des questions à partir desquelles nous l'abordons, s'avèrent être celles menées dans les pays européens dans le cadre des « industries créatives ». Cette convergence d'approche et d'objet entre nous-mêmes et des sociologues anglais, autri-

chiens ou néerlandais est en soi remarquable : cela signifie que la présente étude ne porte pas uniquement sur une particularité nationale, mais sur des phénomènes et des préoccupations partagés dans plusieurs capitales européennes. De plus, ces travaux font ressortir de façon fortement convergente une série de résultats à la lumière desquels nous pourrions questionner les nôtres (volatilité statutaire et professionnelle, rapport entre le plaisir au travail et le surtravail fourni, forte implication personnelle, intenses anxiétés, etc.).

4. HÉRITAGE OPÉRAÏSTE, TRAVAIL « IMMATÉRIEL » ET PRÉCARITÉ

LE BASSIN DE TRAVAIL IMMATÉRIEL DANS LA MÉTROPOLE PARISIENNE

La littérature sur les « industries créatives » se réfère souvent à un courant de pensée qu'elle qualifie d'« autonomist marxism » ou de « post-opéraïste » (Hesmondhalgh, 2007 ; Gill et Pratt, 2008). Les travaux désignés par cette étiquette ont en commun d'hériter, par des voies et selon des modalités diverses, des expériences théoriques et militantes menées en Italie dans les années 1960-1970, et en particulier de l'œuvre de Mario Tronti (1977, [1966]). L'effort de ce dernier pour théoriser les transformations du capitalisme à partir des antagonismes de classe et des dynamiques propres à la classe ouvrière a connu une riche postérité théorique, où l'on trouve notamment Hardt et Negri, ainsi que Yann Moulier-Boutang. L'héritage opéraïste a aussi été utilisé pour conférer aux travailleurs précaires et à leurs luttes une signification sociale de premier plan, comme dans le rapport « Mouvements de chômeurs et de précaires en France, la revendication d'un revenu garanti » (voir Baudouin, Chopart, Collin et Guillotteau, 1989).

Cette tradition a donné lieu à un travail empirique et théorique en France dans les années 1980, *Le bassin de travail immatériel dans la métropole parisienne* (Corsani, Lazzarato, Negri, et Moulier-Boutang, 1996), dont nous allons voir qu'il préfigure certaines analyses plus récentes :

« [...] on peut définir **le travail immatériel** comme l'activité produisant le contenu culturel et informatif de la marchandise et de son cycle de production. Le travail immatériel constitue l'activité d'une force de travail qui oblige à mettre en cause les définitions classiques du travail et de la force de travail, car la qualification du producteur de travail immatériel résulte d'une **synthèse de différents types de savoir-faire** : celui des **professions libérales** pour ce qui concerne le contenu « culturo-informatif » de leur travail ; celui du **travail artisanal** pour la capacité d'allier créativité, imagination et travail manuel et technique ; celui du **précaire** qui sait recourir à la fois au travail officiellement rémunéré, au travail au noir et aux allocations de chômage.

Par ailleurs, **au sein de cette activité, il est de plus en plus difficile de distinguer le temps libre du temps de travail**. On se trouve ainsi face à un temps de la vie, global, qui en un certain sens coïncide avec le travail. » (p. 29).

Ce travail immatériel apparaît comme le lieu d'une forte contradiction sociale : d'une part « [...] les classes d'âge les plus jeunes se tournent de plus en plus vers le travail immatériel pour échapper aux normes de travail habituelles » (p. 35) ; d'autre part « au cours du passage de la « subsomption formelle » à la « subsomption réelle », ou encore de la « société disciplinaire » à la « société de communication » et de « contrôle », nous assistons en fait à une transformation ininterrompue et radicale du travail intellectuel en agent de production, de plus en plus direct et de plus en plus immédiat » (p. 37).

Autrement dit, le travail immatériel, qui pourrait apparaître comme un type de travail moins aliéné (notamment aux jeunes gens qui se dirigent en masse vers lui) est en même temps le lieu d'une

aliénation, réification, ou marchandisation beaucoup plus profonde : « **la production de subjectivité devient une production directement productive** » (p. 90).

Quels sont les liens entre le travail immatériel et le travail précaire ? (pp. 144-145) :

Les auteurs notent que le « travail immatériel » est en train de devenir le « cœur des nouvelles formes de production et d'accumulation capitalistes » ; ce que montrent deux conflits récents du travail immatériel, l'un sur la « culture » et l'autre sur le « chômage ». Au croisement de ces deux enjeux, le conflit des intermittents du spectacle « pose le problème de la forme salariale dans les sociétés post-tayloristes ». En effet, « Le travail précaire, sous toutes ses formes, tend à devenir la forme de travail du XXI^e siècle » (p. 144), comme le laisse entendre, par exemple, la forte baisse de la part des CDI dans l'emploi.

Or, « avec le développement du travail précaire, une nouvelle distinction tend à voir le jour. Au **chômage récurrent des précaires** s'opposerait le **chômage de longue durée** » en une « **dualisation du chômage** », qu'il serait erroné de lire en termes d'exclusion, puisqu'au moins une part du chômage relève en réalité de rythmes de travail et d'emploi parfaitement adaptés aux exigences d'une « production, elle-même soumise à un rythme de renouvellement accéléré, aux débouchés incertains, aux changements imprévisibles » (p. 144).

Étant donné ce changement des modes de production et des rythmes d'emploi et de chômage imposés à une part croissante de la population active, le « **caractère nécessairement aléatoire et discontinu** » du **salaire direct** « **implique le recours au salaire social** » (p. 144) (**en premier lieu les indemnités de chômage**) **pour toute une fraction de la main-d'œuvre**. Les auteurs concluent que les conflits sur le rapport revenu/travail s'accentueront avec le développement du travail immatériel.

De fait, les analyses des héritiers de l'opéraïsme sont parfois associées à la revendication du revenu garanti universel (Baudouin, Chopart, Collin et Guillotteau, 1989), aux enjeux de la propriété intellectuelle dans une ère où la mise en œuvre systématique du *General Intellect* rend obsolète l'ambition d'identifier précisément l'origine de la production (Moulier-Boutang, 2007), ou au projet d'une refondation de la protection contre le chômage sur le modèle de celles des intermittents du spectacle (Corsani et Lazzaratto, 2008).

Gill et Pratt (2008) ainsi que Hesmondhalgh (2007) regrettent néanmoins l'imprécision du concept de travail immatériel, ainsi que la forte hétérogénéité des conditions de vie et de travail ainsi que des orientations idéologiques que l'expression peut recouvrir.

ANNEXE À LA PREMIÈRE PARTIE : LA SOCIOLOGIE DE LA GENTRIFICATION À PARIS

Nous avons vu que certaines recherches sur les travailleurs des industries créatives (par exemple, Angela McRobbie, 2004) soulignaient la difficulté d'un ancrage durable des travailleurs créatifs dans la ville du fait du décalage entre leurs ressources vacillantes d'une part, et le niveau exorbitant des loyers de l'autre. De ce fait, la concentration des « travailleurs intellectuels précaires », au sens utilisé dans l'enquête statistique du chapitre suivant, en Île-de-France, apparaît paradoxale. En effet, comment comprendre le tropisme parisien suivi par près du tiers d'une population dont on peut penser a priori qu'elle est économiquement fragile ? La rationalité économique ne consisterait-elle pas

plutôt à chercher en province des marchés immobiliers plus abordables ? Les recherches en sociologie urbaine sur la gentrification abordent justement de telles questions¹⁰. Voici une définition courante de la gentrification comme :

« [...] un processus graduel de transformation des quartiers populaires par l'investissement de groupes sociaux appartenant aux couches moyennes et supérieures (Authier, 2003 ; Bidou, 2003 ; Smith, 1996) : après une phase de déclin immobilier et économique, un quartier connaît une phase rapide de changement qui affecte le cadre bâti, le niveau des prix immobiliers, le peuplement, la fréquentation des espaces et des équipements publics. Aux pionniers, dotés en capitaux culturels plus qu'économiques (artistes, étudiants, intellectuels précaires) succèdent des couches moyennes et supérieures de niveau de salaires élevés. » (Bacque et Fijalkow, 2006, p. 63)

On voit que cette définition de la gentrification a recours à la catégorie des « intellectuels précaires »¹¹. Au-delà de la reprise de l'expression, les recherches sur la gentrification en région parisienne décrivent souvent l'intervention d'acteurs aux statuts précaires, engagés dans des domaines artistiques ou intellectuels. C'est ce que confirment Jean-Yves Authier et Catherine Bidou-Zachariasen (2008, p. 19), qui, à propos des acteurs de la gentrification parisienne, relèvent qu'« il s'agissait pour la plupart d'artistes (peintres, graphistes...) ou de ménages de petites classes moyennes occupant divers types de professions artistiques (parfois liées au cinéma, aux médias...) exercées dans des conditions souvent précaires et offrant de faibles revenus. » De telles dynamiques de changement urbain ont été amplement documentées à propos de Paris. Après la recherche pionnière de Sabine Chalvon-Demersay sur les nouveaux habitants du « triangle du 14^e », entre Denfert-Rochereau et la place d'Alésia (Chalvon-Demersay, 1984), des phénomènes de gentrification ont été décrits en particulier dans le tiers nord-est de la capitale, à propos de quartiers parisiens tels que les entours de la rue Oberkampf (Panigel, 2007), le quartier Sainte-Marthe dans le 10^e arrondissement (Bidou Zachariasen et Poltorak, 2008), les cours des 10^e et 11^e arrondissements (Clerval, 2008), la rue des Cascades à Belleville (Charmes, 2006), la Goutte d'Or dans le 18^e arrondissement (Bacque et Fijalkow, 2006). Le même processus a été décrit à propos de Montreuil (Collet, 2008), et il semblerait qu'il soit de plus en plus sensible dans la petite couronne de la Seine-Saint-Denis.

Comment ces travaux expliquent-ils la concentration de ces personnes économiquement fragiles dans les centres-villes ? Pour des acteurs présentant le type de profil social évoqué ci-dessus, la centralité résidentielle est non seulement requise par l'accès aux ressources culturelles des capitales historiques, mais peut-être aussi par la multiplicité des opportunités professionnelles que la capitale permet de cultiver, et qui peuvent s'avérer vitales étant donné l'incertitude des gains. Ainsi, à propos du quartier Sainte-Marthe dans le 10^e arrondissement de Paris, Bidou-Zachariasen et Poltorak signalent que les sociabilités liées au voisinage entre des personnes aux trajectoires (sociales comme résidentielles) et aux centres d'intérêts convergents peuvent devenir de véritables ressources professionnelles, à même de compenser les incertitudes auxquelles elles sont exposées :

« Le "district industriel" que constitue le quartier, où des "affaires" se montent, où des réseaux d'informations fonctionnent, peut dans certains cas servir de filet de protection face à la précarité. C'est ce que nous expliquait Elena, journaliste débutante en *free-lance* et sans contrat : "Ici quand on n'a plus de boulot, on trouve toujours un truc à faire, moi à un moment j'avais plus rien, du jour au lendemain j'ai trouvé un boulot de serveuse dans un des cafés de la place... j'ai fait ça quelques mois, ça m'a dépanné..." » (Bidou-Zachariasen C. et Poltorak, 2008, p. 21)

À la différence d'actifs dont la qualification professionnelle garantit des chances précises dans un domaine bien identifié, les acteurs impliqués dans les premières phases du processus de gentrification ignorent souvent sur quelles ressources et quelles possibilités ils peuvent compter, lesquelles de leurs compétences et de leurs liens ils doivent cultiver afin d'obtenir un travail désirable. Leur ac-

¹⁰ Nous les insérons à la suite des travaux sur les industries créatives, étant donné le chevauchement fréquent de ces thèmes (cf. Vivant, 2009).

¹¹ Les travaux sur la gentrification ont développé de multiples catégories pour décrire les populations intervenant à différents stades du processus. Par exemple, Bidou-Zachariasen et Poltorak (2008) distinguent les « pionniers », les « artistes en ateliers » et les « consolidateurs » (*op. cit.*, p. 112). La précarité est, quasiment par définition, décroissante au fil des vagues de gentrificateurs, tandis que les professions glissent généralement des artistes aux fonctionnaires et cadres du privé.

cumulation dans ceux des quartiers centraux où l'on cohabite avec les classes populaires (et c'est bien ce qui fait la spécificité du tiers nord-est de Paris) reflète la nécessité où ils sont de faire un compromis entre leur faiblesse économique et leur besoin de résider là où ils peuvent maximiser leur accès à des opportunités diverses et imprévisibles, qui ne relèvent pas toutes directement du marché du travail.

Cependant, la plupart des travaux sur la gentrification soulignent les fortes tensions, au cours du processus de gentrification, entre les acteurs des premières vagues, souvent plus enclins à valoriser la mixité sociale et plus fragiles économiquement, et ceux des vagues suivantes, qui impriment au quartier des transformations remettant en cause la possibilité, pour les premiers arrivants, d'y subsister (hausse des prix de l'immobilier, rénovations, commerces de standing supérieur). En effet, l'implantation d'artistes et d'autres jeunes précaires diplômés dans un quartier central anciennement populaire prépare le terrain pour des couches plus favorisées, d'où une forte hausse des prix qui, à terme, évince les groupes ayant initialement joué le rôle de pionniers¹² (Chalvon-Demersay, 1984 ; Charmes, 2006). Pris entre leur proximité statutaire et économique avec les couches populaires et immigrées, et leur proximité culturelle avec les classes supérieures les mieux intégrées économiquement, les fractions précaires des professions intellectuelles sont prédestinées à se trouver au cœur des tensions liées aux transformations sociales de la capitale.

5. CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE : DE L'EXPLORATION BIBLIOGRAPHIQUE AU DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Nous refermons ce panorama bibliographique avec l'impression que l'on sait beaucoup de choses. D'une part, les monographies professionnelles françaises ont mis en valeur la variété des approches possibles ainsi que des cas de figure professionnels au sein des franges des professions supérieures qui ont quitté l'emploi stable. Nous avons également vu que la zone que nous étudions inspire à de nombreux entrepreneurs politiques des visions du futur, lesquelles s'opposent entre elles tout en revendiquant de décrire des situations voisines. Enfin, nous avons vu que les travaux les plus proches de nos propres questions sont des recherches menées dans des capitales étrangères qui vivent une entité encore peu installée en France, les « industries créatives » et leur main-d'œuvre.

De plus, l'intérêt des travaux passés en revue réside dans les méthodes employées : une enquête par entretiens focalisée, à l'échelle d'une capitale, sur un secteur d'activité (Gill), plusieurs professions (Hesmondhalgh et Baker), un établissement d'enseignement spécialisé autour duquel gravite une main d'œuvre créative (McRobbie), ou encore une enquête par questionnaire visant les différentes professions regroupées sous les « industries créatives » (Reidl, Schiffbänker et Eichmann).

Pourtant, il reste des zones d'ombre. D'abord, on observe peu de recours aux bases statistiques nationales. Les enquêtes sociologiques ont été réalisées en général par campagnes d'entretiens focalisées sur une ou plusieurs (en général : trois) profession(s), inscrites dans une capitale. Surtout, on ne sait pas toujours bien à qui ces enquêtes s'appliquent, soit parce que nous sommes tentés d'étendre les résultats d'une monographie au-delà de l'objet sur lequel elle a été construite, soit au contraire parce que nous doutons que telle ou telle affirmation globale s'applique bien à la vaste catégorie utilisée par les auteurs. Non que les différentes descriptions de travailleurs intellectuels ou créatifs hors-emploi stable que nous avons passées en revue soient nécessairement dépourvues de référent. La difficulté consiste plutôt à déterminer à quel groupe ou sous-groupe les différentes analyses peuvent prétendre correspondre.

¹² À moins que lesdits pionniers parviennent à se hisser jusqu'à une certaine prospérité. Être partie prenante de la gentrification peut d'ailleurs constituer une ressource économique à part entière pour des acteurs aux débouchés professionnels fragiles, comme l'illustre le cas, rapporté par Anaïs Collet, d'une « enquêtée à la trajectoire professionnelle errante » qui convertit son investissement résidentiel en capital économique et vit depuis plusieurs années de plus-values immobilières au bas-Montreuil. Elle est ainsi passée des gentrificateurs les plus fragiles aux plus nantis.

Le champ de recherche est hanté par les problèmes de confusion, de flou des définitions, et de manque de données quant à la structuration des domaines étudiés. Le *leitmotiv* de la littérature anglo-saxonne sur le travail dans les « industries créatives » est la plainte sur l'imprécision des recherches disponibles, et l'inadéquation des interprétations globales du travail dans cette zone en cours d'institutionnalisation.

Ce constat confirme la pertinence des grandes orientations des analyses empiriques que nous avons conduites et dont allons présenter les résultats dans les deux chapitres qui suivent. S'agissant du volet statistique de la recherche en effet, notre utilisation de l'analyse des correspondances multiples vise classiquement à faire ressortir la structure d'un ensemble hétérogène, dont on ne connaît pas précisément les principes d'opposition. De plus, nous l'avons combinée ici avec une campagne extensive d'entretiens approfondis. Notre dispositif n'est donc pas seulement adapté à l'enquête sur laquelle nous travaillons mais à une problématique mise en avant partout (États-Unis, Canada, Royaume-Uni, Allemagne, Pays nordiques, etc.) où se mettent en place les politiques publiques de la créativité.

Chapitre 2

ANALYSE STATISTIQUE. ESSAIS DE DÉFINITION ET DESCRIPTION DES « TRAVAILLEURS INTELLECTUELS PRÉCAIRES »

INTRODUCTION

Précautions épistémologiques

L'ambition de cette recherche est d'associer deux ordres de pensée habituellement disjoints, celui du foisonnement de l'imaginaire des groupes sociaux à venir, à l'aube de la société de la connaissance, et celui des enquêtes statistiques ancrées dans le temps long des grands investissements de forme (Thévenot, 1982) du marché du travail à l'apogée de la société salariale (Castel, 1994). Pour mettre la statistique en mesure de répondre à des interrogations qui s'élaborent dans des termes irréductibles à ses catégories, il a fallu poser des conventions de départ relativement lourdes en ce qui concerne les définitions et le champ observé. Il faut donc être attentif à bien distinguer, dans ce qui suit, d'une part ce qui découle logiquement de nos conventions, et d'autre part les résultats qui s'en autonomisent.

Du projet envisagé aux investigations opérées

Le premier objectif de la recherche était de cerner l'importance quantitative de la population touchée par la précarité dans les professions intellectuelles et artistiques à Paris et en petite couronne.

Afin de pouvoir nous appuyer sur les données statistiques disponibles, nous avons prévu de construire une grille d'équivalence entre les dénominations professionnelles et / ou statutaires utilisées dans l'appel à projets et les intitulés de la statistique publique. Les professions concernées figuraient *a priori* principalement parmi les « professeurs, professions scientifiques » (CS 34) et les « professions de l'information, des arts et des spectacles » (CS 35) de la nomenclature des Professions et catégories socioprofessionnelles de l'Insee (PCS). Tout en gardant en mémoire les débats concernant la complexité de l'établissement d'indicateurs de précarité, nous avons décidé de nous limiter aux statuts d'emploi réputés « précaires », de façon à disposer d'un ensemble statistiquement repérable au sein des enquêtes statistiques existantes.

Ces principes ont été suivis, en même temps que le spectre de l'analyse a été étendu à des individus pouvant être qualifiés d'« intellectuels » non pas seulement en raison de leur activité professionnelle, mais aussi de par leur formation ou leur origine sociale. Ce déplacement statistique vise à **replacer le cœur des figures professionnelles correspondant aux « travailleurs intellectuels précaires » au sein d'un ensemble plus vaste, où l'on croiera d'autres images sociales telles que celles des diplômés en mal d'insertion sur le marché du travail ou des travailleurs déclassés**. Il entend pallier les difficultés de qualification de situations professionnelles par nature instables et difficilement appréhendées par les grandes enquêtes statistiques en ajoutant à une **première définition des intellectuels « par le travail »** une **deuxième, où la qualité d'intellectuel réside dans la formation suivie**, et une **troisième où elle est héritée de ses parents**. Cette option de la recherche, par nature discutable, nous a semblé *a posteriori* en être une force dans la mesure où elle a permis de préciser la position et la structuration interne d'un vaste pan de l'espace social, où se trouvent ceux que l'on peut, en différents sens, qualifier de « travailleurs intellectuels précaires ». Une autre extension du champ a été retenue, cette fois géographique, mais dont la justifica-

tion et l'objectif sont similaires. Les analyses n'ont pas porté que sur les individus situés en région parisienne, mais dans toute la France métropolitaine. La spécificité supposée de la population francilienne a ainsi pu être replacée dans un contexte de compréhension plus large.

Ces conventions de définition et d'analyse doublement étendues ont des conséquences quant aux résultats attendus de nos investigations. Il nous a fallu **renoncer à une véritable quantification de la population des « travailleurs intellectuels précaires »**. Ce renoncement tient à des raisons pratiques et techniques autant que théoriques et épistémologiques : à la difficulté de définir ce que seraient ou devraient être des « travailleurs intellectuels précaires » correspond l'impossibilité pratique de les repérer dans les données existantes, faute de catégories adaptées et de suivi possible des individus dans le temps. L'ambition de quantifier le phénomène n'a pas pour autant disparu de notre travail : elle ne permet certes pas de compter précisément notre population d'intérêt à Paris ou en petite couronne ; mais elle se traduit par la certitude que le phénomène est tout à la fois minoritaire et non marginal, qu'il soit mis en regard de l'ensemble de la population des intellectuels ou de celle des précaires. Et une attention particulière a été portée sur son inscription dans la région parisienne, qui apparaît forte quantitativement et symboliquement.

En termes de données, nous avons envisagé initialement d'utiliser les enquêtes *Emploi* ainsi que le *Recensement général de la population*. Compte tenu de la richesse des informations contenues par les premières, nous avons centré nos analyses sur ces enquêtes à l'exclusion des *Recensements*, dont la richesse de localisation des données ne suffit pas à compenser le caractère frustrant des repérages analytiques qu'il autorise. Grâce à ces données, nous avons pu mettre en évidence les caractéristiques socio-démographiques des « travailleurs intellectuels précaires » ainsi que les principales différences qui structurent la population qu'ils forment au tournant du millénaire¹³.

1. LE REPÉRAGE STATISTIQUE DES GROUPES SOCIAUX : ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION, CONVENTIONS DE DÉFINITION

Le repérage statistique des groupes sociaux n'a rien d'évident, même pour les groupes les plus accomplis, les plus institués. Il pose sous un angle apparemment technique la question de leur existence. Ou plutôt, il devrait la poser car il suppose cette question résolue, du moins temporairement. Le travail de catégorisation statistique s'appuie sur un certain nombre de conventions de définition, qui sont des compromis locaux (dans le temps et l'espace social) trouvés pour résoudre les tensions qui sont au cœur même de la dynamique de formation et de déformation des groupes. Luc Boltanski l'a montré à propos des cadres (1982) : ni l'introuvable substance du groupe, ni ses contours sans cesse redéfinis, renégociés et contestés n'empêchent son existence. Cette existence se décline même de différentes manières : comme principe d'identité dans lequel se reconnaissent des individus, comme « point d'attraction » susceptible d'orienter des trajectoires individuelles, comme « objet de négociation » d'intérêts collectifs. Ce que la statistique risque sans cesse d'oublier, c'est le caractère construit et donc nécessairement temporaire de toute définition (Gollac, 1997).

1.1. Des dangers de la réification : prendre pour objet les regroupements concurrents

S'agissant des « travailleurs intellectuels précaires », cette prudence est particulièrement justifiée. En effet, si la notion « d'intellectuel précaire » s'est présentée récemment comme un étendard destiné à faire converger sur le plan politique tout un ensemble de problèmes et d'acteurs (Rambach,

¹³ Les données des enquêtes 2000, 2001 et 2002, fortement comparables, ont été utilisées. En 2003, un changement de la méthodologie des enquêtes *Emploi* comme de la nomenclature des professions (PCS dite 2003) ont introduit des modifications dont la portée est encore mal connue. S'agissant des « travailleurs intellectuels précaires », une investigation sur les données plus récentes de la série des enquêtes *Emploi* est en cours.

2001), la réalité de ces convergences demeure pour le moins incertaine. Outre la faiblesse de son degré de réalisation politique, la catégorie pose problème au statisticien dans la mesure où, telle qu'elle est construite dans l'ouvrage des Rambach, elle est à géométrie variable : elle se situe à plusieurs niveaux (celui de la définition critérielle des analystes ; celui de la figure typique des observateurs et des destinataires d'un projet politique) et correspond donc à des degrés de précision plus ou moins étendus. Manque de cristallisation politique et consistance logique problématique sont des obstacles sérieux contre une approche statistique des « travailleurs intellectuels précaires » proprement dits.

Il demeure cependant possible d'évaluer empiriquement la portée de l'hypothèse politique des Rambach dès lors qu'au lieu de l'hypostasier et de la réifier, on la replace dans le contexte où elle intervient : celui d'un foisonnement de « prophéties sociales » (Barbrook, 2006) (cf. chapitre 1). En effet, les transformations du monde du travail ont été accompagnées dans les années 1990-2000 par une intense production d'ouvrages écrits par des acteurs aux positions flottantes entre l'univers académique, l'entreprise, le journalisme et le militantisme, qui se proposent de décrire le groupe des travailleurs du futur (pour reprendre une partie de l'abondant répertoire établi par Barbrook : les « Digerati », les « Travailleurs de l'Immatériel », les « Artisans Digitaux », les « Bobos », le « Cognitariat », les « Nouveaux Indépendants », la « Netocratie », le « Cybertariat »). Ces figures mythiques se répartissent entre une tendance à l'optimisme capitaliste, que l'on peut appeler dorénavant le pôle « classe créative » (Florida, 2002), et un messianisme politique de la nouvelle classe opprimée, soit un pôle « cognitariat » (Berardi, 2001). On remarquera qu'elles se rejoignent pour contester la capacité des catégories officielles, liées au passé, à saisir la nouveauté sociale. Au sein de ce champ bipolaire, les « travailleurs intellectuels précaires » occupent une position plutôt médiane, même si l'on peut penser qu'ils penchent plutôt du côté du « cognitariat ».

Dans ce contexte, le travail de repérage statistique court de toute évidence le risque de réifier ce qui n'est encore aujourd'hui qu'une tentative ou, plus justement, une multitude de tentatives concurrentes et partielles de formation d'un groupe social. La lutte pour sa définition n'est pas achevée. Elle ne le sera peut-être, sans doute, jamais. Aussi, aucune convention de définition ne peut-elle être posée sans risquer soit de prendre parti pour un des regroupements proposés, soit d'imposer une hypothétique définition substantielle du groupe. L'analyse statistique est de plus contrainte par les variables existantes qui ne rendent compte que des formes instituées de catégorisation sociale. Aussi, la démarche suivie ici sera volontairement exploratoire, temporaire et critique. **Il ne s'agira pas de construire une (la ?) « bonne » variable repérant le groupe des intellectuels précaires en traduisant les productions sociologiques et de sens commun ayant contribué à la publicité de la notion.** Il ne s'agira pas davantage de décrire précisément les propriétés sociales du groupe qui aurait ainsi acquis ses galons statistiques.

On pourrait inversement craindre que, du fait de son caractère largement mythique, la littérature évoquée ci-dessus soit impossible à mettre en rapport avec les variables statistiques existantes. Nous ne pensons pas que ce soit le cas. Le travail de dépouillement et d'analyse de cette littérature effectué dans le chapitre 1 a montré qu'on pouvait la classer selon les propositions et propriétés saillantes dans les différents ouvrages. Il en ressort des situations d'emploi, de revenu, de diplôme typiques, ainsi que des trajectoires et professions emblématiques : autant d'éléments sur lesquels l'enquête *Emploi* comporte des données détaillées. Par ailleurs, une hypothèse forte de notre démarche est que la statistique, à condition d'interroger et non seulement d'utiliser les catégories statistiques existantes, n'est pas aveugle aux dynamiques sociales invoquées par les différentes propositions de classes sociales. Nous le verrons, les données mobilisées permettent de faire ressortir des éléments empiriques pertinents par rapport aux dimensions mises en avant par les « prophéties sociales ».

Travailler sur un espace de concurrence entre une multitude de propositions de groupes semble au premier abord plus complexe que viser un groupe unique. Toutefois, l'entreprise de (re-)définition de la population des « travailleurs intellectuels précaires » peut paradoxalement apporter certaines simplifications. Tout d'abord, construire explicitement l'objet de la recherche comme la zone de l'espace social que se disputent différentes entreprises de regroupement contribue

à écarter le danger de réification que l'on aurait couru en adoptant une définition substantielle unique. Il est en effet bien clair que l'on ne s'appuie pas sur une définition en substance d'un groupe unique, mais sur le recoupement d'une pluralité de catégories, certaines plus fictives et d'autres plus proches de réalisations institutionnelles. Le repérage statistique porte ainsi moins sur une population fermée que sur un espace revendiqué par plusieurs classes de papier.

Un tel principe de construction permet en outre d'alléger quelque peu l'enjeu de la fixation des frontières de l'investigation statistique. En effet, une fois abandonnée l'ambition de cerner d'emblée un groupe réel, la délimitation du champ couvert par l'investigation statistique peut s'appuyer sur des critères simples, résumant des points communs à l'ensemble du champ de représentation dans lequel se trouvent les « travailleurs intellectuels précaires ».

Prenant pour objet non pas la notion ou le groupe social qu'elle est censée représenter mais la lutte pour sa définition, nous opterons pour une démarche par variations successives des définitions possibles, prenant essentiellement appui sur les regroupements concurrents avancés ou repris par les acteurs sociaux. Nous ne chercherons pas à lui donner une traduction logique unique par une mise en équivalence qui suivrait l'équation « intello + précaire = intello précaire » : nous retiendrons différents types d'« intellectuels » et différentes formes de « précarité professionnelle » ; et nous utiliserons les informations existantes dans les données statistiques (l'activité professionnelle fine, la spécialité de formation) pour analyser séparément plusieurs domaines d'activité (l'information, les arts, l'enseignement supérieur et la recherche, etc.). Par ailleurs, nous garderons en mémoire les images sociales avancées par la littérature scientifique ou profane, sans qu'il soit d'ailleurs toujours facile de les distinguer, pour les confronter à une approche critérielle extensive. Il s'agira de cerner, non de définir, d'analyser le jeu, les différences des multiples définitions les unes par rapport aux autres. Nous examinerons les variations entre les fractions repérées, toutes provisoires, en prenant garde de ne pas donner corps à une totalité qui serait le reflet statistique d'un groupe accompli, pour reprendre les termes de Boltanski à propos des cadres. **Cette approche par des contours multiples et des définitions concurrentes entend répondre, du point de vue statistique, à la contradiction dynamique qui traverse le groupe.**

Bien sûr, l'analyse sera limitée par les variables statistiques existantes. Il s'agit là d'une hypothèse forte de notre démarche, qui s'intéressera principalement aux différences visibles, aux attributs sociaux usuels, et suppose que la statistique n'est pas totalement aveugle aux dynamiques sociales affectant les travailleurs intellectuels. Elle n'exclut toutefois pas de rendre compte, de façon parallèle, en s'appuyant sur d'autres matériaux empiriques, d'autres dimensions contribuant à la logique de regroupement des « travailleurs intellectuels précaires ». Au cœur même du travail statistique, nous tenterons d'ailleurs de nous approcher au plus près des catégorisations de sens commun en examinant les identités professionnelles cristallisées que constituent les déclarations de profession (Kramarz [1991] pour un exemple d'analyse).

Les méthodes utilisées, notamment les analyses factorielles, permettront une description en différence des multiples regroupements concurrents et une mise en évidence de leurs positionnements respectifs sur la structure sociale. Suivant une logique proche de celle adoptée pour présenter la nomenclature des PCS (Goy, Desrosières, Thévenot, 1983), nous tenterons de restituer les proximités sociales, les distances entre fractions de groupe et candidats, revendiqués ou non, à la condition de « travailleur intellectuel précaire ». Une dernière analyse, conduite sur le sous-champ qu'ils délimitent permettra de voir si les critères structurant ce pan de l'espace social sont similaires à ceux qui régissent l'ensemble de la structure sociale et comment les entretiens réalisés par ailleurs dans le cadre de la recherche peuvent s'y retrouver.

Les représentations graphiques permettront de discuter l'existence de « noyaux » et de « halos », et de leur sens possible au regard d'hypothèses développées par la sociologie qui mettent en scène les intermittents, pigistes, vacataires et précaires de l'enseignement, stagiaires et autres précaires, comme autant de « figures » d'une dynamique sociale ayant conduit des travailleurs diplômés, urbains, travaillant dans des secteurs de la production intellectuelle, à connaître une déstabilisation de

leur emploi et de leur ressources économiques, voire des phénomènes de déclassement, de prolétarianisation ou d'exclusion. L'intégration dans le champ de l'analyse d'individus relevant de la « classe créative », d'une part, et du « cognitariat », d'autre part, permettra d'examiner la position supposée charnière des « travailleurs intellectuels précaires », du moins des différentes fractions qui peuvent en être repérées dans les enquêtes statistiques usuelles.

La notion a une pertinence, non pas pour définir un groupe mais pour servir de repère à un champ de propositions de groupes sociaux. L'examen statistique présenté dans ce chapitre propose un panorama du champ des prophéties décrivant des groupes supposés préfigurer le passage à une « économie de la connaissance » et à la « sortie hors de la société salariale ». Plutôt qu'une unique classe probable, on a une multitude de classes rêvées ou cauchemardées. Elles sont probables dans la mesure où nous faisons l'hypothèse que chacune a des arguments, et que ceux-ci ne peuvent pas être tous absurdes. Mais c'est autant la convergence que les potentiels conflits entre ces différentes classes de papier que la statistique invite à questionner.

1.2. Des images sociales aux critères de définition

La sortie hors de l'emploi stable constituant le plus petit dénominateur commun aux enthousiastes du capitalisme bohème comme aux pourfendeurs de la précarisation, le cadrage statistique pourra retenir dans un premier temps toutes les situations d'emploi en dehors du CDI ou du statut de fonctionnaire. C'est également la solution retenue dans Rambach (2001, p. 15). Cependant, à l'inverse des Rambach, nous ne présumons pas que la totalité de l'aire couverte par cette définition négative relève de la précarité. De plus, nous ajoutons des exceptions. En premier lieu, l'appartenance à une profession libérale régulée dans son exercice et protégée par la possession d'un titre, comme médecin ou avocat. En effet, il nous semble que du fait de leur stabilité historique et de leur forte identité professionnelle, ces groupes sont moins concernés par les spéculations sur le travailleur du futur. En second lieu, nous écartons aussi les indépendants employeurs, pour lesquels le statut d'indépendant semble moins correspondre à une sortie temporaire et incertaine du monde salarié qu'à une entreprise dont l'horizon temporel, tel qu'il est anticipé du moins, se situe à moyen terme¹⁴.

En ce qui concerne la série des professions de « travailleurs intellectuels » à examiner plus particulièrement, on pourrait partir de certaines ébauches d'institutionnalisation de catégories dérivées de prophéties de groupes sociaux. La « classe créative », en particulier, fait l'objet de tentatives de formalisation assez poussées, que ce soit directement (Chantelot, 2010) ou à travers les « industries créatives » (Camors et Soulard, 2010). On pourrait dès lors envisager de partir de la « nomenclature des métiers créatifs » proposée par Camors et Soulard (2010, p. 40) à titre de première approximation, dans la mesure où ce qu'elle recense est très proche des listes de « bons exemples » évoquées par des auteurs proches de certaines prophéties de groupes.

Nomenclature des métiers créatifs

214e (2142)	Artisans d'art
227a (2244)	Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés
227d (2247)	Autres indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés
312f (3127)	Architectes libéraux
352a (3511)	Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)
352b (3512)	Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes
353a (3521)	Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)
353b (3521-3522)	Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles
353c (3522-3523)	Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles

¹⁴ Du fait du brouillage des frontières entre salarié et employeur, dont les intermittents du spectacle donnent l'exemple, il faudra vérifier *ex post* la pertinence de cette option.

354a (3531)	Artistes plasticiens
354b (3532)	Artistes de la musique et du chant
354c (3533)	Artistes dramatiques
354e (3533)	Artistes de la danse
354f (3533-3535)	Artistes du cirque et des spectacles divers
354g (3534)	Professeurs d'art (hors établissements scolaires)
375a (3735)	Cadres de la publicité
375b (3735)	Cadres des relations publiques et de la communication
382b (3824)	Architectes salariés
464a (4631)	Assistants de la publicité, des relations publiques (indépendants ou salariés)
465a (4634-4635)	Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, dont les architectes d'intérieur, designers, stylistes, graphistes - indépendants et salariés.
465b (4633)	Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants et salariés)
465c (4636-4637)	Photographes (indépendants et salariés)
637b (6392)	Ouvriers d'art
637c (6393)	Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels

Définition à partir de la nomenclature détaillée de la PCS 2003 (transposition en PCS 1982-2002)
Source : Camors et Soulard, 2010.

Par rapport à notre objet, la principale omission de cette liste est celle des professions de la recherche et de l'enseignement supérieur, qui figurent pourtant au premier plan chez Florida (2002), aussi bien que chez Rambach (2001 et 2009), ou Nicolas-Le-Strat (2005). La précarité dans ce secteur fait actuellement l'objet d'une recherche en cours de finalisation (PECRES, 2011). Une fois les chercheurs et enseignants du supérieur ajoutés (notamment les professions 3415 et 3421 en PCS 1982-2002), nous disposons d'une série de professions indexées dans la nomenclature des PCS à quatre chiffres.

Cette liste n'a toutefois pas de caractère limitatif. Elle correspond à un noyau de professions, qu'il sera intéressant d'examiner tout particulièrement. De façon cohérente avec la posture explicitée plus haut, nous avons de fait préféré retenir une acception large des « travailleurs intellectuels », qui inclue l'ensemble des professions du groupe socio-professionnel n° 3 (dits des « cadres et professions intellectuelles supérieures » dans la nomenclature des PCS. Et nous leur avons en outre ajouté des individus que l'on peut qualifier d'« intellectuels » selon des critères autres que ceux de l'activité de travail, à savoir le diplôme et l'origine sociale.

Dans la littérature sociologique et essayiste en effet, un thème souvent associé à celui de la précarité dans les professions intellectuelles et culturelles est celui du déclassement des diplômés de l'enseignement supérieur, et en particulier des diplômés des filières « humanistes ». Par exemple, le Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales s'inquiète que « l'âge de sortie du docteur en sciences humaines et sociales sur le marché du travail est environ de trente ans (Bac plus 10 ou 12), alors que les diplômés des grandes et très grandes écoles sortent à 23-25 ans. Ce peut être dramatique pour certains étudiants, qui risqueront de devenir des intellectuels précaires. » (CDHSS, 2010, p. 59). Des travaux sociologiques (Peyrin, 2007) montrent par ailleurs que certains emplois précaires sont particulièrement utilisés par des jeunes diplômés de lettres et sciences sociales qui ne tirent pas des revenus suffisants de leur domaine vocationnel. Du côté des essayistes, Moureau défend une thèse similaire (2007). Pour être en mesure de percevoir de tels phénomènes, nous avons décidé d'inclure dans le repérage statistique les diplômés de niveaux I et II de l'Éducation nationale (à partir de la licence, inclus) occupant un emploi instable, quel qu'il soit.

Nous avons également opté pour une inclusion des situations de déclassement telles que celles décrites par Camille Peugny (2009) – *i.e.* d'origine sociale favorisée –, lorsqu'elles s'accompagnent d'une forme d'emploi précaire. En effet, en lien avec nos observations et entretiens (cf. *infra*), il nous a semblé utile de permettre une définition des intellectuels qui ne relève pas de leur activité professionnelle ou de leur diplôme mais de la catégorie socio-professionnelle de leurs parents (en l'occurrence, ici pour des raisons empiriques, de leur père). Une personne peut de fait être qualifiée

d'intellectuelle (par elle-même comme par des observateurs extérieurs) en raison de son origine. Il peut s'agir d'une situation héritée, où la proximité du monde intellectuel s'est construite dans le milieu familial, où des aspirations d'ordre intellectuel ont ainsi été progressivement nourries, qu'elles s'accompagnent ou non d'une formation ou d'une profession plus directement qualifiable d'intellectuelle.

1.3. Types d'intellectuel, formes de précarité professionnelle

Les données mobilisées dans ce chapitre sont les enquêtes sur l'*Emploi* de l'Insee de 2000, 2001 et 2002. Elles assurent un large échantillon d'individus (228 470) et une richesse d'informations auxquels aucun autre dispositif statistique ne peut prétendre en France. Le champ retenu pour les analyses est celui des actifs ayant déjà travaillé, à l'exception des personnes en formation (notamment en formation initiale), de celles n'ayant jamais travaillé depuis leur sortie du système éducatif (primo-insertion des jeunes diplômés), et des inactifs, qui comprennent les personnes au foyer, en invalidité ou retraitées. La population de référence est ainsi constituée d'environ 25,5 millions de personnes actives.

Comme proposé plus haut, les analyses portent sur différentes sous-populations qui se recoupent et correspondent au repérage dans la réalité sociale de définitions possibles de « travailleurs intellectuels précaires ». **Le principe de définition de ces sous-populations est de croiser un sens possible de la condition d'« intellectuel » avec un sens élargi de la condition de « travailleur précaire »,** étant ainsi entendu que la précarité n'est repérée que d'un point de vue, celui des conditions d'emploi.

Les trois sens possibles de la notion d'intellectuel renvoient à la sphère du travail (exercer un emploi « intellectuel »¹⁵), de la formation initiale (être « intellectuel » du fait de son diplôme¹⁶) et de l'origine sociale (avoir un père qui exerçait un emploi « intellectuel »¹⁷).

La définition de la précarité professionnelle comprend elle aussi trois composantes, que l'on retiendra comme des formes alternatives de précarité : **les salariés en contrat court** (CDD, intérim, contrat aidé, stage, etc.) **à l'exception des salariés en CDI et des fonctionnaires titulaires ou assimilés ; les indépendants dont la profession, lorsqu'elle est exercée sous ce statut, peut correspondre à une alternative instable et risquée au statut salarié** (par exemple les professions d'artistes, cadres et professions intermédiaires *free-lance* à l'exclusion des professions libérales reconnues, des artisans commerçants et agriculteurs) ; **les chômeurs.**

Ces choix s'accompagnent de limites qui sont un renoncement inévitable et sans doute souhaitable dans ce type de travail exploratoire : il ne peut s'agir d'une quantification et d'une qualification précises. Le fait de prendre au sérieux la question des conditions objectives de regroupement possible d'individus divers qui s'identifient ou sont identifiés par d'autres autour d'images sociales ne suppose pas nécessairement qu'ils soient ainsi constitués et constituables en un groupe qui, parce qu'on le définirait et décrirait en statistique, se mettrait à exister, comme par magie, au-delà des seuls nombres. Nous défendons ici la possibilité de confronter des définitions partielles, possiblement redondantes ou concurrentes, avec un objectif de compréhension de la consistance objective d'une population qui, a priori, n'a d'autre existence que sur le papier ou dans les tableaux de données.

¹⁵ I.e. classé dans le groupe des professions intellectuelles et supérieures de la PCS.

¹⁶ De niveau I ou II de l'Éducation Nationale, i.e. à partir de la licence.

¹⁷ I.e. était classé dans le groupe des professions intellectuelles supérieures de la PCS.

2. UN PREMIER REPÉRAGE STATISTIQUE : VOLUMES ET INTERSECTIONS ; TRAITS ET CONTOURS

Il s'agit ici d'**indiquer les premiers volumes de la population ainsi repérée**, et de **les rapporter d'une part aux « intellectuels », d'autre part aux « travailleurs précaires »**, et d'en proposer une première description à grands traits.

2.1. Premières quantifications

On repère respectivement 1,3 %, 1,6 % et 1,5 % de précaires qui sont « intellectuels » au sens du « travail » (*i.e.* identifiés par leur profession de cadre), du « diplôme » (par une formation de niveau I ou II de l'Éducation nationale) et de l'« origine sociale » (leur père était cadre), soit au total 3,1 % en un ou plusieurs de ces sens. Cela correspond à quelque 780 000 individus, dont 61 % en emploi (11 % d'indépendants et 32,5 % de salariés du privé et 17,5 % de salariés du public) et 39 % de chômeurs. La part des chômeurs et des salariés du privé est plus élevée au sein de ceux qui sont repérés par l'origine sociale (42 % et 35 %), que du diplôme (34 %, 31 %) ou du travail (35 %, 25 %). La part des indépendants (21 %) est plus élevée pour ceux qui le sont par le travail, que par le diplôme (10 %) et l'origine (8 %). Enfin, la part des salariés du public est plus importante pour ceux qui le sont par le diplôme (25 %) que par le travail (18 %) et par l'origine sociale (14 %).

Ces premiers traits sont à comparer avec la part des « intellectuels » et des « travailleurs précaires » dans l'ensemble de la population. On dénombre 13,6 % d'« intellectuels » au sens du travail, 12,7 % au sens du diplôme et 9 % au sens de l'origine sociale, et au total 22,1 % de la population active ayant déjà travaillé. Parallèlement, on dénombre 8,1 % de chômeurs et 9,1 % de précaires (dont 0,5 % d'indépendants, 2,1 % de salariés du public et 6,6 % du privé), soit en tout 17,2 % de « travailleurs précaires ».

En ce sens, les « travailleurs intellectuels précaires » tels que nous les repérons, c'est-à-dire de façon floue (l'objet de l'opération l'étant lui-même), correspondent à un « intellectuel » sur sept et à un peu moins d'un « travailleur précaire » sur cinq. Ce mode de repérage conduit ainsi à un **dénombrement** qui est **tout à la fois minoritaire et non marginal**, à même (peut-être) de donner corps à une catégorie regroupant un nombre élevé de situations ayant des attributs sociaux proches : **les cadres et professions intellectuelles supérieures n'ont pas tous des conditions d'emploi éloignées des formes reconnues de précarité, pas davantage que les haut diplômés ou les enfants de cadre ; et les travailleurs précaires ne sont pas tous éloignés, du point de vue de leurs attributs sociaux, des intellectuels.**

2.2. Une description à grands traits

Le retour via les données sur les critères de définition (tableau 1) permettent de retrouver les principaux traits attendus des « travailleurs intellectuels précaires » : ils comprennent une part élevée de professionnels de l'information, de l'art et des spectacles, et aussi de professionnels de l'enseignement ; les spécialités de formation correspondant aux humanités (lettres, langues ; art ; information et communication) y sont fortement représentées et on observe une fréquence élevée de titulaires d'une thèse ; du côté des origines sociales, les cadres d'entreprise (administratifs et commerciaux, comme techniques) sont les plus nombreux. Les formes de précarité observées témoignent d'une majorité d'individus en emploi, dont encore une majorité de salariés, devant une part d'indépendants légèrement supérieure à celle que l'on trouve dans la population active.

Tableau 1.

	Précaires que l'on peut qualifier d'« intellectuels » d'après leur			Ensemble des « travailleurs intellectuels précaires »
	... travail	... diplôme	... origine sociale	
Traits de ces intellectuels	Professions de l'information de l'art et des spectacles (35 %), dont 3531 (5,5 %), 3534 (3,2 %) et 3533 (3 %) ; aussi, 3411 (5,5 %), 3126 (3,1 %)	Master 1^{ère} ou 2^e année (52,7 %), thèse (27,3 %), diplôme de grande école (15,2 %) ; diplômés spécialisés en administration commerce (14,1 %), lettres langues (14,1 %), technique (11,5 %), sciences sociales (11,3 %)	Enfant de cadre administratif d'entreprise (29,5 %), d'ingénieur (24,0 %), de cadres d'administration (18,2 %)	Professions de l'information de l'art et des spectacles (15 %), professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprise (10,3 %), employés administratifs d'entreprise (10 %) ; formation infra-BAC (32 %), Master 1 ^{ère} ou 2 ^e année, thèse (14,7 %) ; Enfant de cadre administratif d'entreprise (14 %), d'ingénieur (11,5 %)
Formes de précarité professionnelles	Chômage (35,5 %), CDD, stage, intérim en entreprise (24,4 %), travail indépendant (21,8 %), CDD, stage dans la Fonction publique (18,4 %)	Chômage (33,6 %), CDD, stage, intérim en entreprise (31,1 %), CDD, stage dans la Fonction publique (24,8%), travail indépendant (10,3 %)	Chômage (42,9 %), CDD, stage, intérim en entreprise (35,0 %), CDD, stage dans la Fonction publique (13,6 %), travail indépendant (8,4 %),	Chômage (39,3 %), CDD, stage, intérim en entreprise (31,9 %), CDD, stage dans la Fonction publique (17,3 %), travail indépendant (11,4 %),
Effectifs et part au sein des actifs	335 000 (1,3 %)	420 000 (1,6 %)	375 000 (1,5 %)	780 000 (3,1 %)

Note : Pour la définition des travailleurs intellectuels précaires, cf. *supra*. Pour une description plus précise du contenu des sous-populations et de la population globale, cf. *infra*, tableaux 2, 3 et 4.

Lecture : la principale catégorie socio-professionnelle des « travailleurs intellectuels précaires » définis par le travail est la catégorie des professions de l'information de l'art et des spectacles.

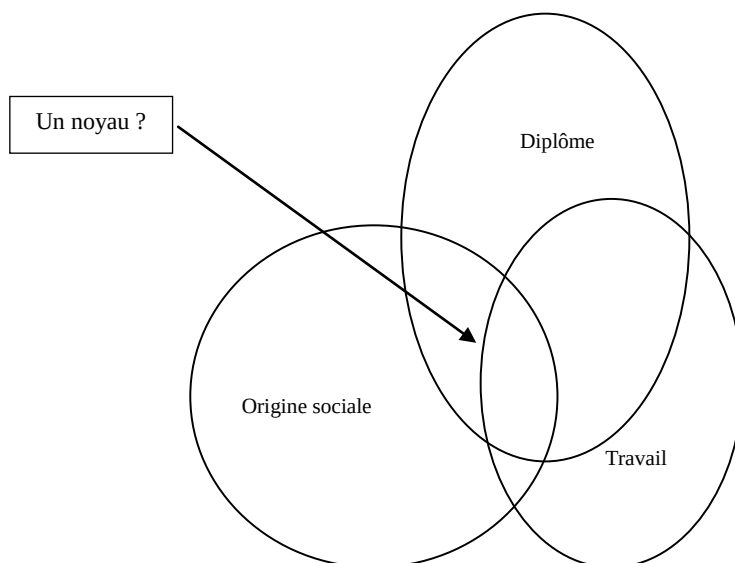
Champ : actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

2.3. Croisement des définitions

Les croisements et donc redondances entre les différentes sous-populations identifiées (graphique 1) correspondent à 36 % de l'ensemble des 780 000 « intellos précaires » identifiés : 27 % d'entre eux ne le sont que par l'origine sociale, 22 % que par le diplôme et 15 % que par le travail, soit au total 64 % par l'une ou l'autre des définitions retenues, mais une seulement. Sur les 36 % restants, 27 % le sont par deux des définitions (15 % par le diplôme et le travail ; 8 % par le diplôme et l'origine et 4 % par le travail et l'origine) et 9 % par les trois simultanément. On remarque plus particulièrement que peu de fils de cadres précaires sont aussi diplômés et/ou cadres.

À Paris et en Île-de-France, on trouve davantage de « travailleurs intellectuels précaires » qui cumulent deux ou trois manières de l'être : 13 % (vs 9 %) sont à la fois cadres, diplômés et enfants de cadre ; 17 % (vs 15 %) sont cadres et diplômés (sans être enfants de cadres) ; 7 % (vs 4,5 % sur l'ensemble de la France) sont cadres et enfants de cadres (sans être diplômés ; 10 % (vs 8 %) sont diplômés et enfants de cadres (sans l'être eux-mêmes). En miroir, on observe moins d'intellectuels qui le sont seulement par le biais de l'activité professionnelle (14,5 % contre 15 %), du diplôme (17,5 % vs 22 %) ou de l'origine sociale (21 % vs 27 %).

Graphique 1. Intersection des différentes définitions des « travailleurs intellectuels précaires »

Champ : actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

3. QUI SONT LES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS PRÉCAIRES ?

Le tableau 2 (pages suivantes) présente les **caractéristiques associées aux différentes définitions** que nous avons retenues, allant du « noyau » (intersection des trois manières d’être intellectuel tout en étant précaire) au « halo » (seulement une de ces trois manières, par le travail, le diplôme et l’origine sociale, va de pair avec le fait d’être précaire). Pour chacune de ces définitions, sont indiquées en colonne les fréquences observées des catégories socio-professionnelles, niveaux et spécialités de formation, et origines sociales des « travailleurs intellectuels précaires »¹⁸ ; une régression logistique descriptive est estimée, qui permet d’identifier les traits spécifiques des intellos précaires au sens du halo par rapport à l’ensemble des actifs ayant déjà travaillé (les variables intégrées à l’analyse étant celles présentes dans les tableaux 2, 3 et 4).

3.1. Des traits d’« intellectuel » plus que de « précaire » ?

Par rapport à l’ensemble des « intellectuels », ceux qui sont « précaires » comprennent moins de cadres et professions intellectuelles supérieures (43 % vs 62 %), mais en leur sein davantage de professions de l’information, de l’art et des spectacles (15 % vs 4 %), qui apparaissent bien spécifiques de la rencontre des « intellectuels » et des « précaires ». Et globalement, ils ont des positions professionnelles et des diplômes bien plus proches des « intellectuels » que des « précaires ». Leurs origines sociales sont même plus favorisées que celles de ces deux sous-populations.

¹⁸ Pour chaque variable, la somme des modalités – dans une même colonne – est égale à 100 %.

Tableau 2. (début)

En %

	Précaires que l'on peut qualifier d'« intellectuels » d'après...					« Intellectuels » d'après au moins un de ces trois critères	Précaires	Ensemble des actifs ayant déjà travaillé
	... leur travail, diplôme et origine sociale (noyau)	... leur travail	... leur diplôme	... leur origine sociale	... au moins un de ces trois critères (halo)			
Position socio-professionnelle (correspondant à l'emploi actuel ou au dernier exercé)								
Agriculteurs, artisans, commerçants			1	1	1 (---)	3	1	8
Professions libérales	8	8	4	2	3 (--)	6	1	1
Cadres de la fonction publique	6	5	3	1	2	6	0	1
Professeurs et professions intellectuelles	27	17	12	5	7 (ref.)	13	1	3
Professions de l'information, de l'art, des spectacles	24	36	10	10	15 (+++)	4	3	1
Cadres administratifs d'entreprise	19	20	8	5	9 (++)	18	2	4
Ingénieurs	16	14	6	4	6 (+)	15	1	3
Profession intermédiaire			34	32	28 (+)	21	16	21
Employé			18	26	20	11	36	30
Ouvrier			4	14	8 (--)	3	39	28
Niveau de diplôme								
Infra-BAC	1	30	1	45	32 (-)	26	81	75
Inférieur au Master	1	15	1	20	15 (ref.)	17	10	13
Master 1 ou 2	27	17	53	15	28 (+++)	25	5	6
Thèse	38	21	27	11	15 (+++)	16	3	4
Grande école	24	13	15	6	8 (++)	13	1	3
Très grande école	8	3	3	2	2 (++)	2	0	0
Spécialité de formation								
Formation générale	2	20	1	27	20 (+)	15	45	37
Sciences	13	7	11	5	7	8	2	2
Sciences sociales	5	4	11	3	7 (+)	5	1	1
Economie et droit	10	6	10	5	6 (ref.)	7	1	2
Lettre langue	9	6	14	7	9 (+)	7	2	2
Art	11	8	7	5	6 (++)	2	1	1
Technique	14	17	11	13	13	19	18	23
Administration, commerce	11	15	14	19	17	20	22	22
Information, communication	7	4	5	5	4 (+)	2	2	1
Santé soin	14	9	10	8	8 (--)	11	5	8
Défense des droits	3	2	3	2	2	2	1	1
Socio-culturel	1	1	2	2	2	2	1	1

Note : le modèle estimé dans la colonne « halo » correspond à une caractérisation logistique (« toutes choses égales d'ailleurs ») des « travailleurs intellectuels précaires » au sens large par rapport à l'ensemble des actifs ayant déjà travaillé à partir de l'ensemble des attributs professionnels et sociaux en ligne dans les tableaux 2, 3 et 4. Les signes ---, --, - et +, ++, +++ correspondent à des coefficients respectivement inférieurs à -1, compris entre -1 et -0,5, -0,5 et 0 et 0,5, 0,5 et 1, et supérieurs à 1 (avec un degré de significativité de 10 %).

Lecture : les « **travailleurs intellectuels précaires** » en un sens large (halo) comprennent 15 % de professions de l'information, de l'art et des spectacles (en gras dans le tableau), ce qui est une proportion bien supérieure à celle des actifs ayant déjà travaillé. *Champ* : actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé. *Sources* : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

Tableau 2. (fin)

En %

	Précaires que l'on peut qualifier d'« intellectuels » d'après ...					« Intellectuels » d'après au moins un de ces trois critères	Précaires	Ensemble des actifs ayant déjà travaillé
	... leur travail, diplôme et ori- gine sociale (noyau)	... leur travail	... leur diplôme	... leur origine sociale	... au moins un de ces trois critères (halo)			
Catégorie socio-professionnelle du père								
Agriculteurs, artisans, commerçants		15	14		10	12	10	13
Professions libérales	17	5	5	13	6	6	1	1
Cadres de la fonction publique	20	6	6	18	9 (++)	8	2	2
Professeurs et professions intellectuelles	13	3	4	9	4 (ref.)	4	1	1
Professions de l'information, de l'art, des spectacles	5	3	2	6	3 (+++)	1	1	0
Cadres administratifs d'entreprise	22	7	7	30	14 (++)	12	3	3
Ingénieurs	22	7	7	24	12 (++)	10	1	2
Profession intermédiaire		19	21		15 (---)	16	12	12
Employé		12	12		9 (---)	11	15	15
Ouvrier		17	16		13 (---)	14	44	39
Inconnue		6	6		5	6	10	13

Note : le modèle estimé dans la colonne « halo » correspond à une caractérisation logistique (« toutes choses égales d'ailleurs) des « travailleurs intellectuels précaires » au sens large par rapport à l'ensemble des actifs ayant déjà travaillé à partir de l'ensemble des attributs professionnels et sociaux en ligne dans les tableaux 2, 3 et 4. Les signes ---, --, - et +, ++, +++ correspondent à des coefficients respectivement inférieurs à -1, compris entre -1 et -0,5, -0,5 et 0 et 0,5, 0,5 et 1, et supérieurs à 1 (avec un degré de significativité de 10 %).

Lecture : les « travailleurs intellectuels précaires » en un sens large (halo) comprennent **3 % d'enfants de professions de l'information, de l'art et des spectacles (en gras dans le tableau)**, ce qui est une proportion bien supérieure à celle des actifs ayant déjà travaillé.

Champ : actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé. *Sources* : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

Au sein des « travailleurs intellectuels précaires » au sens large (halo), on compte 15 % de professions de l'information, de l'art et des spectacles, 8 % de cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, 7 % de professeurs et professions scientifiques et 6 % de cadres techniques et ingénieurs. En termes de formation, les études supérieures sont la norme (elles ont donné lieu à un diplôme pour les deux tiers d'entre eux), avec 28 % de diplômés d'un master (première ou deuxième année), 15 % de titulaires d'un doctorat, 8 % de diplômés d'une grande école, 2 % d'une très grande école¹⁹. Les formations les plus fréquentes sont les formations généralistes (20 %), devant les spécialités tertiaires (17 %) et techniques (13 %). Mais les spécialités les plus spécifiques, c'est-à-dire celles qui différencient le plus les « travailleurs intellectuels précaires » du reste des actifs ayant déjà travaillé sont l'art, devant l'information et la communication, les sciences sociales et les lettres et langues, qui sont toutes des spécialités presque exclusivement réservées aux études post-bac. En matière d'origine sociale, la moitié a un père cadre et un quart un père cadre d'entreprise. Mais l'origine sociale la plus spécifique est celle des professions de l'information, de l'art et des spectacles.

Le profil des « travailleurs intellectuels précaires » identifiés statistiquement est ainsi en large partie cohérent avec les images sociales qui lui sont associées : ils sont diplômés d'une formation supérieure mais plus souvent issus de l'université et dans une spécialité qui conduit à des emplois dont la stabilité n'est pas la norme, comme dans la presse ou les arts et le spectacle. Dans ce portrait large, les professions du public, notamment dans la recherche et l'enseignement supérieur, semblent peu présentes. Elles apparaissent en réalité lorsque l'on considère non plus le « halo », mais le « noyau » des « travailleurs intellectuels précaires » qui cumulent position de cadre, diplôme de niveaux I ou II et origine sociale favorisée. Sans surprise, l'imagerie sociale aurait donc tendance à renforcer les positions associées au diplôme, quand les critères statistiques larges retenus laissent ici davantage de place au travail et à l'origine sociale. Au sein du « noyau », on compte bien davantage de diplômés d'un doctorat (38 %) ou d'une grande (24 %) ou très grande (8 %) école ; et les professeurs et professions scientifiques supérieures représentent un quart des situations (la progression est moindre pour les professions de l'information, de l'art et des spectacles et de cadres d'entreprise ou des administrations publiques). Les origines sociales spécifiques du « noyau » sont également à rechercher au sein des professions libérales et des professeurs et professions scientifiques supérieures.

Tableau 3.

	Précaires que l'on peut qualifier d'« intellectuels » d'après ...					« Intellectuels » d'après au moins un de ces trois critères	Précaires	Ensemble des actifs ayant déjà travaillé
	... leur travail, diplôme et origine sociale (noyau)	... leur travail	... leur diplôme	... leur origine sociale	... au moins un de ces trois critères (halo)			
CDI, fonctionnaire						78		74
Précaires du public	25	18	25	14	17 (+++)	2	12	2
Précaires du privé	26	24	31	35	32 (ref.)	4	38	7
Indépendants	16	22	10	8	11 (--)	10	3	9
Chômeurs	32	35	34	43	39 (+)	5	47	8

Note : le modèle estimé dans la colonne « halo » correspond à une caractérisation logistique (« toutes choses égales d'ailleurs ») des « travailleurs intellectuels précaires » par rapport à l'ensemble des actifs ayant déjà travaillé à partir de l'ensemble des attributs professionnels et sociaux des tableaux 2, 3 et 4. Les signes --, -, - et +, ++, +++ correspondent à des coefficients respectivement inférieurs à -1, compris entre -1 et -0,5, -0,5 et 0 et 0,5, 0,5 et 1, et supérieurs à 1 (avec un degré de significativité de 10 %).

Lecture : les « travailleurs intellectuels précaires » en un sens large (halo) comprennent 17 % de précaires du public, ce qui est une proportion bien supérieure (relativement aux précaires du privé) à celle des actifs ayant déjà travaillé.

Champ : actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

¹⁹ Pour la définition, cf. le dictionnaire de l'enquête *Emploi*, série 1990-2002.

Quand on s'intéresse aux formes de précarité (tableau 3), on observe que les « travailleurs intellectuels précaires » sont globalement plus proches des « précaires » que des « intellectuels » : au sein du « halo », la part des salariés en CDD, intérim et stage d'entreprise est de 32 %, soit légèrement moins que les 38 % de l'ensemble des précaires, mais beaucoup plus que les 4 % de l'ensemble des intellectuels. Et il en va de même pour la part des chômeurs. Mais, ce n'est pas le cas des situations de travail indépendant²⁰. Et la part particulièrement élevée des « précaires du public » (17 %, davantage que celle des intellectuels, 2 %, et que celle des précaires, 12 %) semble par ailleurs bien caractériser notre population. Le profil spécifique des intellectuels précaires, que reflète encore davantage son « noyau », est ainsi marqué par l'ajout, aux côtés des habituels CDD, intérimaires, stagiaires d'entreprise et chômeurs, d'un nombre conséquent de contrats courts du public, qu'il s'agisse de contrats aidés ou d'engagements à durée limitée dans les administrations de l'État, des collectivités territoriales ou des hôpitaux.

3.2. Un profil social entre « intellectuels » et « précaires »

Quittant les critères de définition de notre population pour ses attributs sociaux (tableau 4), nous pouvons en dresser un premier portrait sociologique.

Les « travailleurs intellectuels précaires » sont composés à part égale d'hommes et de femmes ; un peu moins de la moitié d'entre eux est célibataire et une proportion équivalente a des enfants. On compte un peu plus d'un tiers d'individus de moins de 30 ans, un peu moins d'un tiers ayant de 30 à 40 ans et le tiers restant a plus de 40 ans. Un tiers réside en Île-de-France, ce qui porte à six sur dix la proportion de travailleurs intellectuels précaires dans les agglomérations de 200 000 habitants ou plus. Quatre sur dix sont propriétaires de leur logement, un sur dix est né à Paris. Quand ils existent, les conjoints se répartissent à parts pratiquement égales entre les cadres (18 %), les professions intermédiaires (15 %) et les ouvriers et employés (15 %).

Population atypique, parce que faisant se rencontrer des critères sociaux qui le plus souvent s'opposent, les « travailleurs intellectuels précaires » n'ont pas pour autant des caractéristiques toujours moyennes. Pour certaines, elles sont celles des « intellectuels », et pour d'autres celles des « précaires » : le lieu de naissance, la zone d'habitation et la position professionnelle du conjoint les rapprochent des premiers, quand le sexe, l'âge, la vie de couple et le statut du logement témoignent de la proximité avec les seconds. Les déterminants géographiques et sociaux reflètent la dimension intellectuelle de ces précaires, alors que les caractéristiques démographiques traduisent la précarité de ces intellectuels. Il n'est pas aisé de lire des mécanismes de cause à effet derrière ces corrélations statistiques, mais on peut être tenté, à titre d'exercice du moins, de formuler ici quelques premières interprétations. N'est pas « travailleur intellectuel précaire » qui veut : on naît et vit plus fréquemment dans des espaces où des activités et des formations de nature intellectuelle peuvent être exercées et dispensées, et avec des conjoints socialement congruents ; on est par ailleurs plus souvent soumis à diverses formes de précarité lorsque l'on est une femme qu'un homme. Inversement, la condition d'intellectuel précaire n'est pas sans contrainte : elle ne peut facilement être tenue au long cours, ce qui explique que de telles situations soient moins fréquentes à mesure que la vie se déroule ; et elle joue dans les orientations suivies s'agissant du mode de logement et de la vie de famille.

²⁰ En raison notamment, il est vrai, du mode de définition des situations de travail indépendant qualifiées ici de « précaires », qui n'incluent à ce stade de la recherche que des professions classées cadres et professions intermédiaires.

Tableau 4.

	Précaires que l'on peut qualifier d'« intellectuels » d'après ...					« Intellectuels » d'après au moins un de ces trois critères	Précaires	Ensemble des actifs ayant déjà travaillé
	... leur travail, diplôme et origine sociale (noyau)	... leur travail	... leur diplôme	... leur origine sociale	... au moins un de ces trois critères (halo)			
Sexe								
Homme	51	59	44	46	48	57	48	54
Femme	49	41	56	54	52	43	52	46
Situation familiale								
En couple (ref. : célibat)	64	64	58	54	57 (-)	73	55	72
Avec enfant (ref. : sans)	51	48	45	52	49 (-)	57	62	64
Position socio-professionnelle du conjoint								
Cadre	36	24	22	18	18	23	6	8
Profession intermédiaire	12	14	16	14	15 (+)	18	9	13
Ouvrier ou employé	7	12	12	14	15	16	30	33
Indépendant ou inactif	6	10	16	7	8 (ref.)	12	11	12
Sans conjoint	39	40	43	47	44 (+)	31	44	34
Âge								
Moins de 30 ans	26	22	39	37	35	18	39	20
De 30 à 39 ans	32	31	31	29	30	31	27	29
De 40 à 49 ans	22	24	17	19	19 (ref.)	27	20	29
50 ans et plus	20	23	13	15	16	24	13	22
Lieu de naissance								
Paris	15	11	9	12	10 (+)	10	4	5
Hors de Paris	85	89	91	88	90	90	96	95
Statut résidentiel								
Propriétaire	42	44	36	39	39 (ref.)	57	36	55
Locataire	55	53	60	57	58 (+)	39	61	42
Hébergé	3	3	4	4	4 (+)	3	3	3
Zone d'habitation								
Rurale	9	15	12	13	14 (ref.)	15	22	26
Moins de 20 000 hab.	3	8	8	9	10 (-)	10	17	16
De 20 000 à 200 000 hab.	10	13	15	15	16	16	21	19
Plus de 200 000 hab.	32	26	31	29	28 (+)	28	24	21
Ile de France	46	38	34	34	32 (-)	33	16	19

Note : le modèle estimé dans la colonne « halo » correspond à une caractérisation logistique (« toutes choses égales d'ailleurs ») des « travailleurs intellectuels précaires » par rapport à l'ensemble des actifs ayant déjà travaillé à partir de l'ensemble des attributs professionnels et sociaux des tableaux 2, 3 et 4. Les signes --, -, - et +, ++, +++ correspondent à des coefficients respectivement inférieurs à -1, compris entre -1 et -0,5, -0,5 et 0 et 0,5, 0,5 et 1, et supérieurs à 1 (avec un degré de significativité de 10 %).

Lecture : les « travailleurs intellectuels précaires » en un sens large (halo) comprennent 52 % de précaires du public, ce qui n'est pas une proportion supérieure « toutes choses égales d'ailleurs » (et notamment à âge, diplôme et catégorie socio-professionnelle donnés) à celle des actifs ayant déjà travaillé.

Champ : actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

« Toutes choses égales d'ailleurs » (et notamment à catégorie socio-professionnelle, type de formation, origine sociale et forme de précarité professionnelle donnés), les « travailleurs intellectuels précaires » ont bien certains **traits spécifiques** : ils sont **moins souvent en couple**, ont **moins d'enfants**, sont **plus souvent locataires** ; ils résident **plus souvent dans des agglomérations de plus de 200 000 habitants** (à l'exclusion de Paris, où les activités de nature intellectuelle sont plus fréquentes mais où le logement est difficile, et des zones d'habitations plus petites, pour des raisons inverses), sont **plus souvent nés à Paris** et ont des **conjointes de professions intermédiaires**²¹.

²¹ Ces dernières caractéristiques ressortent « toutes choses égales d'ailleurs », parce que la position socio-professionnelle et le niveau de qualification individuel est pris en compte dans l'analyse : ce sont notamment ces variables qui expliquent la sur-représentation

3.3. Un cœur de professions correspondant aux principales images sociales avancées

Lorsqu'ils sont en emploi²², les « travailleurs intellectuels précaires » exercent une assez large gamme de professions (tableau 5) qui, comme cela a été indiqué précédemment, appartiennent plus souvent au groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures, devant les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. De façon cohérente avec nos critères de définition et, surtout, du fait des conditions d'emploi dans les différentes activités professionnelles en France au tournant des années 2000, on observe un cœur de professions qui correspondent aux images sociales développées à propos des « travailleurs intellectuels précaires ».

Tableau 5. Les principales professions des « travailleurs intellectuels précaires »

Professions détaillées		Effectifs	Part d'"intellectuels"	Part de "pré-caires"	Part de "travailleurs intellectuels précaires"	Au sein des "travailleurs intellectuels précaires"	
Code (PCS 1982-2002)	Libellés					Effectifs	Proportion (en %)
3114	Psychologues, psychologues	24 089	100,0	24,9	24,9	5 998	0,8
3125	Ingénieurs conseil organisation	7 607	100,0	65,5	65,5	4 983	0,6
3126	Ingénieurs conseil technique	14 766	100,0	71,1	71,1	10 503	1,3
3312	Ingénieurs Etat et collectivités	57 193	100,0	5,6	5,6	3 218	0,4
3316	Cadres collectivités et hôpitaux	45 254	100,0	6,1	6,1	2 748	0,4
3317	Cadres administration Etat	81 343	100,0	5,6	5,6	4 584	0,6
3411	Professeurs agrégés et certifiés, et assimilés	471 281	100,0	4,1	4,1	18 588	2,4
3415	Enseignants supérieur	61 339	100,0	10,1	10,1	6 021	0,8
3421	Chercheurs du public	50 523	100,0	17,9	17,9	9 046	1,2
3431	Médecins hospitaliers	67 278	100,0	13,7	13,7	9 193	1,2
3432	Médecins salariés non hospitaliers	23 674	100,0	9,0	9,0	2 129	0,3
3433	Psychologue scolaire, orientation	15 266	100,0	13,9	13,9	2 115	0,3
3435	Pharmaciens salariés	30 816	100,0	10,4	10,4	3 204	0,4
3511	Journalistes	40 310	100,0	21,8	21,8	8 246	1,1
3512	Auteurs, écrivains	8 709	100,0	80,1	80,1	6 978	0,9
3513	Bibliothécaires	13 673	100,0	15,6	15,6	2 133	0,3
3521	Cadres de la presse	17 593	100,0	20,1	20,1	3 531	0,5
3522	Cadres artistiques spectacle	5 906	100,0	44,8	44,8	2 457	0,3
3523	Cadres techniques spectacle	16 006	100,0	51,6	51,6	7 239	0,9
3531	Plasticiens	20 878	100,0	91,4	91,4	18 638	2,4
3532	Musiciens, chanteurs	15 066	100,0	60,1	60,1	8 624	1,1
3533	Comédiens, danseurs	14 305	100,0	79,5	79,5	10 097	1,3

observée « toutes choses inégales réunies » (c'est-à-dire dire dans la réalité) des « travailleurs intellectuels précaires » à Paris et parmi les conjoints de cadres.

²² L'information sur la profession détaillée n'est en effet connue que pour les personnes en emploi à la date d'enquête.

3534	Professeurs artistique	32 952	100,0	33,7	33,7	10 905	1,4
3535	Artistes variétés	14 281	100,0	65,5	65,5	7 889	1,0
3722	Cadres recrutement formation	35 803	100,0	8,6	8,6	3 072	0,4
3727	Cadres administration PME	219 177	100,0	2,3	2,3	4 356	0,6
3821	Ingénieurs recherche électricité	84 375	100,0	2,3	2,3	1 955	0,3
3825	Ingénieurs recherche chimie biologie	30 943	100,0	6,2	6,2	1 907	0,2
3828	Ingénieurs informatique	265 056	100,0	2,5	2,5	6 263	0,8
4211	Instituteurs	317 135	45,5	2,4	1,6	5 034	0,6
4221	PEGC, maîtres auxiliaires	70 464	68,3	16,1	12,0	8 337	1,1
4224	Enseignants technique court	42 832	48,1	11,9	5,4	2 316	0,3
4227	Conseillers éducation, surveillants	62 490	50,0	38,3	18,3	11 380	1,5
4231	Assistants techniques documentation	29 696	49,1	29,0	13,9	4 139	0,5
4232	Animateurs formation continue	125 151	41,7	22,6	11,2	12 957	1,7
4233	Moniteurs sportifs	69 187	23,8	43,4	8,2	5 679	0,7
4315	Infirmiers salariés	261 902	13,5	7,2	1,6	4 143	0,5
4332	Educateurs spécialisés	181 966	19,4	27,9	5,9	10 713	1,4
4333	Animateurs socio-culturels	105 096	22,8	40,8	8,5	8 449	1,1
4514	Cat. B administration État	116 641	22,4	2,5	1,7	1 892	0,2
4612	Techniciens administration entreprise	192 745	28,9	6,5	3,1	5 819	0,7
4626	Commerciaux services entreprise	77 897	28,6	8,9	2,6	2 052	0,3
4627	Commerciaux particuliers	181 780	18,2	6,2	1,6	2 361	0,3
4629	Autres commerciaux	68 534	28,1	7,8	3,8	2 587	0,3
4631	Assistants publicité	22 306	48,3	20,5	10,8	2 408	0,3
4632	Traducteurs	7 992	91,5	68,2	61,3	4 902	0,6
4633	Assistants techniques spectacles	30 084	36,4	49,4	23,3	5 989	0,8
4634	Assistants techniques mode décoration salariés	32 582	24,8	18,9	6,8	2 066	0,3
4635	Assistants techniques mode décoration indépendants	14 097	39,2	73,3	31,8	4 489	0,6
4637	Photographes indépendants	8 462	33,6	79,1	33,6	2 839	0,4
4792	Techniciens informatique	123 235	24,5	7,5	3,0	3 097	0,4
4794	Techniciens divers	111 463	13,0	8,3	2,1	2 228	0,3
5214	Cat. C administration Fonction publique	505 735	10,5	10,3	1,6	7 665	1,0
5215	Cat. D administration Fonction publique	124 940	8,9	19,2	3,0	3 583	0,5
5221	Aide soignants	386 439	5,0	9,5	0,6	2 164	0,3
5222	Agents service hôpitaux	244 701	3,6	19,9	1,0	2 395	0,3
5317	Vigiles, agents sécurité	145 623	7,3	15,8	1,7	2 246	0,3
5411	Secrétaire	673 575	10,3	11,5	1,4	8 568	1,1
5421	Employé comptable	413 457	11,3	9,8	1,5	6 237	0,8

5424	Employé administration entreprise	396 169	15,4	17,8	4,1	15 585	2,0
5431	Employé technique banque	156 093	13,8	5,9	1,6	2 176	0,3
5444	Agent accueil entreprise	78 571	16,8	17,4	4,1	3 093	0,4
5512	Vendeur alimentation	307 422	5,0	10,1	0,7	1 949	0,3
5519	Caissiers magasin	158 455	7,3	16,1	1,8	2 930	0,4
5611	Serveurs café restaurant	255 291	6,4	14,0	1,0	2 114	0,3
5631	Assistants garde enfant	643 879	3,6	12,1	0,7	4 451	0,6
6792	Manutentionnaires	204 354	3,2	39,4	1,5	2 506	0,3
6793	Ouvriers tri emballage	202 044	3,5	27,7	1,8	3 391	0,4

Note : ne sont indiquées ici que les professions correspondant à un nombre suffisant d'observations (15) dans les trois enquêtes Emploi empliées.

Lecture : À partir des enquêtes *Emploi* de 2000 à 2002, on dénombre environ 25 000 psychologues et psychanalystes en France. Tous les individus qui l'exercent sont classés comme « intellectuels » (de par leur travail) et 24,9 % sont classés comme « précaires » (soit comme indépendants, soit comme salariés). Au total, cette profession regroupe environ 6 000 « travailleurs intellectuels précaires », soit 0,8 % de la population qu'ils définissent.

Champ : « travailleurs intellectuels précaires » en emploi à la date d'enquête, soit 61 % d'entre eux.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

Ce sont les **professions de l'art et des spectacles**, de cadres comme d'assistants, qui conjuguent le plus souvent les caractères « intellectuel » et « précaire » : plasticiens, auteurs et écrivains, traducteurs et interprètes, comédiens et danseurs, artistes de variétés, musiciens et chanteurs, sont pour plus de la moitié en situation de précarité professionnelle, comme salarié en contrat à durée déterminée ou comme travailleur indépendant. On peut leur ajouter les cadres techniques (régisseurs, décorateurs, ingénieurs-son, etc.) et artistiques (réalisateurs, metteurs en scène, chefs opérateurs, etc.) des spectacles et, en raison de leur statut indépendant²³, les ingénieurs conseil en organisation formation ou étude technique. À des niveaux plus faibles, mais encore conséquents (au-delà de 10 %), on trouve des **professions de la recherche et de l'enseignement supérieur** (chercheurs et enseignants chercheurs), de l'enseignement secondaire (assimilés agrégés et certifiés, maîtres auxiliaires, surveillants, conseillers d'orientation), de la formation (animateurs de la formation continue), de la **santé** (psychologues, médecins hospitaliers, pharmaciens salariés), de **l'information** (journalistes, cadres de la presse, assistants de la publicité et des relations publiques), de la **documentation** (bibliothécaires et assistants de documentation) et ainsi que le reste des professions à **dimension artistique** (assistants techniques de la mode ou de la décoration, photographes).

En dehors de ces professions, qui rappellent fortement la nomenclature des métiers créatifs (cf. *supra*) à laquelle ont été rajoutées certaines activités à dimension scientifique, et qui constituent le cœur des « travailleurs intellectuels précaires », on observe la présence de **professions de l'administration** (militaires, chargés de mission et agents contractuels de l'État ou des collectivités territoriales), y compris lorsqu'elles sont exercées en catégories B et C de la Fonction publique. Bien qu'assez **peu précaires en moyenne, ces professions comprennent une proportion importante de diplômés en situation de déclassement**. Dans le secteur privé, la présence de **professions du commerce, des cafés-restaurants et de la garde d'enfant** d'une part, **de la sécurité, de la manutention et du tri ou de l'emballage** d'autre part, correspond à des emplois majoritairement précaires où se retrouvent une petite part de femmes et d'hommes d'origine sociale favorisée et, parfois, de diplôme élevé.

²³ Qui n'est pas, à la différence des professions juridiques et de santé, encadré par un régime strict de profession libérale.

4. UNE DESCRIPTION « TOUTES CHOSES INÉGALES REUNIES » ET « TOUTES CHOSES ÉGALES D'AILLEURS » DES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS PRÉCAIRES

Nous l'avons vu, que ce soit d'un point de vue social, professionnel ou socio-professionnel, les « travailleurs intellectuels précaires » se situent le plus souvent entre les conditions de « précaire » et d'« intellectuel ». Nous nous proposons de revenir dans cette section sur ce qui différencie, « toutes choses inégales réunies » comme « toutes choses égales d'ailleurs » ces sous-populations. Pour ce faire, nous avons **calculé la proportion des « précaires » au sein des « intellectuels » (définis en différents sens) en fonction de leurs caractéristiques individuelles et estimé les probabilités correspondantes en tenant compte de ces mêmes caractéristiques. En miroir, nous nous sommes ensuite intéressés à la probabilité d'être « intellectuel » lorsque l'on est « précaire ».**

4.1. Qu'est-ce qui différencie les « travailleurs intellectuels précaires » des autres « intellectuels » ?

Le premier enseignement des tableaux 6 et 7 réside dans la comparaison des proportions de « précaires » parmi les « intellectuels » selon qu'ils sont définis ainsi d'après leur travail, leur diplôme ou leur origine sociale. Ces proportions allant croissant, de 9,7 % à 13,0 % et 16,3 %, le travail « intellectuel » (ici celui des professions de cadre) semble bien davantage protéger de conditions d'emploi précaires que ne le font le diplôme et, encore plus, l'origine sociale. De ce point de vue, les individus du « noyau », qui cumulent les différents critères de définition des « intellectuels », sont sans surprise ceux qui comprennent le moins, en proportion, de « précaires ». Cette proportion, de 9,2 %, n'est toutefois pas nulle et montre que, bien qu'atypique, la condition de « travailleur intellectuel précaire » n'est pas négligeable.

Dans les domaines de l'origine sociale, de la formation et de la position socio-professionnelle (tableau 6), les « travailleurs intellectuels précaires » se différencient des « intellectuels » par leur rattachement au domaine de **l'information, de l'art et des spectacles**, que ce soit à titre personnel (lien très fort), par le biais des spécialités de formation (des arts, des lettres et langues ou de l'information et de la communication ; à l'exclusion de la santé, du tertiaire et de la technique) ou en raison de leur origine sociale. Sinon, sans surprise, on observe que la probabilité d'être précaire croît à mesure que l'on descend dans l'échelle des positions, qualifications et origines.

Parmi les professions les plus qualifiées, il y a bien un îlot spécifique, sans doute même un petit archipel, d'activités qui sont exercées dans des conditions d'emploi précaires. En termes de formation, les titulaires d'une thèse sont dans une situation proche – celle d'une probabilité localement plus élevée d'être « précaire » –, qui semble indiquer que ce cursus n'est pas « toutes choses égales d'ailleurs »²⁴ nécessairement un atout si l'on poursuit comme objectif le fait d'accéder à un emploi stable. Du fait de la logique de définition retenue ici mais aussi, plus largement, dans la société viennent s'ajouter à ces professions les plus qualifiées et à ces types de formations des emplois alimentaires où se trouvent des individus en situation de déclassement social ou scolaire. Ces situations, plus ou moins durables, marquent une rupture, un hiatus plus ou moins nets entre destinées probables, aspirations scolaires et professionnelles d'une part, statut d'emploi d'autre part.

²⁴ Et notamment à catégorie d'emploi, spécialité de formation et origine sociale données.

Tableau 6.

	Proportion de précaires au sein des « intellectuels » d'après ...				
	... leur travail, diplôme et origine sociale (noyau)	... leur travail	... leur diplôme	... leur origine sociale	... au moins un de ces trois critères (halo)
Position socio-professionnelle (correspondant à l'emploi actuel ou au dernier exercé)					
Agriculteurs, artisans, commerçants			3,9 (--)	3,5 (--)	3,5 (--)
Professions libérales	5,2 (-)	8,6 (+)	6,9	6,4	8,6 (+)
Cadres de la fonction publique	6,4	5,2 (-)	6,5	6,4	5,2 (-)
Professeurs et professions intellectuelles	9,2 (ref)	7,7 (ref)	7,8 (ref)	8,9 (ref)	7,7 (ref)
Professions de l'information, de l'art, des spectacles	47,0 (+++)	52,6 (+++)	42,1 (+++)	55,3 (+++)	52,6 (+++)
Cadres administratifs d'entreprise	7,6	6,8 (-)	7,8	7,6	6,8
Ingénieurs	6,3	5,6 (--)	5,5 (-)	6,2	5,6 (-)
Profession intermédiaire			20,4 (++)	18,5 (++)	18,9 (++)
Employé			29,4 (+++)	23,7(+++)	25,3 (+++)
Ouvrier			45,5 (+++)	32,8(+++)	34,7 (+++)
Niveau de diplôme					
Infra-BAC		12,9 (ref)		21,5 (ref)	17,1 (ref)
Inférieur au Master	47,4 (+++)	9,3 (-)	31,8 (+++)	15,3 (-)	12,2 (-)
Master 1 ou 2	10,2 (ref)	8,5 (--)	15,7 (ref)	17,3	15,8 (-)
Thèse	9,5 (+)	9,7	12,5 (+)	12,0 (+)	12,5 (+)
Grande école	7,2	7,2 (-)	8,6	8,4 (-)	8,6 (-)
Très grande école	10,3	8,7 (-)	10,1 (+)	11,3	10,1
Spécialité de formation					
Formation générale	13,4	14,6	15,4	23,0 (+)	18,7 (+)
Sciences	10,0 (+)	7,7	11,8	14,1 (+)	11,9(+)
Sciences sociales	10,0	12,0	18,4 (+)	17,6 (+)	19,0 (+)
Economie et droit	8,8	8,8	12,9	13,3 (+)	12,8
Lettre langue	12,1	10,3	16,8 (+)	21,5 (++)	17,1 (+)
Art	35,5 (++)	38,8 (+)	37,0 (++)	37,5 (++)	38,3 (++)
Technique	6,0 (ref)	7,0 (ref)	8,3 (ref)	11,6 (ref)	9,7 (ref)
Administration, commerce	6,4	7,4	11,3 (-)	14,4	11,8 (-)
Information, communication	32,4 (++)	22,5	29,1 (+)	34,7 (++)	29,1 (+)
Santé soin	7,2	7,8 (-)	9,5 (-)	9,7 (-)	9,7 (-)
Défense des droits	7,0	7,5	12,8	14,4 (+)	12,6
Socio-culturel	11,0	8,0	12,8	18,9 (+)	13,9
Catégorie socio-professionnelle du père					
Agriculteurs, artisans, commerçants		8,9	11,9 (-)		11,2 (-)
Professions libérales	8,9	10,5	12,3	15,5	15,5
Cadres de la fonction publique	8,9	10,0	12,2	14,9	14,9 (-)
Professeurs et professions intellectuelles	10,1	10,9	13,6	17,0	17,0
Professions de l'information, de l'art, des spectacles	18,8 (+*)	28,2 (+)	26,4 (++)	30,0 (+)	30,0 (+)
Cadres administratifs d'entreprise	8,6	9,7	12,4	15,9	15,9 (-)
Ingénieurs	8,5 (ref)	9,7	12,5	16,0 (ref)	16,0
Profession intermédiaire		9,7	13,2		12,9 (-)
Employé		8,6	12,2 (-)		11,5 (-)
Ouvrier		9,6 (ref)	15,1 (ref)		12,7 (ref)
Inconnue		9,2	12,3		11,7 (+)
Ensemble	9,2	9,7	13,0	16,3	13,9

Note : les modèles estimés correspondent à une caractérisation logistique (« toutes choses égales d'ailleurs ») des « travailleurs intellectuels précaires » par rapport aux « intellectuels » à partir de l'ensemble des attributs professionnels et sociaux des tableaux 6 et 7. Les signes ---, --, - et +, ++, +++ correspondent à des coefficients respectivement inférieurs à -1, compris entre -1 et -0,5, -0,5 et 0 et 0,5, 0,5 et 1, et supérieurs à 1. Le signe * indique que la coefficient se situe à la limite du seuil de significativité (qui est de 10 %).

Lecture : que ce soit en un sens large (halo) ou en en sens restreint (noyau), les « travailleurs intellectuels précaires » se différencient des « intellectuels » par une forte surreprésentation des professions de l'information, de l'art et des spectacles.

Champ : « intellectuels » (cf. *supra*) parmi les actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

Tableau 7.

	Proportion de précaires au sein des « intellectuels » d'après ...				
	... leur travail, diplôme et origine sociale (noyau)	... leur travail	... leur diplôme	... leur origine sociale	... au moins un de ces trois critères (halo)
Sexe					
Homme	7,7 (ref)	8,8 (ref)	10,5 (ref)	14,1 (ref)	11,8 (ref)
Femme	11,4	11,3 (+)	16,1 (+)	18,7 (+)	16,6 (+)
Situation familiale					
En couple (ref : célibataire)	7,8	8,0 (-)	10,5 (-)	12,6 (--)	10,9(--)
Avec enfant (ref : sans enfant)	8,1	8,0	10,8 (+)	14,5 (+)	11,9 (+)
Position socio-professionnelle du conjoint					
Cadre	8,5	8,2	9,9	12,6	10,9
Profession intermédiaire	8,2	8,0	11,4	13,3	11,3
Ouvrier ou employé	9,3 (ref)	8,6 (ref)	14,3 (ref)	15,5 (ref)	13,3 (ref)
Indépendant ou inactif	4,3 (--)	6,7	8,1	10,3	9,2
Sans conjoint	12,9	14,4	18,1	22,5	19,8
Age					
Moins de 30 ans	13,5 (+)	10,0 (++)	23,2 (++)	26,6 (++)	25,4 (++)
De 30 à 39 ans	8,9	7,6 (+)	11,3	14,4	12,7 (+)
De 40 à 49 ans	7,4 (ref)	7,7 (ref)	8,9 (ref)	11,7 (ref)	9,6 (ref)
50 ans et plus	7,4	7,7	7,3	11,8	8,9
Lieu de naissance					
Paris	9,2	10,7	13,1	16,3	18,9 (+)
Hors de Paris	9,1	9,6 (ref)	12,0 (ref)	16,0 (ref)	14,2 (ref)
Statut résidentiel					
Propriétaire	6,7 (ref)	6,8 (ref)	8,5 (ref)	11,5	9,3 (ref)
Locataire	12,9 (++)	14,8 (++)	19,0 (++)	22,3 (++)	20,5 (++)
Hébergé	9,0	10,5	14,2	18,6 (+)	15,4 (+)
Zone d'habitation					
Rurale	9,2 (ref)	10,3 (ref)	11,9 (ref)	16,1 (ref)	13,3 (ref)
Moins de 20 000 hab.	4,5 (---)	8,5 (-)	12,3	15,2 (-)	13,3
De 20 000 à 200 000 hab.	7,6 (--)	8,2 (-)	12,3 (-)	16,6 (-)	13,6 (-)
Plus de 200 000 hab.	11,9	10,0 (-)	14,8	18,3	15,3
Ile de France	8,9 (--)	10,2 (-)	12,6 (-)	15,1 (-)	13,4 (-)
Ensemble	9,2	9,7	13,0	16,3	13,9

Note : les modèles estimés correspondent à une caractérisation logistique (« toutes choses égales d'ailleurs ») des « travailleurs intellectuels précaires » par rapport aux « intellectuels » à partir de l'ensemble des attributs professionnels et sociaux des tableaux 6 et 7. Les signes ---, --, - et +, ++, +++ correspondent à des coefficients respectivement inférieurs à -1, compris entre -1 et -0,5, -0,5 et 0 et 0,5, 0,5 et 1, et supérieurs à 1. Le signe * indique que le coefficient se situe à la limite du seuil de significativité (qui est de 10 %).

Lecture : que ce soit en un sens large (halo) ou en sens restreint (noyau), les « travailleurs intellectuels précaires » se différencient des « intellectuels » par une nette surreprésentation des individus de moins de 30 ans.

Champ : « intellectuels » (cf. supra) parmi les actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé.

Sources : enquêtes Emploi 2000, 2001 et 2002 (Insee).

Du point de vue des caractéristiques sociales associées (tableau 7), **« les travailleurs intellectuels précaires » se différencient des autres « intellectuels », parce qu'ils comprennent davantage de femmes, de jeunes, de célibataires, de personnes ayant des enfants, de locataires et de personnes résidant soit dans les agglomérations de 200 000 habitants (hors Île-de-France), soit dans des zones rurales.** La plupart de ces traits sont partagés quelle que soit la définition des « intellectuels » retenue, pour le « noyau » comme pour le « halo » également. Deux résultats méritent en particulier d'être soulignés : pour les « travailleurs intellectuels », avoir un enfant ne semble pas être un obstacle au fait d'occuper un emploi précaire, à moins (autre schéma d'interprétation) que

cela ne soit une cause de ce type de situation professionnelle ; et habiter en région parisienne n'est pas une condition favorable à la condition d'intellectuel précaire, ce qui confirme de précédents résultats et suggère une interprétation en termes de coûts de logement ou associés et, éventuellement, de qualité de vie. Les intellectuels se trouvent bien davantage à Paris mais, « toutes choses égales d'ailleurs » (notamment à catégorie socio-professionnelle donnée), les précaires en leur sein sont plus souvent dans d'autres grandes agglomérations (où l'offre et la demande culturelles sont encore relativement abondantes) ou dans des zones rurales, qui peuvent être isolées ou péri-urbaines éloignées du centre de la ville ou de l'agglomération²⁵.

À l'exception de la surreprésentation locale des « travailleurs intellectuels précaires » dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants autres que Paris, les traits qui les différencient des autres « intellectuels » sont globalement ceux des « précaires ».

4.2. Qu'est-ce qui différencie les « travailleurs intellectuels précaires » des autres « précaires » ?

La proportion des « intellectuels » est très différente selon la sous-population des précaires examinée (tableau 8). Elle varie de 3,8 % pour les travailleurs indépendants à 25,4 % pour les précaires du public en passant par 14,9 % pour les précaires du privé comme pour les chômeurs. S'agissant des indépendants, il y a un artéfact dans la mesure où la définition du travail indépendant comme forme précaire d'emploi possible n'a été retenue que pour des professions de cadre et des professions intermédiaires, excluant du même coup une part des emplois d'artisans commerçants qui pourrait, lorsqu'ils ne sont pas encadrés par un code des métiers par exemple, être également qualifiés comme tels. La différence entre les précaires du privé et les chômeurs d'une part, et les précaires du public ne souffre pas, quant à elle, d'artéfact de mesure. Elle correspond à la structure de qualification différente des emplois du public et du privé, l'accès par concours allant de pair dans la Fonction publique avec des emplois de catégories A et B relativement plus nombreux que ceux de cadres et de professions intermédiaires en entreprise. Dans l'ensemble, on compte entre un précaire sur cinq et un précaire sur six qui, soit exerce un emploi d'« intellectuel », soit a une formation de niveau supérieur (ou égal) à la licence, soit est d'origine sociale favorisée.

En l'absence de prise en compte possible dans le modèle (pour des raisons de sur-identification des paramètres) des positions socio-professionnelles, types de formations et origines sociales, le trait qui ressort le plus pour distinguer les « travailleurs intellectuels précaires » des autres « précaires » est la **position socio-professionnelle du conjoint** : plus de la moitié des chômeurs, précaires du privé et du public qui ont un conjoint cadre sont « intellectuels » ; ces proportions sont de cinq à six fois plus faibles pour ceux qui ont un conjoint ouvrier ou employé. Outre cette corrélation, on observe d'autres traits attendus s'agissant d'« intellectuels » (même au sein de « précaires ») : ils sont **plus souvent nés à Paris, y résident plus fréquemment, sont plus souvent propriétaires de leur logement ; ils vivent plus souvent en couple**. Quelques traits sont plus surprenants : ce ne sont **pas toujours plus souvent des hommes, ils ne sont pas en moyenne plus âgés et n'ont pas plus fréquemment des enfants**.

Les différences observées selon l'âge nous semblent mériter une attention particulière car elles suggèrent une surreprésentation des « intellectuels » parmi les « précaires » jeunes par rapport aux plus âgés. Elles signalent sans doute des trajectoires d'accès aux emplois stables plus rapides pour les « intellectuels précaires » que pour les autres « précaires » ; lues sous un autre angle, elles peuvent aussi indiquer la difficulté qu'il y a à tenir durablement un hiatus entre conditions d'emploi précaires et ressources intellectuelles.

²⁵ Sinon, elles sont intégrées à la zone urbaine correspondante.

Tableau 8.

	Proportion d'« intellectuels » (en au moins un des trois sens) parmi ...				
	... les chômeurs	... les précaires du privé	... les précaires du public	... les travailleurs indépendants	... l'ensemble des « précaires »
Sexe					
Homme	16,3 (ref)	12,7 (ref)	27,3 (ref)	3,3 (ref)	17,9 (ref)
Femme	13,5 (-)	17,1 (+)	24,6	5,1 (+)	17,7 (-)
Situation familiale					
En couple (ref : célibataire)	15,1	14,8 (+)	27,4 (++)	3,0 (---)	18,4 (+)
Avec enfant (ref : sans enfant)	12,2 (---)	11,0 (---)	20,1 (---)	3,0 (-)	14,0 (---)
Position socio-professionnelle du conjoint					
Cadre	51,3 (+++)	50,5 (+++)	68,9 (+++)	9,5 (+++)	57,4 (+++)
Profession intermédiaire	23,9 (+++)	24,4 (++)	36,1 (+++)	4,4 (++)	28,0 (+++)
Ouvrier ou employé	8,4 (ref)	7,2 (ref)	12,3 (ref)	1,5 (ref)	8,9 (ref)
Indépendant ou inactif	10,4	9,3 (+)	21,2 (++)	2,6 (+)	12,7 (+)
Sans conjoint	14,8 (++)	15,5 (++)	24,0 (+)	4,1	17,8 (++)
Age					
Moins de 30 ans	13,1 (+)	15,1 (+)	26,3 (+)	4,7	16,4 (+)
De 30 à 39 ans	15,4	16,8 (+)	26,9 (+)	4,3	19,0 (+)
De 40 à 49 ans	14,3 (ref)	11,9 (ref)	19,5 (ref)	3,5 (ref)	16,9 (ref)
50 ans et plus	18,3	13,1 (-)	20,1 (-)	3,7	22,0
Lieu de naissance					
Paris	33,5 (++)	35,1 (++)	24,9 (+)	10,0 (+)	38,6 (++)
Hors de Paris	13,9	14,1 (ref)	42,2 (ref)	3,5 (ref)	16,8 (ref)
Statut résidentiel					
Propriétaire	17,5 (ref)	14,1 (ref)	23,1 (ref)	2,7	19,1 (ref)
Locataire	13,3 (-)	15,0 (-)	26,1 (-)	7,4 (+++)	16,8 (-)
Hébergé	17,6	21,2	36,6 (+)	2,8	22,7
Zone d'habitation					
Rurale	10,4 (ref)	8,1 (ref)	14,3 (ref)	1,8 (ref)	11,5 (ref)
Moins de 20 000 hab.	8,8	8,3	16,7 (+)	2,1	10,4
De 20 000 à 200 000 hab.	10,4 (+)	10,7 (+)	22,3 (+)	2,7	12,8 (+)
Plus de 200 000 hab.	16,8 (++)	18,7 (++)	36,1 (+++)	4,4 (++)	21,1 (++)
Ile de France	29,0 (+++)	35,1 (+++)	44,4 (+++)	12,1 (+++)	36,4 (+++)
Ensemble	14,9	14,9	25,4	3,8	17,8

Note : les modèles estimés correspondent à une caractérisation logistique (« toutes choses égales d'ailleurs ») des « travailleurs intellectuels précaires » par rapport aux « précaires » à partir de l'ensemble des attributs sociaux indiqués dans le tableau. Les signes ---, --, - et +, ++, +++ correspondent à des coefficients respectivement inférieurs à -1, compris entre -1 et -0,5, -0,5 et 0 et 0,5, 0,5 et 1, et supérieurs à 1 (au seuil de significativité de 10 %).

Lecture : les « travailleurs intellectuels précaires » se différencient des « précaires » par une nette surreprésentation des individus ayant un conjoint cadre.

Champ : « intellectuels » (cf. supra) parmi les actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

La caractérisation des « indépendants intellectuels précaires » nous semble être un autre élément qui mérite d'être souligné. Nous l'avons dit, la définition des formes précaires de travail indépendant est biaisée vers le haut de la structure des emplois : aucun emploi d'artisan et de commerçant n'a été classé tel. Aussi, on pourrait s'attendre à ce que, comparés à l'ensemble des situations de travail indépendant, ces emplois aient moins les traits de la précarité. Hors ce n'est pas le cas, au contraire. Les « indépendants intellectuels précaires » sont plus souvent célibataires et locataires, qui sont deux attributs que nous avons globalement observés comme étant associés aux « précaires ». Bien sûr, ce résultat doit être consolidé, mais il invite bien à considérer les indépendants comme une forme possible de condition d'emploi précaire pour certaines professions.

5. STRUCTURE INTERNE DES « TRAVAILLEURS INTELLECTUELS PRÉCAIRES », POSITION DANS L'ESPACE SOCIAL

En guise d'achèvement de ce premier panorama statistique de la population des « travailleurs intellectuels précaires », nous tentons d'en comprendre la logique non plus par le biais de critères associés, mais en en **décrivant la structure interne et le plongement externe, c'est-à-dire la position dans l'ensemble de l'espace social**. Pour ce faire, nous avons conduit **deux analyses des correspondances multiples différentes** :

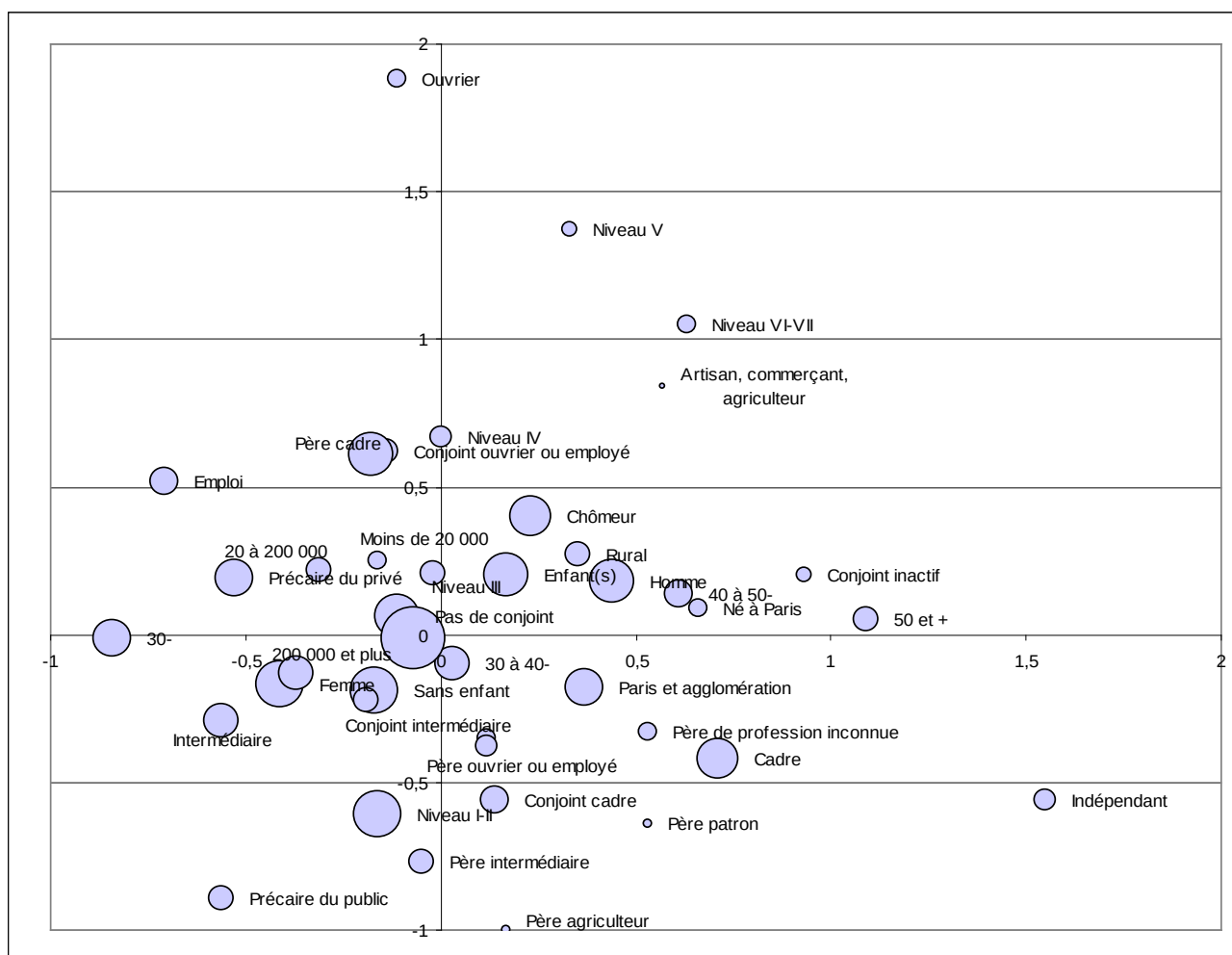
- la **première se limite au champ des « travailleurs intellectuels précaires »** mais s'appuie sur l'ensemble des variables qui ont servi à leur définition (types d'« intellectuels », forme de précarité professionnelle) et à leur caractérisation (catégories socio-professionnelles détaillées, niveaux et spécialités de formation, origines sociales fines ; statuts d'emploi précis ; caractéristiques socio-démographiques utilisées jusqu'ici) ;
- la **deuxième est plus large dans son champ** (elle comprend l'ensemble des actifs ayant déjà travaillé) mais se limite aux attributs sociaux que sont le sexe, l'âge, la situation familiale (vie en couple, enfant), la position sociale du conjoint, le statut d'occupation du logement, la zone de résidence ainsi que deux variables dichotomiques, indiquant respectivement le fait d'être « intellectuel » (en au moins un des sens définis précédemment) et le fait d'être « précaire » (toujours du seul point de vue des conditions d'emploi).

5.1. La structure interne des « travailleurs intellectuels précaires »

La structure interne de notre population s'appuie sur une double opposition que figure le graphique 2. Le premier axe factoriel (horizontal, qui représente 6,0 % de l'inertie totale) oppose les **individus qui sont cadres**, résident à Paris ou dans son agglomération, ont 50 ans ou plus (à l'est) aux individus de moins de 30 ans, qui sont de professions intermédiaires, qui résident dans des agglomérations de 20 à 200 000 habitants (à l'ouest). Le deuxième axe (vertical, qui représente quant à lui 5,7 % de l'inertie totale) oppose les **individus diplômés**, ayant un père de profession intermédiaire, employé ou ouvrier aux **individus ayant un père cadre**, diplômé de niveaux V, VI ou VII, qui sont ouvriers.

Le graphique 3, sur lequel sont projetées des variables plus détaillées mais qui n'ont pas contribué à la définition de l'espace factoriel, permet de mieux visualiser les jeux d'opposition qui structurent notre population des « travailleurs intellectuels précaires ». Il figure un triangle qui renvoie aux trois manières de définir notre population. À l'image du graphique 1, qui n'était pourtant que schématique, les graphiques factoriels soulignent les différences existant entre les trois types d'intellectuel que nous avons définis. Empiriquement trois pôles se dégagent : le premier correspond à des intellectuels qualifiés comme tels d'après leur catégorie socioprofessionnelle ; le deuxième renvoie à leur repérage par le niveau de diplôme et le troisième par l'origine sociale.

Manifestement, la première opposition, la plus clivante, est celle qui distingue le travail d'une part et le diplôme et l'origine sociale d'autre part, la différenciation entre diplôme et origine n'arrivant qu'en second. Le **pôle « travail »** est spécifiquement et structurellement associé aux professions de l'information, de l'art et des spectacles et entretient une frontière floue avec le monde indépendant. Il correspond aussi, mais dans une moindre mesure, aux diplômés des grandes écoles.

Graphique 2. Un espace factoriel des « travailleurs intellectuels précaires »

Note : premier plan factoriel issu d'une analyse des correspondances multiples effectuée sur l'ensemble des variables représentées sur le graphique ; la taille des bulles est proportionnelle à leur poids dans la population totale.

Lecture : le premier axe factoriel (horizontal, 6,0 % de l'inertie totale) oppose les individus qui sont cadres, résident à Paris ou dans son agglomération, ont 50 ans ou plus aux individus de moins de 30 ans, qui sont professions intermédiaires, qui résident dans des agglomérations de 20 à 200 000 habitants ; le deuxième axe factoriel (vertical, 5,7 % de l'inertie totale) oppose les individus diplômés, ayant un père profession intermédiaire, employé ou ouvrier aux individus ayant un diplôme de niveaux V, VI ou VII, qui sont ouvriers.

Champ : ensemble des « travailleurs intellectuels précaires » tels que définis précédemment.

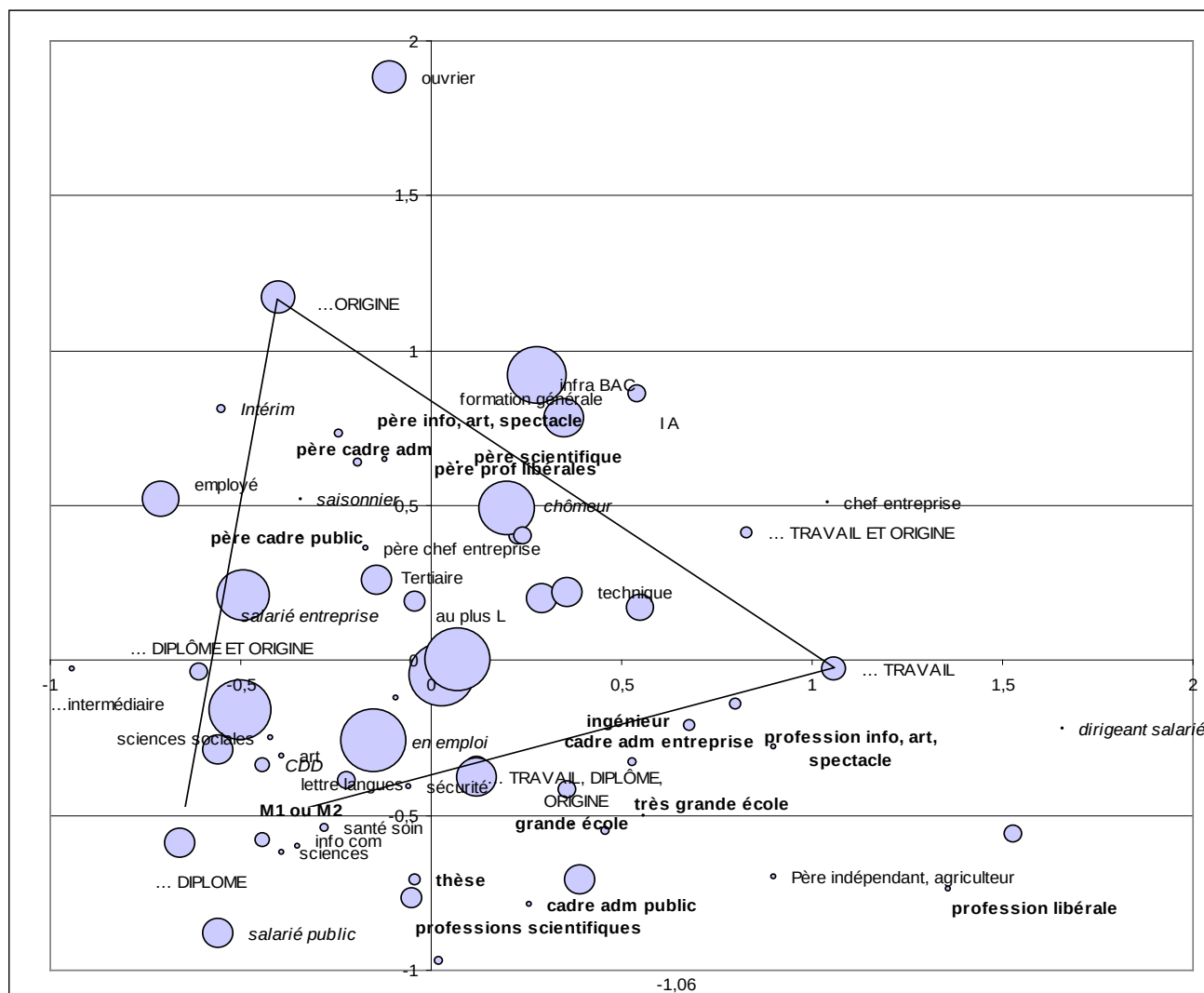
Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

Comme l'indique le graphique 4, où les professions détaillées sont projetées, ce pôle correspond dans une assez large mesure au cœur des figures sociales avancées concernant les « travailleurs intellectuels précaires » (elles sont indiquées en rouge sur le graphique). Il ouvre aussi vers des professions de la classe créative, à l'est, pour lesquelles la « précarité laborieuse » est souvent présentée comme plus heureuse. À l'opposé de cette portion de l'espace factoriel, c'est-à-dire en allant vers le pôle « diplôme », on trouve l'hypothétique « noyau » que constituent les travailleurs intellectuels précaires cumulant position professionnelle de cadre, haut niveau de formation et origine sociale favorisée.

Le **deuxième pôle**, qui repose spécifiquement sur les niveaux de **diplôme**, renvoie aux « échecs » (relatifs) de la méritocratie ou à l'insuffisance, là encore relative, de la « bonne volonté culturelle ». Il correspond structurellement aux diplômes universitaires tels que les masters et doctorats, avec comme spécialités de formation les sciences, l'information et la communication, la santé, les lettres langues, l'art ou les sciences sociales. En termes d'emplois, on trouve spécifiquement des vacataires

et contractuels de la Fonction publique, avec comme professions typiques (graphique 4), celles de l'enseignement et du social : les maîtres auxiliaires et enseignants du technique court, surveillants et éducateurs spécialisés. Les chercheurs vacataires et ATER se trouvent à mi-chemin entre ce pôle et celui que définit le travail.

Graphique 3. Trois manières assez différentes d'être « travailleur intellectuel précaire »



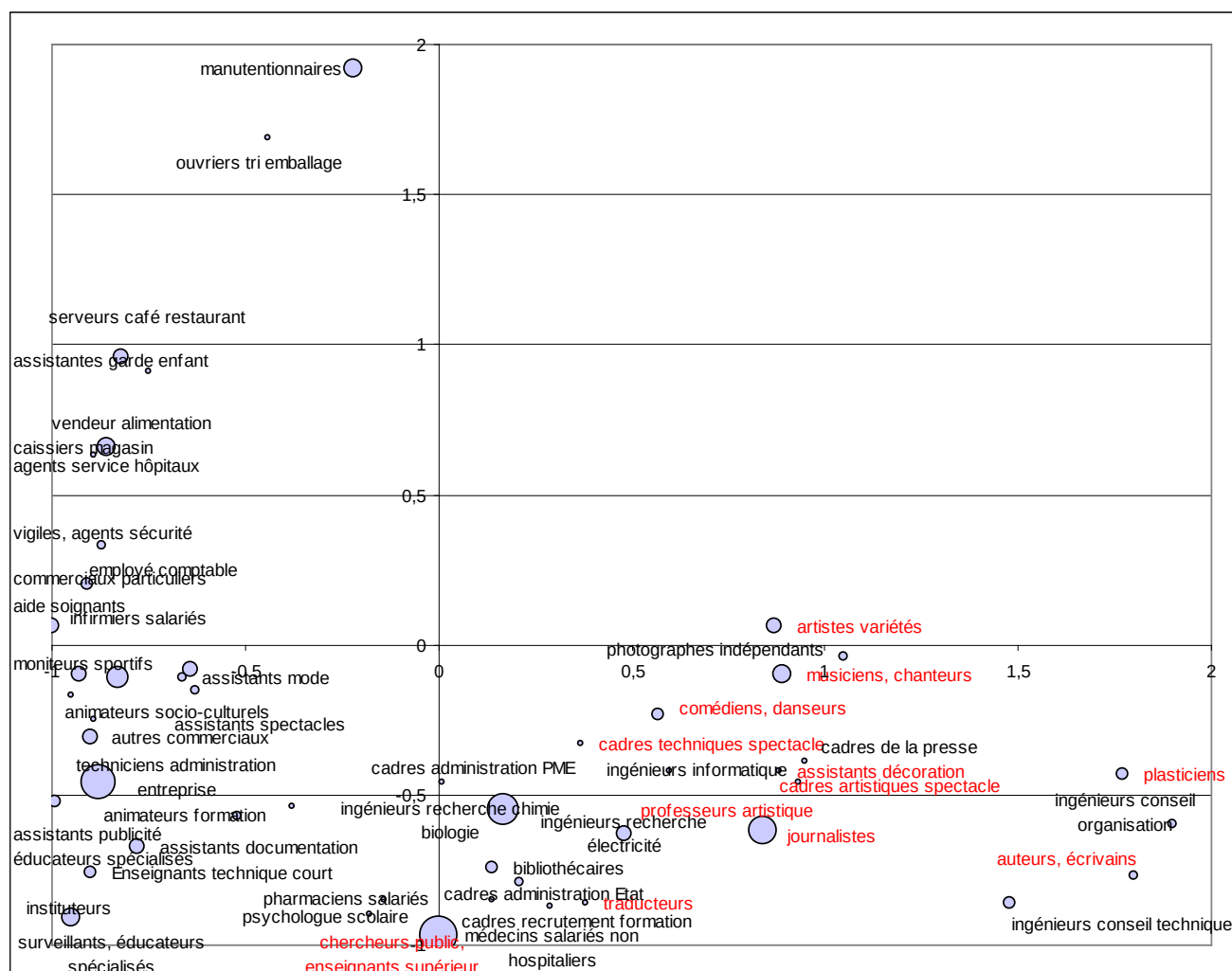
Note : les variables représentées ont simplement été projetées sur le plan factoriel : elles n'ont pas contribué à sa définition.

Lecture : On identifie bien le triangle qui correspond aux trois manières de définition et de caractérisation des « travailleurs intellectuels précaires », i.e. par le travail (à l'est), par le diplôme (au sud) et par l'origine sociale (au nord).

Champ : ensemble des « travailleurs intellectuels précaires » tels que définis précédemment.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

Le **troisième pôle**, défini par l'**origine sociale**, correspond à des emplois moins élevés dans la hiérarchie salariale, qui sont plus souvent exercés en tant que saisonnier ou intérimaire : il renvoie aux déclassés non plus seulement scolaires mais également sociaux, ceux qu'évoque Camille Peugny dans son ouvrage. Les professions associées sont marquées d'une orientation sexuée : entre la garde d'enfants et les caissières de la grande distribution pour les femmes, la manutention et la surveillance des bâtiments pour les hommes. Les niveaux de formation sont moins élevés, les spécialités davantage orientées vers le technique et le tertiaire, les sciences sociales constituant visiblement parmi les spécialités du supérieur une passerelle (redoutée ?) vers ces emplois.

Graphique 4. Et des professions associées...

Note : les variables représentées ont simplement été projetées sur le plan factoriel : elles n'ont pas contribué à sa définition.

Lecture : les professions détaillées des « travailleurs intellectuels précaires » donnent un contenu professionnel aux trois sommets du triangle qu'ils forment : on trouve les principales figures avancées dans le champ des prophéties sociales (intermittents du spectacle, artistes et traducteurs, journalistes pigistes) à l'est du plan, du côté des cadres et professions intellectuelles supérieures ; au sud, à la frontière, on trouve les professions scientifiques (chercheurs et enseignants chercheurs vacataires), puis plus loin les professions de l'éducation (maîtres auxiliaires et contractuels de l'enseignement secondaire et primaire ; éducateurs spécialisés) ; enfin, en remontant vers le nord, on descend dans l'échelle des qualifications pour trouver des professions au caractère sans doute plus alimentaire et au statut peut-être moins durable.

Champ : ensemble des « travailleurs intellectuels précaires » tels que définis précédemment.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

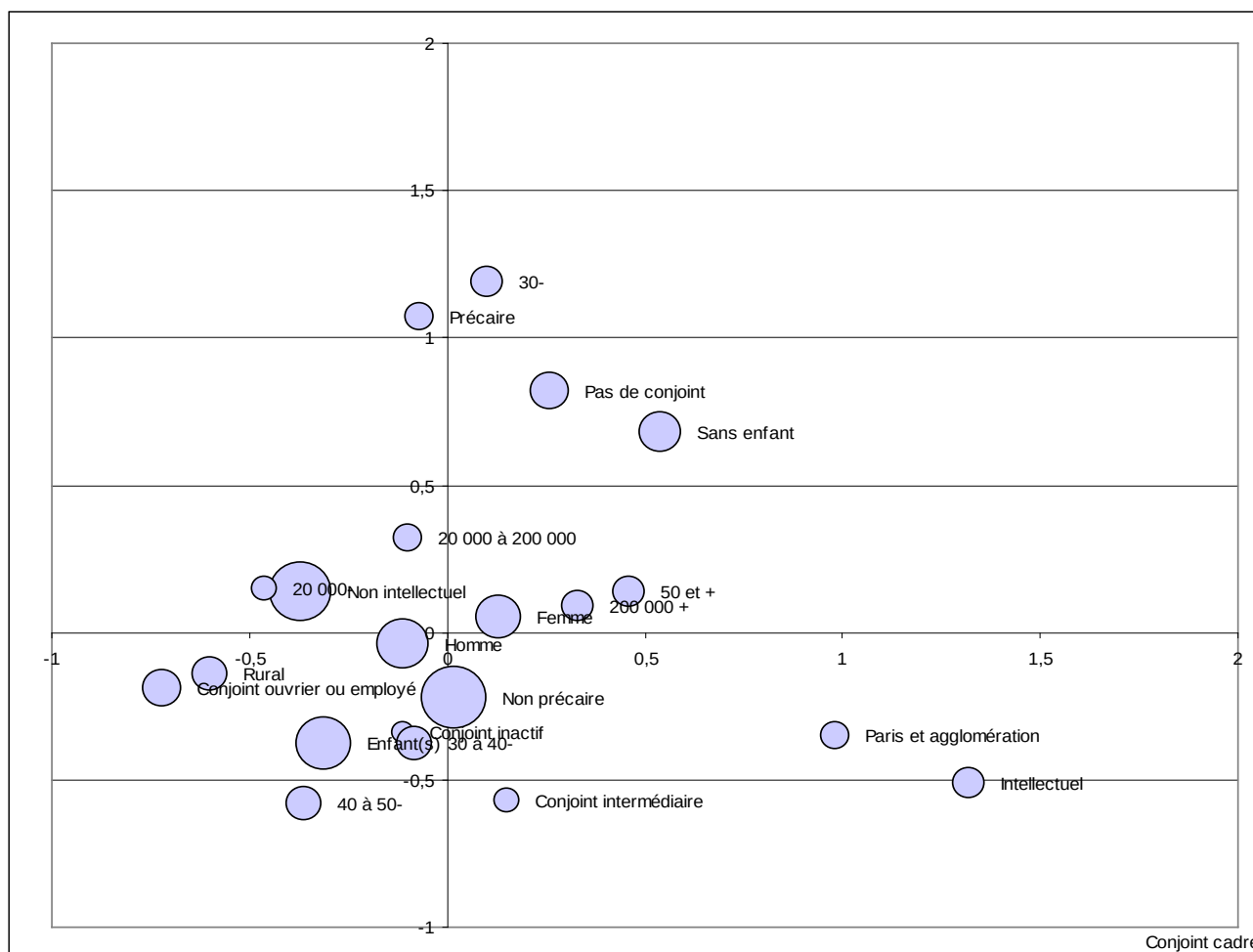
Cette première analyse articule les différentes manières, extensives ou plus resserrées, de définir les travailleurs intellectuels précaires. Par rapport à la fois à la littérature et aux entretiens réalisés dans le cadre de ce projet, la rencontre entre définitions critérielle et substantielle qu'elle suggère se situerait sans doute dans la partie sud du plan factoriel, autour de la base du triangle figuré sur le graphique 3.

5.2. Quelle position des « travailleurs intellectuels précaires » dans l'espace social ?

L'espace social que nous représentons ici est volontairement limité dans sa définition. Il entend en effet permettre de visualiser la manière dont les « travailleurs intellectuels précaires » se positionnent par rapport à l'ensemble de la société, et ne peut par conséquent s'appuyer sur des critères entrant dans leur définition ou sur des caractéristiques qui leur sont fortement associées. Seul le fait

d'être « intellectuel » (vs de ne pas l'être) et d'être « précaire » (vs de ne pas l'être) a été pris en compte en plus des attributs sociaux usuels que sont le sexe, l'âge, la situation de famille, etc.

Graphique 5. Une représentation de l'espace social global



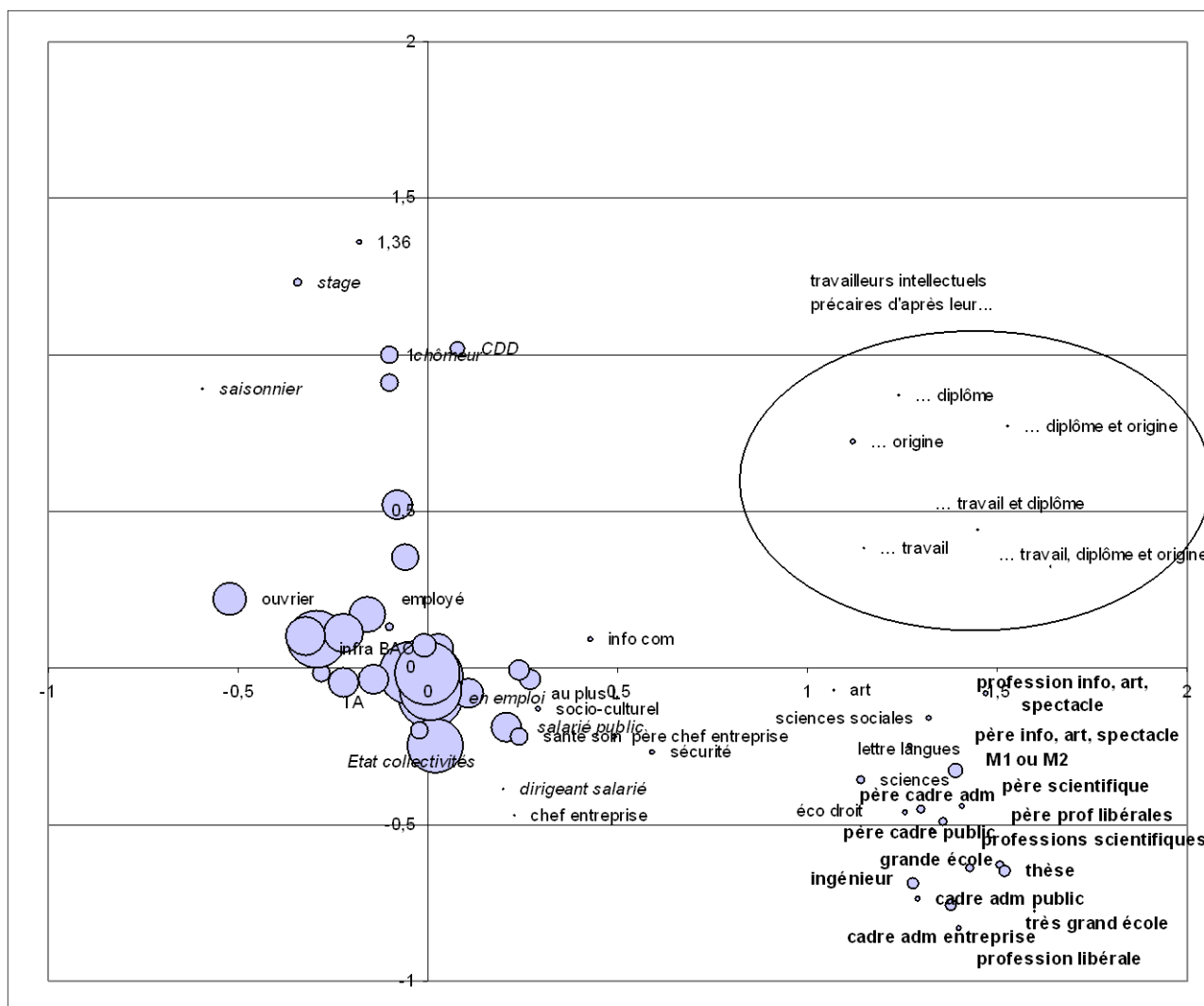
Note : premier plan factoriel issu d'une analyse des correspondances multiples effectuée sur l'ensemble des variables représentées sur le graphique ; la taille des bulles est proportionnelle à leur poids dans la population totale.

Lecture : le premier axe factoriel (horizontal, 10,2 % de l'inertie totale) oppose les individus dont le conjoint est cadre, que l'on peut qualifier d'« intellectuel » (cf. *supra*), qui résident à Paris ou dans son agglomération aux individus dont le conjoint est ouvrier ou employé, que l'on ne peut pas qualifier d'« intellectuel » et qui résident dans des aires urbaines de moins de 2 000 habitants ; le deuxième axe factoriel (vertical, 9,8 % de l'inertie totale) oppose les individus de moins de 30 ans, en situation de précarité professionnelle, qui n'ont pas de conjoint, aux individus qui ont entre 30 et 50 ans, qui ne sont pas « précaires » (cf. *supra*), qui ont un conjoint inactif ou intermédiaire.

Champ : actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

Le plan qui résulte de l'analyse (graphique 5) figure d'une part l'**opposition entre le populaire et l'intellectuel** et d'autre part **entre la classe moyenne et les précaires**. Précisément, le premier axe factoriel (horizontal, 10,2 % de l'inertie totale) oppose les **individus dont le conjoint est cadre, que l'on peut qualifier d'« intellectuels », qui résident à Paris ou dans son agglomération** aux individus dont le **conjoint est ouvrier ou employé, que l'on ne peut pas qualifier d'« intellectuels » et qui résident dans des aires urbaines de moins de 2 000 habitants** ; le deuxième axe factoriel (vertical, 9,8 % de l'inertie totale) oppose les **individus de moins de 30 ans, en situation de précarité professionnelle, qui n'ont pas de conjoint**, aux **individus qui ont entre 30 et 50 ans, qui ne sont pas « précaires », qui ont un conjoint inactif ou intermédiaire**.

Graphique 6. La position des « travailleurs intellectuels précaires »

Note : les variables représentées ont simplement été projetées sur le plan factoriel : elles n'ont pas contribué à sa définition.

Lecture : la position moyenne des différentes formes de précarité professionnelle se situe autour de l'axe vertical, du côté du cadran nord-ouest ; à l'opposé, les différents types d'« intellectuel » (par le travail, le diplôme ou l'origine sociale) se trouvent dans le cadran sud-est. Dans le cadran nord-est, on observe la situation atypique des « travailleurs intellectuels précaires ».

Champ : actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

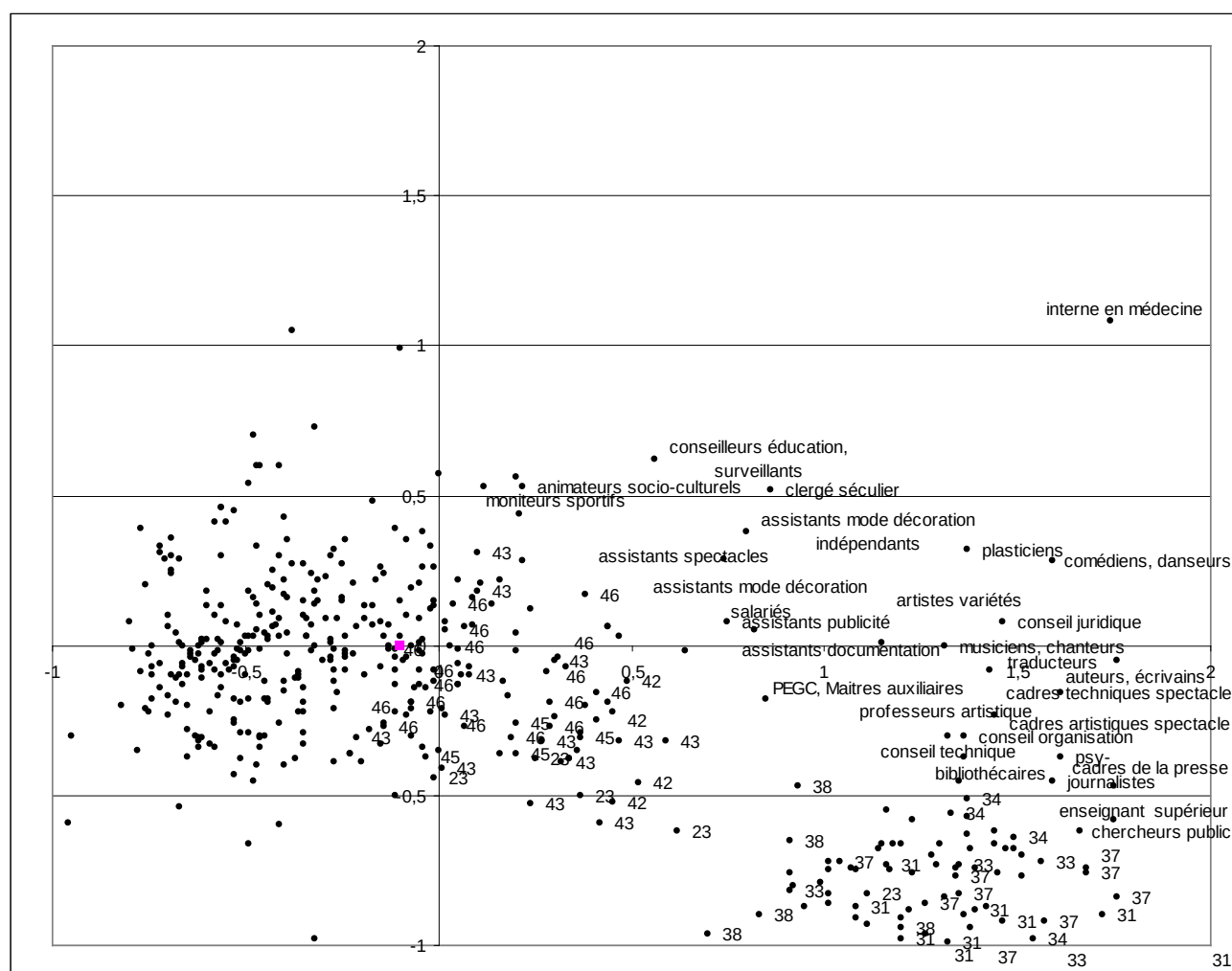
Le graphique 6, sur lequel sont projetées des variables plus détaillées mais qui n'ont pas contribué à la définition de l'espace social, permet de mieux visualiser les jeux d'opposition : les différents statuts d'emploi que nous avons qualifiés de « précaires » (à l'exception du statut d'indépendant qui est majoritairement porté par les artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales) se trouvent dans la partie nord alors que les emplois, formations et origines sociales associées à la qualité d'« intellectuel » se trouve dans le cadran sud-est.

Sur cet espace social, la position des « travailleurs intellectuels précaires » apparaît bien atypique (elle est figurée par une ellipse), loin des régularités qui associent structurellement le précaire et le non intellectuel (ou le populaire) d'une part, et le non précaire et l'intellectuel d'autre part. L'intérêt d'une analyse mêlant ces différentes dimensions est toutefois de montrer que ces régularités ne résument pas l'ensemble de la diversité des situations individuelles. L'intersection des « intellectuels » et des « précaires » est certes minoritaire, mais elle n'est pas négligeable. Elle s'appuie notamment sur des évolutions du monde du travail qui ont permis que se constitue un volant de main-d'œuvre précaire, majoritairement composée de jeunes mais pas uniquement, et qui a pour caracté-

ristique notamment d'être, provisoirement ou durablement, éloignée des canons de la construction de la cellule familiale (célibat, sans enfant).

Le poids quantitatif (représenté par la taille des bulles sur le graphique 6) et la position singulière de notre population est un nouvel argument qui invite à en proposer un examen critique détaillé, ce que nous ferons dans le chapitre suivant. L'analyse confirme aussi ses caractéristiques spécifiques et fournit des éléments sur les frontières qu'elle entretient avec d'autres portions de l'espace social. Exercer une profession dans l'information, l'art et les spectacles, avoir un père exerçant ce type de profession, avoir suivi une formation dont la spécialité est l'art, les sciences sociales ou les lettres et les langues sont manifestement des éléments qui favorisent le fait d'être un « travailleur intellectuel précaire ».

Graphique 7. L'ensemble des professions dans l'espace social



Note : les variables représentées ont simplement été projetées sur le plan factoriel : elles n'ont pas contribué à sa définition. Les codes indiqués correspondent aux catégories socio-professionnelles auxquelles appartiennent les professions dont les intitulés n'ont pas été précisés (par souci de lisibilité).

Lecture : les professions détaillées qui se situent le plus dans le cadran des « travailleurs intellectuels précaires » sont celles qui relèvent de l'information, de l'art et des spectacles (au niveau cadre ou assistant), de l'enseignement et de l'animation.

Champ : actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé.

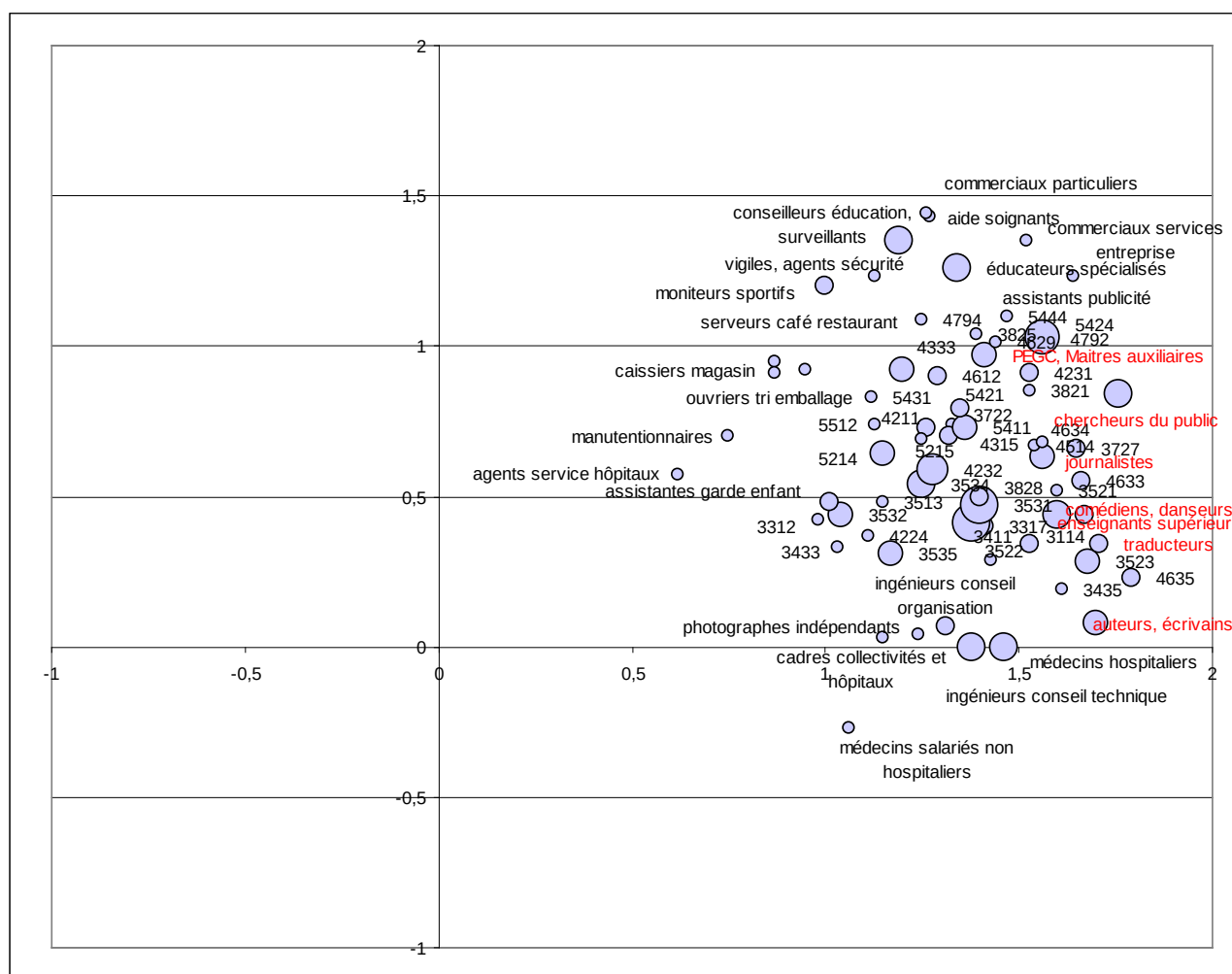
Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

Le graphique 7 ci-dessus montre que, tout atypiques qu'ils soient, les travailleurs intellectuels précaires ne sont pas sans « substance » professionnelle, au moins en termes statistiques. En effet, certaines professions sont clairement positionnées dans cadran nord-est, où précisément se rencontrent l'« intellectuel » et le « précaire ». C'est le cas des professions de cadre où les conditions d'emploi

que nous avons qualifiées de « précaires » sont majoritaires (cf. tableau 5), comme les plasticiens, comédiens, danseurs, auteurs et écrivains. D'autres variables (comme l'âge, le fait d'habiter à Paris, d'avoir un conjoint cadre) que le fait d'être intellectuel et/ou précaire jouent ici, et les résultats en sont d'autant renforcés, et complétés.

Le cadran nord-est du plan donne ainsi une représentation graphique de la population des intellectuels précaires et des frontières qu'elle entretient avec d'une part le monde des « intellectuels », au sud, et d'e l'autre, à l'ouest, celui des « précaires ». En partant du cœur et en cheminant vers le sud, on va ainsi des professions de l'art et des spectacles vers le monde de la presse et de la recherche. Alors que suivant un itinéraire vers l'ouest, on quitte les arts institués pour aller vers la mode (dont les professions sont classées en intermédiaire), la publicité, l'animation socio-culturelle.

Graphique 8. Les professions des « travailleurs intellectuels précaires » dans l'espace social



Note : les variables représentées ont simplement été projetées sur le plan factoriel : elles n'ont pas contribué à sa définition. Pour une explicitation des codes de profession, cf. Insee, 1994 ou le tableau 5.

Lecture : les professions détaillées des « travailleurs intellectuels précaires » se situent majoritairement dans le cadran nord-est. Elles vont des professions libérales au sud aux professions intermédiaires de l'enseignement et du commerce au nord, et aux emplois d'ouvriers et d'employés à l'ouest. L'hypothétique noyau formé des professions les plus typiques de notre population, figurées en rouge, se situent à l'extrême Est du plan.

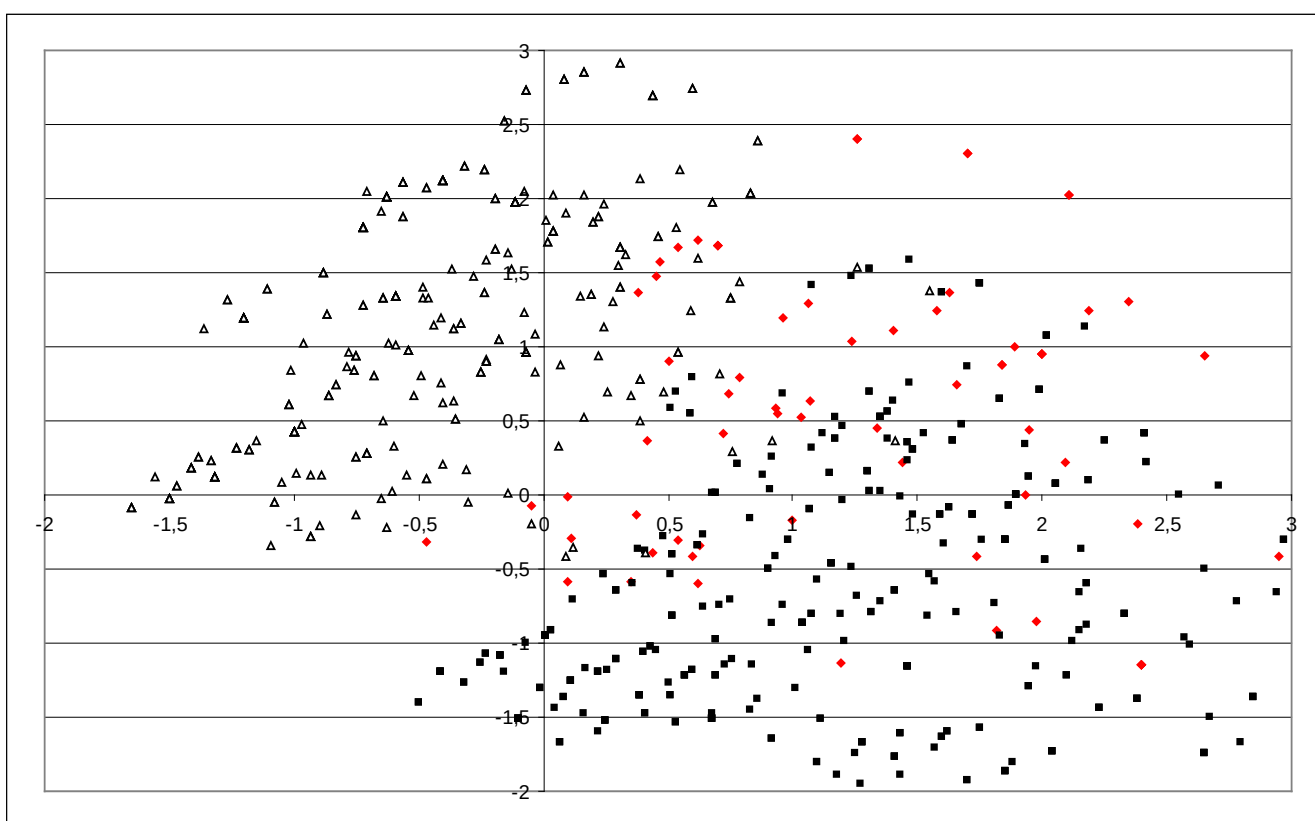
Champ : « travailleurs intellectuels précaires » parmi les actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

Le graphique 8, où ne sont plus projetés cette fois que les « travailleurs intellectuels précaires », via leurs professions détaillées, en fournit une représentation légèrement différente. Bien sûr, les pro-

fessions qui composent le cœur de notre population sont les mêmes. Mais leur position relative a été quelque peu modifiée. Les professions majoritairement exercées dans le public se sont notamment sensiblement déplacées vers le nord, signe de leur dualisation interne forte, entre des enseignants et des chercheurs statutaires d'une part et vacataires de l'autre. Il en va de même dans la presse, où la différence entre les pigistes et les journalistes en CDI doit également être forte. En revanche, les professions de l'art et des spectacles restent centrales et les professions exercées à titre libéral, les plus proches du monde « intellectuel », demeurent dans cette zone frontière au sud. S'agissant des professions situées sur la frontière ouest, le déplacement s'est fait vers l'est et le nord, en raison des niveaux de diplôme et / ou des origines sociales de ces travailleurs.

Graphique 9. Une représentation des individus sur l'espace social



Note : un pourcent des individus ont été projetés, qui ont contribué à la définition du plan factoriel. En noir, les « intellectuels » ; en blanc les « précaires » et en rouge les « travailleurs intellectuels précaires ».

Lecture : le graphique permet de visualiser la position plus fréquente de la population des « travailleurs intellectuels précaires » dans le cadran nord-est. Elle montre aussi les frontières floues qui la séparent à la fois des « précaires » à l'ouest et des « intellectuels » au sud.

Champ : actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

In fine, la représentation des « travailleurs intellectuels précaires » que donne à voir le graphique 8 est certainement la plus précise. **Au-delà des professions qui composent le cœur de notre population, les frontières sont triples** : vers le nord, avec des **emplois « intermédiaires »** tels que ceux de surveillants d'éducation, d'éducateurs spécialisés, d'assistants de la publicité et de commerciaux, où l'on trouve plus particulièrement des jeunes femmes diplômées²⁶ ; vers l'est avec des **emplois plus aliénatoires**, et qui correspondent à des individus ayant moins de lien avec le monde « intellectuel »

²⁶ Les professions intermédiaires, que ce soit dans le domaine artistique ou dans l'éducation, se trouvent en moyenne moins du côté des intellos mais pas davantage des précaires, comme s'il y avait quelque chose de spécifique (lié à une position d'attente ?) aux conditions d'emploi des précaires dans ces emplois.

(conjointes cadres moins fréquents, absence de diplôme dépassant la licence le plus souvent) ; vers le sud enfin, avec le **monde des cadres et des professions libérales**, marqués par plus de stabilité.

Le graphique 9, où 1 % des individus ayant contribué à l'analyse est projeté, permet de visualiser la position plus fréquente de la population des « travailleurs intellectuels précaires » dans le cadran nord-est. Elle montre aussi les frontières floues qui la séparent à la fois des « précaires » à l'ouest et des « intellectuels » au sud.

CONCLUSION

À l'occasion de ce travail statistique exploratoire, nous avons pu établir quelques premiers résultats s'agissant des « travailleurs intellectuels précaires ».

D'une part, et bien que la quantification de cette population pose nombre de questions (nous n'y revenons pas ici), il ressort des analyses qu'une approche par critère telle que nous l'avons suivie conduit à une **estimation tout à la fois minoritaire et non marginale** des « travailleurs intellectuels précaires ». La confrontation avec les images sociales dont la population a fait l'objet (cf. chapitre 1), par un jeu de zoom progressif sur les professions détaillées, suggère une certaine **convergence du discours social et de la réalité mise en chiffres**.

En effet, les données statistiques repèrent une population large qui englobe un **cœur de professions qui correspondent aux figures sociales usuellement associées** aux « travailleurs intellectuels précaires », en même temps qu'elles montrent des **frontières floues et en partie poreuses des situations de déclassement social et scolaire**.

Oxymore social, ici statistique, les « intellectuels précaires » font se rencontrer deux mondes, celui des intellectuels et celui des précaires, que beaucoup de choses éloignent *a priori*. La sociographie esquissée ici montre que leurs traits s'alimentent de part et d'autre : **comme les précaires, ils sont moins souvent en couple, ont moins d'enfants, sont plus souvent locataires ; comme les intellectuels, ils sont plus souvent nés à Paris, y résident et ont des conjoints cadres**. Mais « toutes choses égales par ailleurs » (et notamment à catégorie socio-professionnelle, type de formation et origine sociale donnés), de nouveaux traits ressortent : avoir un conjoint intermédiaire et résider dans des agglomérations de plus de 200 000 habitants (à l'exclusion de Paris) sont sans doute des manières particulières de conjuguer un « haut » et un « bas » social.

Ces traits font écho à d'autres caractéristiques particulières des « travailleurs intellectuels précaires », que l'on trouve dans les éléments ayant servi à leur définition : ils sont **tout particulièrement liés (via leur profession, leur formation et leur origine sociale) au domaine de l'information, de l'art et des spectacles**, ce qui renvoie à l'abondante littérature sur la spécificité des individus travaillant dans ces domaines. Et en matière de diplôme, le fait d'être titulaire d'un doctorat semble associé plus que pour d'autres diplômes de niveau équivalent à cette condition particulière.

Face à cet objet sociologique improbable, la statistique hésite : les analyses factorielles **dessinent des cartes de professions cohérentes en même temps qu'elles soulignent la diversité interne de la population** et font douter de sa substance. Il y a en tous cas bien **différentes manières d'être « travailleur intellectuel précaire »**, comme salarié d'entreprise mais aussi dans le public et comme travailleur indépendant. Ces différentes manières, la statistique ne peut pas à elle seule prétendre les circonscrire. À titre provisoire, elle permet comme ici d'en examiner les similitudes (du point de vue de la construction familiale et des statuts d'occupation des logements notamment) et les différences (en termes d'univers professionnels tout particulièrement). Le reste, c'est-à-dire l'unité éventuelle de ce pan de l'espace social, est sans doute affaire de mobilisation plus que d'attributs sociaux et de situations d'emploi objectives (pour soi plus qu'en soi, pourrait-on dire), comme le montrent les premiers et derniers chapitres de cette recherche.

FOCUS STATISTIQUE : LES « TRAVAILLEURS INTELLECTUELS PRÉCAIRES » FRANCILIENS, QUELLES SPÉCIFICITÉS ?

À Paris et en Île-de-France, on trouve davantage de « travailleurs intellectuels précaires » qui cumulent deux ou trois manières d'être « intellectuels » : 13 % (vs 9 %) sont à la fois cadres, diplômés et enfants de cadre ; 17 % (vs 15 %) sont cadres et diplômés (sans être enfants de cadres) ; 7 % (vs 4,5 % sur l'ensemble de la France) sont cadres et enfants de cadres (sans être diplômés) ; 10 % (vs 8 %) sont diplômés et enfants de cadres (sans l'être eux-mêmes). En miroir, on observe moins d'intellectuels qui le sont seulement par le biais de l'activité professionnelle (14,5 % vs 15 %), du diplôme (17,5 % vs 22 %) ou de l'origine sociale (21 % vs 27 %).

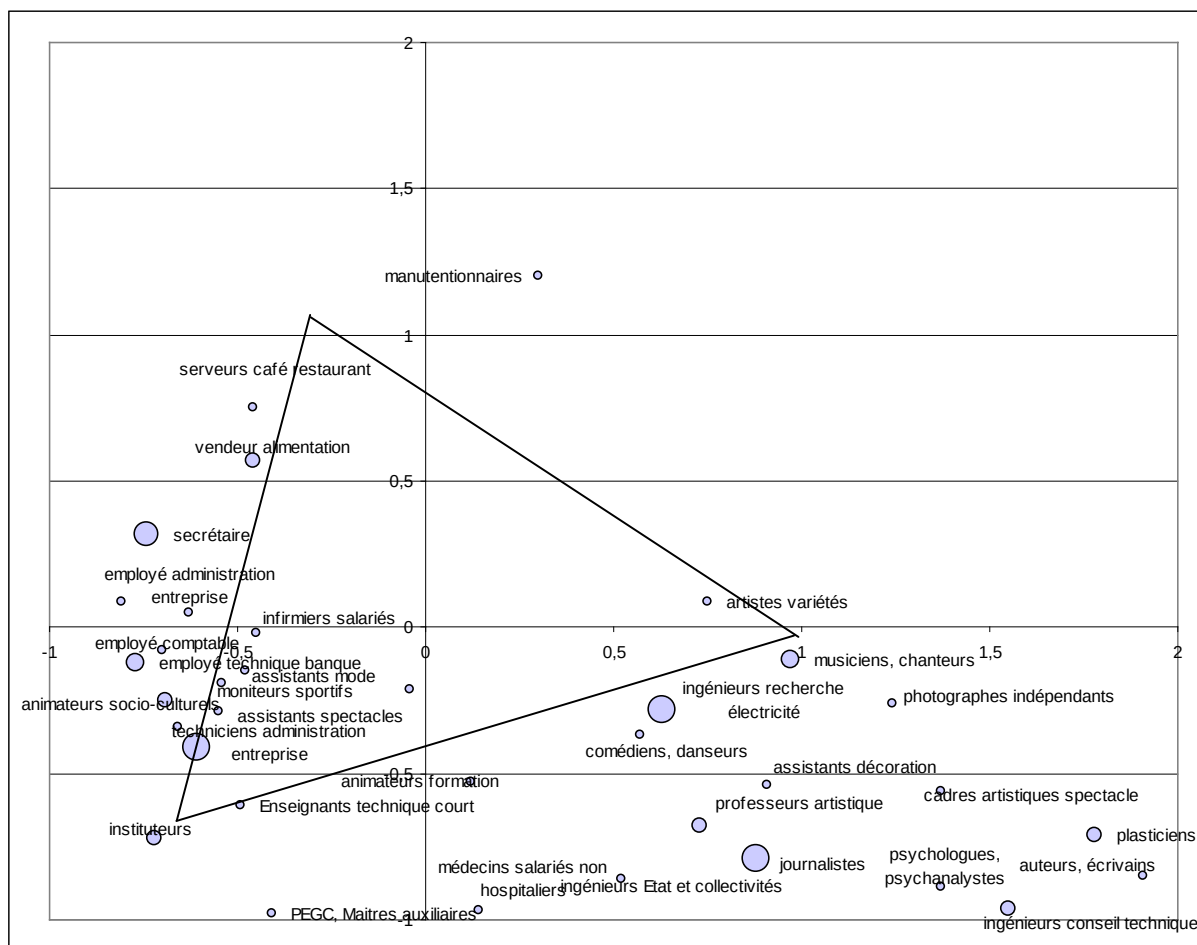
Parmi les « travailleurs intellectuels précaires », 32 % vivent en Île-de-France, où l'on trouve une surreprésentation des cadres (51 % vs 43 %), des diplômés (57 % vs 54 %) et des enfants de cadres (51 % vs 48 %). Comme indiqué ci-dessus, les « travailleurs intellectuels précaires » franciliens le sont davantage par le biais du travail et, surtout, ils cumulent plus souvent que les autres les différents types des « intellectuels ». Ce sont **plus souvent des professionnels de l'information, de l'art et des spectacles** (21 %, contre 15 % sur l'ensemble), ou des cadres et professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprise (qui comprennent les métiers de la communication, de la publicité et les assistants techniques des spectacles). Ils sont **légèrement plus diplômés des grandes ou très grandes écoles** (13 % vs 10 %) et ont plus souvent pour spécialités de formation l'économie et le droit (7,5 % vs 6 %), les lettres et les langues (10,5 % vs 8,5 %), les arts (7,5 % vs 5,5 %), l'information et la communication (6,5 % vs 4 %). Ils sont légèrement plus souvent enfants de professionnels de l'information, de l'art et des spectacles (4 %, contre 3 % sur l'ensemble), et aussi de cadres ou professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprise, ou de commerçants ou chefs d'entreprise. **Du point de vue de leur situation professionnelle, ils sont nettement plus souvent en situation de travail indépendant (16 % contre 11,5 % sur l'ensemble) et moins souvent précaires de la Fonction publique (10,5 % vs 17,3 %)**, les proportions de chômeurs et de précaires salariés du privé étant équivalentes entre Franciliens et non-Franciliens.

Sur le plan factoriel qui résume la structure interne de la population des travailleurs intellectuels précaires²⁷, le nuage correspondant aux Franciliens est décalé vers le cadran sud-est, du côté des catégories socio-professionnelles de cadres et de la forme « indépendante » de la précarité. Ce nuage est toutefois dispersé, avec une répartition par profession qui ne s'écarte que modérément, et seulement pour certaines professions, de la répartition correspondant à l'ensemble des « travailleurs intellectuels précaires ». Il y a ainsi un effet de composition important lié aux professions exercées : lorsqu'ils sont Franciliens, les travailleurs intellectuels précaires sont (en proportion) plus souvent cadres, notamment psychologues ou psychanalystes, ingénieurs-conseils, journalistes, auteurs ou écrivains, cadres artistiques ou techniques des spectacles ou professeurs de disciplines artistiques ; ils peuvent être aussi assistants de la mode, de la décoration ou des spectacles, photographes, maîtres auxiliaires, commerciaux ou employés administratifs d'entreprise. Ils sont en revanche beaucoup moins souvent ouvriers, par exemple manutentionnaires, ou employés du commerce ou des services aux particuliers. Dans certaines professions, les travailleurs intellectuels précaires franciliens se distinguent toutefois des non-Franciliens. C'est notamment le cas des professions de la santé, de l'éducation et de la recherche – notamment les enseignants-chercheurs, médecins hospitaliers, infirmiers, maîtres auxiliaires, animateurs de la formation continue, techniciens de la recherche –, qui se situent sensiblement plus à l'est en Île-de-France que sur la carte nationale (cf.

²⁷ Est utilisé dans cette analyse l'ensemble des variables qui ont servi à la définition des « travailleurs intellectuels précaires » (types d'« intellectuels », forme de précarité professionnelle) et à leur caractérisation (catégories socio-professionnelles détaillées, niveaux et spécialités de formation, origines sociales fines ; statuts d'emploi précis ; caractéristiques socio-démographiques utilisées jusqu'ici).

graphique 4, *supra*) parce qu'elles sont alors en moyenne plus souvent exercées par des hommes et moins souvent par des jeunes.

La carte des professions des « travailleurs intellectuels précaires » franciliens



Note : les variables représentées ont simplement été projetées sur le plan factoriel : elles n'ont pas contribué à sa définition. Les variables actives sont celles utilisées dans l'analyse présentée dans les graphiques 3 et 4 de ce chapitre (cf. *supra*).

Lecture : les professions détaillées des « travailleurs intellectuels précaires » franciliens dessinent une carte qui est peu éloignée de celle dessinée par les professions détaillées de l'ensemble des « travailleurs intellectuels précaires » (graphique 4, *supra*). Elles donnent un contenu professionnel aux trois sommets du triangle qu'ils forment : on trouve les principales figures avancées dans le champ des prophéties sociales (intermittents du spectacle, artistes et traducteurs, journalistes pigistes) à l'est du plan, du côté des cadres et professions intellectuelles supérieures ; au sud, à la frontière, on trouve les professions scientifiques (chercheurs et enseignants chercheurs vacataires), puis plus loin les professions de l'éducation (maîtres auxiliaires et contractuels de l'enseignement secondaire et primaire ; éducateurs spécialisés) ; enfin, en remontant vers le nord, on descend dans l'échelle des qualifications pour trouver des professions au caractère sans doute plus alimentaire et au statut peut-être moins durable.

Champ : ensemble des « travailleurs intellectuels précaires » franciliens tels que définis précédemment.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

En matière de profil social, **les travailleurs intellectuels précaires franciliens se distinguent des non franciliens** principalement **par leur situation familiale** (ils sont plus souvent célibataires et ont moins d'enfants), **leur âge** (ils sont en moyenne plus âgés), leur **lieu de naissance** (ils sont nés à Paris) et leur **statut résidentiel** (ils sont plus souvent locataires). Il ressort de cette comparaison l'impression que les travailleurs intellectuels précaires se trouvent à Paris et dans sa banlieue dans une situation paroxystique : ils ont davantage les traits des intellectuels de la « classe créative » (par la profession qu'ils exercent, par un âge qui suggère qu'ils y font « carrière »), mais se trouvent

dans le même temps – les entretiens le montreront d’ailleurs – particulièrement affectés dans leur mode de vie (structure familiale, condition de logement) par la précarité professionnelle qu’ils vivent. La tension entre l’intellectuel et le précaire semble se situer pour eux à un point maximal. Dans ce contexte, la pérennité de leur présence à Paris pose question. Elle est pourtant réelle comme en témoigne leur âge, qui n’est plus celui de l’insertion sur le marché du travail, et s’explique sans doute en partie par leur origine géographique : c’est deux fois plus que pour les non-Franciliens la ville qui les a vus naître.

Le profil social des travailleurs intellectuels précaires franciliens

	Franciliens (32 %)	Non- Franciliens (68 %)	Ensemble
Sexe			
Homme	49	48	48
Femme	51	52	52
Situation familiale			
En couple (ref. : célibat)	50	60	57
Avec enfant (ref. : sans)	43	52	49
Position socio-professionnelle du conjoint			
Cadre	20	18	18
Profession intermédiaire	11	16	15
Ouvrier ou employé	11	17	15
Indépendant ou inactif	6	9	8
Sans conjoint	52	41	44
Age			
Moins de 30 ans	27	39	35
De 30 à 39 ans	33	28	30
De 40 à 49 ans	20	19	19
50 ans et plus	20	14	16
Lieu de naissance			
Paris	20	5	10
Hors de Paris	80	95	90
Statut résidentiel			
Propriétaire	35	40	39
Locataire	61	56	58
Hébergé	4	4	4

Lecture : les « travailleurs intellectuels précaires » en un sens large (halo) franciliens comprennent 51 % d’hommes, contre 52 % en dehors de l’Île-de-France, et dans l’ensemble.

Champ : actifs en emploi ou au chômage ayant déjà travaillé.

Sources : enquêtes *Emploi* 2000, 2001 et 2002 (Insee).

Au final, d’après les données statistiques, les « travailleurs intellectuels précaires » représentent un phénomène **plus massif** en Île-de-France, et certainement **plus visible** : ils sont « plus » intellectuels qu’ailleurs en France et ont une forme particulière de précarité professionnelle, les amenant davantage vers le travail indépendant. En même temps, leurs situations de famille et de logement semblent être une contrepartie, parfois subie, à leur activité professionnelle. Si l’on tente d’exprimer ces résultats dans les termes des prophéties sociales analysées précédemment, **l’Île-de-France apparaît comme le lieu où les « travailleurs intellectuels précaires » se rapprochent le plus des figures de travailleurs « créatifs » compétitifs et prospères**, à l’image de la « classe créative » de Richard Florida. **Toutefois, l’analyse statistique révèle également la présence importante d’indices souvent associés à la précarité**, comme le célibat, l’absence d’enfant et le statut de locataire. Ces propriétés prennent-elles ici d’autres significations sociales que dans le salariat peu qualifié ? C’est l’une des questions que l’investigation statistique peut transmettre à l’enquête par entretiens.

Chapitre 3

APPORT DES ENTRETIENS À LA CONNAISSANCE DES PRÉCARITÉS DANS LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES À PARIS

INTRODUCTION : DES ENTRETIENS SUR UN NOUVEAU GROUPE SOCIAL ?

Nous avons fait porter nos observations sur une zone grise de la population active, où un champ prophétique loge les groupes censés préfigurer l'avenir. Pourvu qu'on prenne au sérieux les ambitions revendiquées par au moins une partie des auteurs qui relèvent de ce champ prophétique, ses thèmes et ses questions ne détournent pas nos propres observations des grands enjeux sociologiques, mais élèvent au contraire sur ce point une forte exigence. En effet, certaines de ces prophéties sociales sont explicitement articulées à des analyses quant aux transformations du capitalisme (Florida, 2002 ; Corsani *et alii*, 1996). De telles hypothèses mettent au premier plan l'organisation des vies professionnelles des individus qu'elles visent. Voit-on se dessiner la figure d'un travailleur artiste flexible, maître de sa mobilité au gré de la multitude de projets qu'il lance ? Ou bien la tendance qui l'emporte est-elle la précarisation des travailleurs intellectuels, employés et rejetés selon les intérêts changeants des organisations qui dominent le secteur ? Ou encore, et c'est le plus vraisemblable, la zone observée ne recèle-t-elle pas une grande diversité de styles de vie professionnelle ainsi que de relations d'emploi ? Nous avons vu que la sociologie française était loin d'être muette sur ce point (cf. *infra*, chapitre 1). Cependant, ce que notre enquête apporte est une perspective transversale à la fois par rapport aux branches professionnelles (ce qui correspond mieux à l'échelle où se placent les mythes du travailleur du futur) et par rapport aux thèmes dans lesquels les différentes dimensions de l'existence sont d'ordinaire éclatées (par ex : sociologie du travail, sociologie des rapports de genre, sociologie du rapport aux institutions publiques, etc.).

Les mythes évoqués en première partie mettent l'accent sur **un renouveau des façons de travailler**, au-delà du régime d'emploi stable garant de la sécurité économique des actifs, et qui, il ne faut pas l'oublier, est encore aujourd'hui largement majoritaire, en particulier pour le salariat supérieur (les cadres et professions intellectuelles). Mais on peut aussi s'interroger sur les éventuelles **adaptations de la sphère privée** que cette rupture avec l'emploi stable entraîne. Comment nos interviewés aménagent-ils leurs dépenses, l'entretien de leur santé, leurs choix résidentiels, alors que la continuité de leur revenu n'est pas garantie par un emploi stable ? Une fois décrits les deux ordres de pratiques interdépendants que sont le domaine du travail et celui que l'on peut qualifier, faute de mieux, de domestique, reste à explorer **la subjectivité** des interviewés. Comment apprécient-ils leur situation ? En quels termes évaluent-ils leur expérience ? Quelles sont leurs attentes ? De quelles ressources symboliques disposent-ils pour rendre compte de leurs situations ?

Vie professionnelle, vie domestique et appréciations subjectives sont donc les trois domaines qui organisent la présentation de nos entretiens.

Encadré méthodologique

L'enquête se compose de **soixante-treize entretiens biographiques**, soit cinquante entretiens menés par Cyprien Tasset entre janvier et septembre 2011, et vingt entretiens menés par Vincent Cardon entre mai et août 2011, auxquels s'ajoutent deux entretiens réalisés par Patrick Cingolani, et un entretien fait par Emmanuel Didier.

La durée des entretiens varie entre trente minutes, pour les plus brefs, et trois heures, pour les plus longs, la plupart étant contenus entre une heure et deux heures.

Conduite des entretiens :

La consigne principale de l'entretien était celle d'une biographie centrée sur la vie professionnelle et les conditions de vie. Les poids respectifs du récit de vie, des explications sur l'activité professionnelle ou sur les conditions de vie ont pu varier selon les interviews. Les principales relances portaient sur les différentes ressources économiques, le niveau des dépenses, l'usage du temps, l'histoire résidentielle de l'interviewé(e), le rapport entre sa situation actuelle et ses aspirations, son rapport à d'éventuels enjeux collectifs.

Mode d'accès aux interviewés :

Le premier souci de l'échantillonnage a été de **diversifier les interviewés** (du point de vue professionnel, du diplôme, de l'âge, des ressources, mais aussi des affinités culturelles). Pour cela, il nous a fallu **mettre à contribution nos propres « réseaux »**, mais aussi, lorsque l'occasion s'est présentée, **nous insérer dans des réseaux relationnels socialement plus éloignés** que ceux auxquels nous pouvions avoir accès par nos réseaux amicaux, très centrés sur l'université. C'est par exemple ce qu'a permis le contact pris par Internet avec « Laurent », journaliste d'entreprise, concepteur-rédacteur de publicités, et auteur d'un livre de fictions dont le titre et le contenu laissaient entendre qu'il correspondait à l'échantillon et répondrait volontiers, et dont le réseau nous a livré, directement ou par ricochet, pas moins de cinq interviews (une journaliste dans un secteur de la presse très éloigné des sociologues, un écrivain et enseignant étranger résidant en France, un réalisateur en cinéma/TV, une assistante de production et un assistant réalisateur/photographe).

Nous nous sommes **orientés à travers les contacts recommandés par nos interviewés** en cherchant à satisfaire simultanément deux logiques susceptibles d'entrer en tension : d'une part, une **logique extensive, visant à maximiser la variété de l'échantillon** afin de couvrir aussi largement que possible l'espace que nous allions déployer sur le plan statistique, et d'autre part, **une logique intensive, qui invitait plutôt à privilégier les contacts** dont nous avions des raisons de supposer qu'ils donneraient lieu à des **entretiens particulièrement riches**, les questions de la recherche correspondant à des thèmes de préoccupation importants pour les individus. **La quantité importante d'entretiens réalisés a permis de combiner les deux logiques de façon satisfaisante.**

1. DIFFÉRENTS MODÈLES DE VIES PROFESSIONNELLES

1.1. Différentes configurations professionnelles et statutaires

Parmi nos enquêtés, certains ont un statut d'emploi et une activité professionnelle unique. Il s'agit alors par exemple de multiplier toujours le même type de contrat précaire (succession de CDD par exemple), pour exercer la même activité. Mais d'autres alternent, au contraire, un très grand nombre de statuts et même de professions. Cette opposition entre unicité et pluralité des statuts structure fortement le rapport à l'emploi.

1.1.1. Unité professionnelle et statutaire

L'unité tant professionnelle que statutaire correspond à des cas de figure fortement polarisés entre d'une part ceux dont le métier repose sur une qualification précieuse et permet un revenu élevé (fût-ce au prix de charges de travail très lourdes) : ils ont davantage le statut de travailleurs indépendants, des références et une réputation qui les précède. D'autre part, on trouve ceux qui sont dépen-

dants d'employeurs plus rares, organisés ou spécialisés. Le format d'emploi dominant dans ce cas de figure est alors le CDD.

NOM (modifié)	ACTIVITE(S) PROFESSION NELLE(S)	STATUT(S) D'EMPLOI	REVENUS
AMIRA, 38 ans	Enseignante d'anglais dans des grandes écoles	« C'était un contrat ça s'appelle CD2I, contrat à durée indéterminée intermittent , [...] Dans notre corporation c'est très courant parce que ça permet aux employeurs de garder les gens, de pas les payer beaucoup, de pas les payer les vacances et c'est quand même, ça représente quand même un avantage pour nous parce que c'est une petite sécurité quand même, on sait que l'année prochaine on va avoir des heures dans l'entreprise avec laquelle on a un CD2I. [...] Par contre, le volume horaire peut changer d'une année sur l'autre, je crois que ça peut changer à hauteur de 30 %. [...] c'est un contrat qui donne pas beaucoup de garanties. » <i>Amira est maintenant en CDD et donne par ailleurs des vacances en université.</i>	« c'est vrai qu'on gagne pas grand-chose, moi je dois gagner à peu près 800 euros, en moyenne, 800 euros. ». <i>Les vacances en université lui permettent d'y ajouter quelques centaines d'euros.</i>
TATIANA, 40 ans	Chercheuse en économie	<i>Après sa thèse, Tatiana est entrée en CDD dans un établissement public français. Ses CDD, de deux ou trois ans, ont été renouvelés plusieurs fois : « j'ai passé de 2002 à 2009, en CDD. » Au moment de l'entretien, après un intervalle dans une banque, elle a repris un CDD dans un autre institut public.</i>	« Moi, ils m'ont fait venir d'une banque privée, donc ils ont dû s'aligner un peu. Je pense que je gagne plus que des chefs de service [...]. Je suis en net à 5 600. »
GABRIEL, 38 ans	Journaliste spécialisé sur certaines questions techniques.	« Avant de partir [d'un CDI hors du journalisme, qui ne le satisfaisait pas] j'avais déjà trouvé un mi-temps de pige si l'on peut dire ; dans la pige, ça arrive qu'il y ait des forfaits, c'est-à-dire on te dit, 1 000 euros par mois, et tu fais un article par jour, voilà . Donc j'avais quand même trouvé quelque chose, un filet de sécurité » <i>Gabriel a ensuite perdu cette pige régulière, mais reconstitué sa clientèle de revues spécialisées, toujours en piges.</i>	« Voilà [...] certes il y a des petites incertitudes, l'été par exemple je vais pas être payé pendant un mois, bon c'est pas grave, j'anticipe, maintenant je suis habitué, je gagne assez bien ma vie, j'estime que en moyenne je dois gagner 2 000, 2 500 euros par mois , en moyenne, donc des fois ça peut monter, des fois voilà, pendant l'été j'ai rien, etc. Je m'en sors plutôt bien. »
BENOÎT, 36 ans	Illustrateur indépendant	« Je suis <i>free-lance</i> , donc en fait je fais mes honoraires, chaque moi je leur fais une facture, c'est privé. [...] sinon c'est à la commande, dans la presse il y a un forfait. »	« bah, de toutes façons quand on est freelance c'est la même règle du jeu on a des revenus irréguliers, moi de 1997 à 2007 j'avais une moyenne de 40 000 euros de déclarations par an. Mon record, ça a peut-être été 66 000 et minimum 32 000 Cette année, je me positionne plus autour de 24 000 de chiffre d'affaires , je crois. Ce n'est pas énorme et encore l'année dernière, j'ai beaucoup plus souffert. »
CAROLE, 27 ans	Diffuseuse de spectacles	« J'ai accès à mes droits à l'intermittence, et je travaille comme une intermittente parce que j'ai plusieurs compagnies, que ça tourne, que j'ai pas	« Quand tu travailles, les Assedic ne te mettent rien, ce qui est complètement logique, donc quand

	des horaires réguliers, que j'ai pas des plannings réguliers, que je peux pas compter sur la suite, que j'ai des nouvelles compagnies qui se créent, etc., [...] eux ils me proposent de travailler pour eux quinze heures par semaine, donc [...] il m'en reste, pour avoir un temps plein moyen, il m'en reste vingt à trouver : c'est les petites compagnies qui gravitent autour. Donc en fait c'est ça : j'ai une sorte de compagnie plus ou moins fixe, et après à côté j'en ai trois, quatre, cinq qui vont, qui viennent, et qui me permettent de faire les vingt heures supplémentaires dont j'ai besoin. »	je travaille un mois complet sans Assedic en gros, mon salaire tourne autour de 1 000 à 1 200€ nets. 1 300 grand max, grand c'est vraiment un gros, gros mois. Et ça c'est pareil, c'est très très aléatoire. »
--	--	---

1.1.2. Pluralité professionnelle et statutaire

Si l'on va maintenant vers les interviewés aux activités et aux statuts d'emplois plus diversifiés, on peut établir plusieurs distinctions. La pluralité peut être synchronique ou diachronique ; elle peut aussi rester contenue dans un même domaine. On l'appellera alors « *pluriactivité* » comme « exercice de plusieurs métiers dans le même champ d'activité » (Bureau et Shapiro 2009, p. 20). D'autre part, elle peut embrasser des champs différents ; on parlera alors de « *polyactivité* » comme « cumul d'activités dans des champs d'activité distincts » (Bureau et Shapiro 2009, p. 20). La polyactivité peut elle-même, ou non, comporter des métiers subordonnés, extérieurs au champ du travail intellectuel ou créatif, fût-ce dans sa définition très extensive par le statut de cadre. L'opposition la plus importante au sein de cette fraction de notre corpus nous semble être celle entre les interviewés dont les différentes activités correspondent à l'opposition alimentaire/vocationnel, et ceux qui y échappent.

DELPHINE, 39 ans	
ACTIVITE vocationnelle	<i>En tant que journaliste, elle travaille principalement pour un unique journal d'entreprise</i> : « ce qui est très précaire c'est qu'évidemment je n'ai pas de contrat de travail écrit, donc je suis payée chaque mois, et encore pas au mois d'août parce qu'on s'arrête, en fonction de ce que j'écris et de ce qui est publié, »
Activité alimentaire	« [...] à côté du journalisme, qui me rapporte peu de sous, [...] je me suis inscrite dans une agence d'intérim et en fait je fais des petits boulots, je remplace des hôtesse standardistes bilingues ; [...] et c'est totalement imprévisible puisqu'en gros c'est la standardiste qui m'appelle en me disant : "je voudrais prendre un jour de RTT, est-ce que t'es libre lundi prochain ?" [...] et ensuite une fois que je suis dans l'entreprise [...] on me demande d'être présente mais j'ai le droit de passer des coups de fil, d'aller sur internet, de lire ou de travailler pour moi. Donc je suis un peu payée à bosser à mi-temps pour moi, [...] par exemple sur 8 heures de présence, je peux bosser l'équivalent de 4 ou 5 heures pour moi , entre ce que je lis, ce que je regarde sur internet [...]. »
REVENUS	« Depuis que je suis journaliste, je ne paye plus d'impôts. Donc en gros, je suis smicarde. »

Delphine présente un cas de figure relativement simple, où une des deux activités est clairement subordonnée à l'autre.

Le parcours de Laura, en revanche, servira ici d'exemple extrême du spectre que la multiactivité peut couvrir, à travers différentes activités se succédant ou se superposant sur une dizaine d'années, sans jamais comporter d'emploi stable :

Travail et statut d'emploi	Passages de l'entretien de Laura, 34 ans :
<u>Cours particuliers au noir</u>	« Alors j'aurais dû déclarer tout de suite parce que finalement les cours particuliers, ça a été une partie de mes activités pendant très longtemps, et c'était un vrai boulot, mais [...] je pense le travail au <i>black</i> ça permet de se dire qu'on fait pas vraiment ce travail, ou c'est une manière de dénier ce qu'on est en train de faire. »
<u>Droits d'auteur</u>	« L'autre boulot ça a été, mais je me souviens très bien combien c'était payé 1 500 euros, une commande d'éditeur pour un petit dossier d'enquête [...]. En fait, c'est une copine journaliste qui avait croisé l'éditeur [...] Et j'ai travaillé deux mois dessus, et c'était très intéressant, [...] Mais voilà, payé au lance-pierre et c'était un forfait, c'était en droits d'auteurs. »
<u>Piges en presse magazine</u>	« Il y a toujours eu en fait différents apports ; j'ai commencé à piger pour [magazine féminin] ; alors l'apport d'argent a toujours été très diversifié entre marketing, cours particuliers, un peu de pige à droite à gauche. »
<u>Des CDD à 4 000 euros par mois sans droits au chômage :</u>	« Et après ça [...], j'ai une copine [...] qui me disait, mon chef de service cherche à recruter, il faudrait peut-être que tu postules, [...] Et donc là changement de décor, on gagnait 4 000 euros par mois, alors sur des contrats très précaires qui étaient renouvelés tous les mois. [...] J'ai fait un max d'économies. [...] et en même temps c'était des contrats qui étaient renouvelés tous les mois, c'était du plein temps... Moi ce que j'essayais d'obtenir c'était un mi-temps. [...] et le chef de service voulait pas. Donc je suis pas restée longtemps, je suis restée quatre-six mois, [...] - Et ça faisait en plus des droits? Non, ça ouvrait aucun droit. Alors en revanche, [...] je les déclarais comme des bénéfices spéciaux, on n'avait pas du tout droit au chômage. »
<u>Des CDD pour des missions en marketing :</u>	« Marketing, j'ai fait des études de marché à cette époque. [...] Alors c'était du CDD, du CDD et j'avais quelques journées de salaire. C'était du CDD et après on négociait le nombre de jours à tant d'euros le jour. Voilà. »
?	« J'ai un agent qui m'a permis de négocier un contrat de co-écriture de documentaires sur lequel j'ai travaillé l'année dernière, »
<u>Une subvention</u>	« Pour les films, alors vous dire aussi que en 2009 on a eu quand même 15 000 euros de subvention d'aide à l'écriture. Donc 15 000 divisés par 2 [pour sa coscénariste], ça fait 7 500. »
<u>Formatrice sous le statut d'auto-entreprise</u>	« Maintenant, je travaille comme formatrice en communication écrite et orale. Je suis rentrée dans une boîte qui s'appelle XXX pour laquelle je travaille comme vacataire. Pareil l'année 2009, peu de missions et pas beaucoup d'argent, et maintenant ça se régularise et voilà, et je peux compter dessus. Alors, j'ai pris un statut d'auto-entrepreneur, je donne des factures, et la journée est facturée 560 euros. Comme j'ai pris le statut d'auto-entrepreneur quand j'étais au RMI – ou RSA – j'ai pu bénéficier de ce qu'on appelle l'ACCRES qui fait qu'on peut avoir des abattements fiscaux très importants la première année. »
<u>Travail gratuit comme blogueuse</u>	« [le blog] c'est 4-5 000 lecteurs réguliers, dont je suis très fière, c'est un travail qui est pas payé, par exemple. - Et donc ça sert à établir votre réputation ? Non c'est pas aussi, c'est pas du tout. Non, c'est un atelier à fenêtres ouvertes je dirais, [...] déjà ça me force à l'écriture, voilà et en fait ce travail a forgé des thématiques, une écriture, des obsessions, des motifs plus que la réputation je dirais. [...] je me suis dit, ce que j'essaierai c'est que ça m'amène quelques spectateurs à mes concerts en fait. Ça, ça m'intéressait. De donner de l'audience au concert, et puis en même temps tel que le blog est fichu, ça donne très peu de publicité aux concerts, donc voilà.

	Ce qui m'intéressait, c'est un truc juste hyper gourmand d'écrire des trucs drôles et que le public se régale. [...] Combien de temps, je vais continuer à écrire ce truc gratuitement²⁸ ? Je sais pas. »
?	Elle est par ailleurs chanteuse de cabaret

Il peut aussi bien arriver, comme dans l'extrait ci-dessous, que la pluriactivité soit présentée comme dépassant la distinction du vocationnel et de l'alimentaire, puisqu'ici l'activité la plus rémunératrice, celle de conception-rédaction en « com' », ne « nourrit » pas seulement la démarche artistique au sens où elle la soutient économiquement, mais aussi au sens où elle permet d'affiner des savoir-faire pertinents dans le domaine artistique, et surtout de se « discipliner » comme artiste, tandis qu'une démarche artistique autonome fait partie des qualités appréciées par les entreprises qui louent ses services :

« [...] je t'ai pas dit que j'avais fait des sous-titres pour des films. J'ai aussi développé la compétence de traducteur, parce qu'en fait **je me définis comme auteur, comme traducteur, comme journaliste, comme concepteur-rédacteur. Tu vois ça fait beaucoup de dispositifs.** Comme auteur je le suis pour moi, parce que je dis souvent aux entreprises que le fait que j'aie une démarche personnelle en fait de réflexion sur la vie, sur moi. J'ai une démarche personnelle de création, on va dire, qui enrichit en fait mon profil pour les agences de communic, de publicité, parce que en fait elles m'embauchent. Pour elles, je suis un créatif elles embauchent des créatifs, et en fait moi j'ai cette dimension-là de, autonome, de réflexion, j'ai déjà écrit des livres, même si j'ai pas publié. Depuis, j'ai encore beaucoup écrit, j'ai fait du théâtre. Mes pièces de théâtre ont bénéficié d'aides, j'ai été pas mal reconnu en tant qu'artiste mais tout ça la dimension artistique nourrit la dimension économique, on va dire alimentaire, parce que je pense que, quand t'es créatif dans la pub, t'es censé t'intéresser aussi un peu à, t'es censé avoir une démarche. Par contre, je sais pas trop comment, **je pense que la démarche économique ne nuit pas à la démarche artistique.** Je pense que la démarche économique peut nourrir l'artiste, **parce que ça t'oblige à une discipline, à rendre des comptes à un client,** etc. et donc en fait, quand t'es artiste, quand t'es tout jeune t'es plutôt dans la, un peu dans l'image de l'artiste maudit, ce côté un peu atypique on va dire de la création, et quand t'es censé rendre des projets à une entreprise de manière super calibrée avec des allers retours, etc., avec de l'argent en face, ça peut nourrir éventuellement le travail de l'artiste et je trouve que ça peut le discipliner un petit peu. Voilà. »

(Laurent, journaliste d'entreprise et écrivain, 38 ans)

Le nom qu'il convient de donner à la contrepartie du travail artistique, si ce n'est pas celui d'alimentaire, est énoncé plus loin : il s'agit de l'artisanat :

« **L'artisan,** c'est le travail de concepteur-rédacteur et ma vie de journaliste d'entreprise, quoi. Pour moi, c'est un artisanat. Par opposition à artiste. »

(Laurent, journaliste d'entreprise et écrivain, 38 ans)

La multiactivité est ici revendiquée comme composant un profil cohérent, où les différents investissements se renforcent les uns les autres. La rigueur professionnelle et les gains financiers du journalisme d'entreprise venant à la fois financer et discipliner des investissements artistiques, qui en retour apportent une garantie de créativité attendue par les agences de communication.

1.1.3. Les degrés de stabilité professionnelle de professionnels en emploi instable

Ainsi, coexistent au sein de la population étudiée des rapports au travail et à l'emploi très variés, par exemple en ce qui concerne le nombre de clients/employeurs, les formes contractuelles, le niveau, la régularité ou l'irrégularité des revenus. Nous voudrions insister tout particulièrement sur l'une des dimensions constitutives de l'hétérogénéité des situations observées : **le degré de stabilité de**

²⁸ Le thème du travail gratuit est souvent présent. Pour en donner un seul exemple : « je bosse beaucoup en off [...] je suis une grande spécialiste du travail gratuit », dit Léonie, une anthropologue qui donne volontiers des coups de main sur les projets culturels de ses amis (théâtre, photo, etc.). « Je fais plein de trucs. Mais rien de payé. » (pour le moment, chômeuse non indemnisée, en attente du paiement, suspendu par un problème administratif, de vacances effectuées à l'Université, elle n'en est pas moins active et multiplie les projets, mais ne touche effectivement pas de revenu lié à son travail universitaire).

l'identité professionnelle. Nous avons vu qu'il va de l'unité complète (par exemple un unique métier exercé en indépendant, au sortir d'une formation spécialisée, comme chez Benoît) à des degrés extrêmes d'éclatement prenant aussi bien la forme de pluriactivité (synchronique) que de polyactivité (diachronique), comme chez Laura qui, en dix ans, traverse pas moins de dix activités professionnelles différentes (et en a peut-être oublié), les cas de figure les plus fréquents relevant de configurations plus ou moins stables réparties entre ces deux extrêmes. Le lien exclusif et durable à une même profession tend à s'accompagner de ressources, de contraintes et de solidarités différentes de celles d'individus dont l'activité ne trouve sa cohérence, à la limite, que dans leur propre personne. Nous verrons plus loin si l'axe allant de l'unité à l'éclatement professionnel va de pair avec d'autres caractéristiques (ressources, rapport au temps, à la justice...).

On peut d'ores et déjà avancer l'hypothèse qu'une polarité importante pour analyser notre population est celle opposant un **pôle de travailleurs fortement professionnalisés** à un **pôle aux trajectoires plus erratiques et aux rôles professionnels plus éclatés**. Alors qu'au premier pôle, la dimension économique de l'activité passe par l'intermédiaire de savoir-faire et de règles professionnelles, au second, les investissements professionnels sont moins faciles à distinguer de la vie personnelle, et l'activité tend parfois à y prendre l'allure de ce que certains philosophes (Gorz, 2003, pp. 24-29) décrivent sous le nom d'entreprise de soi.

Il faut dès à présent noter que **la multiactivité**, qui apparaît comme une caractéristique essentielle de l'activité d'une grande partie de nos interviewés, **échappe à la représentation statistique** dans l'enquête *Emploi*. De même, les bifurcations professionnelles qui concernent la majorité des interviewés ne sont pas statistiquement représentables. De ce point de vue aussi, le recours aux entretiens biographiques approfondis s'avère indispensable pour restituer la multiplicité des expériences sociales présentes dans notre champ. Si l'on a vu que la projection des interviewés sur les analyses de correspondances multiples permettait de vérifier qu'ils couvraient bien, au moins en partie, la zone étudiée, inversement, les entretiens biographiques approfondis mettent en lumière des dimensions de la vie active de la population étudiée qui échappent à une enquête nationale privilégiant le cas de figure de salariés stabilisés²⁹.

1.2. Les formes de précarité au prisme des relations d'emploi

Pour prolonger le déploiement des différents régimes de vie professionnelle que nous avons rencontrés, nous pouvons maintenant nous tourner vers la question des relations d'emploi, en étant attentif à leur équipement institutionnel. Cela nous permettra de distinguer différentes espèces d'aléas économiques auxquels nos interviewés se sentent exposés, autrement dit, différentes sortes de précarité. Nous pouvons partir sur ce point des différents modèles de relations d'emploi décrits par la littérature sociologique et susceptibles de s'appliquer à la population que nous avons observée.

- Un premier modèle prend au pied de la lettre l'effacement du modèle salarial impliqué par la sortie hors de l'emploi stable pour postuler la mise en place d'une **marchandisation** extrême, les travailleurs devenant autant d'agents économiques indépendants en concurrence sur un marché où la concurrence élève les exigences de qualité du travail tout en tirant les coûts à la baisse, sauf pour ceux qui parviendraient à faire reconnaître sur le marché des qualités exceptionnelles. Il suppose un dispositif marchand (informations publiques et transparentes, équité, absence de relations privilégiées) exigeant et n'exclut pas que les individus suffisamment compétitifs y trouvent un sort très favorable.
- Un modèle plus pessimiste peut se résumer sous le terme de **précarisation institutionnalisée**. On peut penser par exemple la précarisation décrite par Lionel Okas à propos des journalistes pigistes de l'audiovisuel public (Okas, 2007). Une politique de ressources

²⁹ Ceux-là même autour desquels s'est construite la notion de chômage, d'après Christian Topalov (1994).

humaines soucieuse avant tout de réduire les coûts liés à une main-d'œuvre fixe et bénéficiant de tous ses droits salariaux conduit l'entreprise à gérer son stock de pigistes aux limites de leurs possibilités physiques (missions contraignantes, disponibilité permanente, etc.) et financières (rémunérations irrégulières et faibles). Le droit du travail (qui exige la titularisation à partir d'un certain volume d'activité) peut ici être retourné au désavantage des travailleurs, que l'entreprise cesse de solliciter dès qu'ils l'atteignent, les précipitant dans un sous-emploi encore plus désavantageux que leur exploitation précédente. Les individus concernés doivent avant tout être pensés comme les victimes de stratégies d'externalisation de la main-d'œuvre de la part des organisations. Ce modèle se différencie du modèle marchand dans la mesure où il correspond plutôt à une situation de monopole ou de quasi-monopole du côté des employeurs, groupement d'entreprises ou institution publique.

Un autre modèle a pu être décrit : c'est celui d'**un monde en réseau**, où l'accès aux emplois, ou plutôt l'entrée dans des « projets », est conditionnée par des relations informelles, dans lesquelles on saurait difficilement distinguer ce qui relève de relations personnelles et de négociations professionnelles (Boltanski et Chiapello, 1999). Les individus y évoluent de proche en proche, en prenant appui sur des recommandations personnalisées³⁰. Un tel fonctionnement a, par exemple, été décrit à propos des travailleurs des « industries culturelles » au Royaume-Uni (Baker et Hesmondhalgh, 2010, pp. 13-15) ou à Amsterdam, comme une « compulsory sociability », ou « sociabilité obligatoire » (Gill, 2007, p. 6).

S'imposer dans une compétition marchande, se conformer aux attentes et aux règles d'un employeur incontournable, ou développer son réseau seraient autant de déclinaisons possibles des relations d'emploi recouvertes par notre définition provisoire de la précarité comme absence d'emploi stable. Nous allons voir que la variété rencontrée dans l'enquête s'étend au-delà de ces trois modèles tirés de la littérature.

1.2.1. La concurrence marchande

Plusieurs interviewés se décrivent comme insérés dans un monde de relations d'emploi proche d'un **modèle marchand**, où internet place à égalité les concurrents, quelle que soit leur position géographique :

« J'aimerais que tu m'expliques avec le plus de détails possible comment on fait pour avoir du boulot dans tel ou tel domaine, presse...

- En fait **c'est simple, il faut présenter son travail, il faut démarcher**. À l'époque, c'était peut-être plus facile parce qu'il n'y avait pas internet. Moi je sais que je prenais des rendez-vous avec des directeurs artistiques pour leur présenter mon book d'illustration et donc voilà ça se faisait comme ça ! Maintenant c'est vrai qu'avec internet ils demandent juste d'envoyer un *mail*, donc il n'y a plus de rendez-vous. Donc **c'est bien pour les gens qui sont pas sur Paris. Du coup, y a beaucoup plus d'offres**, il y a beaucoup plus de gens qui peuvent se vendre dans l'image, c'est très simple de communiquer de l'image en faisant un blog. Internet, ça a ses avantages aussi mais du coup c'est plus difficile d'avoir un rendez-vous physique pour voir les gens parce que, de toutes façons, ils ont une autre alternative qui est celle de la communication par l'informatique. Donc, oui, **comment trouver du travail, en démarchant en envoyant des mails. Moi maintenant, je présente mon travail par mail en faisant un lien sur mon site et donc en cherchant sa clientèle comme tout le monde**. C'est vrai qu'en tant qu'illustrateur on nous fait travailler en fonction de notre écriture et de notre style graphique. Évidemment, faire travailler untel un mois et l'autre untel en fonction de son écriture. [...] Pour chercher du boulot, j'envoie aussi des composites qui sont des rééditions. On peut aussi fidéliser parfois des éditeurs, des gens avec qui on travaille régulièrement. Après, c'est de belles parutions qui peuvent déclencher de belles commandes derrière. »

(Benoît, illustrateur, 36 ans)

Cette vision marchande de son environnement économique, Benoît l'applique également à la baisse de revenu qu'il connaît depuis quelques mois. Là où d'autres incrimineraient plutôt le comportement

³⁰ Un peu à la manière dont nous avons nous-mêmes procédé pour l'enquête.

des employeurs ou leurs propres défaillances, voire revendiqueraient de mettre leur revenu au second plan pour mener un projet, Benoît évoque la crise mondiale :

« En pub aussi, c'est la crise aussi. Il n'y a pas non plus d'énormes budgets.

- Ça a quelle ampleur, les diminutions ?

- En gros, j'ai plus que divisé par deux mes gains depuis deux-trois ans. [...] C'est quand même un métier où on est pas mal sanctionnés par la crise économique dans le sens où on essaye de faire des économies sur nous, on n'est pas les plus indispensables. »

(Benoît, illustrateur, 36 ans)

C'est également la situation d'une *storyboardeuse* en dessin animé qui décrit son secteur d'activité comme mis sous pression par la concurrence internationale. Dans ce contexte, elle doit régler sa vitesse de travail et son coût pour être compétitive face à ses homologues du sud de l'Asie ou des pays anglo-saxons. On remarquera que nos exemples sont ceux de travailleurs indépendants, diplômés d'écoles professionnelles et intervenant sur des marchés structurés par des formats standards.

1.2.2. Les relations personnelles

D'autres interviewés décrivent leurs accès au travail comme conditionnés par des **relations personnelles** :

« - Et là, tous ces différents boulots, comment est-ce que vous les obteniez à chaque fois ?

- Par relations. [deux groupes de presse], c'est parce que j'avais fait mes preuves là-bas avant même d'entrer dans l'école de journalisme, donc ça c'était la continuation de mes premiers boulots là-bas. Et ils ont l'avantage d'avoir plein de hors-séries, de sites internet, de publications... donc ça peut assurer pas mal de contacts. Pour le reste, **c'est uniquement des relations**. En fait, je cherchais pas forcément, je répondais à aucune annonce ; pour [titre] c'est un ami qui était aussi pigiste en secrétariat de rédaction chez eux qui, un jour, n'a pas pu venir et il a proposé mon nom. J'y suis allée et on m'a même pas demandé un CV et j'ai fait le travail, et ensuite ils m'ont appelée assez régulièrement pour les éditions [...] pour qui je faisais de la correction de bouquins. C'est un ami de mon copain qui avait travaillé lui en tant que responsable de collection qui a donné mon nom, parce que j'avais dû lui dire que je cherchais des petits boulots complémentaires pour avoir un peu d'argent. J'ai aussi travaillé sur la revue d'une association de soutien aux artistes qui travaille avec l'Union européenne pour les fonds de soutien, et là aussi c'est un ami qui a donné mon nom. En fait, c'est ce que je continue à faire aujourd'hui, c'est de pratiquer l'entraide. Je le fais avec les journalistes avec qui je loue un bureau, j'essaie de mettre le pied à l'étrier à certains, j'en recommande d'autres... Oui, ça s'est toujours passé comme ça. J'ai dû répondre peut-être à deux offres en huit ou neuf ans. Depuis que je suis sortie de l'école de journalisme, je reçois des offres d'emploi via l'association des anciens de l'école, et j'ai dû répondre à deux-trois annonces en neuf ans, et ça a jamais rien donné. C'était même pas des annonces pour des postes définitifs. »

C'est le thème du « réseau », qui semble à certains prendre une place de plus en plus exclusive, comme le regrette Joséphine, qui travaille dans le domaine de l'associatif culturel et social : « Si vous avez pas de réseau, le CV, ça sert plus à rien. » Joséphine reconnaît la pertinence du fonctionnement par réseau (dont elle bénéficie actuellement), mais redoute ses effets sur les nouveaux entrants : « C'est assez horrible, parce que quelqu'un qui débarque, un jeune, y a 18 % de jeunes au chômage aujourd'hui, c'est pas normal ». Dépourvue de tout capital social initial dans le domaine où elle souhaitait travailler, Joséphine n'aurait pu y entrer « par relations » ; elle y est entrée par les « petites annonces ».

Le réseau est aussi envisagé de façon positive comme une ressource indispensable et légitime, par exemple chez cette pigiste de 35 ans, qui revendique ce mode de **fonctionnement informel** comme une « entraide entre précaires » :

« Donc, oui, moi **je crois par-dessus tout à l'entraide entre précaires**, et pas seulement entre journalistes, je peux aider un ami photographe ou scénariste ou réalisateur... »

La pression des employeurs se fait surtout sentir, pour cette interviewée, à travers l'imposition de statuts d'emploi plus défavorables aux travailleurs :

« Et donc la com', soit vous parvenez à vous faire salarié, soit vous facturez. Moi, c'est ce que je fais, je facture. J'ai créé mon auto-entreprise l'an dernier. De prime abord, l'avantage c'est de n'avoir que 23 % de

cotisations, mais par ailleurs **c'est très inquiétant parce qu'on est moins bien couvert qu'en tant que pigiste où on est au régime général**. C'est très inquiétant notamment pour la retraite, et je crains aussi que bientôt les entreprises de presse elles-mêmes fassent en sorte de saper le statut de pigiste pour payer en factures leurs renforts, d'où moins de cotisations sociales patronales à payer pour eux.

- Que les pigistes doivent avoir le statut d'auto-entrepreneurs ?

- Mais oui. Donc il faut prendre grand soin de ne pas dire qu'on est aussi auto-entrepreneur quand on est pigiste pour un journal. Sinon, ils pourraient être tentés de détourner et de nous payer en notes d'honoraires ou en factures. Ce qui ne serait pas bon pour nous. »

(Mirabelle, pigiste, 34 ans)

Ainsi, le recours à la logique du réseau ne met pas à l'abri des manœuvres de précarisation qui peuvent affecter tout un secteur professionnel à la faveur d'un changement de statut.

1.2.3. La réputation professionnelle

D'autres interviewés semblent dans des situations intermédiaires entre la concurrence marchande et le fonctionnement par réseau informel, puisque les relations personnelles, si elles sont bien déterminantes, accordent une plus large place que dans l'exemple précédent à la **réputation professionnelle** :

« **Maintenant je demande plus, les gens viennent vers moi**, y a une espèce de dynamique. [...] Les gens viennent vers moi, naturellement. La qualité de mon travail est reconnue, les gens voient ce que j'essaie, que je fais plus que du journalisme et les gens viennent me voir, m'appellent, me demandent : "est-ce que ça vous intéresse, on vous propose tel boulot". Par exemple c'est comme ça... je rédige l'essentiel des programmes de [établissement culturel], et en fait tout bêtement, c'est eux qui sont venus me voir. »

(Benjamin, journaliste musical, 31 ans)

« Moi, j'ai pas besoin, si vous voulez... **c'est plus mes compétences qui sont recherchées que moi, les mettre en avant**. Vous voyez ce que je veux dire ? Par exemple, il y a un directeur de la communication, je lui ai dit il y a un an que j'étais à mon compte, etc., et ce n'est qu'un an après qu'il m'a demandé si je pouvais travailler en anglais, je lui dis : " bah oui " et là il m'a dit : " voilà, est-ce que tu peux faire le rapport d'activité de la société ". Et je pensais pas qu'il me demanderait ça par exemple. J'ai dit aux gens que j'étais à mon compte, et après les gens me font travailler quand ils ont un besoin ou qu'ils pensent que je suis adaptée, ou voilà. »

(Martine, 45 ans, journaliste indépendante)

Les risques encourus tiennent dès lors aux incertitudes sur la compétence ou l'honnêteté des partenaires avec lesquels on s'engage sur un projet, plutôt qu'aux clients ou à sa propre compétence :

« Là, on travaillait en réseau. Il y a quelqu'un avec qui on a remporté un appel d'offre pour s'occuper de la communication d'un syndicat professionnel, donc on était tous au même plan, et la personne qui nous avait proposé de participer à cet appel d'offre a récupéré le contrat. Donc on est devenu, de fait, sous-traitants, et en tant que sous-traitants on n'avait pas tellement notre mot à dire dans la répartition du budget. Donc moi, j'ai eu une portion congrue, vraiment toute petite du budget, et j'ai une de mes amies avec qui je participais à l'appel d'offre qui, elle, a eu une portion un peu plus élevée et qui s'est fait virer du projet à mi-année, alors qu'on avait remporté l'appel d'offre ensemble. [...] Et donc le client était de plus en plus mécontent, [...]. Et la personne avec qui on travaillait, qui avait déjà viré mon amie, n'en a pas tenu compte, ce qui fait qu'ils ont dit qu'ils arrêtaient le contrat mais... [...] Soit vous êtes en réseau, et tout le monde est dans le même bateau, soit vous utilisez des sous-traitants, et ces sous-traitants, il faut les payer, il faut honorer ses engagements. [...] Enfin voyez : quelqu'un qui est malhonnête, qui se bat pas, et qui en plus n'est pas bon, parce qu'on a perdu le contrat, donc voilà. Donc ça c'est vrai qu'une personne comme ça, j'ai plus tellement envie de travailler avec elle parce que c'était... c'est quelqu'un qui essaie de contrôler toutes les informations, qui n'était pas honnête, qui n'a pas tenu compte de ce que disait le client. »

(Martine, 45 ans, journaliste indépendante)

1.2.4. La précarisation comme domination par l'employeur

Ceux de nos interviewés qui s'approchent le plus d'un modèle de **précarisation institutionnalisée** sont ceux qui dépendent d'employeurs en situation de quasi-monopole, groupe d'établissements d'enseignement supérieur ou organismes publics. Cette situation, *a priori* la plus défavorable, peut en réalité correspondre à des parcours économiquement favorisés. Ainsi, Tatiana a été employée

comme économiste par un institut public pendant des années, sur des CDD de deux ans. En 2005, une loi a limité la possibilité de renouveler les CDD pour les emplois publics. Voici comment son employeur l'a contournée :

« Alors leur façon de contourner ça, ça a été de dire qu'on avait pris des responsabilités, et donc que le contrat avait changé ; donc ça revient à zéro pour leur compteur. Ce qui est tout à fait contestable, mais comme personne ne va au tribunal administratif pour faire un procès, ils continuent à le faire. »

Tatiana se met un an en disponibilité pour travailler dans une banque à l'étranger, pour un salaire bien meilleur que les 2 900 euros qu'elle gagnait en France. À son retour :

« Quand je suis retournée, on m'a proposé encore un CDD d'un an, et là j'ai dit : " non mais c'est pas possible, ça fait trop d'années que je suis en CDD, là je veux un CDI. Et y a pas eu façon. Donc je me suis posé la question effectivement de les amener devant le tribunal, mais il y a un problème de réputation. J'aurais sans doute gagné devant le tribunal, j'aurais pas eu forcément un CDI mais j'aurais eu gain de cause et une petite indemnité. Mais par contre, j'avais peur des représailles dans le milieu parce que le milieu est très petit, tout le monde se connaît. Donc les mêmes collègues que j'ai au [institut], je peux les revoir après, donc je l'ai pas fait. C'est pour ça que personne ne le fait. »

(Tatiana, économiste d'instituts publics, 40 ans)

Tatiana se présente alors à une autre institution, à qui elle parvient à imposer un compromis avec la logique marchande : son salaire est rehaussé pour tenir compte de celui qu'elle gagnait dans le secteur privé, mais elle est à nouveau en CDD. On voit ici qu'à certaines conditions (la possibilité de mettre en concurrence les employeurs, pour une scientifique réputée), les victimes de l'externalisation se portent bien.

Ceux qui ont fait l'expérience des emplois non titulaires de la Fonction publique soulignent que leur précarité tient moins à la pression de la concurrence ou même à la faiblesse de la rémunération qu'aux **règles administratives** qui restreignent l'accès aux emplois et peuvent éventuellement retarder ou empêcher le paiement. L'interlocuteur le plus important n'apparaît pas ici comme du côté des comités de sélection sur dossier, mais du côté d'un personnel administratif aux humeurs changeantes :

« Il y a même à la fac, je ne sais pas si je vais être payée. [...] Je pense qu'il va falloir que je passe par la menace d'un procès. [...] Parce qu'en fait un quiproquo à la noix, en octobre il a été dit [...] que quand on quitte un emploi dans le secteur privé, qu'on avait depuis plus de deux ans, on peut, enseigner sans avoir d'autres jobs à côté. [...] J'entends cela, je me dis, ce serait merveilleux. [...] Et puis, justement je vais à l'administration, je leur demande et ils me disent, mais non, vous avez quitté votre emploi, vous avez perdu votre emploi, alors que [...], dans le privé, vous avez travaillé combien de jours ? Vingt-trois mois. Vous savez, de toute façon, cela fait dix ans que j'enseigne à l'Université. Moi, j'en ai ras le bol d'avoir une vie de malade à travailler mille heures par an, en plus des heures de cours, en plus de ma fille, en plus de... non mais il n'y a aucun problème. Donc j'ai laissé passer le temps. Évidemment en mars, j'ai été un peu distraite, j'ai oublié de rendre mes dossiers, et quand j'ai voulu les rendre, on m'a dit, et bien pas du tout, ce n'est pas possible vous n'allez pas être payée. Je dis : "vous vous foutez de moi". Je dis : "bien, très bien, je monte une auto-entreprise". Ah, mais vous n'avez pas eu de revenu pour l'année dernière ! Et bien non, puisque je venais de l'ouvrir. [...] Non, cela ne marchera pas, on ne vous payera pas. Et puis, vous vous foutez de moi, j'ai donné X heures de cours, plus des cours magistraux, c'est moi qui réalise les partiels et vous me dites que cela ne marchera pas ! Et alors là, j'y suis retournée, puisqu'évidemment je n'ai jamais retrouvé la bonne femme qui m'avait dit que c'était possible. Et j'y suis retournée, elles étaient mieux lunées les nénettes, elles avaient l'air prêtes à m'aider, et là je cherche les documents parce qu'en fait ils me demandent trois ans de fiche de paye, non, trois ans de déclaration d'impôt, mais évidemment comme avant j'ai été mariée, ce n'est pas moi qui ai les déclarations d'impôt, [...]. Et là, pour récupérer les papiers, ce n'est pas évident. Bref, cela traîne encore, donc j'aimerais bien qu'ils me payent parce qu'ils me doivent beaucoup d'argent. »

(Léonie, 38 ans, vacataire à Université et vendeuse sur un marché bio)

Nous avons recueilli de la part d'Amira, enseignante d'anglais dans des écoles de commerce, un témoignage où se mêlent d'une façon exemplaire la **précarisation individuelle** (puisque Amira a perdu son CDI pour passer à des CDD), **et collective** (puisque les employeurs se sont réorganisés d'une façon plus contraignante pour les enseignants :

« Le travail se passait assez bien, mais **on a voulu améliorer les choses parce que les conditions de travail étaient pas super**, on n'avait pas de salle des profs, on avait un directeur qui fumait dans les locaux, et puis on

voulait améliorer un peu la qualité des cours, parce que c'était toujours la même chose.

- Et tu dis « on », c'était les profs intervenants d'anglais ?

- Ouais, les intervenants d'anglais principalement, [...] ils mettaient des notes de complaisance à certains élèves, enfin ils avaient un peu tous les droits et ça nous plaisait pas trop. Donc on a voulu changer les choses,

- Et donc vous avez fait quoi ?

- Ben, on s'est réunis, on est allé voir les syndicats et puis **résultat des courses j'ai été licenciée**. Je suis la personne qui était à l'initiative de ce mouvement, on voulait vraiment améliorer les choses, pour les étudiants et puis pour nous, on voulait une augmentation et de meilleures conditions de travail [...]. Je suis allée aux Prud'hommes et ça s'est pas super bien passé, j'ai gagné mais pas grand-chose, j'avais pas la force vraiment de me défendre, je me sentais vraiment démunie, mon avocat était pas très bon, et le résultat, **ce qu'il y a eu comme résultat c'est que le centre de langues dans cette école a sauté, finalement toutes les écoles utilisaient des professeurs directement. Donc ça a pas été du tout une bonne chose pour les professeurs**, [...] et ils ont eu énormément de travail en plus, etc., enfin ça a été... »

(Amira, vacataire d'anglais en grandes écoles et universités, 38 ans)

Le risque encouru et réalisé n'est pas ici celui d'un règlement administratif défavorable et inflexible, mais celui d'un conflit du travail classique, si l'on peut dire, opposant un collectif de salariés flexibles (en CDI) à un groupement d'employeurs, lequel use en retour de sanctions individuelles (licenciement) et collectives (réorganisation). Le point commun avec les deux personnes précaires de la recherche et de l'enseignement supérieur citées ci-dessus est la présence d'une règle collective imposée par l'organisation employeuse. Nous sommes ici relativement proches des descriptions de la **précarisation institutionnalisée**.

Pour d'autres encore le monde professionnel rencontré se présente comme fortement segmenté entre des titulaires et une nouvelle entrante confinée dans des emplois précaires, quand ce n'est pas dans le chômage entrecoupé de boulots alimentaires. Elle décrit ici l'expérience d'un **marché du travail dual**, sur lequel elle est durablement assignée au sous-emploi et aux contrats épisodiques :

« Donc on était deux filles à avoir été recrutées [en CDD] à ce moment-là, et malheureusement il y en a une qui a été reprise en CDI et pas moi [...] Et donc ben toujours en recherche de travail, les sites, à l'ANPE à l'époque, l'Apec, [...] mais surtout moi je cherche plus sur les sites spécialisés d'urbanisme, c'est-à-dire les sites universitaires comme Sciences-Po, qu'est-ce qu'il y a d'autre comme site ? FNAU, Fédération nationale des agences d'urbanisme, voilà des sites spécialisés.

- Et tu cherchais des offres pour des emplois, des appels d'offre financés ?

- Ben ouais, je cherchais un travail mais je ne trouvais pas, ou alors je passais des entretiens, [...] je travaille sur un diagnostic sur un site sensible sur lequel j'avais déjà plus ou moins travaillé l'année précédente. Donc je mène cette étude...

- Toujours en CDD ?

- À nouveau en CDD, qui est renouvelé de mois en mois, donc je ne sais jamais combien de temps je vais rester [...] Donc voilà. Donc en 2007, je travaille deux-trois mois cette année-là, pas plus, et après, je me retrouve au chômage pendant assez longtemps, puisque je retrouve du travail seulement en fin d'année 2007 dans un bureau d'études. »

(Urbaniste en CDD, 33 ans)

1.2.5. Lassitude de la précarité ou de la gratuité, et horizons entrepreneuriaux

La forme entreprise, notamment à travers le statut d'auto-entrepreneur, est non seulement un cas de figure où sont effectivement engagés une partie des interviewés, mais encore une possibilité attractive pour beaucoup d'autres. De fait, plusieurs de nos entretiens ont eu lieu avec des personnes se présentant comme en transition vers le statut d'entrepreneur. Ainsi, au moment de l'entretien, Jessica, qui est au chômage, prépare la création de son entreprise :

« J'ai fait un stage à l'Afpa pour la formation d'entreprise. Là, je suis en couveuse d'entreprise, et là à la rentrée, je vais commencer à prospecter. Normalement, je sors de la couveuse [dans quelques mois]. »

(Jessica, musicienne et formatrice, 32 ans)

Créer une entreprise (« dans l'idéal, plutôt qu'auto-entrepreneur, EURL. ») doit permettre à Jessica de donner une forme économiquement viable à son éventail de compétences musicales et pédagogiques. Surtout, ce projet d'entreprise apparaît comme un moyen de cesser de se disperser, comme Jessica se reproche de l'avoir fait pendant des années, dans une multitude de projets sans rémunération. Dans l'extrait ci-dessous, ces derniers ne sont pas imputés à la malignité des employeurs, mais à sa propre difficulté à assumer les réalités économiques dans un monde injuste :

« À un moment, j'ai compris que la vie n'était pas juste et que il y a aussi une histoire de marché, et si le marché est pas propice on peut pas gagner sa vie [...] C'est pas juste de toutes façons et je crois que quelque part c'est un peu intelligent d'accepter que c'est comme ça, et après soit on accepte les règles soit on joue pas. Mais les règles, elles sont comme elles sont. [...] Donc là, le processus dans lequel je suis, on m'y aide beaucoup pour la création d'entreprise, c'est accepter que ce que je fais a de la valeur. Accepter que ça puisse avoir un prix dans le monde concret réel si tu donnes une heure de cours, t'as le droit à être aidée pour ça. »

(Jessica, musicienne et formatrice, 32 ans)

L'élaboration du projet d'entreprise revient ici à un travail curatif sur sa propre personnalité. En effet, les risques économiques rencontrés dans les années précédentes sont ici compris non comme résultant de la rareté des emplois ou des clients disponibles, ni des pratiques des employeurs, ni du contexte économique ou institutionnel, mais dans la difficulté, d'ordre psychologique, à admettre la valeur marchande de son travail.

Joséphine, pour sa part, souhaite entrer dans une coopérative de travailleurs indépendants pour mettre fin au chapelet de CDD et de périodes de chômage qui rythme sa vie professionnelle depuis des années :

« Moi ma volonté, c'est de pouvoir avec un statut d'indépendant, d'avoir ma clientèle et de pouvoir travailler en tant qu'indépendante, mais je sais pas quel statut adopter. Pour l'instant je suis en CDD de cinq mois, donc je suis au régime général salarié, c'est vrai que c'est assez confortable. Donc c'est bien, mais après ça, moi j'ai commencé à faire une plaquette, j'hésite à rentrer dans une coopérative, système coopérativiste. Y a des coopératives pour ça : [...] sauf que pour être dans une coopérative, c'est vous qui payez vos charges patronales et vos charges salariales. Donc il faut que vous ayez un super bon salaire, il faut que vous soyez superbement bien rémunérée pour pouvoir payer vos charges et patronales, et salariales. [...] Donc je trouvais que c'est un statut qui m'intéressait bien, même idéologiquement je trouvais que c'était mieux que le statut d'auto-entrepreneur où on est tous un peu livrés à nous-mêmes, et y a pas tellement de réseau et y a pas de solidarité non plus, quoi. Et du coup, c'est un statut qui m'intéresse, mais ça veut dire qu'il faut que j'aie une bonne clientèle et qui paie bien, sauf que moi je suis un peu spécialisée dans le monde culturel et dans le cinéma et ça va pas très fort. »

(Joséphine, cadre associatif en CDD, 46 ans)

Ainsi, l'installation comme indépendant ou la création d'une entreprise apparaissent comme des issues désirables aux insatisfactions de certains de nos interviewés quant à leurs conditions d'emploi, de travail et de rémunération. En mettant l'accent sur les capacités et l'initiative personnelles, ces projets tendent à récuser la notion même de précarité. C'est d'ailleurs de cette façon que le passage cité ci-dessus intervient au cours de l'entretien avec Jessica. Cependant, le projet de devenir un acteur marchand autonome n'en constitue pas moins une réaction à des conditions insatisfaisantes descriptibles comme précaires.

1.3. Les sens possibles de charges de travail impossibles

La difficulté à contrôler sa charge de travail est l'une des dimensions sur lesquelles insiste de façon à peu près unanime la littérature internationale sur le travail dans les industries culturelles (Oakley, 2009, p. 47 ; Gill, 2007, pp. 18-19). De fait, un grand nombre de nos interviewés rapportent des horaires de travail, ponctuels ou constants, particulièrement élevés, même si quelques-uns, comme celui cité ci-dessous, déclarent s'en sortir très sereinement :

« Moi maintenant, j'ai calé mes horaires : je travaille de 8h30 à 17h30 à peu près. Mais avant, je travaillais plus. [...] »

- Donc dans l'ensemble, ça te fait toujours un temps de travail assez régulier ?

Oui. Avant je travaillai plus, mais bon maintenant que j'ai un enfant, forcément je travaille moins. **Aujourd'hui, je fais huit heures par jour et quarante heures par semaine**, mais avant je faisais bien cinquante-cinq heures par semaine. ».

(Benoît, illustrateur, 36 ans)

La sérénité exprimée par ce travailleur indépendant bien inséré professionnellement est un cas rare dans notre enquête. Elle n'est pas partagée, par exemple, par Gabriel, un ancien documentaliste devenu journaliste pigiste, qui exprime de façon particulièrement éloquente son désarroi quant à la place que tient son travail dans sa vie³¹ :

« Et sur la manière d'organiser votre travail, comment ça se passe depuis que vous êtes pigiste ? Est-ce que vous avez eu ce bureau d'emblée, ou est-ce que vous avez longtemps travaillé chez vous ?

- J'ai travaillé un an chez moi avant de venir ici. Donc je suis venu ici pour retrouver une forme de structure et pour aussi mieux canaliser mon travail, que le travail ne... Parce que moi, **je suis un work alcoholic**, hein, prenne pas trop d'emprise sur ma vie personnelle.

- Parce que sinon, ça allait jusqu'à ?

- Ça va toujours parce que je déborde énormément, je pense qu'il y a énormément de gens dans ce travail qui bossent comme des fous, vraiment. Et moi, c'est vrai hein je mens pas, **je travaille douze heures par jour minimum**. Je passe beaucoup de temps derrière mon ordinateur, beaucoup de temps à travailler. Ou à passer des coups de téléphone ou à machin. Parce que moi j'ai jamais trouvé l'équilibre parfait. Bon, j'ai une tendance *work alcoholic* personnelle, et puis je pense que dans ce boulot on a tous du mal à se canaliser et à... [cite le cas d'une collègue qui limite son temps de travail mais gagne moins]. Moi, je sais pas trop dire non, j'ai une tendance à accumuler les choses [inaudible]. Donc voilà, je le vis pas toujours très bien, voilà. Je suis pas un modèle d'organisation.

- C'est-à-dire, parfois vous avez plein de *deadlines* qui...

- Oui, voilà. **Je vais bosser tout un week-end, je vais être en retard critique**, en retard bien dépassé pour un truc que je dois rendre, et donc ça devient très désagréable et très angoissant.

- Et ça donne quelle durée de temps de travail dans ces moments de pic ?

- C'est difficile à dire parce qu'on ne peut pas travailler tout le temps non plus, mais je fais rien d'autre, je fais que bosser, je dors et je... ben alors évidemment je peux pas, quand je dis douze heures, après il y a des pauses, machin, c'est difficile à... Mais j'ai vraiment l'impression de ne faire rien d'autre que bosser. Je peux pas faire de ciné. Je ne regarde pas de film. Bon, j'ai pas de télé mais je regarde des films sur mon ordinateur, ce que j'adore faire, j'ai pas trop le temps de bouquiner. Voilà. Je bosse comme un fou. »

(Gabriel, pigiste presse spécialisée, 38 ans)

La contrepartie de ces horaires lourds est un revenu relativement élevé (entre 2 000 et 2 500 euros par mois). C'est également le cas chez une *storyboardeuse* en dessin animé, que le rythme imposé par ses commandes conduit à l'épuisement. Alors qu'elle témoignait pendant tout l'entretien d'un vif enthousiasme pour son travail, elle évoque immédiatement, lorsqu'on l'interroge sur ce qui lui plaît moins, le rythme qu'elle subit :

« **Là, j'en peux plus actuellement**, je suis arrivée à un stade où je suis vraiment très fatiguée et j'arrive plus à suivre avec la vie de famille. »

Cumuler la surveillance de ses enfants avec son travail la conduit à des niveaux de fatigue importants :

« Du coup, la fatigue aidant ben je suis moins efficace aussi, j'ai moins d'idées. Sur cette production-là, j'avais l'impression d'avancer complètement à sec, la précédente s'est extrêmement bien passée, [...] et puis en arrivant là j'ai enchaîné en fait, ce qui s'est passé j'ai terminé. Le lundi, **je m'étais levée à 3h00 du matin pour terminer mon épisode** sur [X] parce que j'avais un jour de retard en plus, j'aurais dû rendre le vendredi, j'ai bossé un petit peu le week-end, j'essaie de pas trop bosser le week-end parce que sinon on vit plus, j'avais rendu mon épisode le lundi à 16h00, j'avais bien bouclé. J'étais prête à le laisser à 16h00, et le mardi matin je commençais [Z]. Je suis arrivée dans un état de fatigue horrible, ensuite après il y a eu la coupure de Noël en plein milieu de mon premier épisode, c'était une très mauvaise idée. Donc du coup, là sur cette série, là **j'ai une**

³¹ Bien qu'ils disposent tous les deux, ce qui est rare dans notre échantillon, d'un bureau/atelier distinct de leur résidence, commodité à laquelle beaucoup aspirent afin de juguler la place du travail dans leur vie.

semaine de retard systématiquement, ce qui est insupportable, parce que j'ai pas l'impression de glandouiller non plus, et en fait je me mets beaucoup d'objectifs très pointus sur... Je recommence beaucoup de choses, etc., je suis pas du tout efficace, alors que normalement en quatre semaines, c'est tout à fait faisable, voir quatre semaines et demi, comme ça arrive très souvent, en bossant à ce rythme-là. Et là, je me retrouve les deux dernières semaines à, la dernière semaine plus la semaine de retard à **me lever tous les jours tous les jours à 4h00 du matin et puis à rebosser le soir en rentrant et puis à en rajouter une couche le week-end** »

(Clémentine, 37 ans, *storyboardeuse free-lance* en dessin animé)

La fatigue tient ici à la répétition d'une production rythmée par un calendrier d'une grande précision (alors que bon nombre d'interviewés avaient le plus grand mal à décrire clairement leurs rythmes de travail) :

« Et puis quand vous faites ça, eh ben, c'est tous les mois. C'est tous les mois. Ça fait quatre semaines, et toutes les quatre-cinq semaines vous recommencez à ce rythme-là, il y a une semaine, la première semaine vous êtes épuisée, vous y allez tranquillement, mais il faut quand même se dépêcher un peu parce qu'il faut présenter le pré-découpage. Donc vous accélérez sur la deuxième, rebelote, le débit décline après la deuxième semaine où vous démarrez doucement parce qu'on va pas se fatiguer tout de suite, et vous remettez un coup de *sprint* dès la fin de cette première semaine sur la suivante et c'est là que vous vous apercevez, que vous vous dites mais c'est pas possible, je suis trop en retard. Donc en général je le vois avant, j'essaie de garder le rythme un petit peu avant, c'est-à-dire garder la fin de la première semaine de mise au propre, je commence déjà à mettre un coup d'accélérateur, le problème c'est que sur la durée vous arrivez plus à suivre, vous vous fatiguez dès le début, et ce rythme-là est insupportable. **Là, je traverse des périodes par moment de fatigue vraiment extrême**, où j'ai l'impression que j'arriverai plus à rien faire, quoi. Ça marche quand même. C'est juste que j'ai pas beaucoup le choix si tu veux. Et vous supportez plus rien, enfin au niveau familial, après ça devient difficile. Donc voilà, **le rythme est insupportable**, »

(Clémentine, 37 ans, *storyboardeuse free-lance* en dessin animé)

Les trois interviewés cités ci-dessous décrivent leur expérience de travail dans des termes évoquant ce que Boltanski et Thévenot (1991) ont appelé la *cité industrielle*, caractérisée par les exigences d'une production régulière, aboutissant à des produits respectant des formats définis. Dans un tel monde, la charge de travail peut connaître des variations suivant les commandes d'articles, ou suivant les impératifs d'une production où le travail est fortement divisé et encadré par des standards de durée. Avec des durées de travail comparables, voire supérieures, l'expérience dont il nous est fait part prend une allure toute différente lorsque l'activité se présente comme principalement dirigée par *l'inspiration* (Boltanski et Thévenot 1991) et comme chez Jessica, qui nous a décrit des semaines où, entre ses diverses charges d'enseignement (langues et musique), son militantisme associatif, ses groupes de rock, ses tournées de chant, les formations qu'elle suivait et sa psychanalyse, elle était active près de cent heures :

« Ça m'arrivait d'être près de cent heures, oui.

- Oui. Donc, pour être à pied d'œuvre cent heures par semaine ?

- Je sais pas, c'est magique...

- Il faut être sacrément passionnée.

- Ouais, ouais, ouais. Et puis, **j'ai une énergie aussi, qui parfois se retourne contre moi. Donc là, je ne peux plus rien faire, mais quand elle est avec moi, je peux faire ça**. Je peux faire ça. Mais je travaillais beaucoup pour pouvoir me payer tout ce que j'avais à me payer, et par ailleurs, je faisais toutes les activités qui me passionnaient. »

(Jessica, musicienne et formatrice, 32 ans)

Ici, l'investissement dans le travail (ou plutôt dans une multitude d'activités) varie au gré d'une « énergie » imprévisible, liée à la vie psychique profonde. Jessica revient dans un autre passage sur la passion qui la poussait à multiplier ainsi les investissements :

« J'étais dans la survie psychologique. Donc j'allais là où ça me sauvait, là où ça me faisait du bien, là où j'étais utile, ou là où je pouvais gagner ma vie. Y a pas eu de projet [...] Donc **je suis allée où allait le vent, quoi** [...]. Il y avait un peu que de l'ici et du maintenant. "Là je vais pas bien, donc où est-ce que je vais bien ?" ».

(Jessica, musicienne et formatrice, 32 ans)

On peut rapprocher ce mode d'engagement intense dans le travail de l'expérience de Laura, dont on a vu plus tôt la multiplicité des investissements professionnels, et qui raconte ici une période où, après avoir résolu un problème personnel, elle a connu une période créatrice intense en menant plusieurs projets en parallèle :

« **J'ai commencé à travailler vingt heures par jour**, j'exagère un peu, mais voilà, j'étais très, tout en continuant à faire du marketing à cette époque. Il y a eu les piges pour [magazine], il y a eu quoi d'autre ? De la collaboration à l'écriture de scénario, sur laquelle j'étais très peu payée mais j'étais quand même payée, voilà. Et je commençais à tirer les fils, et à travailler sérieusement. Pour le coup. Sérieusement, c'est-à-dire voilà, et **pendant trois ans j'ai appuyé sur moi comme sur de la pâte dentifrice**. Et j'étais au travail. »

(Laura, pigiste, comédienne, scénariste, formatrice, etc., 34 ans)

En dehors des domaines proprement artistiques, Léonie rapporte le même sentiment d'urgence à propos de la période où, jeune mère divorcée, elle finissait sa thèse tout en enseignant :

« Pendant longtemps, j'ai couru comme une malade, je faisais trois boulots. »

« Je n'ai jamais arrêté dans ma vie. J'ai toujours fait un milliards de trucs en même temps. Je pense que le rythme de la thèse, il faut savoir que je ne suis pas partie en vacances pendant toutes ces années, tu vois ? [...] **Vivre comme une chienne, c'est-à-dire à faire non-stop, dormir quatre heures par nuit.** »

(Léonie, 38 ans, vacataire à l'Université et vendeuse sur un marché bio)

... afin de cumuler une lourde charge de travail (ici universitaire), des projets annexes, et une vie sociale :

« Parce que, évidemment, moi ce qui m'intéresse surtout, c'est quand même de vivre, j'ai besoin d'avoir beaucoup d'amis, enfin j'ai un réseau amical qui est extrêmement dense, mais pas question de sortir une fois par semaine, je ne peux pas fonctionner comme ça ! Moi ce qui me fait vivre, c'est des gens donc. [...] En travaillant même dix-huit heures par jour sur ma thèse, mes articles en plus de mes cours et je voyais quand même des gens ! »

(Léonie, 38 ans, vacataire à l'Université et vendeuse sur un marché bio)

Ainsi, les horaires d'activité étendus jusqu'aux limites de la résistance physique correspondent, dans notre population, à deux types d'expérience : l'une, fortement encadrée par les formats, les prix et les rythmes d'une organisation productive, comporte les contraintes et les appuis du monde *industriel*. L'autre, caractérisée par une forte dépendance avec la vie personnelle, des enjeux économiques difficilement prévisibles, et des produits plus singuliers, aspirant à la notoriété, relève du *monde inspiré* (Boltanski et Thévenot, 1991)³².

1.4. Conclusion : différents modèles de vie professionnelle

À ces différents mondes de relations professionnelles correspondent différents aléas économiques, associés à des adversités différentes, et qui modulent la notion de précarité dans différents sens. La « précarité » d'un professionnel indépendant dépendant d'un secteur d'activité qui souffre de la crise mondiale n'est pas celle d'une vacataire en écoles de commerce, victime d'un conflit avec ses employeurs, ni celle d'une économiste au salaire élevé mais dont les perspectives de titularisation sont incertaines, ni encore celle d'une artiste et enseignante en lutte avec elle-même pour assumer les enjeux économiques de son activité. Le travail d'éclaircissement doit encore se poursuivre sur ce point, mais ces premières pistes de différenciation au sein de la population étudiée confirment la pertinence des choix de l'enquête. En choisissant initialement de couvrir une zone très large dans notre enquête, nous nous sommes mis en mesure de rencontrer, au sein des professions supérieures,

³² Enfin, le cas de figure se présente où des contraintes des deux ordres doivent être cumulées, comme chez Andromaque, une comédienne et metteuse en scène dans la quarantaine, qui doit cumuler la préparation de dossiers, les répétitions et les rendez-vous pendant une solide journée de travail, puis consacre ses soirées à un emploi d'ouvreuse. Elle est sur pied entre 7h00 et minuit, toute la semaine. Pendant toute une période, ses journées se prolongeaient régulièrement jusqu'à 2 ou 3h00 du matin, jusqu'à ce qu'un problème médical sérieux l'incite à ralentir.

des formes de précarité différentes, bien que les expériences correspondantes ne soient pas sans comporter des similarités importantes par ailleurs.

2. COMMENT EN VIVRE ? LA SPHÈRE DOMESTIQUE À L'ÉPREUVE

Les témoignages que l'on vient de voir en première partie suggèrent que les conditions imposées par le travail hors emploi stable dans un métier intellectuel mettent la sphère privée à rude épreuve, aussi bien en raison de la charge de travail que cela peut impliquer que du fait de l'irrégularité des revenus. Nous consacrerons donc cette seconde partie à décrire les arrangements, les ressources et les contraintes qui caractérisent la vie dite « privée ». Quelles ressources sont mobilisées pour y faire face ?

2.1. Problèmes d'argent

À l'exception d'une minorité qui parvient, du fait d'un revenu régulier et/ou élevé à éviter que les aléas financiers retentissent sur leur niveau de consommation, la plupart de nos interviewés faisaient état de divers « problèmes d'argent »³³. Nous ne citerons ici que les passages concernant les problèmes les plus spectaculaires, découverts bancaires ou recours au crédit :

« Idéalement, mais en fait oui, c'est un niveau mensuel que je vise, j'ai eu jusqu'à trois ans, j'étais à zéro, c'est-à-dire que je n'avais pas d'économie, pour moi il y avait, en fait **j'étais tout le temps à découvert**, toujours un peu à découvert, tout en ayant, je me suis jamais endetté, j'avais pas de dettes, j'ai jamais eu de crédit. Simplement, j'étais toujours à - 200 - 300 - 400. J'avais jamais d'argent, je pouvais pas partir en voyage, j'étais frustré par rapport au voyage. À partir de 30 ans, je voyageais volontiers, et je pouvais pas quoi, je me disais merde, je suis fauché, »

(Laurent, journaliste d'entreprise et écrivain, 38 ans)

Étant donné le montant plutôt élevé des tarifs du journalisme d'entreprise ou de la rédaction de textes publicitaires, Laurent n'est pourtant pas parmi ceux dont le revenu est le plus faible. L'« économie complètement pourrie » de Daniel tient, quant à elle, à un style de vie dominé par les urgences et les opportunités de court terme, et par conséquent averse à toute rationalisation :

« Dans cette période, tu gagnais à peu près combien, tu avais le loyer à 1 500 [frs]...

- À l'époque j'avais sciemment une économie de subsistance. Le but, c'était de militer [...] Pour moi, j'étais militant, comme militant un peu dégagé des contingences matérielles et **j'avais toujours des problèmes de thune, j'étais toujours à l'arrache** et des petites périodes de chômage. Mais je pense que ça pesait pas beaucoup dans mon économie réelle, puisque je maîtrisais pas bien le système du chômage.

- Le chômage comme journaliste en plus, c'est assez compliqué ?

- Ben non, j'avais pas d'indemnisation. Donc c'était, bon voilà. Mais c'est une économie très à l'arrache. [...] Mais **j'ai toujours été endetté, j'ai toujours été quelqu'un qui a traîné un mauvais rapport à l'argent, un mauvais, j'étais toujours en dessous du seuil de flottaison**, toujours en équilibre,

- Concrètement, t'avais le compte en banque dans le rouge ?

- Toujours. **J'ai fait la fortune des banques en agios et puis en découverts, en rachat de mes propres découverts, en emprunts, en remboursement de mes emprunts, en re-rachat de mes découverts**. Enfin voilà. Toujours été dans **une économie complètement pourrie**. J'ai jamais su rationaliser parce que je crois que j'ai jamais su vivre autrement qu'au jour le jour. Et tant que j'étais pas vraiment dans le rouge ce qui m'arrive maintenant, j'étais incapable de réaction et je continuais malgré tout à gamberger, à investir dans ce qui m'intéressait, moi. Voilà les questions que je me posais dans l'existence, la politique, les actualités, les rapports avec les nanas, les questions comme ça. »

(Daniel, journaliste conseiller politique, 42 ans)

³³ On trouvera une analyse plus poussée des relations parfois conflictuelles entre les banques et des « jeunes gens dont les possibilités financières sont limitées et peu sûres dans un milieu urbain et intellectuel » dans *L'Épreuve de l'argent* de Jeanne Lazarus, pp. 160 à 182.

Chez Mirabelle, les découverts ne sont pas attribués à un rapport personnel à l'argent, mais à l'irrégularité du règlement des piges :

« Y'avait des mois où je gagnais rien et, le mois suivant, je touchais d'un coup le prix de mes piges pour les deux mois. Moi, j'ai toujours été à découvert. J'ai une autorisation de découvert limitée à 1 500 euros et ça m'a suffi, mais je suis toujours dans le rouge et je l'ai toujours été. »

(Mirabelle, pigiste diplômée, 34 ans)

C'est un point qui se rattache à l'angoisse, dont nous parlerons davantage un peu plus loin :

« Et **flirter avec sa limite de découvert, ça oui c'est angoissant**. Se dire que, le mois prochain, on ne va rien gagner parce qu'on va être payé deux mois plus tard, ça c'est angoissant. »

Chez Jessica, l'absence de rationalisation comptable est présentée comme une façon presque concertée de réaliser des possibilités (essentiellement artistiques) financièrement déraisonnables :

« J'ai toujours vécu sans faire mes comptes parce que sinon j'aurais jamais, j'aurais pas pu v... Enfin, j'aurais rien fait ! Parce que j'avais jamais les moyens de faire ce que je faisais !

- Mais ça marchait quand même !

- Bah, d'une manière ou d'une autre ! Mais j'ai fait des emprunts aussi [...]. »

(Jessica, musicienne et enseignante, 32 ans)

Cependant, la difficulté à gérer rationnellement ses comptes peut aussi être rapportée à l'irrégularité inhérente à une économie précaire :

« On ne gère pas, je suis une piètre gestionnaire. **Pendant toutes mes études, je gérais super bien mes sous**. J'avais tant par mois et, pendant quatre ans, je travaillais et je n'ai jamais eu de problème, à la fac, je pense que j'étais une bonne gestionnaire et **c'est ce système qui m'a complètement déformée en fait. Comme dans les pays pauvres. Quand il y a l'argent, on mange... Quand il n'y en a plus, on se débrouille...** »

(Angélique, réalisatrice de documentaires, 37 ans)

2.2. La restriction des dépenses courantes

Dans *l'Exil du précaire* (1986), Patrick Cingolani parlait de la frugalité, voire du cénobitisme de ses enquêtés, caractérisés par un recours à la précarité exprimant une distance face aux normes du travail. Si, au contraire, nos interviews sont en général marquées par un investissement intense dans le travail (lequel est ici la plupart du temps paré de vertus expressives), l'économie domestique de bon nombre d'interviewés reflète bien les techniques d'évitement des dépenses, relevées par Patrick Cingolani :

« **Je consommais absolument pas**. Ni fringues... J'achète pas de disques. Je n'achetais pas de disques et puis j'ai gardé cette habitude, j'achetais un peu de bouquins mais surtout je les empruntais en bibliothèque et parfois je les volais. Ou je récupérais des livres auprès de potes qui vidaient leur bibliothèque, je sais que ma tante m'a donné beaucoup de livres au moment où elle déménageait. Donc je consommais absolument pas, et je voyageais pas. »

(Laura, pigiste, comédienne, scénariste, formatrice, 34 ans)

Chez les trois interviewés suivants, la restriction des dépenses courantes passe par l'usage de la bicyclette de préférence au métro :

« Je partais pas en voyage, j'étais vraiment précaire [...] J'étais vraiment à essayer de conscientiser cette expérience que je menais au travers d'une économie de frugalité, de subsistance, et parce que, vraiment, je dépensais très peu. Et, de l'autre côté, d'une volonté d'investir beaucoup beaucoup dans la vie intellectuelle, ou du moins dans la vie sociale parce que je sais pas si on peut dire vraiment vie intellectuelle. Parce que j'étais plus un vrai lecteur dans ces années-là, j'étais vraiment quelqu'un qui avait envie de découvrir la vie, de manger la vie. Mais j'étais pas du tout dans les bouquins, à la découverte du monde, et dans la pratique du monde. Et du coup, voilà, c'était vraiment **une économie très très légère** quoi, très très légère. [...] J'empilais des micro-sommes [...] C'est même des francs, c'était 150 frs à l'époque si je ressortais les bulletins de paye, mais j'ai vraiment vécu à l'arrache tout le temps. Tu vois avec trois francs-six sous, quoi. Je prenais pas le métro, j'avais un vélo, j'avais pas vraiment de mutuelle, je pense la plupart du temps, ou une mutuelle étudiante parfois, »

(Daniel, journaliste, conseiller politique, 42 ans)

« Au quotidien, je ne fais pas du shopping. Je ne sors pas tous les jours au resto évidemment, c'est des dépenses auxquelles on réfléchit. Duand on prévoit un voyage ou des vacances on anticipe, on provisionne et voilà... On ne part pas en week-end ou en vacances comme ça, on ne se permet pas tout sans y réfléchir. Et même à l'inverse... Oui voilà, en fait pour te donner un exemple, là je... on aimerait beaucoup voyager, c'est un truc qu'on est obligés d'anticiper sur un an. Genre : est-ce qu'on peut voyager, à quels frais, sur quels moyens de base, où est-ce qu'on peut aller. Et du coup, la réponse, c'est : pour l'instant, on sait pas. [*développement sur l'impossibilité de prévoir des vacances*] Mais du coup c'est dans ce sens-là que des fois, on se sent un petit peu juste. Moi, des fois, ça me gonfle tu vois de, de (bafoille un peu) de pas pouvoir... on... j'adorerais avoir une voiture, parce que je travaille parfois très loin en banlieue, j'ai absolument pas les moyens d'avoir une bagnole. Mais vraiment pas. Pour te dire, **j'ai pas non plus les moyens de me payer une carte Navigo, Du coup, j'ai un vélo.** Et tu vois c'est des ptits trucs comme ça. On rassemble des petits bouts de chandelles pour avoir un minimum, des fois c'est très chiant. Maintenant, la précarité au quotidien, faut pas déconner, je l'ai pas. Je mange tous les repas, je dors dans un lit, voilà. Mais oui, par contre, on est juste et on fait attention à la fin du mois, ça c'est clair. »

(Carole, diffuseuse spectacles, 27 ans)

« Et donc, les oui, les choses concrètes, les dépenses... Alors, **je fais du vélo, comme ça j'ai enlevé la dépense transport** qui était quand même, ben ça coûte quand même des sous. J'ai arrêté de fumer, depuis quatre ans [...]

- Donc, t'as supprimé la dépense transport avec la bicyclette ?

- Ouais. J'ai supprimé la dépense tabac. J'ai pas du tout supprimé la dépense livres. Je pense que c'est avec l'alimentaire le principal pôle de dépenses. Régulièrement comme toute personne qui fait une thèse, je dis à mon ami : "ah, je pense que je vais arrêter". Et la dernière fois, il me disait : "oui, ça coûterait moins cher en livres". Mais bon, c'était une blague. Mais ça, j'ai du mal à chiffrer parce que j'ai une très bonne conscience quand je vais sur Amazon et que bon, tu vois. C'est un gros pôle, donc dans quoi je dépense. Alors je dépense pas du tout en... J'achète pas de vêtements dans les magasins. En fait, il y a des magasins sur le boulevard Barbès, donc c'est les magasins Sympa, qui sont en fait des, qui ont des vieilles collections de Naf Naf et compagnie. Mais il faut chercher dans les bacs et, par exemple, les machins Petit Bateau, t'as les étiquettes coupées. Donc bref, un *tee-shirt* Petit Bateau va coûter 1,50 euro au lieu de 10 euros... Enfin là, je peux pas faire les soldes par exemple. Les seules choses, c'est par exemple les chaussures. Bon, je les achète en soldes mais des vraies chaussures dans les vrais magasins. Mais sinon, je fais pas, **j'ai pas de budget du tout de vêtements.** »

(Doctorante plasticienne, 31 ans)

Les économies portent aussi sur l'alimentation :

« **Je pourrais écrire un bouquin sur les meilleures recettes à moins de deux euros...** »

(Angélique, réalisatrice de documentaires, 37 ans)

L'habitude de limiter ses dépenses perdure lorsque le revenu augmente, comme chez ce jeune réalisateur, nouvellement indemnisé comme intermittent, en couple avec une enseignante vacataire :

« On ne sait pas vivre avec ces 3 000 euros parce que nos comptes en banque sont en ce moment pleins d'argent, qu'on ne dépense pas. Parce que je crois qu'on a pris l'habitude et que finalement ça nous va bie. Et ça fait partie aussi de notre idée si tu veux de l'auto-réduction, etc. C'est aussi l'idée qu'on peut vivre bien avec peu de choses, quoi. On n'est pas du tout des consommateurs. »

(Léo, réalisateur, 27 ans)

Chez d'autres, ***l'entraide*** tient une place prépondérante, les échanges de service permettant au groupe de se passer de certaines dépenses (en argent et en temps), qu'il s'agisse de la réécriture des *flyers* d'une exposition de photo ou d'une garde d'enfants³⁴ :

« Quand tu files des coups de main aux potes, d'abord ils t'aiment bien. Enfin tu vois, ce n'est pas gratuit, et puis on passe notre vie à nous filer des choses mais, les unes les autres. »

« On s'est vachement marrée à le faire [un texte de présentation pour l'exposition d'une amie plasticienne], mais ça a quand même pris quatre heures ! Donc ce n'est pas grave, on s'en fout ! Oui, c'est de l'amitié donc, échange de bons procédés, quoi ! Quelqu'un qui t'apporte à bouffer, une bouteille, il y en a une autre qui t'apporte un mascara Channel, donc... Mais ça passe dans les services rendus, comme on s'échange nos gamins. »

(Léonie, 38 ans, vacataire à l'Université et vendeuse sur un marché bio)

³⁴ Quelques interviewés se disaient proches du mouvement des SELs (Systèmes d'Échange Locaux).

Nous nous interrogeons sur les ressources propres à Paris qui permettraient une vie culturelle à frais réduits. Une interviewée (oscillant depuis des années entre CDD dans l'urbanisme, chômage et petits boulots) a été particulièrement disert sur ce point, **les aménités culturelles de Paris** intervenant ici, de façon significative, en contrepoids d'un hiver de chômage dans un studio trop étroit :

« Donc après l'hôtel, on est début 2009. C'est l'hiver, il fait froid, et donc ben voilà problèmes d'argent. Ça fait plusieurs années, ça fait cinq ans que je suis dans le studio avec mon copain. On commence à en avoir un peu marre de ce studio qui est mal isolé, le propriétaire fait jamais de travaux, c'est étroit 21 m² pour deux. C'est sombre, donc heureusement que je suis passionnée par le cinéma, que je prends des cours de théâtre, que j'ai des amis, parce que ouais ça commence à me lourder.

- Et ça c'est sur toute la période où tu commences à travailler, le cinéma, le théâtre, les amis ?

- Heu non, le cinéma, j'y allais pas trop au début, et le théâtre j'ai commencé, ça fait la sixième année. Oui donc, c'est ça, ça correspond à peu près. Mais c'est des cours de théâtre que je trouve dans des centres d'animation, qui sont des cours de théâtre qui sont très très bien parce que c'est des profs qui enseignent en conservatoire. Mais **les tarifs sont des tarifs de la ville de Paris avec des quotients familiaux. Donc du coup, comme j'ai très peu de revenu, ça me revient à très peu**, genre ça doit me revenir à 150 euros l'année. »

(Solange, urbaniste, 33 ans)

Les loyers parisiens risquent d'interrompre cette vie culturelle peu coûteuse :

« J'ai pas très envie d'aller en banlieue parce que j'estime que j'ai déjà quitté ma région et que si je suis ici c'est pour profiter de la ville elle-même. Et donc, je pense que je préfère me restreindre sur autre chose, mais pouvoir avoir le plaisir de faire des choses dans Paris, de me déplacer à pieds, à vélo. J'aime pas trop les transports en commun, je suis un peu phobique, et voilà moi je préfère me retenir sur d'autres choses. À **Paris, je fais beaucoup de choses avec très peu d'argent**, je sais pas comment je me débrouille mais entre le cinéma, les cours de théâtre, je vais beaucoup dans les bibliothèques, les médiathèques, j'emprunte plein de trucs. Et du coup, avec très peu de budget, honnêtement, j'arrive à faire des trucs vraiment chouettes.

- Ça te permet de lire, d'écouter des disques, sans avoir un budget fantastique en achats ?

- Ben non, **on n'a pas de budget, mais pourtant tu viens chez nous il y a de la musique, on a toujours des trucs à écouter, à regarder, la presse, internet**. Enfin voilà, il y a plein de choses qui sont abordables et heureusement, et c'est ça qui nous nourrit en fait. Et heureusement, parce que, pour moi, c'est la vie. »

(Solange, urbaniste, 33 ans)

Enfin, les **illégalismes** font, chez certains, partie des moyens utilisés pour vivre de peu d'argent, ou, ci-dessous, pour se loger en deçà des prix du marché :

« **Je sous-louais un HLM de façon tout à fait illégale** avec une copine qui, elle-même, il fallait qu'elle fasse un stage, elle avait un stage à Paris. Donc on sous-louait toutes les deux le HLM pour pouvoir, bah pour pouvoir vivre quoi, parce qu'on ne pouvait pas faire autrement, on n'avait pas les moyens d'avoir un appartement. Donc... jusqu'à ce qu'on se fasse choper, on est quand même resté huit mois-dix mois là-dedans. »

(Joséphine, cadre associatif en CDD, 46 ans)

« Je pense que **si on s'en sort c'est aussi avec des trucs qui se disent pas forcément**. Je sais pas qui va écouter ça mais oui il y en a qui volent. [...] Non non, mais moi ce que je considère, c'est que je suis anonyme... »

- Ça, il n'y a pas de problème.

- Donc, **il y a beaucoup de gens qui volent**. Je le dis clairement, qui s'en sortent comme ça. »

(Gaspard, photographe cinéma Montmartre, 43 ans)

« J'achetais un peu de bouquins mais surtout je les empruntais en bibliothèque et **parfois je les volais**. »

(Laura, pigiste, comédienne, scénariste, formatrice, 34 ans)

« Pour des raisons idéologiques, politiques, et pour des raisons de, on n'a vraiment pas de thune, **ça nous arrive de piquer dans les magasins**. C'est un truc qu'on fait. [...] Ça reste très marginal dans notre budget, mais je t'avoue que il y a, surtout sur la bouffe, il y a un moment donné, t'estime que c'est un peu un espèce de droit à manger. Tu vas pas... si t'as pas les moyens, ben, tu vas pas ne pas manger. »

(Léo, jeune réalisateur, 27 ans)

Ces techniques pour resserrer les dépenses liées à la vie courante méritent plusieurs remarques. La première est qu'elles apparaissent comme des compensations au coût, à certains égards, exorbitant de la vie parisienne. Ainsi, la possibilité de se déplacer à bicyclette est un avantage d'un logement proche du centre de Paris, les boutiques de vêtements à bas prix proches de Belleville sont un bénéfice du Paris populaire. De même, les réseaux d'entraide diversifiés sont un avantage de la grande ville. D'un autre côté, les pratiques évoquées ci-dessus relèvent d'un ascétisme plus ou moins poussé. Nous allons passer tout de suite à l'examen des ressources qui, chez certains, le compensent, et aussi, plus tard, aux raisons qui justifient ces privations aux yeux de nos interviewés.

2.3. Le recours aux indemnités de chômage et au RMI/RSA

Nos interviewés étant, par hypothèse, exposés de façon récurrente au risque du sous-emploi ou de périodes sans emploi, il y a lieu de s'interroger sur leurs rapports aux revenus socialisés, indemnités de chômage ou RMI/RSA. Peut-on parler d'un rapport spécifique aux revenus liés à l'absence d'emploi, parmi cette population chez qui le rapport au travail s'écarte souvent de ceux plus courants dans le reste de la population active (Schnapper, 1981) ? Seule une étroite fraction des personnes rencontrées échappe à cette question. En effet, malgré l'absence de garantie contractuelle de la continuité de l'emploi, quelques indépendants qualifiés ou salariés très diplômés du secteur public n'évoquent pas de période de chômage dans leur parcours. Cependant, l'écrasante majorité des interviewés ont connu, sous une forme ou une autre, un recours aux indemnités de chômage, et, pour une part plus faible, aux minima sociaux (RMI/RSA). Quels rapports différents aux indemnités de chômage avons-nous rencontrés ? En particulier, on peut se demander ce qu'il en est du rapport aux règles (Boltanski, 2009) de l'indemnisation du chômage chez une population qui, d'une part bénéficie de ressources culturelles élevées, et d'autre part se trouve dans des situations d'emploi rares parmi les cadres, et souvent très complexes.

Tout d'abord, de très rares interviewés ont déclaré avoir refusé de percevoir les allocations auxquelles ils auraient pu avoir droit³⁵, les motifs éthiques se mêlant à « la flemme » en des équilibres variables :

« **J'ai jamais demandé d'allocation.**

- T'aurais pu en avoir.

- Oui, je sais pas si c'est mon surmoi ou je ne sais quel égalitarisme romantique, mais **le fait d'être propriétaire m'empêche de demander une aide.** Voilà, je le résume comme ça. J'ai l'impression que je suis déjà privilégié, j'ai déjà une sorte d'allocation en ayant pas à payer de loyer. »

(John, précepteur, traducteur, 34 ans)

« **J'ai jamais été inscrit au chômage, j'ai jamais touché une allocation, j'ai jamais été au RMI. J'ai même jamais été intermittent du spectacle.**

- Mais vous auriez pu, si vous aviez voulu...

- Euh, je me suis toujours dit, autant que je peux m'en passer, je m'en passe. Mais c'est pas, [...] c'est pas que je me dépréciais en tant que chômeur c'est même pas ça, c'est que **c'était par pure fainéantise, c'est que j'avais la flemme de compter mes heures, je me suis dit c'est pas grave, moi tant que je peux manger, vivre, faire ce qui me plaît, ça va.** »

(Alfred, blogueur, monteu, 40 ans)

De fait, pour ceux qui s'efforcent de bénéficier de leurs droits aux indemnités du chômage, la complexité de leur situation d'emploi et du fonctionnement administratif peut conduire à ce que Carlos³⁶ décrit avec impatience comme un « bordel sans nom ». Cependant, les démêlés de ce journaliste avec l'Urssaf tiennent pour partie à ses efforts pour en optimiser le fonctionnement d'un point

³⁵ Nous verrons plus loin que ce sont en partie les mêmes qui déclarent être ou avoir été longtemps indifférents à la question des soins médicaux.

³⁶ Il s'agit d'un journaliste rencontré et interviewé de façon informelle au cours de l'enquête. Faute d'informations suffisantes à son sujet, nous ne l'avons pas inclus dans la liste des personnes interviewées, page 178.

de vue fiscal, efforts auxquels son employeur accepte de se plier en décalant le moment où son salaire lui sera versé. L'épisode raconté ci-dessous a lieu au moment où la maison d'édition avec laquelle Carlos collaborait lui demande de travailler désormais sous le statut d'auto-entrepreneur³⁷. À ce moment-là, Carlos a des droits au chômage ouverts et préférerait les percevoir sous forme d'ACCRE :

« Normalement quand tu deviens auto-entrepreneur dans ce cas-là tu coches **la case "ACCRE"**. Tu vois ce que c'est, c'est "aide à la création d'entreprise". Donc, comme t'es chômeur, t'as des allègements de charges, d'impôts, quoi. Au lieu de payer 20 %, tu paies 7 %, ce qui est énorme, quoi, comme différence. Donc **moi, j'avais pas coché ça, parce que je comprenais pas trop comment ça fonctionnait**, et je m'étais dit : "je vais attendre qu'ils enregistrent ça" ».

(Carlos, journaliste)

Du fait d'un retard administratif, son dossier dépasse le délai réglementaire pour demander l'ACCRE, d'où « **plein de réglementations avec l'Urssaf, c'est le bordel sans nom...** ». Mais les relations de Carlos avec son employeur, ou plutôt son client, sont suffisamment bonnes pour qu'il obtienne d'ajuster son mode de paiement de la façon la plus avantageuse du point de vue de la fiscalité et de l'indemnisation du chômage³⁸ :

« Donc ce qui se passe actuellement, c'est que **j'ai demandé à [cet éditeur] de ne pas me payer** pour... Alors, c'est des trucs de dingues, entre temps j'ai été embauché ici [... à mi-temps]. Du coup, je suis plus vraiment au chômage, quoi. Mon idée, c'est de dire **"mon statut d'auto-entrepreneur, je vais le radier, je vais pas me faire payer par [la maison d'édition], et dès que je serai à nouveau au chômage je me réinscris, je coche "ACCRE" et du coup"**... parce que [cette maison d'édition] c'est genre 6 000 euros par an. Mais avec l'"ACCRE", je paie 300 euros de charges et sans ça 1 500. Donc c'est une grosse différence, quoi. »

(Carlos, journaliste)

Cependant, Carlos tarde à faire les démarches nécessaires, par détestation pour le « bordel » impliqué :

« Bon, je l'ai pas fait, je me suis pas encore radié, parce que je voulais savoir s'il y avait un délai de carence entre le fait de se radier et de se réinscrire. Mais ils veulent pas me répondre à cette question-là. Mais ça c'est des bordels, alors là je déteste [...] Ça devrait me prendre plein de temps, mais je déteste tellement ça que **je préfère mourir pauvre que remplir des papiers.** »

(Carlos, journaliste)

Carlos souligne que le statut d'auto-entrepreneur lui a été imposé par son employeur. Cependant, cet épisode reflète une possibilité de faire tourner – partiellement – à son avantage le système des statuts et des règles d'indemnisation. Laurent, journaliste d'entreprise et rédacteur en publicité, s'efforce lui aussi de toucher ses indemnités de la façon la plus favorable au moment où, de son propre chef, il se déclare auto-entrepreneur :

« Je voulais pas être à mon compte parce que c'était compliqué administrativement. Donc je suis passé par une société de portage, et donc quand j'ai fait, quand j'ai compris qu'ils avaient fait la loi sur l'auto-entrepreneur, j'ai dit : "attends". Maintenant, ils me facturaient 100 et je touchais 50, je vais facturer 100 et je vais toucher 80. Donc j'ai dit à la société de portage voilà, je leur propose : **"je vais devenir auto-entrepreneur, mais envoyez-moi les attestations Assedic, comme si j'étais un salarié"**. Parce que c'est vrai, ils m'avaient salarié et, en fait, sur la base de tous ces bulletins de salaire que j'avais ils m'ont ouvert dix mois, j'avais le droit de toucher 3 000 euros pendant dix mois »

(Laurent, journaliste d'entreprise et écrivain, 38 ans)

Le recours aux Assedic de Laurent ne reflète pas une période de sous-emploi, mais un changement de statut en vue d'augmenter son revenu. Il ne s'agit ici aucunement de se plier à une règle, mais de tirer le meilleur parti du dispositif.

Cependant, lorsque le passage par l'ANPE/Pôle emploi ne correspond pas à une opportunité ponctuelle lors d'une transition entre deux statuts, mais à une difficulté durable à accéder aux emplois

³⁷ Pour une critique des conséquences précarisatrices ce statut, voir Levratto et Serverin, 2009.

³⁸ La coopération entre Nicolas et son employeur rappelle la forte proximité entre salariés et employeurs dans le spectacle vivant analysée par Pierre Michel Menger (Menger, 2005).

désirés, les relations avec les représentants de l'institution peuvent se compliquer. Une des sources de tension est la contradiction entre des marques statutaires de « cadre » (niveau de diplôme, expériences) et une condition de sous-emploi et de manque de revenu qui rapproche du salariat populaire. Par exemple, Solange, diplômée en urbanisme qui n'a connu qu'une succession de missions de quelques mois dans son domaine, et cumulait pendant un moment la perception du RSA avec des gardes d'enfant au noir :

« Ça a été ma chance que ce soit le **black**, parce que du coup je conservais le RSA donc j'avais ben 350 je pense, 350 de RSA. Plus l'allocation-logement, ça devait être à peu près 150 euros. Donc, je devais me faire 400 euros chez eux à peu près, donc ça devait être pas mal en nombre d'heures.

- Et, avec ce que gagnait ton copain, ça devait aller ?

- Ouais, on s'en sortait, mais bon voilà, **je savais que c'était illégal, mais quand même.**

- Et avec le RSA ? T'as pas été embêtée avec les projets à faire, les contrôles ?

- Ben, si. De temps en temps, **j'allais à des rendez-vous de Pôle emploi où la dame elle sait pas quoi mettre dans les cases**, et où elle me reprend parce que **je suis inscrite à l'agence-cadres mais que je postule dans d'autres**, et en fait elle me reçoit dans l'agence-cadres justement, cadres emploi, et elle comprend pas que je postule pour des postes qui sont tu sais reliés au niveau informatique à d'autres codes de d'autres agences, par exemple agence développement local, agence animation, parce que j'ai été animatrice. **Elle ne comprend pas, elle me dit : "vous voulez être cadre !", et je lui dis : "non, je veux un travail qui me plaît et qui me convient"**. Mais par contre, elle veut que je postule pour des postes de cadre dans le sud de la France. Je lui dis : "attendez, voilà, ça fait des années que je vis ici, je suis bien, je suis avec mon compagnon". On se comprend pas vraiment. Elle me parle de l'anglais, que c'est pour ça que je ne trouve pas de travail, parce que je ne maîtrise pas l'anglais, alors que je travaille sur des thématiques qui sont quand même très locales, donc je n'ai jamais besoin d'utiliser l'anglais pour le moment. Et voilà, c'est des débats sans fin où **elle ne sait pas quoi mettre sur l'ordinateur** ; elle est très angoissée parce qu'elle doit mettre des choses, que je ne rentre pas dans les cases parce que je cherche dans plusieurs branches, et elle me reproche ça, donc ben souvent ça se passe difficilement les entretiens, ça me lourde en fait. Et, **le dernier rendez-vous, je lui ai dit que je travaillais en hôtellerie, elle m'a dit : "ben dis donc vous êtes vraiment arrivée très bas"**. Je lui dis : "écoutez madame, quand on a besoin de vivre et de s'alimenter, je dis voilà on apprend dans chaque boulot, même si les tâches elles sont répétitives". Je dis : "ben, je bosse les langues, quand il n'y a personne, je prends un bouquin". J'avais lu énormément dans l'hôtel parce que, du coup... Voilà. Moi, chaque expérience, je gagne toujours quelque chose quelque part, parce que j'aime bien les échanges, donc j'apprenais toujours des choses. Donc, Pôle Emploi et son organisation bidon... »

(Solange, urbaniste CDD, 33 ans)

Les malentendus entre Solange et sa conseillère tiennent en partie au tiraillement où elle se trouve entre ses aspirations de « cadre » (travailler dans son domaine, l'urbanisme, et y faire valoir son DESS), et l'urgence où elle se trouve d'obtenir rapidement un revenu.

Inversement, et c'est significatif, un récit très positif d'une rencontre à l'ANPE fait intervenir un conseiller capable d'agir en dehors des règles et de façon très personnalisée :

« Donc je vais à l'ANPE [...] Tu sais, c'était le rendez-vous annuel, le rendez-vous où on explique ce qu'on a fait comme démarches pour trouver du travail, alors j'avais apporté mon CV. Le mec, il mangeait sa pomme comme ça, et il disait : "**non, mais pourquoi vous en êtes là avec un CV pareil, c'est pas possible !**" Donc je lui raconte un peu, et puis l'entretien a commencé en disant : "alors là, c'est dingue, **vous me faites penser à ma meilleure amie, [...] qui pour consacrer son temps à la littérature fait du marketing**" [rire]. Et là, il m'a bien eue ! [...] Il me dit : "vous avez jamais pensé à faire du marketing ?" Je réponds : "dans la société, je préfère être un grain de sable que mettre de l'huile dans ce qui ne va pas". Donc je dis : "non, vraiment, **j'ai jamais pensé à faire ce boulot de droite**". Et donc, il me parle de sa meilleure amie qui est à gauche et qui fait du marketing. Et cet entretien, moi j'étais un peu énervée. Je dis : "filez-moi son numéro". Il me dit : "ah non, c'est compliqué, je vais d'abord lui parler de vous"... »

(Laura, pigiste, comédienne, scénariste, formatrice, 34 ans)

Le commentaire de Laura sur cette scène – à la suite de laquelle elle a effectivement ajouté des missions en marketing à la palette de ses activités – valorise la capacité de ce conseiller ANPE à ignorer les règlements et les manières pour être efficace, et souligne aussi que cette interaction fructueuse reposait en partie sur une proximité sociale :

« C'est un fonctionnement un peu bizarre pour Pôle emploi, non ?

- Ah complètement, mais ce mec est génial. Je veux dire, on est devenus un peu potes après ; on s'est fréquentés. Génial au sens où, justement, **il fait partie de ces gens qui mettent un peu d'air dans la norme**, en fait. Il a l'air comme ça de très mal faire son travail alors qu'en réalité c'est lui qui met en connexion des gens, il a fait des trucs vachement bien pour les handicapés, c'est plutôt **ce genre de voyou fonctionnaire qui en fait fait avancer le schmilblick**, mais c'est ce que j'ai compris par la suite parce que ma première impression était catastrophique. »

(Laura, pigiste, comédienne, scénariste, formatrice, 34 ans)

Enfin, les indemnités chômage ou les minima sociaux peuvent être des soutiens décisifs et récurrents dans certaines trajectoires, par exemple celle de Louis-Elie. Sans diplôme du supérieur et vivant en province, Louis-Elie a longtemps travaillé en *fast-food* ou en manutention, avant de se former tout seul à la photographie au cours de plusieurs années où le RMI a été sa source principale de revenu. Monté à Paris, il touche des revenus très irréguliers comme photographe d'art, enseignant en école de photographie et vidéaste sur des projets théâtraux. C'est cette dernière activité qui lui a permis, très récemment, d'obtenir le statut d'intermittent indemnisé. Il indique ici la part de ses revenus qui découle de l'annexe 10 :

« Ouais en tant qu'auteur. Photo, réalisation de films, etc., etc., je mets tout dedans. Donc, ça fait 2 300 ; après, je peux faire des... je sais pas si je fais des stages à droite à gauche, si je fais une série de portraits, si, ouais ça fait 1 000 euros avec tout, avec les stages et tout ça fait 1 000 euros. Ça veut dire, ouais, on est à 2 000...

- Là on est plutôt à 2 500.

- 2 500. Voilà, chose que je n'avais pas il y a trois mois, parce que je n'avais pas l'intermittence. Sans l'intermittence, je suis à 1 500. Je suis à 1 300. 1 000, 1 300.

- C'est-à-dire, c'est vraiment tout juste et il te manque un peu pour la nourriture ?

- Oui mais, pfff, ça s'équilibre, ça s'équilibre. »

(Louis-Elie, photographe d'art, 41 ans)

La période où il tâchait de vivre de ses photos à Paris tout en dépendant, du point de vue du chômage, du régime général, était beaucoup plus aléatoire :

« - Et il y a des hauts et des bas énormes ?

- Il y a eu des hauts et des bas, ben je t'ai dit **il y a quatre ans, j'avais plus rien, plus de chômage, pas de RSA. Rien. Rien**. Je suis dans une période de creux... Bon là, **il a fallu que, ben que je fasse livreur, quoi**. Là c'était énorme. Là, c'était de 2 000 je sais plus, j'avais 1 000, 1 200, 1 300 en Assedic, un truc comme ça. Après, c'est passé à je sais plus combien, non c'est passé à zéro, oui parce que c'était l'époque où c'était pas dégressif, c'était d'un coup, tu sais t'avais 1 300 et après t'avais plus rien. Et **le temps qu'ils te donnent le RSA machin**, ça a mis deux mois l'histoire ou trois mois, huit mois de carence. Enfin, je sais plus quoi, et **je me suis retrouvé dans une vraie merde** »

(Louis-Elie, photographe d'art, 41 ans)

Ainsi, les rapports aux indemnités-chômage et aux minima sociaux parmi nos interviewés sont contrastés. La règle commune est qu'ils tiennent une place non négligeable dans la plupart des trajectoires et sont un appui indispensables dans certaines.

2.4. Aides familiales

La fréquence et l'importance du recours à l'aide familiale est un des phénomènes qui sont le plus fortement ressortis au terme de la série d'entretiens. Ils ne touchent pas tous les interviewés, mais une forte minorité. Or, il s'agit d'un enjeu d'une grande importance sociale. Ainsi, le sociologue Louis Chauvel soulève le problème posé par l'importance croissante de l'aide familiale dans la société française. « Le contexte nouveau est que l'accumulation patrimoniale – avant tout, le logement – devient inaccessible à ceux qui n'ont encore rien, faute d'une accumulation passée ou par manque d'héritage. Pourtant, dans une société où le travail perd de sa valeur par rapport à l'accumulation, l'accès au patrimoine devient vital. C'est là le risque majeur d'une repatrimonialisation de l'accès aux classes moyennes », (Chauvel 2006, p. 78). Qu'en est-il ?

Anne-Claire, une femme de 40 ans qui organise des événements liés au cinéma et oscille entre des revenus autour de 1 500 euros et des allocations-chômage, précise que l'aisance de son compagnon lui permet un niveau de vie hors de proportion avec son propre revenu :

« Après, je vis aussi avec quelqu'un qui gagne très bien sa vie, ce qui explique beaucoup de choses [rire]. Donc j'ai un pied à terre à Paris [un studio], j'ai une maison [en province] qui n'est pas la mienne mais voilà on vit là-bas aussi, donc ça permet... et lui il gagne 6 000 euros nets par mois, + les primes ça fait 10 000. »

Si le rôle des compagnons et compagnes est souvent important (« Moi, j'ai la chance d'avoir un compagnon financièrement très solide. Mais... »), les soutiens les plus décisifs restent ceux des parents :

« Donc d'abord, j'ai eu des parents en gros qui pouvaient assurer mes études, en gros assez rapidement j'étais indépendant financièrement d'eux. Mais je sais que si j'avais un problème, je pouvais toujours aller les voir. Évidemment, **quelqu'un qui a des parents qui peuvent pas faire ça, il prendra jamais le risque que je prends parce que si ça marche pas il va être dans la merde, alors que moi je peux pas être dans la merde** finalement. Et donc, c'est toujours le truc classique, on a des employeurs qui nous mettent dans la merde, qui précarisent, tu vois le marché du travail est hyper précarisé, et donc ça ne fait que, ça ne peut, en gros ce que les employeurs devaient rendre solide, devaient permettre de faire, maintenant c'est les familles qui le font. C'est un truc que tu sais beaucoup mieux que moi et que tu peux exprimer mieux que moi. Moi, j'en suis l'incarnation absolue, je pourrais jamais faire ça dans les conditions du marché du travail telles qu'elles sont, de l'édition, du journalisme. Je ne peux le faire que parce que mes parents ont, mais ils ont de l'argent pas parce qu'ils sont, parce qu'ils ont énormément bossé aussi, il y a tout une éthique du travail après, c'est des gens qui ont énormément travaillé, et puis parce que ma compagne travaille, a des emplois fixes, maintenant elle est fonctionnaire. »

(Nicolas, journaliste d'enquête, 31 ans)

« Et qu'à 25 ans je dépendais plus de mes parents. Enfin, je dépendais plus de mes parents, ça veut dire que je leur demandais plus d'argent. Mais évidemment, on voyait bien qu'après il y a les grands-mères qui donnaient un peu d'argent aussi, il y a tous ces aspects-là, les cadeaux d'anniversaire. Il y avait toujours un peu d'économies, il y avait les grands-mères qui, avant de mourir, comme elles voulaient pas que l'État, [rire] en laisser le moins possible à l'État, distribuaient aux petits enfants. Et **je me souviens qu'il y avait eu comme ça deux ou trois cadeaux qui arrivaient à point nommé**. Qui permettaient de continuer comme ça jusqu'au prochain boulot. »

(Laura, pigiste, comédienne, scénariste, formatrice, 34 ans)

« J'étais soutenue, oui mais de moins en moins. À partir de la maîtrise, j'ai vraiment travaillé le plus possible. Non, si, le soutien parental que j'ai toujours sur le logement. Qui est un peu le cœur de... Sans ça, je pense que je pourrais pas. Donc, **l'appartement dans lequel j'habite appartient à mon père et alors, au début, il me faisait même pas payer l'électricité**. Enfin, il payait tout tout, et puis, petit à petit, j'ai payé l'électricité, la taxe d'habitation. Mais, par exemple, là tout à l'heure, je vais à une réunion de copro, avec des travaux qui vont être votés, je pourrais pas les payer, c'est mon père. Et donc ça, c'est un appui qui explique beaucoup, c'est pour ça que je disais que je suis pas si précaire que ça. »

(Doctorante plasticienne, 32 ans)

« Pas les moyens de faire autrement. Et ensuite, même après, c'est mes parents qui m'ont... qui m'ont... J'ai voulu louer dans Paris, tu vois, prendre mon indépendance. En fait, au point de vue du logement, j'avais déjà été hors de chez mes parents, et je sais pas si toi, t'as déjà fait l'expérience de revenir chez tes parents, après d'être parti, c'est très désagréable ! (rire) Voilà, c'est horrible ! Enfin c'est pas horrible, c'est pas très très grave non plus, c'est... y a pire comme expérience, mais c'est vrai qu'une fois que tu as quitté le nid familial, c'est quand même sympathique de ne pas y revenir ! J'avais très envie de repartir mais j'ai dit : **"j'ai quand même la chance, la grande chance, d'avoir des parents qui ont des moyens, et qui ont eu les moyens de m'aider pendant... non seulement pendant ma période de maladie, mais ensuite, pendant même mes débuts"**. Non seulement, c'est grâce à eux que j'ai un appartement, ils ont décidé de m'acheter un appartement, donc j'ai acheté un appartement. En fait, moi, j'avais un peu d'argent et puis avec un plan machin, voilà, qui datait d'il y a trente ans. Et **on a acheté l'appartement ensemble**. Donc voilà, ça c'est évidemment grâce à mes parents, si mes parents n'avaient pas été là, j'aurais pas pu faire ça. Et je pense que, de toute façon, **si mes parents n'avaient pas été là pour m'aider, j'aurais pas pu faire le métier que je fais et gagner ce que je gagne aujourd'hui, ni me faire connaître** aussi, parce que je pense avoir un certain nom dans le métier. Enfin bon, ça c'est un autre problème. Euh, j'ai eu besoin quand même, pour revenir là-dessus, besoin de l'aide de mes parents pendant au moins trois ans, trois-quatre ans, sachant que j'ai encore besoin de leur aide puisque c'est encore... On partage l'appartement, on est copropriétaires de l'appartement.

- D'accord, entre toi et eux, vous êtes copropriétaires.

- Voilà, on est copropriétaires de l'appartement. Donc résultat, j'ai encore besoin d'eux. Mais j'ai plus vraiment besoin d'eux. Enfin sur le reste, même si on imagine, si j'avais à payer un loyer, quelque chose comme ça, j'aurais pas besoin d'eux, aujourd'hui. Et ça a mis beaucoup beaucoup de temps. Ça a mis... Je pense que six... ça a mis au moins six ans. Au bout de trois ans, j'ai plus eu besoin d'eux sauf pour l'appartement et puis au bout de six ans, j'avais vraiment plus besoin d'eux. »

(Benjamin, journaliste musical, 31 ans)

« J'ai pris deux fois ou trois fois un emprunt que j'ai réussi à clôturer, [...] Donc je pense que c'est ça qui m'a aidée parce que sinon... Voilà, de temps en temps mes parents m'avançaient de l'argent, je leur dois encore de l'argent d'ailleurs, aussi. Donc voilà. Et mes parents, avec qui ça va mieux aujourd'hui, m'ont payé ma voiture et m'ont donné cet appartement. [...] ils ont acheté cet appartement, et c'est une donation en fait. Donc je suis un peu sauvée. »

(Jessica, musicienne enseignante, 32 ans)

L'importance croissante des aides familiales dans la France des années 1990-2000 est exacerbée en ce qui concerne le travail intellectuel, qui serait dès lors partie prenante de la repatrimonialisation des inégalités. Sans idéaliser la méritocratie d'antan, ni supposer qu'il s'agirait d'une singularité de notre époque, nous soulignons que ceux qui, parmi nos interviewés, manifestaient un rapport fortement expressif à leur travail artistique ou intellectuel, étaient pour la plupart ceux qui avaient l'assise d'un patrimoine familial, consistant en aides ponctuelles ou en interventions décisives dans le domaine immobilier.

2.5. La possibilité d'une vie familiale ?

Paradoxalement, alors que les aides familiales sont souvent décisives dans les parcours de vie de nos interviewés, une bonne partie des interviewés n'a pas d'enfants. Il semble que ceux qui en ont sont plus souvent proches de situations de travailleurs indépendants aux revenus relativement constants.

« [...] Moi, j'ai pas d'enfants ; les gens qui ont des enfants qui font ce métier, sont souvent obligés de choisir entre voir leurs enfants et leur métier ou changer de métier, c'est-à-dire ils deviennent, peut-être ils se déplacent vers un *job* un petit peu moins chronophage, c'est-à-dire directeur de production ou, plutôt vers la production, dans les bureaux, sinon ils travaillent beaucoup ; ils verront jamais leurs enfants.

- Donc, vous vous aviez pas ce problème ?

- J'avais pas ce problème, **c'est peut-être pour ça que j'ai pas fait d'enfant aussi**. Je sais pas.

- Vraiment ?

- Peut-être. [...] Ouais c'est peut-être possible, c'est peut-être possible et ça peut s'imaginer, parce que **si j'avais un enfant qu'est-ce que je ferais, quoi ?** »

(Gaspard, photographe cinéma Montmartre, 44 ans)

La disponibilité permanente exigée de ceux qui dépendent de demandes ponctuelles, imprévisibles et de court terme peut aussi être perçue comme un obstacle à la mise en place d'une vie de famille, comme chez ce pigiste en presse artistique :

« Mais ça, c'est un vrai problème, à la fois pour organiser sa journée, pour organiser sa vie autour de... pas forcément une vie de famille, j'ai pas encore de famille, mais je... »

(Benjamin, pigiste en presse musicale, 32 ans)

Si être précaire est un obstacle pour un couple qui pourrait souhaiter avoir des enfants, inversement, devenir père est vécu par Daniel comme une sérieuse remise en cause de son « système » :

« Il faut que je résolve maintenant la **situation par rapport à ma fille**, tu vois. Et, de fait, j'ai mis le doigt dans quelque chose de très très riche humainement. Y'a rien de comparable à la qualité de relation que j'ai avec ma fille, donc je le regrette pas. Mais, en même temps, **j'ai mis le doigt dans quelque chose matériellement qui a fait exploser complètement la possibilité d'une vie d'intello précaire.** »

(Daniel, journaliste, conseiller politique, 42 ans)

Il décrit le système en question comme un équilibre où une « créativité intellectuelle, culturelle, politique » revendiquant une grande indépendance reposait sur sa « précarité, petits boulots, tout ce que tu veux », c'est-à-dire des piges dans différents journaux, des participations parfois rémunérées dans des organisations politiques, et des travaux plus alimentaires en marketing ou comme vendeur. Ce « système » l'expose à des aléas économiques sévères (« je suis passé à deux doigts d'être SDF là ces jours-ci... »), qui prennent une gravité supplémentaire à ses yeux maintenant qu'ils mettent en question sa relation avec sa fille : « j'ai jamais manqué un seul jour à ma fille depuis qu'elle est née, quoi, même séparé, j'ai toujours tenu mes jours ; et là, **pour la première fois, j'ai demandé à sa maman de la garder un peu plus** contre pension, pension que j'ai pas d'ailleurs ». Ces éléments sont à rapprocher du « lack of caring responsibilities » relevé chez les travailleurs des industries créatives par Gill et Pratt (2008, p. 14). Il semble bien que la parentalité entre fortement en tension avec certaines des exigences ou des risques courants dans la population étudiée.

Le couple lui-même, dont on a vu qu'il pouvait jouer un rôle de soutien important pour certains interviewés, peut aussi être rendu plus difficile à construire par les contraintes d'une vie précaire. Chez Laura, la difficulté ne tient pas seulement à la précarité professionnelle, mais aussi au besoin de reconnaissance artistique, qui fait peser sur les rencontres des attentes peut-être dissuasives, tous en réduisant le temps disponible pour « l'amour » :

« Disons, **ces dernières années mes histoires d'amour ont complètement foiré parce que j'étais obsessionnelle du travail et que prendre du temps pour l'amour, je comprenais pas, j'avais pas le temps.**

- Et obsessionnelle du travail, c'est des journées de travail de dix heures, tous les jours... ?

- C'était un peu ça [...] En fait qu'est-ce qui se passe avec la précarité quelle qu'elle soit, même si c'est de la précarité avec un appartement et de l'argent, ou en tous cas dans un engagement artistique où on n'a pas de reconnaissance ni par le fric ni immédiate, enfin des articles à droite à gauche. **Ce qui se passe, c'est qu'il y a un terrible manque de confiance en soi qui s'installe**, alors pareil ce concept de confiance en soi il est très merdique, mais... et aussi, en fait c'est le manque de confiance en soi qui est pas, il y a la confiance en soi et la confiance dans les autres. Tout ça est très, comment dire. Après, c'est lié à une forme de fragilité qui fait que je sais pas, et on arrive comme ça assoiffée, d'un coup on attend énormément de l'autre, donc l'autre, "qui va là ?" [rire] et puis... Enfin, **ça rend difficile la rencontre avec l'autre**. Mais ça c'est aussi le syndrome trentenaire. Mais je sais pas comment eux font un lien direct entre le manque de stabilité... oui si, j'aurais du mal à en parler de ce lien. Sinon que tout est plus... je sais pas, c'est là où je trouve plus mes mots, c'est une espèce de cercle, pas vicieux mais... disons, **c'est des existences pas commodes, pas régulier, et solitaire**. En tous cas, écrire c'est solitaire. [...] Mais ça rend pas la rencontre avec l'autre plus simple, parce qu'il y a un moment quand on souffre trop, quand on est trop fragile, voilà. Ça fait pas trop avancer le schmilblick sans doute. »

Pour Angélique, les difficultés sont davantage liées à la vulnérabilité économique, et comme elle le précise plus loin, à son besoin de voyager pour créer ses documentaires :

« J'ai envie de fonder... Enfin je sais que, depuis deux ans, je suis célibataire et je sais que **je ne me sens pas recevable par mon statut, je ne veux pas imposer cela à quelqu'un...** J'ai envie de mettre fin à cela, être libre de rencontrer quelqu'un qui en a envie et de fonder une famille si l'occasion se présente. Je trouve cela dur à imposer ce rythme parce que maintenant je stresse un peu plus. Comme j'ai des problèmes d'argent, je ne dors pas bien alors que avant ça allait, maintenant je suis inquiète. Je ne dors pas, je suis irritable, je n'ai pas envie de l'imposer aux autres.

- Avant, vous dites depuis deux ans que vous êtes seule, célibataire. Donc, cela veut dire qu'avant vous avez réussi à négocier des aménagements conjugaux ?

- Oui.

- Comment vous les avez créés ?

- Ce n'était pas évident, **la personne avec qui je suis restée le plus longtemps, c'est-à-dire sept ans, il était dans la même situation et donc de fait cela allait.** »

(Angélique, réalisatrice de documentaires, 37 ans)

Ces témoignages font écho à celui d'un sociologue de 35 ans, chercheur contractuel et enseignant vacataire, rencontré lors d'une série d'entretiens plus ancienne, qui déclarait que son instabilité professionnelle avait des conséquences lourdes sur sa vie amoureuse et le rendait « **pas très rassurant pour une fille** ». Comment élaborer des projets à long terme avec quelqu'un qui ne peut pas prévoir

sa vie professionnelle au-delà de quelques semaines ? Les difficultés à fonder un couple soulignent la force mais aussi la complexité des contraintes que le domaine professionnel exerce ici sur l'existence.

2.6. Se loger à Paris, à quel prix et pour combien de temps ?

Nous avons abordé le problème du logement à Paris ou en petite couronne en ayant en tête quelques résultats de sociologie urbaine. Ainsi, la remarque de Christian Topalov selon laquelle :

« Les travailleurs dont l'emploi est précaire – quel que soit leur niveau de qualification et de salaire – doivent donc habiter aussi près que possible des ateliers et des usines, souvent inextricablement mêlées aux habitations ouvrières », tandis que (51) « la migration des travailleurs des bureaux et des ouvriers "respectables" vers de nouvelles banlieues exclusivement résidentielles est rendue possible autant, sinon plus, par la stabilisation de leur emploi que par des revenus plus élevés et l'apparition des transports de masse. » (Topalov, 1994, p. 50)

De ce point de vue, on pourrait s'attendre à ce que le choix, par nos interviewés, de résider près du centre de Paris malgré le niveau des prix corresponde à leur position indéterminée sur le marché du travail : il leur est nécessaire de pouvoir se rendre aussi largement que possible sur le bassin de travail parisien. Cette suggestion est à rapprocher des résultats d'Edmond Préteceille qui, à partir d'analyses des correspondances appliquées à la composition sociale des différents quartiers (IRIS) de la région parisienne, observe :

« Une opposition entre précaires et indépendants, qualifiés ou non, d'une part, et classes moyennes salariées stables, d'autre part. Cette opposition entre catégories est aussi une opposition entre zones géographiques. Les IRIS les plus extrêmes et qui ont les plus fortes contributions appartiennent en effet, du côté du premier groupe de catégories, à des quartiers parisiens, ainsi qu'à la Seine-Saint-Denis, et, du côté du second, à des communes de la deuxième couronne de banlieue. » (Préteceille, 2003, p. 12)

Autrement dit, les statuts d'emploi précaires tendent à attirer vers le centre de la capitale et vers la Seine-Saint-Denis, tandis que la stabilité d'emploi permet de s'en éloigner. Ces résultats nous invitent à accorder une attention particulière au rapport, dans les choix résidentiels des interviewés, entre les quartiers qu'ils privilégient et leur position sur le marché de l'emploi. Préteceille va jusqu'à proposer une typologie des espaces parisiens selon leur composition sociale, où nous reconnaissons à la fois les professions et les statuts d'emploi qui sont au cœur de notre recherche, et les quartiers où nous avons rencontré la plupart d'entre eux :

« Le deuxième type, SAP, **espaces des professions artistiques, des professions libérales et professeurs et des précaires qualifiés**, présente la deuxième densité pour les **professions de l'information, des arts et du spectacle**, pour les **précaires et chômeurs cadres** et pour les **indépendants des professions intermédiaires**. Il présente aussi la densité record pour les précaires et chômeurs des professions intermédiaires. Les professions libérales, les professeurs, les commerçants, et, dans une moindre mesure, les cadres de la Fonction publique, sont bien présents. Les autres professions intermédiaires sont sous-représentées. Parmi les employés et ouvriers, seuls les personnels de service sont sous-représentés. Ce type est un peu en retrait sur le précédent quant au poids des catégories supérieures (34,4 %) et les catégories populaires y sont un peu plus nombreuses (35,6 %). Il rassemble presque exclusivement des IRIS de Paris (189). Ceux-ci sont très regroupés géographiquement, dans **une bande continue orientée du nord-ouest au sud-est, qui va du sud-est du 17^e au sud-est du 11^e, qui fait une zone de transition entre le Paris nettement plus bourgeois qu'elle longe, au sud-ouest, et le Paris plus populaire au nord-est**. On trouve aussi d'assez nombreux IRIS de ce type, plus dispersés, dans les 19^e et 20^e arrondissements. Notons que les IRIS de ce type SAP sont pratiquement les seuls IRIS supérieurs, avec quelques IRIS du type précédent, SCI, à être présents dans les arrondissements du nord-est de Paris, 18^e, 10^e, 11^e, 19^e, 20^e. » (Préteceille, 2003, pp. 28-28).

Cependant, avant même la localisation, se posait pour nos interviewés la question de l'accès au marché de l'immobilier :

« Quand tu n'as pas de contrat, c'est très difficile de trouver un truc, quoi. Puis, tout ce qu'on a eu sur Paris, c'était... ce n'est pas possible, quoi. Tout simplement. »

(Camille, 36 ans, plasticienne, guide conférencière et enseignante d'art).

« Oh, j'ai envie de déménager souvent, » déclare Solène, qui partage avec son compagnon un appartement, certes dans le 4^e arrondissement, mais de vingt-deux mètres carrés :

« Je fais des visites souvent là toutes ces années, je rêve beaucoup sur le site du PAP en me disant que ça va être mieux, qu'on va avoir de la lumière, de l'espace, qu'on va avoir enfin un T2 avec une machine à laver, [...] Et donc je visite des choses, mais **notre dossier ne passe jamais**, Notre dossier est refoulé tout le temps, parce que tu fais une file d'attente et il y a trente personnes voire cinquante dans les escaliers, les propriétaires te rient au nez, parce qu'en plus mon copain il est étranger donc il faut qu'il ait des garants en France, donc c'est un peu une contrainte quand même. Lui, il a pas vraiment un contrat à temps plein mais il a plusieurs contrats, donc il y a pas de nombre d'heures tu vois c'est des missions, donc pour un propriétaire c'est pas du tout rassurant, et on nous demande de gagner trois fois le montant du loyer ; [...] je cherche vraiment depuis des années, j'ai envie de partir, je rêve de trouver autre chose, mais pas beaucoup plus cher et je ne trouve jamais en fait.

- Et toujours à Paris ?

- Ouais toujours à Paris.

- Mais à Paris *intra-muros* ou province, banlieue... ?

- [...] Ben le truc aussi, la contrainte, c'est que moi **je suis en recherche de travail donc je ne sais jamais où je vais travailler, donc je préfère choisir un lieu central**, et aussi que mon copain travaille dans les quatre coins et même en banlieue, même assez loin. Donc il utilise toutes les lignes donc nous en étant dans le Sentier, ben il peut aussi bien utiliser les lignes des Grands Boulevards que les lignes des Halles que Saint-Lazare qui est pas très loin, donc ce serait pas possible. Moi, dans l'idéal, j'aimerais bien le 19 ou le 20^e, je trouve que c'est des quartiers qui ont beaucoup d'âme. Mais après, voilà, pour aller bosser c'est quand même plus excentrique. Voilà. »

(Solène, urbaniste, 32 ans)

Cependant, des statuts formellement instables peuvent, moyennant aussi, sans doute, un certain niveau de revenu, ne poser aucune difficulté du point de vue des propriétaires :

« Quand j'ai été recrutée au [institut public] en 2002, comme tout le monde était en CDD, que la loi de 2005 n'était pas encore passée, c'était très facile à l'époque de dire à une banque : de toutes façons, c'est assimilé fonctionnaire. Si on voulait acheter par exemple. Et c'est ce qui s'est passé : j'ai acheté ma maison en 2002, et depuis, je ne me pose plus de problème de logement. »

(Tatiana, économiste d'instituts publics, 40 ans).

Le rapport entre situation d'emploi et statut vis-à-vis du logement peut aussi prendre la forme du paradoxe souligné par Delphine (qui bénéficiait d'un soutien parental) :

« Moi, je suis issue d'un milieu plutôt bourgeois, et j'ai toujours vécu soit à Paris soit en banlieue parisienne, [...] Donc, je dirais que jusqu'au moment où j'ai été journaliste, ben mes revenus suffisaient largement à me loger, bon peut-être parce que j'avais pas non plus la folie des grandeurs. En revanche, quand [...] j'avais mis beaucoup d'argent de côté quand j'étais à Bruxelles, parce qu'on avait des salaires un peu obscènes [...] et donc là j'avais un apport et j'ai pu m'acheter un studio. Donc en fait, je suis propriétaire depuis 2006. Et je vous avoue que **j'ai acheté parce que j'avais pas les moyens de louer**, c'est-à-dire que quand je suis devenue journaliste, mon revenu n'était pas suffisant pour louer la surface que j'ai pu acheter, parce que j'avais la chance d'avoir économisé, d'avoir été aidée par mes parents, pour l'apport, donc avec ce que moi j'avais économisé. Donc en gros, je pouvais me payer un studio. Donc c'est ce que j'ai fait. Donc c'est vrai que c'est un peu contradictoire, parce que, du coup, **je suis smicarde mais je suis propriétaire d'un studio à Paris**.

[...] Je savais aussi que c'était pratique pour les transports par rapport à mon boulot, la majorité des événements sont dans la moitié ouest de Paris, donc je savais que, si j'allais vers Nation ou plus au nord, j'allais me taper beaucoup de transports, et pour avoir été banlieusarde toute ma période d'étudiante, le RER j'ai bien donné. Donc j'étais, j'aspirais vraiment à vivre dans Paris. Ça c'est vrai que pareil, voilà c'est des choix, après faut les assumer, mais moi **j'étais prête à mettre des sous pour être dans Paris et avoir moins d'espace**. »

(Delphine, journaliste pigiste d'entreprise, 39 ans)

De même pour Mirabelle, elle aussi pigiste, qui est devenue précocement propriétaire, et à qui la hausse des prix dans le quartier en pleine gentrification où elle s'était installée a permis de réaliser

une plus-value considérable³⁹. Elle aussi se trouvait plus facilement éligible pour un prêt immobilier que pour une location :

« Et pour l'achat de l'appartement ?

- Ça a été un crédit total, j'avais zéro euro d'apport personnel, et mes parents se sont portés caution. On m'a accordé un prêt à un taux prohibitif, puisque c'était un truc genre 5,5 %. Mais à l'époque, j'aurais pas trouvé à me loger moi-même en disant que j'étais une jeune pigiste qui sortait de l'école, incapable de dire combien elle allait gagner le mois suivant, j'aurais pas fait le poids face à d'autres candidats au profil plus solide que le mien. Donc, si **j'ai acheté en 2003**, c'était avant tout pour me loger moi, et aussi dans l'idée de suivre le principe de l'épargne forcée qui vous oblige à rembourser chaque mois. Mais au bout du compte, vous êtes propriétaire et, dans le meilleur des cas, l'appartement a pris de la valeur et ça vous fait un patrimoine pour acheter quelque chose de plus grand. Effectivement, c'était un très bon calcul, puisque j'ai acheté cet appartement il y a huit ans 86 000 euros, pour **un deux-pièces de vingt-six mètres carrés à Gare de l'Est**, et je viens de le revendre 225 000 euros huit ans plus tard. Mais j'ai pas fini de rembourser le crédit, j'aurai un impôt à payer sur la plus-value, mais **je dégage quelque chose comme 135 000 euros de plus-value**, alors qu'il y a huit ans j'avais pas un kopek en poche. C'est comme si ça m'avait forcé à épargner 135 000 euros. Ça c'est une très très bonne chose que j'ai faite. Mais aujourd'hui, un pigiste qui sort de l'école ou qui débute, s'il voulait acheter la même chose ça lui coûterait plus de 200 000 euros et là, les banques lui prêteraient pas sans apport personnel. Moi j'avais pris un crédit sur vingt ans. Donc **pour le logement, je remboursais 600 euros par mois**. »

(Mirabelle, pigiste diplômée, 34 ans)

En l'absence d'emploi stable, le logement devient ce qu'il s'agit de conserver à tout prix, et ce dont on risque d'être évincé : « Moi, je risque pas d'être viré, je risque juste de dire à ma copine : "là, je peux pas payer le loyer" », s'inquiète ainsi Gaspard (assistant réalisateur et photographe, 44 ans), à qui il arrive de ne presque rien gagner.

Certains quartiers sont sélectionnés parce qu'ils permettent de vivre alternativement selon différents modes de dépenses, dépendant eux-mêmes des épisodes de travail.

« Ça s'est fait un peu en fonction de ce que on trouvait mais [...], c'est entre Jules Joffrin et Marcadet-Poissonnier. Donc c'est vraiment le nord de Paris, c'est entre Barbès et un quartier plus bobo qui est Jules Joffrin, plus Montmartre machin, c'est au pied de la butte. C'est de l'ancien, c'était important pour nous un immeuble Haussmann, avec du parquet quoi [rire] un truc con mais, et c'est un quartier qu'on aime, qui est vraiment agréable parce qu'il est mixte malgré tout, encore, socialement. Et je vais dire... ça va ensemble pour moi, ethniquement, grosse population africaine, beaucoup d'Indiens, donc ça c'est important pour nous, de pas avoir l'impression d'être dans un ghetto quel que soit le sens. Ménilmontant c'était plus, c'était plus triste, ça a changé depuis, mais Ménilmontant à l'époque, si tu veux c'est con mais là dans le 18^e, un jour où t'as pas de fric, et ça va avec notre truc d'intermittents, c'est que **le jour où t'as pas de fric, tu peux aller t'acheter de la bouffe pas cher, et le jour où t'as un peu plus, t'as de l'offre avec une boucherie et de la bonne viande**. À Ménilmontant il y avait vraiment que le truc de prolo pas cher, très limite, et qui était un peu tristou quoi, c'est vrai que là, le fait d'avoir ces deux trucs-là ça te permet d'alterner. Un jour, tu prends ta bouteille de vin au *leader price* et un jour, tu la prends chez ton caviste. »

(Léo, réalisateur, 27 ans)

Nous avons vu plus haut les avantages que certains tiraient de la vie dans la capitale (voir 2.3). D'autres avantages ressortent des entretiens. Ainsi, Joséphine, qui admet qu'elle n'aurait pas pu vivre à Paris si elle n'était pas parvenue, à force d'insistance (« j'allais voir l'adjoint au Maire, tous les mercredis je les harcelais, j'allais sur place, etc. ») à obtenir un logement en HLM à quatre cents euros de loyer mensuel, valorise Paris pour la tolérance qui y est possible, tant du point de vue des pratiques culturelles que de la liberté amoureuse :

« Je trouve que, au moins dans les grandes villes, on se sent pas un zombie quand on a une vie un peu différente, c'est-à-dire qu'on n'a pas d'enfants, qu'on fréquente pas forcément, je sais pas. Moi, j'ai 46 ans, j'aime bien l'électro, j'ai été à un concert d'électro, y avait que des mecs de 25 et 30 ans, y avait pas de gens de mon âge quoi, bah à Paris on peut trouver des endroits où y a une espèce de brassage dans le public assez original. Voilà, on est pas tous sur le même mode et on vit pas les mêmes choses, quoi. Et on s'engouffre pas forcément dans la même

³⁹ Des personnes au profil professionnel proche convertissent parfois les investissements immobiliers où ils ont été poussés par nécessité en placements fructueux. Anaïs Collet décrit le cas extrême d'une femme qui, d'achat d'appartement à Montreuil en rénovations et en reventes, se professionnalise dans l'immobilier, en commercialisant notamment son sens des quartiers en voie de transformation (Collet, 2008, 139).

trajectoire sociale et familiale, on peut exister et être épanoui sans être comme tout le monde. On peut se singulariser sans être regardé : "elle doit avoir un problème, t'as vu, elle est tout le temps toute seule, elle est bizarre, t'as vu comment elle s'habille, elle rentre tard le soir, à ton avis elle a fait quoi, [...] elle a des drôles de fréquentations, le mec t'as vu il est passé chez elle, et puis y a deux jours c'était un autre [...]" Enfin bon voilà, y a pas ça à Paris, on peut être libre, on peut s'habiller comme on veut, on peut fréquenter qui on veut. »

(Joséphine, cadre associative en CDD, 46 ans)

Que ce soit en raison de tels avantages ou des opportunités indissociablement relationnelles et professionnelles offertes par Paris, certains interviewés, tels Daniel, affirment résolument leur attachement :

« **Je préférerais toujours un tout petit espace dans Paris qu'un très grand en banlieue.** »

(Daniel, journaliste, conseiller politique, 42 ans)

Pourtant, l'extrême fatigue ressentie au détour de la quarantaine par cet « intello-précaire » revendiqué l'a amené à briguer un poste stable en province, moins prestigieux que les possibilités qu'il peut entretenir à Paris, mais moins fatigant aussi. Daniel rejoint ainsi les quelques interviewés qui envisageaient de quitter Paris. Les hésitations de Gaspard entre partir à Berlin, en banlieue ou « à la campagne » reflètent bien les possibilités envisagées dans les interviews :

« **La vraie discussion, c'est payer mon loyer**, et ce serait génial qu'on puisse avoir d'autres discussions. [...] Ce serait génial qu'on puisse parler d'autre chose. [...] Alors c'est pour ça qu'il y a pas mal de Français qui sont partis à Berlin⁴⁰. Alors maintenant, Berlin est en train d'augmenter ses loyers, ça y est, mais c'est pour ça qu'une grosse partie des gens sont partis là-bas. Effectivement, je reviens à chaque fois sur le truc, qu'est-ce qu'on veut, si on doit partir, partons, mais quelque part si tout le monde part alors après on va nous dire : "ouais, il y a que les cons qui sont restés à Paris" [rire]. Vous êtes des lâches, vous êtes partis. Ouais OK, on veut bien rester quoi, mais **payer un loyer de 1 000 euros, si on veut un enfant il faudrait qu'on trouve une surface avec peut-être une pièce en plus, et là ça va être 1 500 euros. Comment est-ce qu'on fait pour trouver 1 500 euros par mois ?**

- Ou alors est-ce qu'il faut aller dans le 93 ?

-Voilà, ou est-ce qu'il faut aller dans le 93 ?

- Ce serait vraiment une possibilité ?

- Après on est des snobs, **on est restés à Paris, on est des sales snobs, voilà, c'est sûr**. Si on est à Paris, c'est pour être au milieu de Paris, voilà, on était habitués à ça. **Effectivement pour des gens comme nous on devrait, on est plus dans le créneau aller dans le 93** trouver un truc. Ça veut dire trois quarts d'heure de transport aller-retour, minimum [...] Moi **je serais plus à partir au milieu de la campagne**, voilà ça correspond plus... à mes besoins de réflexion, de tranquillité, et d'envie de vert. Donc effectivement, on est dans cette discussion là avec ma compagne et voilà je pense que c'est une question qui va se précipiter petit à petit si on a envie de se reproduire.

- L'idéal serait de trouver une petite ville avec un endroit où vous auriez de l'espace pour pas trop cher ?

- [...] Ouais, je pense qu'internet permet davantage qu'avant de se barrer.

- C'est ça, le genre d'alternative ?

- Si les loyers commencent à augmenter, continuent à augmenter et je vois pas pourquoi ils s'arrêteraient, sauf si c'est le Parti communiste qui passe en 2012, mais le Parti communiste est mal barré. Euh, c'est clair que soit l'ensemble des revenus augmente, soit le Smic augmente, soit quelque chose augmente, mais si rien ne bouge, c'est sûr qu'on est barrés [...] Mais je pense que voilà Paris, soit d'un seul coup il y a un truc miraculeux qui arrive, soit **si ça bouge pas on va devoir se barrer**. Donc voilà, **on se demande si Paris nous aime encore.** »

(Gaspard, assistant réalisateur et photographe, 44 ans)

Ainsi, le logement est l'un des points sur lesquels se cristallisent le plus violemment les tensions liées à l'exercice hors emploi stable d'activités intellectuelles, mais aussi les inégalités sur le plan des ressources avec lesquelles les individus sont entrés dans la vie professionnelle. Si certains inter-

⁴⁰ Une de nos interviewées, comédienne et jeune mère, venait de sauter le pas au moment où nous avons pris contact, et l'entretien développe les raisons de son départ : même si elle s'attend à gagner un peu moins, les loyers de Berlin sont moins chers, les frais de garde d'enfants aussi ; la vie y est moins stressante, et elle sera délivrée des corvées administratives liées, entre autres, à l'intermittence. Elle et son conjoint y ont des amis, et son compagnon, infographiste et auteur de théâtre, y trouvera facilement du travail.

viewés, socialement prédestinés à jouer le rôle de « pionniers » de la gentrification urbaine (Charme, 2006, p. 23), peuvent éventuellement tirer profit des changements sociaux des quartiers mixtes qu'ils apprécient, pour d'autres, plutôt locataires que propriétaires, le logement concentre l'essentiel des inquiétudes liées à l'instabilité du revenu : on peut « manger des pâtes » impunément pendant des semaines, mais pas se dispenser de payer son loyer. De même, le manque d'espace abordable à Paris contribue à rendre difficiles les décisions d'avoir des enfants. Davantage que les éventuelles dégradations des marchés professionnels, c'est la hausse inexorable des prix de l'immobilier parisien qui fédère les inquiétudes.

2.7. Conclusion

Ainsi, il est apparu au cours de cette recherche, comme on pouvait s'y attendre, que les l'instabilité de l'emploi dans les professions intellectuelles tend à aller de pair avec des pratiques et des stratégies spécifiques. Face au risque de difficultés d'argent aiguës, des méthodes de restriction des dépenses courantes se mettent en place. De ce point de vue, Paris est à la fois une charge supplémentaire, principalement du fait du prix des logements, mais également une ressource, dans la mesure où la capitale permet une vie culturelle variée à un prix réduit. Les recours aux allocations chômage ou aux revenus minimum sont courants. Notre échantillon est plus fortement différencié sous le rapport de l'aide familiale : celle-ci joue souvent un rôle décisif pour ceux de nos interviewés qui peuvent compter sur le soutien d'une famille aisée, en particulier en ce qui concerne le problème du logement. Cependant, malgré ces ressources, la mise en place de vies familiales, voire de vies en couple, peut être rendue plus compliquée par des situations professionnelles exigeantes. Une grande partie des difficultés se concentrent autour du problème du logement.

3. ÉPREUVE PHYSIQUE, ÉPREUVE MENTALE

Nous venons de voir comment la sphère domestique était mise à l'épreuve par les façons de travailler et les types d'emploi qui caractérisent notre population étudiée. Un autre domaine susceptible d'être mis à l'épreuve est celui du corps et de la santé. Lors des entretiens, nous avons approché le thème de la santé par deux voies : la prise en charge assurantielle et la santé elle-même. En effet, la santé pourrait être mise à l'épreuve de deux manières par la situation dans laquelle se trouvent nos interviewés : d'une part, leur situation vis-à-vis de l'emploi risque de compliquer leur rapport aux organismes prenant en charge les dépenses de santé ; d'autre part, les charges de travail élevées (qu'elles soient continûment lourdes ou comportent des périodes irrégulières exceptionnellement intenses), courantes parmi eux, pourraient les conduire aux limites de leur résistance physique⁴¹.

Dans le cadre de cette enquête, les questions sur la santé se sont avérées être souvent une entrée riche, renvoyant à l'expérience de travail, à la situation économique de l'interviewé ou à son jugement sur sa propre situation. Il ne s'agissait donc pas simplement de relever, le cas échéant, des épisodes de maladie, mais plutôt de s'interroger sur la manière dont la résistance physique est mise à l'épreuve dans les parcours de nos interviewés. Cependant, la situation assurantielle, les aléas médicaux et les soins engagés par nos interviewés ne sont compréhensibles qu'une fois que l'on a mis en place le fond sur lequel ils apparaissent, et qui est ici, à des degrés divers, l'angoisse.

⁴¹ Nous avons aussi rencontré à plusieurs reprises une relation inverse entre santé et précarité : celle où des adolescents d'origine supérieure, et/ou débutant des parcours scolaires élitistes sont écartés des voies royales (grandes écoles, concours, cursus sans accroc, etc.) par des difficultés de santé qui, sans leur retirer leurs aspirations, compromettent leurs chances d'accéder aux positions dominantes (et économiquement solides) vers lesquels ils se dirigeaient. Ce sont ici des accidents de santé qui contribuent à entraîner des héritiers contrariés vers l'exercice précaire de professions prestigieuses.

3.1. L'angoisse en toile de fond

À une minorité près, l'angoisse est le premier sentiment exprimé par les enquêtés à propos de leur situation. Peur de la discontinuité, peur de l'interruption, que le réseau s'enraye, que le marché se détourne d'eux, que les employeurs les ignorent, que leur énergie leur fasse soudain défaut, que leur inspiration se tarisse... Les peurs sont présentes chez presque tous. Seule une petite partie des enquêtés (très diplômés, insérés dans des cursus fortement sélectifs, plutôt dans le secteur public mais avec des possibilités lucratives dans le privé) ont suffisamment l'assurance d'être compétitifs pour y échapper. Dès lors, il faut comprendre que l'angoisse n'est pas seulement exprimée explicitement dans les extraits suivants, elle est une des tonalités dominantes de l'ensemble du corpus.

Par exemple, sa situation de vacataire inspire à Samira de très fortes inquiétudes :

« **Je me rends compte que voilà, j'ai une vie extrêmement précaire, et ça me fait très très peur**, j'ai très très peur. [...] En vacation, il faut constamment chercher du travail, constamment, un peu à l'américaine. Il y a des gens qui ont cette force, qui ont cette énergie de toujours être au taquet à chercher du travail. Je me demande si j'ai cette force, cette énergie. »

Gaspard, qui peut comparer les incertitudes de sa situation présente avec l'époque où, jeune cadre, il bénéficiait d'un salaire élevé pour un emploi assuré, exprime lui aussi fortement cette angoisse :

« Et donc effectivement, **il y a des jours où on se réveille en se disant : "mais putain, pourquoi je suis pas au Crédit Agricole"**. Vraiment, j'aimerais tellement travailler à la Poste [...inaud]

- Il y a des jours où vous vous le demandez vraiment ?

- Oh, très souvent. **Il y a des jours où, finalement quand l'angoisse mange trop, on n'est plus rien, c'est-à-dire que pour fabriquer de l'art en vivant dans l'angoisse, il faut arriver à dégager de l'angoisse pour essayer de se dire : "c'est très important cette photo que je suis en train de faire, soit pour moi, soit pour quelqu'un. C'est très important, il faut que je la fasse"**. Quand t'as l'angoisse qui prend vous vous dites : "ben, il faut absolument que je trouve 200 euros. **Comment on fait pour trouver 200 euros pour bouffer**. Après je trouve que plus ou moins, il est plus ou moins difficile de se mettre en état artistique quand on risque d'être viré quoi, entre guillemets. Moi je risque pas d'être viré, je risque juste de dire à ma copine là je peux pas payer le loyer, [...] Tout cela est difficile et il se trouve que des mois comme ça [où son revenu et ses commandes augmentent un peu] donnent envie de continuer de se dire : "ben là, ça va aller de mieux en mieux", mais on est vraiment, ouais, moi **je trouve que c'est très difficile** [...]. Et ça non, effectivement donc vous êtes dans l'incertain total tout le temps, donc il faut faire avec, il faut faire avec. Moi, **il y a des jours où je me dis : "je ne peux pas faire avec, je n'arrive pas (à faire) intellectuellement à faire avec"**. Il y a des jours où il faut continuer, je veux dire quelque part, je pensais que j'avais une alternative, mais je crois pas que j'en ai une. Maintenant, il faut continuer, quelque part je suis trop vieux pour attraper un *job* salarié, il me semble, et donc voilà il faut continuer, continuer comme ça. »

(Gaspard, assistant réalisateur et photographe, 44 ans)

On voit que l'angoisse, focalisée sur le risque couru à chaque échéance de loyer, interfère ici avec les exigences d'un travail créatif. Ce n'est pas ici l'investissement artistique qui suscite de l'angoisse, mais les conditions économiques où il a lieu. Même si l'incertitude y apparaît plus circonscrite, à travers le thème de la concurrence des plus jeunes, l'angoisse n'épargne pas ceux dont les revenus sont les plus élevés et les plus réguliers, comme ici Clémentine :

« C'est le fait aussi de **devoir sans arrêt remettre** son jeu en..., **ses cartes en jeu** à chaque démarrage de production, quelles que soient les personnes avec lesquelles vous bossez, puisque là, la preuve en est c'est que j'ai été rappelée, c'est un réalisateur avec lequel j'ai déjà travaillé, celui qui supervise le *storyboard*. On a travaillé ensemble sur les Dalton, on se connaît un petit peu, et donc il y a une certaine estime de mon travail de leur part, et malgré tout j'ai pas réussi à rentrer tout de suite dans la production, parce que fatiguée, parce que la production est lourde, parce que j'ai pas compris tout de suite ce qu'ils attendaient. Et là, dans ces cas-là, vous avez les boules, vous vous dites merde, j'ai quatorze ans de métier, et je me retrouve à ne pas y arriver comme une simple débutante, alors que, à côté de moi, vont travailler deux personnes plus jeunes qui ont moins d'expérience et qui finalement vont entrer. Bon, ils ont eu des problèmes aussi, donc ça m'a rassurée, mais ils ont eu à peu près les mêmes, mais en moins grande échelle on va dire. Et puis oui, vous avez aussi la relève, c'est-à-dire qu'il y a **des plus jeunes qui arrivent, qui sont plus frais, qui n'ont pas d'enfants**, qui n'ont pas encore de soucis particuliers, qui se reposent beaucoup plus souvent, c'est-à-dire qui ont moins peur.

Moi, je fais partie de ces gens un peu angoissés mais je bosse tout le temps, en fait. Je pourrais m'arrêter un mois par an en plein milieu, comme ça. [...] Je l'ai fait une fois parce que c'était entre deux productions [...] et c'est la seule fois de ma vie où j'en ai vraiment profité, parce qu'en fait je savais que je retravaillais derrière. Si je ne sais pas que je retravaille derrière, **je vis dans une profonde angoisse**, donc c'est pour ça aussi je pense que je bosse tout le temps, mais, et du coup ouais, **c'est cette angoisse-là permanente d'être remplaçable, très facilement remplaçable, d'être sur un siège éjectable.** »

(Clémentine, storyboardeuse cartoon, 36 ans)

De même, Mirabelle a éprouvé elle-même et perçoit chez ses camarades pigistes un doute permanent quant à leur propre valeur professionnelle, étant donné l'opacité des jugements des rédactions :

« **Ce qui est très stressant aussi dans le métier de pigiste, c'est que, quand on ne va pas dans les rédactions, on a vite fait de paniquer sur "est-ce que je donne satisfaction ?"**. C'est très difficile ça. Si on est pigiste et qu'on a juste le chef au téléphone et que ce jour-là il n'est pas agréable, on va se remettre soi en question, on va se dire : "si ça se trouve il a une dent contre moi, il voudra plus me faire bosser". Voilà. Moi, je passe beaucoup de temps à rassurer mes colloqs pigistes en leur disant "mais non, t'inquiète pas, ils ont rien contre toi", tout ça. Mais **c'est très difficile de savoir ce qu'on vaut**. Surtout qu'on peut vous porter aux nues, comme ça m'est arrivé, et puis finalement ne pas vous rappeler pour des raisons qu'on ne vous expliquera jamais. Ça c'est pas évident. »

On voit que devoir sans cesse remettre en jeu leur valeur suscite chez nos interviewés un profond doute quant à leurs capacités et leur légitimité professionnelle. Mais l'angoisse n'est pas moindre lorsque l'incertitude porte sur l'environnement extérieur plutôt que sur les capacités personnelles, comme le montre cette citation de Joséphine, organisatrice de projets culturels, qui travaille pour l'essentiel dans l'associatif. De façon paradoxale, Joséphine se dit « non précaire » pour le moment, mais précise qu'elle risque fort de le redevenir bientôt, avec toutes « les angoisses » qui en découlent :

« Est-ce que vous estimez que vous êtes, d'une certaine manière, précaire, dans une situation précaire ?

- Non, pas en ce moment parce que je travaille, mais vous viendrez me voir dans cinq-six mois quand j'aurai plus mon [CDD], je serai dans une situation précaire parce que j'aurai pas forcément de contrat et je serai en roue libre, je serai en train de prospecter, **je serai un peu plus affolée et ça me crée des angoisses de pas savoir si je vais avoir un truc qui va tomber**. Quand je travaille, comme je négocie mon salaire et que je suis en CDD, j'ai une couverture minimum. Là tout de suite, je me considère pas comme précaire. Mais y a cinq mois j'avais pas de boulot et mes Assedic commençaient à descendre, là je vous aurais dit : "je suis précaire". Vous voyez ? »

(Joséphine, directrice de projets culturels en CDD, 46 ans)

La plupart des extraits que nous venons de citer soulignent qu'**un régime d'emploi discontinu exige une dépense d'énergie continue**. L'angoisse est difficilement discernable de cet état d'alerte et de mobilisation ininterrompues. De ce fait, **l'angoisse est bien la toile de fond des vies de nos interviewés**. Un tel état risque de ne pas être sans conséquences sur la santé. L'angoisse et l'activité intense déployée pour y faire face ne consistent-ils pas des risques pour la santé ?

3.2. La santé à l'épreuve d'une vie professionnelle incertaine

Les recherches sur les travailleurs des industries créatives mettent en lumière des risques de santé spécifiques, liés tant à leurs conditions d'emploi qu'à la nature particulière de leur travail : « Ceci donne lieu à des risques sanitaires d'une nature différente des accidents sur le lieu de travail propres au travail industriel : les brûlures et les membres sectionnés y sont peut-être moins fréquents, mais les atteintes dues au travail créatif comportent l'épuisement, le *burn-out*, les problèmes de drogue et d'alcool, les crises cardiaques prématurées, et tout un lot de troubles émotionnels et mentaux liés à l'anxiété et à la dépression. » (Gill et Pratt, 2008, p. 18, notre traduction) D'autres travaux évoquent des répercussions tant affectives que physiques. C'est par exemple ce qui ressort de la monographie d'Isabelle Kalinowski sur les traducteurs. Leurs contraintes professionnelles entraînent un certain isolement : « La solitude du traducteur apparaît, à bien des égards, comme une forme de rédemption relative par rapport à un passé professionnel douloureux. Elle va en outre souvent de pair avec une vie personnelle marquée par des ruptures et des périodes de dépression. » (Kalinowski, 2002, p. 54).

Mais le travail de traduction présente aussi une certaine dureté physique, comme le montre un encadré où une traductrice expérimentée se plaint de douleurs aux mains et au dos, ainsi que de « courbatures au cerveau » (Kalinowski, 2002, p. 48). Qu'en est-il ? Des troubles corporels comme ceux mentionnés par Kalinowski nous ont été exceptionnellement rapportés :

« Donc la santé des pigistes, elle est, bon on n'est pas exposé à des substances toxiques, bon y'a un truc à mon avis qui va faire vraiment des ravages c'est les **troubles musculo-squelettiques**, c'est déjà aujourd'hui en France la première cause de maladies professionnelles, et ça va être un désastre chez les journalistes parce qu'on passe notre temps sur un ordinateur et donc... **Moi, de temps en temps, j'ai des fourmillements, j'ai mal dans le bras, voilà.** »

Mais, s'ils apportent parfois leur lot de répercussions corporelles, les problèmes de santé dont nous avons entendu parler découlent le plus souvent de l'angoisse, du rythme de travail et de son contexte affectif.

3.3. Le travail intellectuel précaire à la lumière de ses crises

Plusieurs interviewés nous ont fait part de crises sérieuses, qu'ils présentaient comme clairement liées à leur situation professionnelle, entre excès de travail et inquiétudes économiques. Tout d'abord, l'angoisse elle-même peut être perçue comme une atteinte à la santé, puisqu'elle est ici à l'origine d'une crise :

« Je pense que **l'angoisse est bien plus minante que quelques nuits blanches** par-ci par-là. Faut pas abuser des nuits blanches, mais l'angoisse peut être très destructrice. Moi **y'a deux ans à l'automne, j'ai craqué**. Je sais pas exactement pourquoi mais **j'arrivais plus à écrire du tout. J'étais tétanisée**. C'était une épreuve à surmonter. C'est d'ailleurs peut-être le fait d'être passée par cette crise-là qui fait que j'ai gagné en désinvolture vis-à-vis de mon travail. J'ai arrêté de me mettre la rate au court-bouillon. J'ai fait encore plus de corrections qu'avant parce que ça me stressait moins. »

(Mirabelle, pigiste diplômée, 34 ans)

D'où un conseil adressé aux pigistes en général mais qui pourrait aussi bien valoir pour d'autres professions qui se traduisent par l'élaboration individuelle d'un produit plus que par un travail, dont l'employeur détermine le lieu et fournit les moyens, et risquent, pour cette raison, de comporter de longues plages de travail solitaire :

« Le conseil que je donne aux pigistes que je connais, c'est de **prendre un bureau collectif**. Ça réduit notablement l'angoisse parce que ça structure, parce que ça met symboliquement un terme à la journée, parce qu'on y laisse les dossiers, et enfin parce qu'on peut discuter avec ses co-loc et s'apercevoir qu'on n'est pas tout seul, qu'on n'est pas le dernier des nuls, et puis on peut s'entraider. Ça, c'est un truc essentiel. »

(Mirabelle, pigiste diplômée, 34 ans)

Pour plusieurs de nos interviewés qui exprimaient le désir d'un tel système de bureau, partagé, la contrainte financière était cependant insurmontable. Sans déclencher de crise à proprement parler, l'angoisse des périodes, récurrentes dans sa trajectoire, de recherche d'emploi entraîne chez Joséphine un cortège de répercussions physiques :

« Alors pour les travaux intellectuels, les répercussions sur la santé, je pense que la répercussion majeure, c'est la précarité, c'est-à-dire que la précarité, quand vous finissez une mission ben vous vous dites : "qu'est-ce que je vais faire après ?" Donc **ça génère du stress**, ça c'est sûr, je veux dire c'est pas non plus de tout repos. C'est une évidence, donc **c'est les répercussions sur le sommeil, sur l'appétit, la joie de vivre**, comment on va faire pour après, quoi. **Là c'est bien, j'ai trouvé un truc mais après, comment est-ce que je fais ? J'ai plus d'Assedic, comment je vais faire. Avec la peur de tomber sur le RSA ou d'être considérée comme très précaire et vivre sous le seuil de pauvreté**, c'est l'épée de Damoclès. C'est le truc qui fait flipper. »

(Joséphine, directrice de projets culturels en CDD, 46 ans)

Plus couramment, c'est à la suite d'un excès de travail que la crise se déclare, comme ici chez Loup, qui menait de front l'écriture poétique, sa diffusion sous forme de résidences d'écrivain, d'ateliers, etc., et une petite entreprise touristique dont il est le fondateur et qui lui apporte un tiers de ses revenus :

« Et au moment où il y a deux-trois ans, t'as énormément bossé et t'as eu un moment d'épuisement, ça se

traduisait comment ? [...]

- **Des crises d'angoisse, de panique hyper fortes, avec, très invalidantes.** Puisque j'arrivais plus à prendre le TGV, j'arrivais plus à prendre le métro, l'avion j'en parle même pas. Moi, ça se cristallisait sur les transports. **C'est un truc que j'avais déjà eu par le passé dans des périodes où je m'épuisais, pareil.** Parce que, comme je suis un mec qui bosse qui bosse qui bosse, je savais pas m'arrêter et maintenant je sais un peu mieux. En vieillissant, on est un peu plus sage, un tout petit peu plus sage. Donc ça oui, ça a été chaud et il y a eu un an de convalescence. »

(Loup, écrivain, 41 ans)

C'est également ce qui est arrivé à Andromaque, comédienne et metteuse en scène dans la quarantaine, ou encore à Jessica, qui cumulait plusieurs projets artistiques avec des charges d'enseignante vacataire :

« Mais j'ai jamais fait de *burn-out*, enfin je crois. Enfin si peut-être, enfin si, l'année dernière... L'année dernière oui, c'est vrai.

- Un *burn-out*... ?

- Bah j'ai eu ma **sciaticque, en même temps ma pneumopathie, en même temps j'ai dû faire une petite déprime** et j'ai mis deux-trois mois à m'en remettre, peut-être même quatre-cinq mois, à reprendre un rythme. Mais c'est mon fonctionnement aussi, je... **C'est difficile d'arrêter parce que tout me passionne en fait, alors c'est compliqué.** »

(Jessica, musicienne et enseignante, 31 ans)

Chez Gabriel, ce n'est pas exactement l'abus d'un travail passionnant qui pourrait conduire à une crise, mais plutôt le comportement désinvolte de certains de ses commanditaires (il est arrivé qu'un chef de rubrique, qui lui avait commandé un article au dernier moment et en plein week-end, lui fasse porter devant la rédaction la responsabilité du retard pris par le dossier). De telles relations le contraignent à réprimer continuellement des explosions d'agressivité destructrice :

« Personnellement, je vis seul, donc au niveau de la fatigue oui, **je suis très fatigué.** Je prends peu de vacances. Au niveau de la santé, je croise les doigts mais je crois pas, sauf que **je fume plus que de raison**, j'aimerais bien arrêter. **Au niveau du stress, oui, je ressens une saturation totale, des fois un ras le bol permanent,** l'envie de... ben là je le ressens en ce moment, depuis plusieurs mois parce que je suis **pas parti en vacances depuis l'été dernier**, ce qui est assez rare quand même. D'habitude, je pars un peu plus en congés, surtout que moi j'adore voyager, j'en sens un réel besoin. Au sens où là je ronge particulièrement mon frein pour pas envoyer quelques personnes bouler. Donc je sens qu'il est vraiment temps que je déconnecte totalement pendant un mois, déjà à titre personnel pour ressourcer, mais aussi pour, voilà **pour pas craquer** et pour pas faire quelque chose que je pourrais regretter.

- Ah oui, quand même !

- Non mais, comme **envoyer quelqu'un bouler en lui disant t'es un gros connard** ça peut toujours arriver voilà. »

(Gabriel, pigiste, 38 ans)

Angélique, en tant que réalisatrice de documentaires indépendante, court le risque financier et psychologique de se voir refuser les « sujets » sur lesquels elle a investi du temps de travail, mais aussi une part de son estime de soi. En cas de refus, les répercussions s'avèrent particulièrement lourdes :

« Je voulais vendre un reportage à [chaîne] et [chaîne] m'a dit : "on donne un oui ferme seulement après avoir visionné". Donc, une fois que tout est terminé, j'ai tout fait, je suis partie, j'ai emprunté de l'argent des amis et après le visionnage, ils m'ont dit que cela ne les intéressait pas. Là, je n'ai pas mesuré le risque que j'avais pris enfin, je l'ai mesuré à chaque fois en même temps mais jusqu'à présent ça avait marché à chaque fois et c'est la première fois que cela ne marche pas. **Ça m'a fauchée. J'ai eu énormément de mal à me remettre psychologiquement.** Depuis je n'ai jamais reproduit de reportages alors que c'est là que je faisais les meilleures choses et **j'aimerais bien retrouver ce désir-là. Je ne l'ai pas retrouvé, je ne sais plus...** Je suis devenue une moins grosse force de proposition, je ne fais plus de sujet de reportage, alors que avant un truc m'intéressait et je pouvais partir dans les deux jours et aller au bout du truc, alors que là cela m'a trop marquée. **Psychologiquement derrière cela, j'ai eu du mal à chercher du boulot et je me suis effondrée en me disant je suis mauvaise... Je suis nulle.** Et donc là, c'était un risque. »

(Angélique, réalisatrice de documentaires, 37 ans)

On voit donc que les conditions de vie de la population étudiée, et en particulier de vie professionnelle, exposent la vie quotidienne à des ruptures soudaines liées à la santé, ou à l'équilibre affectif.

3.4. Des conditions défavorables

À ces exemples de crises effectives ou redoutées, s'ajoutent plusieurs conditions défavorables au maintien en bonne santé. Les témoignages que l'on vient de voir à propos de l'angoisse font apparaître des temporalités vécues marquées par des risques permanents. En particulier pour ceux dont les perspectives professionnelles sont les plus indéterminées (à la fois en bien et en mal), l'activité est continuellement référée à des enjeux de premier plan (entre risque d'éviction du marché et chance à saisir d'un succès décisif). On comprend que, dans ces conditions, l'horizon de long terme de la préservation de sa santé puisse passer au second plan au profit des sollicitations de court terme. Comment prendre au sérieux les risques médicaux lorsque la déception d'un client ou d'un employeur, l'échec d'un projet, ou encore un loyer impayé risquent sans cesse de réduire à néant une vie professionnelle aussi fragile qu'elle est intensément investie ?

Ainsi, Joséphine remarque autour d'elle la tendance à ne pas se soigner :

« Et je connais plein de gens qui ne se soignent pas, et en France c'est de plus en plus fréquent, **des gens qui n'ont pas les moyens d'arrêter leur boulot en tant qu'indépendant** pour pouvoir se faire hospitaliser et se faire opérer parce qu'ils seront pas couverts à ce moment-là. Donc ça, c'est un vrai problème.

- Qui ont juste pas le temps de se soigner ?

Voilà. Et pas le temps de se soigner parce que s'ils se font soigner ils perdent une activité professionnelle. Ils peuvent pas se le permettre, donc **ils choisissent de pas se soigner. Donc ça, c'est assez flippant. Donc moi, j'ai mis pas mal de sous de côté, pour ça, pour les problèmes de santé**, en fait. »

(Joséphine, cadre associatif CDD, 46 ans)

En amont du recours éventuel aux soins médicaux, le mode de vie peut lui aussi refléter une telle négligence du long terme. Le cas des pigistes, à nouveau, peut servir d'illustration. Mirabelle s'inquiète pour leur « hygiène de vie » :

« Mais **je suis pas sûre que les pigistes aient une très bonne hygiène de vie. On est nombreux à fumer, on mange pas forcément très bien** parce que, quand on co-loue un bureau [...], sauf à amener ses petits plats faits chez soi, si on veut se nourrir [...] Tous les midis, on ne peut pas se permettre d'aller au restaurant tous les jours, donc **on s'achète des sandwiches**. »

(Mirabelle, pigiste diplômée, 34 ans)

Les biographies professionnelles de nos interviewés sont souvent marquées par des reconversions, des ruptures et des changements de statut. C'est le cas de Steve, musicien et auteur-compositeur de 35 ans, qui raconte les répercussions sur sa santé de son passage d'un CDI dans l'industrie musicale, dont il a démissionné, au statut de petit producteur indépendant :

« Donc oui, j'espère que cela va continuer mais **cela demande beaucoup d'enthousiasme** parce que sinon, tu peux vite sombrer. Moi, à un moment, j'avoue **pendant quelques mois, j'étais en bad trip**, je ne savais pas du tout où ça allait, je ne sentais pas de retour sur la production et je n'arrêtais pas de manger. **Depuis que j'avais arrêté de bosser, j'ai pris vingt kilos**, ce qui est énorme. Là, j'en ai perdu quasiment la moitié. Mais vraiment à cette période, je n'étais pas bien... C'était dû à mes tracasseries et à ma non-mobilité. Maintenant, je me suis remis au sport, je mange moins, cela n'a rien à voir. J'ai plus de rendez-vous et j'ai compris en fait ! C'est juste qu'**à un moment, j'ai été déboussolé par le changement de rythme**, étonnamment. C'est comme tout quand tu es dans un taf qui te fait chier. L'envie d'être dehors et la liberté, l'homme n'a jamais trop su quoi en faire. C'est vrai, c'est un des principaux problèmes. Donc gérer son temps, cela m'a posé pas mal de problèmes et maintenant ça va.

- Cet apprentissage-là, il t'a demandé combien de temps ?

- Je pense, six-sept mois. **J'ai d'abord surproduit, après j'ai déprimé et après, j'ai commencé à avoir de nouveau une vie normale...** J'espère qu'en tout cas cela va continuer comme ça, c'est sûr. »

(Steve, musicien, auteur-compositeur, 35 ans)

De même, l'impossibilité de se rendre indisponible de peur de laisser échapper une possibilité de travail peut aller jusqu'à réduire le repos au strict minimum. Chez Benjamin, la disponibilité attendue de lui comme pigiste interdit de prendre des vacances ou de pratiquer un sport de façon régulière :

« De 2003 à 2008, 2009, été 2009, je n'ai pas pris une seule vacance. C'est clair j'étais, j'ai passé six ans sans prendre aucune vacance. Je passais quelques fois un week-end comme ça, plus détendu, ou parfois je ne faisais rien chez moi, parce que je n'avais rien à faire, mais je n'ai pas pris de vacances du tout. Je suis pas parti, j'ai eu aucun loisir. **J'ai aussi décidé qu'aucune de mes soirées ne serait prise de manière ferme et régulière, par exemple pas de séance de sport tel jour**, telle heure, toutes les semaines. Ça, c'était pas possible, parce qu'il pouvait y avoir un concert, il pouvait y avoir un déplacement, plein plein de choses qui peuvent se passer, et **en gros, je sais jamais ce dont sera fait ma semaine.** »

(Benjamin, pigiste en presse musicale, 32 ans)

Même difficulté pour Angélique, qui pratique pourtant un genre journalistique très différent de celui de Benjamin. Chez elle, la pénibilité physique peut s'ajouter à l'injonction à une disponibilité permanente :

« Si demain je veux prendre des vacances et je ne peux pas en prendre, cela m'embête parce que je suis crevée. **Si demain on me demande de partir pendant cinq jours avec la caméra, c'est dur.** On sait à peu près à quelle heure on va commencer le matin, mais on ne sait pas à quelle heure on termine. Quand on est sur un reportage, **on peut bosser jour et nuit.** On peut être planqué la nuit pendant quatre heures et cela fait que l'on ne dort pas. On ne sait pas à quoi on s'expose mais on sait que c'est tuant... **Et puis on porte vingt kilos**, on court avec, des fois en filmant, on escalade et donc si demain on me demande de filmer les cinq jours, je n'ai pas la force. »

(Angélique, réalisatrice de documentaires, 37 ans)

Il faut encore tenir compte, au-delà des contraintes qui s'exercent sur l'individu lui-même, du contexte et de l'évolution générale de son milieu. Joséphine, à nouveau, souligne le cynisme et la morosité croissants dans son milieu d'intervenants associatifs tournés vers la culture et le social :

« Les gens que je connais des fois il y a des phases difficiles de déprime, de découragement, c'est pas qu'ils sont forcément aigris mais des fois bon ça a tendance. Bon, **il y a comme ça une espèce de morosité, un truc un peu déprimé, un espèce de fond comme ça un peu déprimant, décourageant, cynique**, cynique, il y a des gens qui deviennent cyniques quoi et ça c'est extrêmement dur à constater. Et des gens jeunes. »

(Joséphine, cadre associatif en CDD, 46 ans)

S'il faut prendre avec prudence ce jugement, lui-même ancré dans une trajectoire personnelle, on peut tout de même se demander si les fortes inquiétudes qui pèsent sur l'évolution des secteurs où interviennent nos interviewés ne pèse pas sur leur santé au sens large : comment se sentir bien dans un domaine que l'on perçoit comme menacé par des évolutions défavorables ? Et plus généralement, ne risque-t-on pas de négliger l'entretien de sa santé lorsque l'on mène une activité intellectuelle ou artistique dans des conditions précaires ? Il y a donc lieu de se demander ce que font les personnes que nous avons interviewées pour veiller à leur santé.

3.5. Des soins médicaux dominés par la santé psychique

Du point de vue des soins médicaux engagés par nos interviewés, il faut tout d'abord souligner qu'une partie d'entre eux négligent ou ont, pendant un moment, négligé de se soigner. Une attitude que nous avons rencontrée surtout chez de jeunes hommes est ainsi l'indifférence affichée, voire revendiquée, à l'égard des assurances-maladie et des soins médicaux, comme chez Nicolas, journaliste d'enquête spécialisé sur les questions d'environnement :

« Moi, **je sais même pas ce que c'est la Sécurité sociale.** Voilà. Non je sais pas, franchement. Je suis sur la mutuelle de ma compagne pour les trucs de maladie. Il se trouve que, si je ne m'en préoccupe pas trop, c'est que **j'ai ces lunettes-là depuis 2004. Je suis jamais allé voir un ophtalmo depuis, je vais jamais chez le médecin, voilà, je m'en fous. Toutes ces histoires de santé, je m'en fous complètement.** »

(Nicolas, journaliste d'enquête, 31 ans)

Il peut aussi s'agir d'une négligence par étourderie, comme chez Daniel, qui décrit ici sa situation médicale à l'époque où il finançait indifféremment par des piges ou par des emplois occasionnels de vendeur ses passions militantes :

« **J'avais pas vraiment de mutuelle**, je pense la plupart du temps, ou une mutuelle étudiante parfois... J'avais une vie assez saine en fait en même temps, au sens où j'étais pas trop malade. Ou **j'étais un peu malade en même temps tout l'hiver aussi parce que chambre de bonne**, condensation aussi, enfin bon il y a plein de trucs que j'ai jamais compris de la vie ou maîtrisé, de me couvrir en hiver, de, enfin plein de trucs, bon. »

(Daniel, journaliste, conseiller politique, 42 ans)

Chez John, célibataire qui vit de cours particuliers et de traductions, la désinvolture fait place au regret et aux intentions de reprise en main :

« Au niveau de la santé... **en ce moment, il faut surtout pas que je tombe malade, j'ai rien**. Mais ça va, je suis pas couvert, je m'en suis pas occupé du tout.

- Et il y a un moment où tu l'étais ?

- Oui oui, pareil, avec l'ENS. J'ai, voilà... quand je me suis volatilisé, ça s'est accompagné de... je me suis plus du tout occupé de ça.

- Donc t'as pas de carte vitale, de trucs comme ça ?

- Non, non. C'est con, là je me reproche un peu de pas m'en être occupé parce que, alors je suis allé chez le médecin l'année dernière [...] J'ai douillé 50 euros, ce qui est beaucoup. J'aurais pu me les faire rembourser si je m'en étais occupé de tout ça, et au lieu de passer un certain nombre d'heures à aller simplement me réinscrire parce que en fait j'ai existé, j'ai rien fait et voilà. **J'ai un rapport à l'argent et au temps qui est tel que je vais préférer payer beaucoup plus que je ne pourrais afin de ne pas avoir le sentiment de perdre mon temps**. Mais là, je pense pas que ça puisse trop, il faudrait pas trop que ça dure. Ça fait partie des choses avec l'Urssaf, les tâches que je me fiche dans les mois à venir à régler une bonne fois pour toutes, pour être tranquille. »

(John, précepteur et traducteur, 34 ans)

Enfin, Alfred, fait part, à 40 ans, d'un épisode qui l'a amené à remettre en question l'attitude « mercenaire » qu'il a adoptée vis-à-vis de sa santé jusqu'ici :

« Par exemple, j'ai dû me faire faire un implant dentaire l'année dernière, voilà juste me soigner c'est ce qui m'a foutu dans le rouge l'année dernière : juste me soigner. Parce que j'avais pas de mutuelle, j'avais pas de...

- C'est important ça aussi. L'inconvénient de votre distance au travail ça a été pas de mutuelle, pas de protection sociale ?

- Zéro, oui. Ben, j'ai une protection sociale, on va dire, a minima par le fait que je sois marié, mais non, **pour les trucs lourds j'ai zéro protection**. La mutuelle, on la paye pas parce qu'elle est beaucoup trop chère, enfin on prend le truc minimum qui est, ben c'est rien remboursé, on trouve même que c'est du racket du coup, on paye pour rien quoi, autant pas payer quoi, alors en fait on est quand même obligés de payer. Donc le truc, c'est que **j'ai jamais été malade de ma vie, donc j'avais un côté un peu ouais mercenaire, j'ai jamais pensé à tout ça** en fait. J'y pense pas plus maintenant [... suit une mise en accusation des banques et de leurs frais de découverts] »

(Alfred, blogueur monteur, 40 ans)

Gabriel est dans une situation un peu différente, puisqu'il se décrit comme en règle du point de vue de la Sécurité sociale et dispose d'une mutuelle. Ce sont ses charges de travail qui font obstacle à ce qu'il se soigne comme il conviendrait :

« Ben, la Sécurité sociale, on cotise, je pense même qu'on cotise bien. En tous cas, dans mon cas je cotise bien. **Comme tout est payé en salaire, je pense que je cotise, je suis couvert**. On n'a pas des mutuelles géniales. Malgré tout, quand tu arrives à 40 ans tu te poses des questions. Il peut t'arriver un problème grave et comment tu vas gérer surtout si tu es seul. Voilà. ça c'est un problème, un problème majeur, je dirais. [...] Je peux assumer cette dépense, je pense qu'il y a des gens dans cette profession qui peuvent pas l'assumer, voilà. Et qui, dans ce cas-là, ont du mal à faire que les choses se passent, voilà. Oui donc il y a la santé, je sais pas. J'ai pas de mal, non pour l'instant je peux tout financer sans problème, moi **je vois un psy, j'ai été remboursé**, j'ai pas énormément de... **je néglige peut être un petit peu ma santé**, voilà. Peut-être que **je vais moins chez le médecin que je n'aurais besoin d'y aller pour des questions de temps plus que d'argent**. Donc je vais peu voir ma généraliste, et je repousse sans cesse des choses comme par exemple l'ophtalmo, etc. Ça demande un peu de temps, parce que j'ai pas de temps en ce moment, avec les vacances, **avec le psy**, je vais peut-être

repousser à la rentrée, etc. Je pense que c'est pas bon quand même pour sa santé, moi c'est sur les lunettes, ça peut être sur d'autres choses plus importantes. Il y a, **je pense que c'est un des points noirs**, ouais. »

(Gabriel, pigiste, 38 ans)

Les interviewés ci-dessus semblent avoir (ou avoir eu) à leur santé (du côté assurantiel ou médical à proprement parler) un rapport distant, à l'image des logiques de court-terme qui dominent leurs vies professionnelles. La négligence à l'égard des soins médicaux est cependant loin d'être une attitude générale dans notre échantillon. De façon prévisible, puisque leur travail met au premier plan la santé psychique, le recours aux psychothérapies tient une place de premier plan parmi les soins utilisés. Nous allons ici citer un peu plus longuement les passages qui montrent comment le recours à la psychanalyse s'inscrit dans un parcours ou dans une palette de soins et de pratiques plus étendue. Ci-dessous, par exemple, John (qui bénéficie d'une psychothérapie gratuite, *via* son centre médico-psychologique de quartier) raconte sa sortie de dépression :

« **J'ai pu être on va dire, dépressif** comme je te disais, angoissé, par l'insécurité, mais finalement c'était pas tant une insécurité matérielle, enfin quand j'étais le plus angoissé c'était à l'ENS, où j'étais en fait dans une sécurité matérielle maximale, c'est là que j'étais le plus perdu. Après [...] j'ai bossé deux mois en librairie en tant que vendeur, et je serais prêt à le refaire d'ailleurs. À l'époque, ça s'était pas très bien passé, parce que j'étais **trop fragile psychologiquement** [...] ; à cette époque-là, donc, quand j'avais rien à faire de mes journées, c'était dur. C'est-à-dire que je remplissais pas le temps, **j'avais pas assez d'énergie intérieure pour bien remplir mon temps**, alors que là j'ai des projets. J'ai du boulot et des projets pour soixante ans ; je vais en bibli dès que j'ai du temps à tuer [...] Quand je me lève, je me dis voilà, par quoi je commence, et non pas merde, qu'est-ce que je vais faire. En ce moment. Espérons que ça dure, parce que c'est aussi une motivation, une dynamique qui va et vient. Donc nuits blanches non, et en fait même quand j'étais dépressif, je souffrais pas de ça, c'était plus angoisses au réveil. Euh ouais, pas en ce moment.

- Et donc t'as pas d'inquiétudes sur ta santé ?

- Non, non pas en ce moment. J'en ai eu, mais là c'est pas le cas. [...] **Mon bien-être, on va dire, est à peu près OK**. Ouais là, je sens que, mais oui je sens qu'en ce moment mes élèves sont angoissés par le bac et que je reçois un peu de leur angoisse et je sens que je suis un petit peu plus *speed* que pendant l'année, à cause du bac. Comme beaucoup de profs, je pense en ce moment. Mais il y a pire tu vois, je dors bien, je mange bien et puis je les calme mes élèves aussi. Mais il y a une sorte d'intensification du stress à cause de l'examen, mais ça va je suis pas submergé. Je vois mes amis qui sont en campagne de recrutement pour devenir maître de conf, ils sont dans des états. OK, ils sont peut-être pas précaires, mais ça les envahit. »

(John, précepteur, traducteur 35 ans)

Si John compare favorablement son propre état psychologique à celui de ses amis candidats aux postes universitaires, il n'en va pas de même de toute une partie de nos interviewés. Chez Laura, le thème de la santé donne lieu au déploiement d'un rapport au corps et au travail (créatif) et s'avère dominé par le problème psychologique :

« Alors, comment je me soigne ? Ben, y a eu tout cet **épisode psychosomatique un peu gigantesque**.

- L'eczéma à la sortie de [un CDD dans une grande organisation internationale] ?

- Ouais. [rire] En fait, moi, j'ai jamais pris la CMU. **J'ai toujours gardé ma petite mutuelle à 22,60 euros**. Avant de passer là à une grosse mutuelle, une mutuelle à 60 euros, parce que **j'ai commencé une psychothérapie**. »

(Laura, pigiste, comédienne, scénariste, formatrice, 34 ans)

La panoplie des soins utilisés comporte aussi un « **Homéopathe** » et le « **chi gong que je fais une fois par semaine pour rester en bonne santé**. » Laura souligne aussi que sa santé est mise à l'épreuve par son engagement artistique :

« Il y a aussi tout le soin - parce que le travail artistique, c'est effectivement beaucoup d'angoisses de tourments, l'alcool, la cigarette et tout ça, bon j'ai eu une période alcoolique qui est maintenant derrière moi... Fin alcoolique, au même titre que le **work alcoolisme**, c'est-à-dire en fait travailler seul chez soi, travailler beaucoup, le milieu de la musique tout le monde petite, les milieux intellos picolent beaucoup et les milieux artistiques aussi. Donc voilà l'un dans l'autre, il y a eu un moment où je voyais bien que, un soir sans alcool, je me sentais mal. Voilà. Il y a aussi l'aspect dépressif qu'on peut pas nier. Alors, par exemple, mon médecin [philosophe] avant de partir m'a dit : "**je crois que tu es dans un état dépressif un peu plus grave que d'habitude**". »

- Alors que ça va plutôt mieux en ce moment [au niveau de l'argent] ?

- Ouais, mais en fait il y a une histoire de vitesse, c'est-à-dire que ça va mieux à un moment où j'étais très fatiguée. Il y a eu une décompression je pense, à la fois de la décompression, et aussi le fait que ça marchait quand même pas comme je voulais [déception par rapport à un projet artistique rejeté] [...] Et c'est les déceptions, les coups qu'on se prend dans la figure et puis très peu de douceur dans mon quotidien parce que **beaucoup de solitude**, je dirais. [...] Donc, le médecin dit : "antidépresseurs" [...] J'ai dit : **"hors de question, les antidépresseurs"**. Donc je vais courir beaucoup. C'est pour ça qu'on se retrouve en fin de matinée... c'est que je vais courir le matin. Alors **c'est un sport de droite le jogging**, mais ça va beaucoup mieux. Je dirais l'état dépressif là il est un peu derrière, c'est très récent ça fait quinze jours que c'est plus serein, que je retrouve de l'appétit intellectuel et aussi la dépression elle est liée à une espèce de panne, c'est-à-dire que il y a le blog, il y a les films, il y a ces concerts, et je voudrais écrire quelque chose de neuf et je sais pas quoi encore. **Je me trouve dans ce qui s'appelle une panne d'inspiration**. Une panne d'inspiration. Je sais pas vers quelle forme aller. »

(Laura, pigiste, comédienne, scénariste, formatrice, 34 ans)

De même, dans le passage suivant, le thème de la santé, dominé par la dépression, est explicitement rapporté à l'expérience de la précarité, mais celle-ci s'approchant davantage de la précarisation que des tourments créateurs, prend une autre allure que chez Laura :

« Ben moi, **je souffre de dépression et je pense que, ben, cette situation précaire m'arrange pas du tout**. Là, je suis en pleine phase de dépression, j'essaie de pas prendre des antidépresseurs, je résiste, mais c'est très dur, tous les jours je me dis que je vais en prendre, je vais en prendre, et je résiste. Mais là, j'ai très peur par rapport à la rentrée, je me dis je suis pas en état de... j'ai l'impression que je serais pas en état d'assurer ma rentrée. Quoi d'autre ? Oui, **j'ai pris des antidépresseurs pendant des années**, et je pense que ça m'a permis de ne pas vraiment réaliser ce qui se passe. Je pense que ça atténue les choses les antidépresseurs, **ça permet de pas vraiment prendre la mesure de la gravité de la situation**, je crois. C'est **ce que m'explique ma psy**, [...] les problèmes d'anxiété, **je dépense un fric monstrueux en thérapie**. »

(Amira, enseignante d'anglais vacataire, 38 ans)

Elle dispose bien d'une « petite mutuelle », mais regrette que « tous les trucs qui marchent », « psychothérapie, ostéopathe » ne soient pas remboursés, ce qui finit par lui coûter cher. Si l'on suit le lien qu'elle établit entre son malaise et sa situation d'emploi, on peut voir ses dépenses médicales comme des frais supplémentaires entraînés par sa situation précaire. Le coût des soins psychiques tient également une grande part dans le budget de Louis-Elie, un photographe d'art autodidacte aux revenus irréguliers, qui a longtemps vécu du RMI :

« **Je paye une psychanalyse depuis quinze ans qui n'est pas remboursée et qui me coûte trois cents euros par mois**. Et je trouve l'argent pour la payer. Enfin c'est pas le fait de pas avoir d'argent qui m'a empêché de faire une psychanalyse. Même à l'époque du RMI. Je trouvais l'argent pour payer. Je payais pas aussi cher ; je payais moins cher bien entendu, puisque j'avais moins de revenu, mais je trouvais toujours le moyen de payer mon analyse. Donc il y a ça qui est pas mal dans le budget : c'est 300 euros, c'est la moitié de mon loyer. »

(Louis-Elie, photographe d'art, 41 ans)

La santé revient plusieurs fois dans l'entretien de Jessica, entremêlée à son histoire. À la suite de « traumatismes » qu'elle refuse de détailler, elle n'imaginait pas dépasser l'âge de 30 ans. Elle s'est éparpillée « là où le vent [la] port[ait] », selon son expression, là où elle allait mieux et là où elle pouvait gagner sa vie, sans autre perspective que d'apaiser momentanément son mal-être. Elle a connu un épisode qu'elle qualifie après réflexion de « burn-out ». Et la démarche où elle est engagée à la période de l'entretien, de création d'une entreprise qui propose une palette de services donnant cohérence à son parcours diversifié, s'accompagne à la fois d'une philosophie de développement personnel nourrie de psychologie, et d'un renforcement curatif pour être en forme. Auparavant, comme nous l'avons signalé plus haut, Jessica avait déjà rencontré les limites de sa résistance physique :

« J'ai toujours été protégée. Je suis jamais arrivée au point du RSA, CMU, RMI, tout ça. Non, non, pas, non.

- C'est juste que vous n'aviez pas de revenu quand vous étiez malade.

- Oui c'est ça. Sauf au lycée, je pouvais... mais je posais très très peu de jours. Je suis venue travailler en étant très malade. [...] **J'ai fait une sciatique et une pneumopathie, la dernière année, et je suis allée au boulot avec ma sciatique**. »

(Jessica, musicienne et enseignante, 31 ans)

Jessica dépense entre cent cinquante et deux cents euros par mois en psychothérapie, sans compter les autres soins. Elle compte cependant doubler ces dépenses au moment de créer son entreprise :

« **En créant une boîte, je ne peux pas me permettre d'être en mauvaise santé.** Donc je fais très attention à ça. Donc je vais **investir** plus d'argent encore chez le médecin, psy et pharmacien, c'est sûr. »

(Jessica, musicienne et enseignante, 31 ans)

Les interviewés cités ci-dessous, qui ont été les plus diserts sur leur santé, se révèlent être aussi, souvent, ceux dans les situations économiques les plus fragiles (si l'on ne tient pas compte de sécurités comme la propriété du logement, qui concerne trois d'entre eux). Il en ressort deux rapports à la santé en situation de précarité d'emploi, fortement clivées selon le genre : à l'insouciance plus ou moins revendiquée par les hommes, surtout jeunes, s'oppose la multitude des soins, en particulier psychologiques, plus souvent mobilisés par les femmes, et qui peuvent constituer des parts importantes dans leurs budgets (par exemple : deux cents euros en psychothérapie). Ainsi, on rencontre bien la négligence que l'on pouvait supposer chez des travailleurs aux vies professionnelles incertaines, mais aussi un accent important placé sur la santé psychique.

4. L'EXPÉRIENCE DE L'INSTABILITÉ, ENTRE AUTONOMIE, REFUGE ET INCERTITUDES

Nous avons vu que la sphère domestique était parcourue de fortes tensions du fait des diverses exigences élevées par le travail et sa condition instable. Or, puisque nous avons affaire à une population souvent diplômée et pourvue de différentes ressources (soutien familial, « réseau », etc.), la question se pose de savoir quelles sont les raisons qui conduisent à consentir à ces conditions, voire à les préférer à toute autre situation. Nous allons voir que l'angoisse et la difficulté à se représenter l'avenir sont parties prenantes des expériences que nous avons rencontrées, mais aussi que ces conditions peuvent être revendiquées comme des libertés par opposition à un « monde du travail » en organisation perçue comme mortifère.

4.1. La valorisation d'un temps autonome

Nous nous souvenons que les enquêtés se plaignaient de cadences de travail certes auto-imposées, mais qui n'en n'étaient pas moins infernales. Pourtant, les mêmes peuvent mettre en avant leur plaisir à bénéficier d'un quotidien libéré des contraintes de la vie en organisation. Léonie, anthropologue sans poste, associe cette liberté à l'angoisse qui en est le prix :

« C'est effectivement un moyen de décider au jour le jour ce que je fais, même si c'est, il y a son lot d'angoisses qui va avec... »

(Léonie, 38 ans, vacataire à l'Université et vendeuse sur un marché bio)

Delphine l'exprime de façon plus tranchée :

« Moi, **j'ai une chance folle, je suis chez moi, je peux faire les interviews en pyjama**, je peux prendre ma douche à midi, je peux aller au ciné. Mon Jules me dit : "mais tu te rends compte". J'ai des horaires... en gros, **je suis au boulot de 9h00 à 19h00 tous les jours**. Il me dit : "mais c'est marrant, t'as la liberté totale et tu vas pas au ciné l'après-midi". Et je me rends compte que non. Encore une fois, j'ai jamais autant bossé que depuis que je suis *free-lance*. Je pense qu'il y a pas de mystère, **c'est parce que j'aime ce que je fais, et que c'est un plaisir**. Alors ça veut pas dire que je fais pas des pauses, au contraire. J'en fais quand je veux et comme je veux, mais en termes d'investissement horaire et de d'implication, oui c'est beaucoup plus intense que les boulots salariés que j'ai eus. Sans comparaison. Et puis **on perd pas de temps, on a pas les réunionites aiguës, les coups de fil intempestifs, on n'est pas dans le brouhaha de cet open space**, »

(Delphine, journaliste en presse spécialisée, 39 ans)

Pour Delphine, cette liberté n'exclut pas du tout une lourde charge de travail (où l'intérim vient parfois s'ajouter au journalisme) :

« Je sais pas si je vous ai parlé beaucoup de l'usage du temps. Il y a une chose que je vous ai pas dite, c'est que **j'ai jamais autant bossé que depuis que je suis free-lance** et journaliste, c'est-à-dire qu'en moyenne je bosse un peu moins maintenant mais **six jours par semaine**, donc en termes de taux horaire c'est minable. **En termes d'organisation, c'est génial parce que je fais ce que je veux, quand je veux, comme je veux, avec qui je veux, et surtout toute seule...** »

(Delphine, journaliste en presse spécialisée, 39 ans)

Gabriel, lui aussi pigiste, et dont on a vu plus haut combien son quotidien était hanté par l'angoisse et le stress, au risque d'y perdre sa santé, ne voulait pas achever l'entretien sans souligner les avantages qu'il goûte, du point de vue de son travail comme du point de vue des contraintes dont il est dispensé par sa situation externe aux entreprises :

« Il y a quand même aussi plein de choses très positives dans... Là moi, j'ai brossé un tableau très noir, tout est pas noir, **il y a plein de choses géniales dans le fait d'être pigiste**. Moi il y a plein de choses que j'adore, **il y a les horaires un peu souples, les sujets très variés**. Il y a plein plein d'avantages qui font que c'est un peu difficile de repasser, sauf si c'était pour *Le Monde* ou pour quelque chose de super intéressant. Mais c'est un peu difficile de passer à autre chose. Après, pour le confort, on en parlait avec [une collègue] il n'y a pas longtemps, il y a des choses, voilà on se rend pas compte de la chance qu'on a. Je veux dire : on s'en rend compte une fois de temps en temps, mais les transports, moi quand je vais à La Défense à 9h00 du matin, je me dis quel bonheur, on se rend pas compte de notre chance quotidienne de ne pas avoir à vivre ça.

- Ah, de ne pas avoir à faire comme ceux qui y vont tout le temps?

- Voilà, des gens, on parlait de ça à propos de la province, les gens vous disent toujours : "à Paris, vous avez un rythme de fou, tout ça". Mais en fait, **nous, on les connaît pas les heures de pointe, les transports en commun**, c'est vrai qu'énormément de gens connaissent ça à Paris. Nous, on n'est pas confrontés à ça, c'est quand même un vrai confort de pas avoir ça. Pour moi, c'est un des trucs qui peuvent me pourrir ma journée, parce que des RER bondés pendant une heure, je pourrais pas. Donc il y a aussi cet avantage pas négligeable. Et puis **une fois de temps en temps, deux fois par mois, on fait des choses passionnantes, on fait un truc dont on est super content**. Enfin, il y a toutes sortes de satisfactions, il y a toujours des choses très positives. [...] Voilà donc **ça tempère un petit peu tous les côtés insécurité qu'il peut y avoir**. »

(Gabriel, pigiste presse spécialisée, 38 ans)

Pour Benoît, les aléas de la vie de travailleur indépendant ne suffisent pas à ébranler durablement sa « qualité de vie » :

« **J'ai une bonne qualité de vie, je suis à cinq minutes à pieds du lieu où je travaille**. Pour moi, c'est plutôt un confort. Être en *free-lance*, ça a peut-être des inconvénients au niveau de la régularité des revenus, on peut moins se permettre de se projeter, on est moins protégé. Et puis après, en termes de qualité de vie, de stress, **on a l'avantage de pouvoir gérer son stress**, on a une liberté pour **refuser un client** qui ne nous intéresse pas ou qu'on trouve désagréable. Quand on est fatigué, **on a le droit de se lever à 10h00 du matin**. [...] Si on est fatigué, on fait le boulot et puis on se repose après, c'est pas un problème. »

(Benoît, illustrateur Montmartre, 36 ans)

Cependant, l'absence de lien d'emploi durable n'est pas en elle-même nécessairement libératrice, comme le souligne Laura, qui, bénéficiant d'un nouveau travail plus prévisible, « commence juste à [se] déplier », après avoir été longtemps froissée, pour filer sa métaphore, par les contraintes de très court terme de ses multiples activités :

« Mais **je commence juste à me déplier** je dirais, parce que j'ai tellement vécu au jour le jour que **même si maintenant je peux voir à trois mois, maintenant je sais plus le faire**. C'est cet espèce de compromis qui s'est trouvé comme ça, et qui arrive à point nommé parce que, psychologiquement, j'étais un peu mal en point, en fait.

- Ça commençait à être fatiguant ?

- Ouais, ça commençait à être fatiguant. Pas la précarité, mais c'est pas beaucoup d'argent qui était fatiguant. En fait, c'était surtout ce rapport au temps. Est-ce que vraiment je vais avoir le temps de pouvoir faire ça. Mais je serai obligée d'accepter tel boulot, parce que j'ai pas d'argent. Ouais, en fait **c'est ça, c'est la maîtrise du temps qui me rendait dingue**. »

(Laura, pigiste, comédienne, scénariste, formatrice, 34 ans)

4.2. Un refuge contre le travail en organisation

Pour une partie de nos interviewés, en particulier ceux ayant connu des épisodes de travail en entreprise ou pour le secteur public, l'entretien a été l'occasion d'exprimer des dénonciations sévères en particulier contre le travail en entreprise, et, de façon plus générale (pour inclure l'État, voire les associations), contre le travail au sein d'une organisation. Diatribes véhémentes ou remarques en passant, ces dénonciations jettent un éclairage sur les parcours des interviewés, et les raisons de leurs choix :

« Je ferai comme tout le monde, je prendrai un boulot. Maintenant, c'est vrai **que l'entreprise me fait, ne me fait pas envie.** »

(Léonie, 38 ans, vacataire à l'Université et vendeuse sur un marché bio)

Pour Laurent, qui, comme Léonie, a connu l'expérience du travail intégré en entreprise, cette expérience répulsive joue un rôle fondateur dans ses choix professionnels ultérieurs :

« Et après, je suis parti en coopération à Prague, [dans une grande entreprise française]. Et je vais te **dire, c'est la SEULE époque de ma vie où j'ai travaillé en entreprise.** Et depuis, j'ai jamais plus connu ça. [...] Et moi, j'avais le titre d'assistant marketing sauf que je faisais rien. En fait, c'est l'année où j'ai commencé à écrire. Et donc je me rappelle que, quand le DG arrivait dans mon bureau, il y avait déjà Word et Excel, je switchais Word je passais sous Excel pour essayer de montrer que je... [...] Voilà, donc j'avais un peu travaillé. Mais comme je commençais à écrire, je crois **que j'avais une haine pour le monde de l'entreprise,** ça me paraissait complètement artificiel, je me voyais pas à 23 ans tout d'un coup revêtir la coupe du cadre et travailler sur des choses que je ne comprenais même pas, c'est-à-dire que l'audit, je ne savais même pas ce que ça voulait dire, le contrôle de gestion ça me parlait pas »

(Laurent, journaliste d'entreprise et écrivain, 38 ans).

Le passage suivant montre un vibrant éloge du statut de travailleur indépendant, progressivement assis sur une description extrêmement sombre de la vie en organisation (entreprise ou administration internationale sont ici à peu près dans le même panier). Le passage est d'autant plus intéressant que cette critique virulente de la vie en entreprise provient d'une interviewée qui, fille de cadre supérieur du privé et diplômée dans un établissement à réputation « de droite », ne semble pas s'enraciner dans les univers idéologiques d'où l'on s'attendrait plus naturellement à entendre des critiques contre l'entreprise. Sa critique s'ouvre sur le rappel de la « subordination » inhérente au salariat :

« Pour moi c'était hyper important de ne plus avoir de rapport de subordination. Je m'en suis rendu compte en discutant avec un ami qui me disait : "n'oublie pas qu'un **contrat de travail, c'est une clause de subordination**" et j'avais jamais pensé à ça et tout d'un coup, ça expliquait plein de choses dans mon parcours. Donc c'est pas moi qui le dis, mais, quand on est *free-lance*, on propose des prestations ou en l'occurrence des articles, et les rédac chef disposent, disent oui ou non. Mais **il y a aucun lien d'autorité ou de subordination, et ça je trouve ça génial,** parce que même si en l'occurrence moi j'ai de la chance, j'ai du boulot toutes les semaines depuis cinq ou six ans, on s'entend globalement bien, on a un rapport de confiance, je veux dire. C'est pas du tout, je suis pas une franc-tireur au sens, je suis très loyale par exemple, je suis très correcte, je mets beaucoup de valeur dans mon honnêteté intellectuelle, etc., mais **je sais que jamais on pourra me forcer à faire quelque chose que j'ai pas envie de faire.** Alors que, quand j'étais à la commission européenne, entendre mon chef me dire, t'es bien assez payée pour faire tout ce que je te demande, moi ça m'a fait partir, quoi. D'abord parce que je trouve ça d'une connerie aboutie, mais ensuite parce que ça me convient pas. Et que pareil, **un salaire ça sert juste à payer le loyer,** ben tant mieux pour vous si ça vous convient, moi ça va pas m'animer suffisamment. Et c'est vrai que je me suis rendu compte que, oui, en regardant le parcours de mon frère jumeau aussi ou d'amis autour de moi, je me suis rendu compte qu'on est, **c'est pas par hasard si on est free-lance.** Donc on le paye financièrement et sur d'autres critères, notamment le fait de ne pas avoir, je dirais que parfois ça me plairait d'avoir, je sais pas, une réunion par semaine, parce qu'on se dit : "oh ben, c'est sympa". Il y a un côté relations sociales au travail, mais je suis hyper lucide, **quand je me souviens des compromis, des efforts, des sacrifices qu'il fallait faire pour bénéficier de ça, il y a pas photo,** les avantages sont tellement plus nombreux que les inconvénients d'être *free-lance*. »

(Delphine, journaliste pigiste d'entreprise, 39 ans)

Ces avantages sont d'autant plus sensibles pour Delphine qu'elle entrevoit les servitudes auxquelles sont soumises ses collègues en poste :

« Et puis à chaque fois que je vais au journal, je vois l'*open-space*, le fait qu'elles ont déjà déménagé deux fois en trois ans, qu'elles sont huit dans un espace où elles devraient être quatre. Donc c'est invivable, littéralement invivable, je sais pas comment elles font leurs interviews. »

Elle n'exclut pas de reprendre un jour un emploi stable, « classique » :

« Imaginons que demain je me dise : vraiment, j'en ai marre, j'ai envie de payer des impôts, j'en ai ras le bol de gagner le Smic. Ça peut être une motivation, ou si je deviens mère, peut-être que je vais me dire : ben non, ça me rassure pas d'être précaire. »

Mais la violence qu'elle perçoit dans « le monde du travail » l'incite à garder sa position de pigiste, qui lui permet de ne pas s'exposer aux pires atteintes de la vie en entreprise :

« Quand je vois la souffrance psychique au travail, que j'ai vécue ou que j'ai vue se développer avec le temps, je suis pas non plus naïve. Je pense que le monde du travail est un monde hyper violent, que ça demande une certaine carapace, et que pareil le fait d'avoir choisi une voie de *free-lance*, ça comble bien cette sensibilité-là, enfin cette faille qui peut dire être une force parce que je sais plus comment on dit, les faiblesses peuvent être retournées en force. Mais je crois que c'est surtout une question, moi j'ai presque 40 ans, je me connais mieux, j'ai fait plein d'expériences professionnelles, j'ai vu comment je réagissais. Après, on se dit ben ouais ça que je le veuille ou non, j'y arrive, ça j'y arrive pas, ça ça me plaît, ça ça me plaît pas, ça ça me convient pas. Je suis désolée, je fais un peu la vieille qui donne des leçons, mais j'ai plus de recul, donc je pense que, quand j'ai commencé à bosser à 25 ans, forcément j'avais les caractéristiques de mon âge. Donc j'avais pas le recul que j'ai aujourd'hui, et en plus objectivement, je trouve que ma génération a vraiment vu les conditions de travail se détériorer, mais de façon tangible, que ce soit encore une fois en termes d'ergonomie, d'espace au travail, de salaires, de tensions, de stress, [...] Je pense à des amis, des cousins, les gens qui ont fait la même école [...], qui ont des parcours professionnels beaucoup plus impressionnants que les miens, certains ont même fait des carrières, qui sont pas finies mais qui sont ascendantes, non-stop, brillantes, enrichissantes, etc., Mais je vais être très crue, mais si c'est pour marcher au prozac ça m'intéresse pas. »

(Delphine, journaliste en presse spécialisée, 39 ans)

Le rejet du « monde de l'entreprise » par Delphine n'épargne en rien le secteur public, où elle a eu un CDD pendant un moment, et où « franchement on se fait des testicules en or [sic] pour parler clairement, non pas parce qu'on le mérite mais parce qu'on correspond à des grilles, donc on rentre dans un système administratif avec tel diplôme, telle expérience, tel salaire ». Elle a cependant eu le déplaisir d'entendre son chef lui déclarer un jour : « "t'es bien assez payée pour faire tout ce que je te demande" ». Donc on est allé au *clash* et il a pas renouvelé mon CDD ce qui était très sincèrement ce que je souhaitais ». L'extrait suivant exprime la même valorisation du travail comme partie-prenante de la « qualité de vie », ainsi que la même dévalorisation du travail en grande organisation (« hiérarchie », « tensions », etc.), mais ce qui sert de repoussoir à Joséphine est en premier lieu la Fonction publique :

« Je pourrais rentrer dans la Fonction publique, passer un concours peinard, être dans un bureau peinard et sortir à 5h00 avec mes RTT, si je m'ennuie dans mon travail et que ça me convient pas, moi je serais malheureuse.

- Oui, [...], des concours comme ça, vous auriez pu en passer peut-être à certains moments ?

- Je... c'est trop lourd, me taper toute une hiérarchie au-dessus de moi, plus plein de gens en-dessous, plus à droite à gauche, plus les pressions, les machins, je suis pas faite pour ça. Je pense que si j'essaie d'être dans un statut d'indépendante c'est pas pour rien aussi. C'est que je sens qu'il y a de grosses machines qui me conviennent pas quoi. Et je peux pas me contenter de faire des choses... je peux pas me contenter de fonctionner, d'être dans le fonctionnement. [...] Je peux pas me déplacer tous les jours dans un lieu qui me plaise pas parce que, mine de rien, le boulot, c'est les trois quarts de votre temps. C'est quand même du lundi au vendredi soir minimum. Donc moi, je peux pas perdre mon temps à être dans des endroits qui me conviennent pas. C'est le choix d'une certaine, c'est le prix d'une liberté mais qui fait que ça renforce la précarité. On peut pas tout avoir, il faut faire des concessions dans un côté pour avoir un confort, satisfaction de vie, vous voyez ? [...] Maintenant, avec le temps, je voudrais pas m'emmerder avec des boss au-dessus de moi qui se la jouent, machin, des politiques ignobles qui sont cyniques. Je peux pas, je peux pas. Je vise à une meilleure qualité de vie, une qualité de vie c'est pas avoir de l'argent, c'est vivre comme on a envie de le vivre, c'est vivre sa vie comme on le sent, se sentir le plus proche de soi, de ses émotions et de sa relation aux autres. »

(Joséphine, cadre associatif en CDD, 46 ans)

De la part de John, le rejet est réciproque entre lui et le « tertiaire » où il intervient ponctuellement comme enseignant dans les matières littéraires :

« J'ai été enseignant en BTS, de culture G pendant trois mois, ça s'est très mal passé à la fin. C'est intéressant pour toi. J'enseignais donc la culture générale [...] mais c'était à Guyancourt tu sais, à Saint-Quentin en Yvelines, la partie tertiaire. C'était une boîte privée en fait qui faisait de l'alternance [...] Là, c'était une histoire professionnelle désagréable [...].

- Tu l'avais eu comment ?

- Pôle emploi. [...] C'était trois fois par semaine, au total ça faisait 6 heures. Donc c'était peu, je donnais déjà pas mal de cours particuliers par ailleurs. Mais **c'était véritablement une entreprise**, c'est ce que je voulais dire. Quand j'étais en cours, j'étais pas dans une entreprise, mais ma relation avec le patron de la boîte en question, j'ai senti que voilà... **il accordait aucune importance à mon enseignement en fait. Au contenu. Par contre, il supportait pas que je vienne en jeans.** Et il y avait un esprit de concurrence, n'oubliez pas que vous parlez de futurs commerciaux, c'était des BTS managers, quoi. Mes élèves avaient aussi... certains, ça se passait bien mais la plupart méprisaient beaucoup le contenu de mon savoir, et **j'en rajoutais une couche, je mettais du grec sur le tableau, j'avais une barbe à la John Lennon.** Je pense que j'incarnais une caricature pour eux, de l'intellectuel de gauche parisien, et il y a eu un peu... voilà, je faisais mon boulot honnêtement mais je me sentais quand même très très seul en allant là-bas, à Guyancourt, **les locaux, l'ambiance tertiaire architecturalement de l'arrêt de RER au lieu où j'enseignais était pour moi très glaçant, et j'ai démissionné au bout de trois mois [...].**

- Tu étais embauché pour l'année ?

- Oui oui, et ils étaient satisfaits disons de mes prestations, voilà [...] là-bas, dans le tertiaire, avec les managers, je résume comme ça mais vraiment **j'avais l'impression d'être un extraterrestre.** Et je pense que j'aurais pas tenu très longtemps dans ce cadre-là. Je pourrais pas faire que ça. »

(John, précepteur, traducteur 35 ans)

On voit que John insiste sur le décalage culturel, qu'il met de façon très imagée, entre lui et le monde des « futurs commerciaux ». Enfin, le passage suivant est un cas, plus rare, où le rejet de l'entreprise est proche de justifications idéologiques (« l'entreprise capitaliste ») :

« Et en fait, **j'ai une hantise de l'entreprise**, euh, à force d'interroger des gens pour mes articles qui me racontent les brimades et l'ennui et la bêtise dans leur vie de tous les jours dans leur bureau, à force d'entendre mes amis aussi raconter leur vie de salariés, à force de voir aussi les amis de mes parents dont le niveau de vie se casse la figure au lieu de grimper malgré le fait qu'ils ont toujours beaucoup travaillé, et puis évidemment quand j'entends les informations... **L'entreprise capitaliste, pour moi, c'est un repoussoir complet.** Maintenant, c'est peut-être du syndrome de Stockholm aussi. **C'est possible que je me sois convaincue au fil des ans que la pige, c'était ce qu'il y avait de mieux pour moi pour éviter la déconvenue de ne pas trouver de CDI.** Mais je crois pas que ce soit du syndrome de Stockholm, parce que je postule vraiment jamais pour des CDI, quoi. »

(Mirabelle, pigiste diplômée, 34 ans)

Ainsi, on voit que la pige ou d'autres statuts peuvent être utilisés pour se tenir à distance d'organisations pensées comme de plus en plus violentes et vouées à contrarier la conscience professionnelle en faisant « mal » travailler. Ces arguments sont proches de ceux relevés par Bénédicte Reynaud à propos des cadres indépendants (Reynaud, 2007) : l'indépendance apparaît à certains comme une condition plus favorable du point de vue de la qualité du travail elle-même, les organisations étant perclues de rapports de force violents et contre-productifs.

4.3. La question de l'identité sociale

Puisqu'ils sont en dehors des situations les plus lisibles, fondées sur un emploi ainsi qu'une identité professionnelle stable, certains interviewés rencontrent des difficultés lorsqu'il s'agit de désigner ce qu'ils sont socialement (à l'exclusion, donc, des professionnels indépendants). Par exemple, « **ce serait bien que ma fille puisse mettre un mot à côté du métier de sa mère** », regrette Pamela, écartelée entre ses liens avec l'université où elle a soutenu une thèse et enseigné comme vacataire, et une multitude d'autres travaux et statuts (vendeuse au noir sur les marchés, cadre moyen dans une grande entreprise, chômeuse). Pamela parle même de « honte » à ce sujet : « c'est la honte de ne pas

avoir..., parce que je ne me sens pas frustrée de ne pas avoir de statut. J'ai juste honte de ne pas avoir une position claire dans cette société ! ». Laura, dont on a vu plus haut à quel point son activité était dispersée, rencontre le même problème :

- Comment est-ce que vous vous arrangez entre les différents rôles que vous prenez ? [...] Comment est-ce que vous dites qui vous êtes, ce que vous faites ?

- C'est une très bonne question. Non **il y a des méga troubles identitaires. Il y a des soirs où je rentre et je chiale tellement, c'est schizo.** En fait [...] toutes mes communications professionnelles par exemple j'enlève le petit logo [du blog] je m'en sers dans ma littérature personnelle ou dans ma littérature aux éditeurs ou aux journalistes, ou avec les quelques écrivains avec qui je suis en contact. Ouais. Ça permet aux gens d'aller voir, d'aller lire la dernière. Et sinon pour mes collaborations, [...] j'enlève ça, et comment je me présente quand je donne des formations, je dis que je suis formatrice, voilà, en communication écrite et orale, que par ailleurs j'ai des activités d'auteur, et si les gens sont curieux et qu'ils me demandent ce que je fais, je leur donne l'adresse. Mais je, voilà, par ailleurs j'ai des activités d'auteur, et quand je dis, ou quand je donne des formations à la prise de parole en public, je dis que je me produis sur scène et que c'est quelque chose que j'expérimente aussi. Pour aussi donner du poids et de la conscience, et pour me donner une forme d'autorité aussi [...] ».

(Laura, pigiste, comédienne, scénariste, formatrice, 34 ans)

La difficulté n'est apparemment pas de l'ordre du stigmate à dissimuler, puisqu'il est possible de faire état des activités plus artistiques lors des sessions de formation (même si Laura ne dit pas si son travail de formatrice est facile à porter dans les mondes artistiques). Il semble qu'il s'agisse plutôt du manque de cohérence, voire d'une indécision de l'identité pour soi (suis-je auteure ? Formatrice ? Comédienne ? etc.). La question de l'identité sociale peut également être abordée d'un point de vue humoristique. Nous avons ainsi recueilli des anecdotes qui font écho aux passages, relevés dans *Les Intellos précaires*, où les avantages liés à la renommée et les inconvénients liés à la pauvreté s'entrechoquent, l'individu voyant son statut se réduire ou augmenter considérablement au cours de la scène. Ainsi, l'un de nos interviewés nous raconte comment sa réputation médiatique est parfois venue interférer dans ses rendez-vous à Pôle Emploi :

« La dernière fois, **j'étais avec ma conseillère Pôle emploi et là je reçois un appel**, [...] c'est vachement marquant quoi, parce que donc **[un média national] voulait m'interviewer**, et donc on est allé faire l'interview après [...].

- En sortant de Pôle emploi ?

- À Pôle emploi, quasi j'étais là, ah excusez-moi il faut que je réponde à une interview pour [média national], et **en même temps la fille était là : "ah, je peux pas vous trouver un emploi quoi, bon vous sortez d'un emploi précaire pourri [...]"** C'est hyper bizarre, quoi". »⁴²

Un autre registre d'autodéfinition est celui de l'héroïsme de survivre à des conditions sociales extrêmes. Gaspard, lui-même partagé entre le métier d'assistant réalisateur qu'il a appris sur le tard, la photographie technique ou d'art, et ses boulots alimentaires au noir (réparateur d'ordinateurs), improvise ainsi à partir de sa situation un groupe de « résistants » :

« Et [...] déjà comment est-ce que vous appelleriez ce genre de situation ?

- **La folie.** La folie douce. Ma situation ? Euh, j'en sais rien.

- Par exemple, précaire, précarité, est-ce que vous diriez que ça a quelque chose de précaire... ?

- Non, moi, **je trouve qu'on est des résistants.** On résiste.

- Et des résistants contre quoi ?

- On résiste contre le laminage, les gens tous pareils. Je pense qu'on résiste à la grande compression ; c'est difficile à décrire, ouais **on est des gens, on est entre nous, on se serre les coudes, on est des espèces de petites tribus** quoi, qui sont pas des grosses tribus, qui sont des tribus de **dix, vingt personnes qui s'entraident** entre eux vraiment. »

Gaspard se qualifie également, avec ses pareils, de « cowboys » :

⁴² Pour préserver son anonymat, nous ne signalons pas auquel de nos interviewés cette anecdote correspond.

« **Les situations sont tellement risquées, finalement on est habitués à être des cowboys, on est devenu un peu des cowboys** [...] Je pense qu'on est devenus capables de beaucoup plus de sang-froid que la plupart des salariés, honnêtement. **On est capables de se modifier, de s'adapter, de travailler la nuit, de travailler pendant deux semaines non-stop**, on est vraiment, on sait que nos choix sont [...], ils ont cette valeur-là, c'est-à-dire qu'il faut qu'on soit meilleurs que les autres, quoi.

- Que tous les autres concurrents ?

- Ouais, qu'on soit plus sympa, qu'on soit plus beau, qu'on fasse plus beau, ouais et tout ça en étant payé au lance pierre, en étant payé deux mois après dans la presse, voilà. »

(Gaspard, 44 ans, assistant-réalisateur et photographe)

Ici, la fierté tirée de la survie au cours d'une série d'épreuves marchandes très tendues s'accompagne d'une pointe de mépris pour les « autres salariés » qui ne développent pas l'adaptabilité des précaires. L'hésitation de Gaspard entre « résistants » et « cowboys » est révélatrice de la difficulté à identifier l'adversité qu'il rencontre : « résistants » implique un ennemi ainsi que des alliés identifiables, tandis que « cowboys » se contente de poser un environnement rude, moins structuré par un antagonisme principal que par un contraste entre les exposés et les protégés (« salariés »).

D'autres trouvent dans des catégories bénéficiant d'une certaine circulation médiatique de quoi rendre compte de leur condition sociale, à commencer par celle des « intellos précaires », plusieurs fois mentionnée spontanément en réponse à nos formules plus vagues sur la précarité dans les professions intellectuelles. « Je suis tout à fait ce qu'Anne et Marine Rambach appelaient à l'époque "un intello précaire" et j'ai ressemblé au début des années 2000 au "précaire et branché" du magazine *Technikart*⁴³ [...] », revendique ainsi Laurent en réponse à notre *mail* de demande de rendez-vous.

« Oui, [X] m'a parlé de vos recherches, votre sujet, votre terrain, **ah ! les intellectuels précaires, beaucoup à dire, rebondir, penser...** »

(Laura, pigiste comédienne scénariste formatrice, 34 ans)

« Oui, oui, **le bouquin des Rambach. Ça m'avait beaucoup marquée.** Je l'avais lu juste avant de rentrer à l'école [de journalisme] ou quand j'y étais, et je m'étais complètement retrouvée, moi et mes amis. »

(Mirabelle, pigiste diplômée, 34 ans)

« Et puis **j'ai commencé à essayer de vivre comme intello précaire**⁴⁴, ça a été le début.

- Comment ça, essayer de vivre comme intello précaire ?

- [...] c'est-à-dire que **j'ai commencé à vivre de l'écriture**, alors à l'époque **je me définissais plus comme un militant politique**, donc c'était comme ça que je me sentais, et donc j'étais porte-parole de NNN, machin, je faisais des choses avec [un parti de gauche non gouvernementale], avec des manifs à vélo, des tas de trucs comme ça, et puis à côté, **mon activité que j'estimais alimentaire à l'époque, c'était le journalisme.** »

(Daniel, journaliste, conseiller politique, 42 ans)

On peut remarquer que ces auto-identifications aux « intellos précaires » émanent principalement de personnes ayant travaillé dans le journalisme, mais dont l'identité professionnelle est nuancée par d'autres activités à vocation intellectuelle (militantisme, écriture littéraire, etc.). Il peut aussi arriver que ce soient les parents qui aient recours à cette catégorie pour comprendre ce qui arrive à leurs enfants :

« Ils avaient même acheté le livre *Les Intellos Précaires* que tu as dû consulter, en pensant beaucoup à moi et à mon frère parce que mon frère était un peu dans la même situation.

- Ils avaient lu le livre des Rambach pour comprendre ce qui arrivait à leurs fils ?

- Je pense. Ils l'ont pas dit comme ça, mais quand je l'ai vu à leur table de chevet, je me suis dit : « oui, c'est certainement lié ». »

(John, précepteur, traducteur)

⁴³ Valérie Zerguine, 1998.

⁴⁴ Au cours des années 1990, soit avant que l'expression entre en circulation, le livre d'Anne et Marine Rambach ayant été publié en 2001.

Toutefois, lorsque la catégorie est introduite au cours de l'entretien par l'intervieweur, la proposition peut recevoir une réponse nuancée. Interrogée sur une éventuelle pertinence de la catégorie d'« intello précaire » pour décrire sa situation, Léonie répond : « je le revendique maintenant ! », mais elle hésite aussi à se qualifier de « marginale » :

« **Non, je pense que je me qualifie comme une marginale.** Et ce n'est pas le bon terme, parce que je me suis toujours démerdée pour rentrer dans cette société au mieux. **Je pense que j'ai répondu à tous les critères nécessaires pour avoir un statut dans cette société mais aujourd'hui, je pense que je suis amenée à assumer ma marginalité** et, puisque, avec moi-même, même si, il faut quand même un... il faudra un statut ou quoi que ce soit, **auto entrepreneur** et qu'est-ce qu'on met dedans après ? Tu vois, c'est tout simple d'être **artiste** au moins, tu joues à la victime, je ne suis pas artiste. Non intello précaire, ça me va très, très bien. »

(Léonie, 38 ans, vacataire à l'Université et vendeuse sur un marché bio)

Daniel, s'il revendique d'avoir eu conscience très tôt de vivre ce qui est décrit dans le livre des Rambach, n'en préfère pas moins se ranger sous une autre catégorie, qui insiste moins sur le manque qui le marque (comme « précaire ») que sur la positivité de son rôle social (« créatif ») :

« J'aurais dû faire un truc, tu vois, de ce qu'on a nommé après les créatifs culturels. **Moi, je pense que j'aurais été plus créatif-culturel que intello précaire.** »

(Daniel, journaliste, conseiller politique, 42 ans)

Enfin, l'absence de statut d'emploi défini peut être renversée en un atout (peut-être d'autant plus facilement que l'on bénéficie par ailleurs de ressources solides, comme un diplôme de grande école et un apport patrimonial conséquent) :

« [lors d'un colloque universitaire où il intervenait en tant que « chercheur *free-lance* » :] **Je savourais de ne pas avoir à défendre de statut**, ni même de prestige tu vois, parce qu'après tout c'est ça l'enjeu pour mes parents je pense, être à la hauteur de ce titre de normalien. Ça m'a beaucoup entravé je pense pendant pas mal d'années, avec la certitude de ne pas être à la hauteur du titre, titre que j'avais placé très haut abstraitement, mais il a fallu régler un peu tout ça et là c'est plus un problème. »

(John, précepteur traducteur, 35 ans)

Ces difficultés ne concernent pas tous nos interviewés : ceux qui exercent en indépendant la profession pour laquelle ils ont été diplômés ont moins de difficultés à déterminer et à nommer ce qu'ils sont socialement (« je suis graphiste freelance »). Cependant, beaucoup semblent se situer dans un certain flou et investissaient d'autant plus énergiquement la possibilité de se raconter qui leur était offerte qu'un récit détaillé pouvait leur apparaître comme la seule manière de se composer une identité sociale cohérente.

4.4. Quel avenir ?

Le problème de la population étudiée est aussi de se projeter dans l'avenir. Que vont-ils devenir ? Comment mener pour longtemps une barque aussi instable ? Voici des questions qui se posent aux enquêtés. Tout d'abord, un parcours précaire peut être mené d'autant plus résolument que la question de l'avenir est suspendue. C'est le cas pour Jessica, qui, du fait de difficultés d'ordre personnel, avait totalement exclu de sa vie d'autres horizons que le court terme :

« Tout ce temps-là, je ne me suis pas projetée, **je pensais pas que je dépasserais 30 ans** (rire)...

- D'espérance de vie ?

- Oui (rit), donc... Arriver à se projeter dans l'avenir, il faut savoir le faire. Moi je fais partie des gens qui ne savent pas, qui n'ont pas su en tout cas. Là, je commence, parce que je veux créer cette boîte et que je veux trouver une cohérence entre tout ce que j'ai fait. [...] **J'étais dans la survie psychologique, donc j'allais là où ça me sauvait**, là où ça me faisait du bien, là où j'étais utile, ou là où je pouvais gagner ma vie. »

(Jessica, musicienne et formatrice, 32 ans)

Chez d'autres, la question de l'avenir peut susciter beaucoup d'indécision :

« Et dans ce contexte, comment est-ce que tu vois ton avenir, si je peux te poser ce genre de question ?

- Euh... **j'essaie de pas regarder** (éclat de rire). Euh... le vrai problème, c'est qu'aujourd'hui, je n'arrive pas à faire ce que je veux vraiment faire, c'est-à-dire écrire. Et ça c'est vrai que c'est un peu compliqué, parce que j'ai pas le temps. J'ai pas le temps parce que ça ne rapporte pas, parce que le milieu de l'édition est encore plus difficile à pénétrer que le milieu du journalisme... Voilà, c'est compliqué. Maintenant... C'est une vraie question, je sais pas, je sais pas du tout. C'est une vraie bonne question, mais je sais pas. Y a eu des moments dans les années qui ont... enfin 2009, début 2010, où vraiment je me disais : "mais je suis dans l'mur". **Là, je pense que je peux vivre comme ça, en tous cas, mais...** non non, C'est même pas vrai parce que, finalement, j'ai des trucs qui sont renouvelables, j'ai des boulots qui, je pense, sont relativement pérennes, pas complètement sûrs, mais voilà. [...]

(Benjamin, journaliste musical, 31 ans)

Se projeter dans l'avenir est d'autant plus difficile à Benjamin que les projets qui l'ont fait vivre pendant ses quelques années d'activité ne sont pas tous reconductibles, du fait des baisses de subventions publiques ou de la nature ponctuelle du travail :

« Les journaux pour lesquels je travaille, **je pense qu'ils auront encore besoin de moi, c'est possible**. Mais par exemple, le festival d'automne pour lequel je travaille depuis quelque temps, il est fort probable que dans quatre, cinq ans il aura disparu, donc résultat, j'aurai perdu un truc. Et même sur l'IRCAM, qui peut dire si dans deux, trois ans, ils vont pas vouloir aller voir quelqu'un d'autre, c'est très possible. [...] j'aurais peut-être gagné 13 ou 15 000 € sur le dos de [chanteur], mais ça va pas se reproduire, c'est 13 ou 15 000€ et puis c'est tout, c'est pas un truc qui va... qu'on va répéter, on va pas faire une intégrale [chanteur] tous les ans, c'est pas possible (rire). [...] Maintenant je me dis que, pour le moment du moins, ça marche bien, les gens viennent vers moi, donc je ne vois pas pourquoi ça s'arrêterait comme ça. Ça s'arrêterait (il corrige : -ra, ça s'arrêtera) peut-être dans 5-6 ans, et j'aurai peut-être envie de changer, j'aurai peut-être... je partirais peut-être vers autre chose, et encore une fois peut-être qu'à cette période-là, j'aurai commencé à écrire. Enfin, j'ai déjà commencé à écrire, mais à publier en tout cas. [...] on verra, je sais pas, vraiment je sais pas (rire). C'est... **je sais pas du tout à quoi ressemble mon avenir. [petit blanc] Dans l'absolu, d'ici la fin de l'année, ça va. Évidemment, je ne regarde pas beaucoup plus loin [rire].** »

(Benjamin, journaliste musical, 31 ans)

Enfin, Nicolas décrit de façon très vivante l'éventail des possibles contrastés qui s'offrent à lui :

« **Ce qui me préoccupe plus, c'est la retraite, là j'en aurai pas, là c'est clair.** Je suis très mal parti pour avoir une retraite. À l'âge où je devrais être à la retraite, j'aurai vraiment rien, donc il faut vraiment que je compte sur d'autres gens. Pour l'instant, ces gens qui m'entourent, ma compagne en premier lieu et mes parents, sont un filet de sécurité. Par contre, après, ils seront carrément... sans eux je pourrai pas vivre, ça ça sera un peu... Donc soit **faut que je fasse fortune d'ici là [rires], non mais c'est vrai, c'est aussi une option, je me suis déjà dit que j'allais faire un bouquin et viser le best-seller, un bouquin qui se vend, c'est tout à fait possible** [...] Si tu t'achètes un apart, après tu le loues, ta retraite est payée, quoi. Je pourrais très bien avoir ce genre de stratégie, un peu de loto, quoi.

- Mais justement, dernière question, comment est-ce que tu vois ton avenir [...] ?

- [...] En fait, j pense qu'il y a plusieurs possibilités. À mon avis, y'a un tiers de chances pour chaque. **Soit je reste dans cette situation-là et à 65 ans je suis un peu aigri, assez pauvre et un peu galère, ça c'est possible.** C'est un peu le problème de beaucoup de gens qui ont fait des choses assez jeunes, après ils arrivent pas à faire aussi bien, ils déçoivent... [...] Ça me pend au nez, c'est sûr, de pas arriver à faire mieux. **L'autre possibilité, c'est que je me fasse embaucher quelque part,** y'a un tiers de probabilité aussi, [...] faire ce que je fais, en fait, mais avec un statut fixe, j'aime bien ce métier, je trouve ça super intéressant, hyper utile, ça ça me plairait bien. Je sais pas si ça se ferait, si ça se fera. **Et, la troisième possibilité, c'est la face inversée de la première situation, c'est de rentrer plus dans un star-system** avec plein de guillemets, mais de... Par exemple, là y'a plein de gens qui me proposaient de faire un film [...], un film international, un gros truc. Évidemment, si tu t'embarques sur ce genre de truc, tu sais pas où ça te mène, si ça marche, si t'as des gros budgets... Par exemple, sur [un de ses sujets de reportage], le budget envisagé c'était quatre million d'euros, quoi, tu vois, c'était d'énormes trucs, où t'écris un scénario à 200 000 euros, tu vois, tout de suite tu changes complètement de truc, [...] sachant que moi je gagne 10 000 euros par an... [...] Ça peut être aussi ça, c'est-à-dire **rester dans une forme de précarité, mais une précarité plus du tout douloureuse, parce qu'elle est hyper bien rémunérée.** Effectivement, moi si on me paie des scénarios à 200 000 euros et que j'en fais quatre d'ici vingt ans, ben c'est bon, je suis content, quoi. Ça me pose aucun problème. Donc la précarité, j'en aurais plus rien à taper. C'est une possibilité. Après, ça dépend ce que je cherche, ce que je veux faire, sur qui je tombe. **Et y'a une autre possibilité, c'est que je me casse, je vais faire des trucs ailleurs, je change carrément.** Tu vois, là je suis en contact avec une nana [...] Maintenant, elle est banquière à Londres à la HSBC... [rires] C'est marrant.

- Donc toi aussi, tu pourrais devenir banquier ?

- J'ai pas du tout choisi de destin encore, donc je sais pas, je sais pas ce que je vais faire, c'est bien aussi. Ça dépend aussi d'un truc familial, c'est-à-dire **si j'ai des gamins, t'as plus les mêmes possibilités que si t'en as pas, donc ça dépend pas que de moi aussi.** »

(Nicolas, journaliste d'enquête, 31 ans)

On retrouve le même éclatement des possibles chez le compositeur Steve, que les incertitudes de ses gains comme compositeur indépendant incitent à cultiver plusieurs alternatives :

- Tu étais en CDI, tu le quittes et finalement tu te lances dans une aventure qui est instable...

- C'est sûr... [...] J'ai plein de moments de doute mais je fais autre chose et c'est aussi pour cela que **je lance plein de choses, plein de projets** c'est qu'à un moment donné d'être à la fois DA [directeur artistique], compositeur et **commencer à écrire un bouquin**, avoir de nouveau envie de faire un gros projet personnel et **m'associer avec un mec pour quelque chose de plus sérieux, plus rémunérateur** aussi dans une branche que lui connaît mieux et dans laquelle il a déjà pas fait fortune mais presque... Tout cela, cela reste une préparation à l'avenir. **Si plus personne ne me demande de musique, je n'en ferais plus que pour moi**, si je veux plus être que DA parce que j'ai signé deux projets super, etc... eh bien je le ferai, il y a beaucoup de signes, il y a tout le temps des signes mais ils ne me font pas peur parce que **sinon je retournerais vendre des fringues** le temps que je retrouve un truc. Ou j'en sais rien, je re-bosserai... Cela ne m'inquiète pas trop en fait... C'est peut-être un peu inconscient mais... [...] Simplement, **j'ai les boules par rapport au regard de mon père qui s'inquiète à savoir si je vais avoir des trucs l'année prochaine** ou des choses comme ça. Après pour l'instant depuis trois ans, c'est banco, cela se passe bien, j'emmagasine des idées, de l'envie, des contacts... »

(Steve, musicien, auteur-compositeur, 35 ans)

Chez Joséphine, qui est plus âgée (46 ans), la perception de l'avenir prend la forme d'une utopie revendiquée comme telle, sur fond de forte incertitude. L'horizon de ses préoccupations pratiques se limite aux dimensions des plus longs contrats qu'il lui arrive de signer, c'est-à-dire des missions d'un an :

« [J']avoue que j'y pense pas trop encore pour l'instant parce qu'on est tellement dans le court terme que **cette logique du court terme nous pousse à nous inquiéter pour le lendemain, mais pas pour après-demain** quoi, c'est-à-dire **on s'inquiète pour un an, mais dans cinq ans, je ne sais pas du tout où je serai**, ce que je ferai, je ne peux rien anticiper. Où est-ce que je vivrai, je ne sais pas, j'ai pas de plan sur la comète. »

(Joséphine, cadre associatif en CDD, 46 ans)

Au-delà, l'avenir est partagé entre le scepticisme quant aux droits sociaux et l'utopie d'une communauté rurale solidaire et autogestionnaire :

« Je pense même pas à ma retraite, **la retraite pour moi c'est surréaliste**, c'est-à-dire je ne sais pas comment je vivrai pendant ma retraite. Pour l'instant, j'ai cotisé, mais je vais pas forcément avoir un boulot qui me permette de cotiser régulièrement pour la retraite, et comme les femmes ont moins de retraite que les hommes et qu'en plus **je suis pas sûre d'avoir mes retraites complètes**, etc., je sens que effectivement ça risque d'être un problème. Donc j'envisage effectivement ma retraite, j'envisage pas grand-chose à vrai dire parce que je cherche plutôt une activité professionnelle, donc je ne pense pas à ne pas travailler, mais à **quitter les endroits chers pour me regrouper avec d'autres gens comme moi** qui auraient envie de partager, je sais pas, un jardin partagé, faire des activités, où on puisse s'autogérer, je sais pas, **je rêve un peu. Mais je pense à des habitats solidaires où chacun contribuerait à faire quelque chose et on serait autonomes alimentaires** et on aurait un toit sur la tête et ma foi, c'est le principal. »

(Joséphine, cadre associatif en CDD, 46 ans)

Mais l'incertitude professionnelle pourrait précipiter la réalisation de cet idéal de vie communautaire politiquement engagée :

« **Dans un an, peut-être que je serai en plein campagne en train de monter un éco-hameau avec des anarchistes.** Je dis ça, j'en sais rien, mais quelque part ça me déplairait pas ! Mais **j'ai aucune visibilité sur l'avenir**, quoi. »

(Joséphine, cadre associatif en CDD, 46 ans)

Ainsi, les perceptions de l'avenir que nous avons rencontrées semblent particulièrement éclatées et déréalisées. Les développements de nos interviewés à propos de leur avenir reflètent les incertitudes dont font état les travaux sur le « creative labour ». Les récits d'évolution standard de carrière auxquels s'identifier font défaut pour beaucoup de nos interlocuteurs. Pour certains, l'avenir se dérobe ;

pour d'autres, il est éclaté en possibilités fortement contrastées. La possibilité d'une rupture (un départ, un changement complet d'orientation professionnelle, voire de mode de vie) n'est pas exclue, beaucoup percevant leur situation actuelle comme ne pouvant pas durer indéfiniment. Dans tous les cas, les façons de planifier l'avenir ne sont pas prises en charge et encadrées, pour eux, par une institution ou une organisation professionnelle. La question de l'avenir renvoie nos interviewés à leur isolement et à l'absence de collectif autour d'eux. Plus encore que les autres thèmes, elle souligne l'impression, très partagée au sein de notre corpus, d'un manque de maîtrise de sa trajectoire.

CONCLUSION GÉNÉRALE

DE LA PRÉCARITÉ DANS LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES

Au terme de l'étude et de ses trois volets, on peut mettre en avant certains traits saillants de la précarité chez les travailleurs intellectuels. Indépendamment des débats sur l'existence du groupe, sur sa nature et sur ses contours, certaines caractéristiques peuvent être mises en avant.

Avant tout, le caractère vocationnel de l'activité et l'idéal d'un travail-œuvre apparaissent comme des moteurs d'un engagement dans le travail souvent total. Du moins, c'est cet idéal qui justifie subjectivement un certain nombre de sacrifices. En particulier, le caractère souvent instable de l'emploi n'est pas unilatéralement vécu comme subi. L'intermittence peut être un choix. A minima, celle-ci permet de ne pas renoncer à plein temps à l'activité vocationnelle. La pluri-activité, conjuguant un emploi « alimentaire » à l'activité de vocation constitue ainsi un *modus operandi* fort commun parmi ces travailleurs intellectuels précaires. Plus généralement, c'est la nécessité d'un double revenu qui permet à la grande masse de ces travailleurs de se maintenir sur le marché du travail et d'y vivre ou d'y survivre.

Dire que l'intermittence et l'instabilité de l'emploi ne sont pas subies de manière univoque ne doit pas pour autant gommer les difficultés professionnelles liées à la labilité du marché. Trouver du travail, en permanence, est une injonction continue d'une économie de « coups » fondée sur des projets. La frontière entre l'alimentaire et le vocationnel, les moyens et les fins n'est d'ailleurs pas toujours très claire. Il convient, pour entretenir le réseau qui peut-être permettra plus tard un travail intéressant, de le ménager et d'accepter des engagements parfois sans grand intérêt. De même, l'instabilité de cette condition sociale s'accompagne d'une série de dommages collatéraux que les concernés ont parfois tendance à minorer : l'anxiété, les problèmes de santé, le stress qui occasionne *burn-out* et dépression. De fait, c'est tout un rapport au temps et au travail qui se trouve décalé par rapport à la norme de l'emploi salarié, tel qu'il s'est constitué au XX^e siècle. Là où l'emploi stable se fonde sur une adéquation précise et stricte des temps de travail et des temps d'emploi, et désigne une frontière claire entre ces temps et les temps de « loisirs » voués au hors-travail, le temps des travailleurs intellectuels précaires n'est que transgression de ces structures binaires. Le travail déborde l'emploi de toute part. Et, en premier lieu, d'un point de vue temporel. Le travail s'accumule, s'étend dans le temps, au-delà de l'emploi, mais aussi parfois au-delà de ce que le travailleur considère comme raisonnable.

Le travail déborde l'emploi aussi d'autres points de vue : en particulier, en termes de rémunération (lorsque la conscience professionnelle et l'attachement au produit poussent à approfondir, à améliorer de manière illimitée, alors que la rémunération est fixée, elle, longtemps à l'avance), mais aussi en termes de reconnaissance. Le travail accompli n'a parfois guère d'autre mode de reconnaissance que « symbolique ». Il ne paie pas. Bien sûr, pour beaucoup ce n'est pas une reconnaissance classique de temps de travail conjugué à une qualification et un salaire horaire qui est recherché. Mais les alternatives (droits de propriétés intellectuelles, tarifs...) n'apparaissent guère plus satisfaisantes. Dans ce contexte de fatigue de « l'économie de coups » et parfois d'asservissement volontaire, le statut des intermittents du spectacle, ou d'autres modes de revenu garanti et inconditionnel, peuvent apparaître comme des horizons d'émancipation crédibles. De fait, l'idée de délier radicalement ressources et emploi, d'assurer la continuité de l'un malgré la discontinuité de l'autre constitue un idéal souvent partagé. Du moins, si les voies d'amélioration de leur condition sont confuses, il est remarquable de constater que le CDI n'est pas toujours, loin de là, l'idéal poursuivi par chacun de ces travailleurs. De ce point de vue, nous avons pu constater une grande diversité : pour certains, la précarité n'est qu'une étape (obligée) dans un parcours dont on espère qu'il aboutira à l'emploi stable.

Mais cet objectif est loin d'être généralisé. Pour beaucoup, l'intermittence de l'activité est consentie comme le prix d'une autonomie jalousement protégée. La mobilité peut être lue comme une forme de critique du travail, comme un rapport libertaire au marché du travail et à l'entreprise. Il s'agit de ne pas être asservi à un patron, de rester maître des moyens et des fins de la production, de la définition même des produits. De même, l'ascétisme et les « sacrifices » matériels consentis par de nombreux travailleurs intellectuels peuvent constituer un moyen de tenir le monde de l'entreprise à distance (pour le dire avec pudeur).

Les conséquences d'un tel engagement dans le travail, en termes de confort économique, de reconnaissance sociale, en termes de vie familiale, amoureuse, de santé, se conjuguent dans une vie de sacrifices consentis au prix fort.

LES « INTELLOS PRÉCAIRES », PROMOTION POLITIQUE D'UNE IDENTITÉ ET DE SOLIDARITÉS IMPOSSIBLES ?

De ces caractéristiques, de ces traits saillants, il est tentant de faire une nouvelle figure simple, cohérente, transparente du travailleur d'aujourd'hui ou de demain. L'analyse de la littérature autour des « intellos précaires », des industries créatives, etc. montre que la tentation de réifier cette figure est forte : on aurait là, en suivant, P-M. Menger « une incarnation possible du travailleur du futur, avec la figure du professionnel inventif, mobile, indocile aux hiérarchies, intrinsèquement motivé, pris dans une économie de l'incertain, et plus exposé aux risques de concurrence interindividuelle et aux nouvelles insécurités des trajectoires professionnelles. » (Menger, 2002, 9). On aurait là aussi le ferment d'un nouveau groupe social partageant 1/ une même condition sociale, 2/ une même identité, voire une même culture, 3/ des intérêts économiques communs et une position commune dans l'appareil productif post-taylorien fondé sur le « cognitariat ». Sur cette base, on pourrait même imaginer des statuts, des droits et des solidarités nouvelles.

À l'issue de notre travail de recherche empirique, il apparaît assez clairement que si ces perspectives sont stimulantes et non dénuées de quelques fondements empiriques, elles relèvent malgré tout d'un prolongement théorique de traits empiriques qui demeurent plus disparates et complexes, et d'une mise en cohérence dans un même portrait-robot de traits qu'on retrouve rarement incarnés simultanément dans les mêmes individus et les mêmes groupes. Le volet statistique de l'étude tout autant que son volet qualitatif montre que, malgré des éléments parfois convergents dans la condition sociale des populations considérées, l'hétérogénéité l'emporte. La statistique a mis en lumière un espace contrasté. Et le moins que l'on puisse dire est que les entretiens ne nous ont pas permis d'apercevoir une unité culturelle ou d'attitude parmi les interviewés puisés en différents points de l'espace statistique, ni non plus une configuration unique de l'activité professionnelle. « *Quoi de commun entre un(e) ... et un(e) ... ?* », demandait déjà un rapport « Mouvements de chômeurs et de précaires en France, la revendication d'un revenu garanti » (Baudouin, Chopart, Collin et Guillot-teau, 1989). L'hétérogénéité des figures possibles est assez aisément repérable dans le corpus d'entretiens. Quoi de commun entre une docteure en économie de 40 ans, enchaînant depuis près de dix ans des CDD d'un ou deux ans dans un grand établissement de finances publiques, et disposant d'un salaire de plus de 5 000 euros, et un jeune pigiste sans pige de 30 ans, sans revenu au moment de l'entretien ? Quoi de commun entre une enseignante vacataire d'anglais dans l'enseignement supérieur, embauchée en CDI, titulaire d'un master d'anglais et proche de la quarantaine, et une jeune femme qui, multipliant les projets artistiques et les emplois périphériques, présente une identité professionnelle peu saisissable... ? Un des résultats de notre recherche est la grande hétérogénéité de la zone observée tant avec un regard et des méthodes statistiques qu'avec un regard et des méthodes qualitatives.

Cette hétérogénéité, qui plus est, se décline sur plusieurs niveaux. Si on tente de la caractériser, on peut mettre en avant *la pluralité des précarités, la pluralité et la confusion des cultures et des identités, la pluralité et la confusion des intérêts économiques.*

- *Pluralité des précarités*, car le degré d'exposition à l'aléa économique est fort variable et parce que, derrière le terme de « précarité », le risque est toujours présent de rassembler artificiellement des situations de natures fort différentes. En effet, il ne s'agit pas toujours de « quelque chose de négatif et de préjudiciable » (Nicole-Drancourt, 1992, p. 58), ou du moins, force est de constater que les préjudices en question diffèrent. Ainsi, le statut juridique de l'emploi et le décalage par rapport à l'emploi stable, prennent des significations extrêmement variables : pour certains, les CDD peuvent s'enchaîner dans une relative stabilité et être associés à des revenus plus que confortables. Pour d'autres, les précarités se conjuguent : faiblesse des revenus, absence de revenu secondaire sur lequel s'appuyer (revenus de la rente, soutien familial, emploi alimentaire satisfaisant, système d'indemnisation-chômage...), difficulté de logement, fuite en avant en matière de santé, de vie familiale, fatigue et anxiété face à l'incertitude radicale du lendemain. Entre ces deux pôles extrêmes, on trouve un continuum de situations diverses.
- *Pluralité et confusion des cultures et des identités*. Un des résultats de l'étude est que, finalement, peu des personnes interrogées se satisfont d'une identité « d'intellos précaires ». Certes, pour certains (en particulier, dans les milieux des pigistes) le terme « parle » et permet de relier entre elles des situations et des personnes que l'intuition rapproche. Mais, très souvent, des identités concurrentes (et divergentes entre elles) ou la confusion identitaire l'emportent. Certains se rattachent clairement à une identité professionnelle forte, d'autres à un « statut » de salarié, d'auteur, d'intermittent, etc. Enfin, pour beaucoup, c'est davantage la confusion identitaire qui domine : suis-je salarié ? Suis-je auteur ? À laquelle de mes activités dois-je m'identifier ?
- *Pluralité et confusion des intérêts économiques*. La pluralité des cultures et des identités n'est pas sans lien avec la difficulté à identifier et à défendre des intérêts économiques propres à cette population. Rien de très cohérent n'émerge de ce point de vue. La stabilisation de l'emploi n'est clairement pas un objectif poursuivi par tous. La défense, la protection et la valorisation de droits de propriété intellectuelle fait débat. Les ressources économiques mobilisées relèvent aussi de financement considérés comme des pis-aller (soutien familial, rente, travail alimentaire, assistance) et qui, de ce fait, ne peuvent constituer des idéaux à poursuivre. Reste le système d'indemnisation des intermittents et/ ou des systèmes de revenu garanti qui sont susceptibles de constituer des mobiles de convergence pour la partie la plus critique vis-à-vis du modèle de l'emploi stable.

LA DIFFICILE ÉMERGENCE D'UNE IDENTITÉ ET DE SOLIDARITÉS DES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS PRÉCAIRES : L'HISTOIRE SOCIALE NE S'ÉCRIT PAS SUR UNE TABLE RASE

Comment naissent et se structurent les groupes sociaux ? La sociologie, depuis ses origines, s'intéresse à la façon dont des identités et des solidarités structurent des groupes ou des « classes sociales ». Dans une lignée marxiste, on s'est en particulier interrogé sur les liens entre les dimensions économiques, les convergences d'intérêts de groupes partageant une même position dans le système productif. Dans un vocabulaire aujourd'hui quelque peu suranné, on parlait de « classe en soi » et on pouvait identifier ces groupes en fonction du type de revenu qu'ils percevaient. Un ouvrier ne vivant que de son travail touchait un salaire, un patron les fruits du capital investi dans la production, un rentier ceux de sa propriété. Les « classes en soi » pouvaient devenir des « classes pour soi » à condition de prendre conscience de ses intérêts propres et de devenir un véritable acteur de l'histoire en les défendant activement contre des intérêts antagonistes.

La sociologie s'est considérablement enrichie de nombreuses approches qui ont profondément amendé le modèle proposé par Marx. Pourtant, pour l'essentiel, une question demeure et permet de

comprendre la difficulté (voire peut-être l'impossibilité) de l'émergence d'une identité et de solidarités des travailleurs intellectuels précaires.

De fait, les différentes tentatives de promotion d'un nouveau groupe social et, au premier chef, celle d'une identité « d'intello précaire », relèvent de la volonté politique de cristalliser une « conscience de classe », de faire advenir comme acteur de l'histoire des « intellos précaires » qui défendraient leur intérêt propre, pourraient mettre en avant des revendications communes contre un ou des adversaires-interlocuteurs communs. Autrement dit, il s'agit avant tout de créer, dans le vieux vocabulaire marxiste, une « classe pour soi », c'est-à-dire une représentation au double sens du terme. Représentation sociale d'abord : le groupe doit se représenter lui-même comme partageant un sort historique commun, une condition sociale commune et des intérêts communs. Il doit en outre faire en sorte d'être reconnu dans cette identité par le reste du corps social. Représentation politique ensuite : il convient de cristalliser des revendications communes en se posant en acteur politique de l'histoire (par la mise en place d'organisations syndicales, politiques ou d'autres formes plus contemporaines de représentation). Or, pour faire la promotion d'une « classe en soi », de ces représentations sociales et politiques du groupe, il convient de faire la *démonstration* qu'il existe effectivement des intérêts objectivement partagés entre les individus de la catégorie qui entend cristalliser le groupe. Les ouvrages de prophéties qu'on a analysés cherchent tous, d'une manière ou d'une autre, à trouver la justification d'un « commun » et à faire la preuve qu'il existe, entre les travailleurs intellectuels précaires, des intérêts communs dans le système productif. De ce point de vue, le courant le plus abouti est celui dit du « capitalisme cognitif » (Moulier-Boutang, 2007) qui prétend fonder le substrat des identités et des solidarités nouvelles sur une condition économique commune de ces travailleurs : celle d'être des travailleurs de l'immatériel. Au fond, l'idée de ces analyses néomarxistes est de considérer que le système productif industriel est dépassé et que le post-fordisme se caractérise par une production de biens immatériels et s'accompagne d'une profonde transformation des rapports sociaux. Le déclin du salariat industriel correspondrait à l'émergence d'une classe de travailleur de l'immatériel. Dans ce schéma, il « suffirait » que ces travailleurs prennent conscience d'eux-mêmes et de leur intérêt commun pour qu'advienne un nouveau groupe. Dans une variante moins savante, c'est la même dynamique qui est sous-jacente dans les ouvrages des Rambach.

C'est aussi sur ce dernier point que les évolutions de la sociologie – et des sociétés – depuis Marx incitent à être sceptique sur la possibilité d'émergence d'une identité et de solidarités des travailleurs intellectuels précaires. En effet, si, au temps de Marx, analyser le système productif d'un point de vue technologique et du point de vue des statuts et des revenus revenait sans doute à peu près à la même chose, il n'en est certainement plus de même cent cinquante ans plus tard. Le prolétaire du XIX^e siècle est celui qui ne possède que sa force de travail. Le salarié du début du XXI^e siècle ne se réduit pas à cela. Il porte, avec lui, une histoire longue qui a modelé son statut social, des droits sociaux étendus, et par conséquent ses intérêts. De ce point de vue, tenter de fonder une identité et des solidarités des travailleurs intellectuels sur l'immatérialité du travail semble un peu court. Cela semble, précisément, faire peu de cas d'une histoire sociale longue qui a modelé, aux marges du salariat, des statuts professionnels extrêmement divers... Historiquement, les professions intellectuelles ont emprunté des parcours d'institutionnalisation et ont conçu des horizons d'émancipation qui les ont éloignées les unes des autres. Certaines ont privilégié la constitution de professions fermées à l'extérieur du salariat (comme c'est le cas des architectes) ; d'autres ont tenté de s'intégrer au salariat tout en tenant l'emploi stable plus ou moins à distance (comme les intermittents du spectacle ou les pigistes) ; d'autres encore ont défendu leur intégration à la Fonction publique (comme les travailleurs scientifiques) ; d'autres enfin ont privilégié des horizons spécifiquement intellectuels (comme les gens de lettres, les plasticiens et autres artistes-auteurs). Il en résulte aujourd'hui des intérêts profondément divergents entre ces groupes. À la limite, l'histoire d'un groupe social des travailleurs intellectuels aurait pu s'écrire dans le contexte beaucoup plus ouvert de l'entre-deux-guerres (les statuts de « salarié », de « cadre », etc. demeuraient alors largement indéterminés et susceptibles de nombreuses trajectoires historiques...). L'expérience de la Confédération des travailleurs intellectuels (la CTI) pendant l'entre-deux-guerres en constitue l'exemple le plus significa-

tif : l'ambition de la CTI n'était rien moins que d'être aux travailleurs intellectuels ce que la CGT était au salariat, d'être le ferment de la constitution d'une nouvelle classe sociale, de promouvoir l'émergence de droits spécifiques.

De ce point de vue, les tentatives de fédération des intérêts des « intellos précaires », les mouvements embryonnaires de « travailleurs du cognitariat » font face à l'inertie historique d'intérêts puissamment structurés qui n'ont rien avoir avec la relative « table rase » sociale de l'entre-deux-guerres. Le champ des possibles sociaux s'est considérablement réduit avec l'institutionnalisation de ces intérêts divergents. La difficulté à cristalliser un intérêt commun apparaît ainsi dans toute son ampleur lorsqu'on fait la liste des sources de revenus possibles des travailleurs intellectuels précaires. Si l'on s'en tient à ce que nous avons pu observer dans le volet qualitatif de l'étude, on peut identifier les sources suivantes : un salaire issu d'un CDI dans un métier alimentaire, un salaire issu d'un CDD ou autre contrat « atypique » dans un métier alimentaire, un salaire issu d'un CDD ou autre contrat « atypique » dans l'activité vocationnelle, les ressources issues de l'économie informelle et du travail au noir, les revenus issus de la socialisation du salaire (indemnités-chômage, RMI/RSA), les ressources provenant de l'assistance, la rente et l'héritage, les revenus du capital ou des honoraires pour les indépendants, les droits de propriété intellectuels, les ressources domestiques et la solidarité familiales... Accepter certaines formes de misère et d'ascétisme peut aussi constituer des moyens économiques de maintien sur le marché et d'exercice autonome d'une activité vocationnelle. Quoi qu'il en soit, la pluralité de ces modes d'accès à la ressource, et parfois leur caractère contradictoire (entre par exemple celui qui se maintient sur le marché grâce à une rente et celui qui s'en trouve évincé par le poids économique que représente un loyer parisien dans un budget étroit), explique qu'il soit difficile de lier ces sous-groupes dans des perspectives revendicatrices communes. La pluralité des horizons d'émancipation possibles (revendiquer des droits de propriétés intellectuelles, s'orienter vers des revendications salariales classiques, promouvoir une socialisation du salaire à l'instar des intermittents du spectacle, etc.) constitue un frein à la constitution d'un « commun ». De fait, pour beaucoup, les horizons collectifs sont éclipsés par l'urgence de mener sa propre entreprise personnelle (au sens littéral ou métaphorique), porteuse de ressources, de possibilités et de contraintes incommensurables. Qui plus est, cette diversité des sources de revenus, instituée dans des statuts différents, ne fonde pas seulement une opposition entre des groupes différents ; elle peut aussi s'incarner dans un seul et même individu partagé entre plusieurs intérêts différents. Il en résulte une grande confusion identitaire et une difficulté accrue à identifier *une* direction à emprunter. Si une chose est souvent commune entre ces travailleurs intellectuels précaires c'est la confusion identitaire et la difficulté à penser un horizon d'émancipation commun. Sur cette confusion des intérêts individuels et cette balkanisation des intérêts collectifs, ne peuvent se développer pour l'essentiel que des stratégies individuelles et une concurrence dure, éventuellement tempérée par des réseaux de solidarité. Dans ce contexte, désigner un groupe ne suffit pas à lui donner corps. Quoique non dénuée d'une potentielle efficacité, la parole des prophètes sociaux promouvant l'émergence d'un groupe social des travailleurs intellectuels précaires ne suffit pas à réaliser performativement ce qu'elle désigne. Bruno Latour affirme : « Il n'y a pas de monde commun ; il faut le composer » (Latour, 2011). De même, notre recherche invite d'éventuels entrepreneurs de regroupement social à reprendre le travail de composition, en prenant acte de la diversité empirique que nous avons mise en lumière.

BIBLIOGRAPHIE

- ABROUS MARTINE, 2010, *Les intermittents du R.M.I.*, Paris, Editions L'Harmattan.
- ACCARDO ALAIN (dir.), 2007, *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*. Paris, Agone.
- ASSOCIATION POUR LA BIODIVERSITE CULTURELLE, 2007, *Les Créatifs culturels en France*, Gap, Yves Michel.
- AUTHIER JEAN-YVES, 2003, « La gentrification du quartier Saint-Georges à Lyon : un côtoiement de mobilités différenciées », dans C. Bidou-Zachariasen (sous la dir. de), *Retours en ville*, Paris, Descartes & Cie, pp. 105-126.
- BACQUE MARIE-HELENE, 2006, « En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte d'Or (1982-2000) », *Sociétés contemporaines* 3(63) : 63 à 83.
- BALBASTRE GILLES, 2000, « Une information précaire », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 131(1), pp. 6-85.
- BANKS MARK, 2007, *The politics of cultural work*, Palgrave Macmillan.
- BARBIER JEAN-CLAUDE. 2005, « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue française de sociologie*, 2005/2, vol. 46, pp. 351-371.
- BARBROOK RICHARD, 2006, *The Class of the New*, Skyscraper Digital Publishing.
- BAUDOUIN THIERRY, CHOPART JEAN-NOËL, COLLIN MICHELE et GUILLOTEAU LAURENT, 1989, « Mouvements de chômeurs et de précaires en France, la revendication d'un revenu garanti », Rapport de recherche, Paris, MIRE.
- BEAU FRANCK, 2004, « L'intermittent de la recherche, un chercheur d'emploi qui n'existe pas », *Multitudes*, 17(3), p. 69.
- BENSE FERREIRA ALVES CELIA, 2006, *Précarité en échange. Enquête sur l'implication au travail*, La Courneuve, Aux Lieux d'Etre.
- BERARDI FRANCO, 2009, *Precarious Rhapsody: Semiocapitalism and the Pathologies of the Post-Alpha Generation*, Autonomedia.
- BIDOU-ZACHARIASEN CATHERINE, 2003, *Retours en ville: des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*, Descartes.
- BIDOU-ZACHARIASEN CATHERINE et JEAN-FRANÇOIS POLTORAK, « Le "travail" de gentrification : les transformations sociologiques d'un quartier parisien populaire », *Espaces et sociétés* 1/2008 (n° 132-133), pp. 107-124.
- BILLIARD ISABELLE, DANIELE DEBORDEAUX et MARTINE LUROL, 2000, *Vivre la précarité. Trajectoires et récits de vie*, La Tour d'Aigues, L'aube.
- BOLTANSKI LUC et THEVENOT LAURENT, 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BOLTANSKI LUC et EVE CHIAPELLO, 1999, *Le Nouvel Esprit du Capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BOLTANSKI LUC, 2009, *De la critique*, Paris, Gallimard.
- BOSC SERGE, 2008, *Sociologie des classes moyennes*, Paris, La Découverte.
- BRESSON MARYSE, 2007, *Sociologie de la précarité*, Paris, Armand Colin.
- BRESSON MARYSE, 2011, « La précarité : une catégorie d'analyse pertinente des enjeux de la norme d'emploi et des situations sociales "d'entre-deux" », *SociologieS*. [Consulté avril 18] (<http://sociologies.revues.org/index3421.html>).
- BRISSETTE PASCAL et ANTHONY GLINOER, 2010, *Bohème sans frontière*, Presses universitaires de Rennes.
- BOUCHEZ JEAN-PIERRE, 2006, *Manager les travailleurs du savoir*, Groupe Liaisons.
- BROOKS DAVID, 2000, *Les Bobos*, Paris, F. Massot.
- BUONO CLARISSE, 2006, *Félicitations du jury*, Paris, Ed. Privé.
- BUREAU MARIE-CHRISTINE, MARC PERRENOUD et ROBERTA SHAPIRO, 2009, *L'artiste pluriel : Démultiplier l'activité pour vivre de son art*, Presses universitaires du Septentrion.
- BUSCATTO MARIE, 2003, « Chanteuse de jazz n'est point métier d'homme », *Revue française de sociologie* 1/2003 (vol. 44), pp. 35-62.
- CASTEL ROBERT, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CAMORS CARINE et SOULARD ODILE, 2010, *Les industries créatives en Île-de-France : un nouveau regard sur la métropole*, Paris, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Île-de-France.

- CHALVON-DEMERSAY SABINE, 1984, *Le triangle du XIVème. De nouveaux habitants dans un ancien quartier de Paris*, Paris, Éditions de la MSH.
- CHAMPAGNE PATRICK, 2001, « Génération « découverts bancaires et vernissages ». Entretien croisé avec Anne et Marie Rambach, auteurs de *Les Intellos précaires* et Patrick Champagne, sociologue », *Cassandra*, n° 44. [en ligne sur <http://www.horschamp.org/spip.php?article86>]
- CHAMPY FLORENT, 2009, *La Sociologie des professions*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CHANTELOT SEBASTIEN, 2010, « Vers une mesure de la créativité : la construction de la classe créative française ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, juin(3), p. 511. [Consulté mars 19, 2011].
- CHARLE CHRISTOPHE, 1990, *Naissance des « intellectuels » : 1880-1900*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- CHARMES ÉRIC, 2006, *La rue, village ou décor ? : parcours dans deux rues de Belleville*, Creaphis Éditions.
- CHARMES ERIC et VIVANT ELSA, 2008, « La gentrification et ses pionniers : le rôle des artistes off en question ». *Metropoles* (3). [Consulté août 18, 2009] (zotero://attachment/11031/).
- CHARTIER ROGER, 1982, « Espace social et imaginaire social : les intellectuels frustrés au XVIIe siècle », *Annales ESC*, vol. 37, n° 2, pp. 389-400.
- CHATRIOT ALAIN, 2006, « La lutte contre le chômage intellectuel : l'action de la Confédération des Travailleurs Intellectuels (CTI) face à la crise des années trente », *Le Mouvement Social*, n° 214, pp. 77-91.
- CHAUVEL LOUIS, 1998, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, PUF.
- CHAUVEL LOUIS, 2006, *Les Classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, la République des Idées.
- CINGOLANI PATRICK, 1986, *L'exil du précaire*, Méridiens Klincksieck.
- CINGOLANI PATRICK, 2005, *La Précarité*, Paris, PUF, Que-Sais-Je ?
- CLERVAL ANNE, 2008, « La gentrification à Paris intra-muros : dynamiques spatiales, rapports sociaux et politiques publiques » Paris 1.
- CLERVAL ANNE, 2008, « Les anciennes cours réhabilitées des faubourgs : une forme de gentrification à Paris », *Espaces et sociétés*, 132-133(1), p. 91. [Consulté février 21, 2011].
- COLLET ANAÏS, 2008, « Les “gentrificateurs” du Bas Montreuil : vie résidentielle et vie professionnelle », *Espaces et sociétés*, 132-133(1), p. 125. [Consulté janvier 29, 2010].
- CORSANI ANTONELLA et MAURIZIO LAZZARATO, 2008, *Intermittents et précaires*, Paris, Amsterdam.
- CORSANI ANTONELLA, MAURIZIO LAZZARATO, ANTONIO NEGRI et YANN MOULIER-BOUTANG, 1996, *Le bassin de travail immatériel dans la métropole parisienne*, Paris, L'Harmattan.
- COULANGEON PHILIPPE, 1999, « Les mondes de l'art à l'épreuve du salariat. Le cas des musiciens de jazz français », *Revue française de sociologie*, 40(4), pp. 689-713. [Consulté février 28, 2010].
- COULANGEON PHILIPPE, 2004, *Les musiciens interprètes en France: portrait d'une profession*, La Documentation française.
- CHRISTOPHERSON SUSAN, 2008, « Beyond the Self-expressive Creative Worker: An Industry Perspective on Entertainment Media ». *Theory, culture & Society*, 25, pp. 7-8. [Consulté septembre 14, 2009] (<https://sargasse.biblio.msh-paris.fr/http/tcs.sagepub.com/cgi/reprint/25/7-8/73>).
- D'AMOURS MARTINE et STEPHANE CRESPO, 2004, « Les dimensions de l'hétérogénéité de la catégorie de travailleur indépendant sans employé : éléments pour une typologie » *Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 59, n° 3, pp. 459-489.
- DESROSIERES ALAIN, GOY ALAIN et LAURENT THEVENOT, 1983, « L'identité sociale dans le travail statistique : la nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles », *Economie et Statistique*, 152(1).
- DEVILLARD VALERIE, 2006, « L'évolution des salaires des journalistes professionnels (1975-2000) », *Le Temps des médias*, 6(1), p. 87. [Consulté mars 14, 2011].
- FLORIDA RICHARD, 2005, *Cities and the creative class*, New-York, London, Routledge.
- FLORIDA RICHARD, 2004, *The Rise of the Creative Class... and How It's Transforming Work, Leisure, Community & Everyday Life*, New York, Basic Books.
- FRANÇOIS PIERRE, 2004, « Prototype, concurrence et marché : le marché des concerts de musique ancienne », *Revue française de sociologie*, 3/2004 (vol. 45), pp. 529-559.

- FRANÇOIS PIERRE et VALERIE CHARTRAIN, 2009, « Les critiques d'art contemporain », *Histoire & mesure* 1/2009 (vol. XXIV), pp. 3-42.
- FREIDSON ELIOT, 1986, « L'analyse sociologique des professions artistiques », *Revue française de sociologie*, 27, pp. 431-443.
- FREIDSON ELIOT, 1994, Pourquoi l'art ne peut pas être une profession, in Pierre-Michel Menger et Jean-Claude Passeron (ed.), *L'art de la recherche. Essais en l'honneur de Raymonde Moulin*, Paris, La Documentation française, pp. 117-136.
- GILL ROSALIND, 2007, *Technobohemians or the new Cybertariat? New media work in Amsterdam a decade after the Web*, Amsterdam, Institute for Media Cultures (<http://www.networkcultures.org/networknotebooks>).
- GILL ROSALIND et ANDY PRATT, 2008, « In the Social Factory?: Immaterial Labour, Precariousness and Cultural Work - - Gill and Pratt 25 (78): 1 -- Theory, Culture & Society ». *Theory, culture & Society*, 25, pp. 7-8. [Consulté septembre 14, 2009] (<https://sargasse.biblio.msh-paris.fr/http/tcs.sagepub.com/cgi/reprint/25/7-8/1>).
- GLAYMANN DOMINIQUE et FRANÇOIS GRIMA, 2010, « Faire face à un déclassement social : le cas des jeunes diplômés précaires prisonniers des stages », *Management & Avenir* 36(6):206. [Consulté septembre 3, 2010].
- GOLLAC MICHEL, 1997, « Des chiffres insensés? Pourquoi et comment on donne un sens aux données statistiques », *Revue française de sociologie*, 38(1), pp. 5-36. [Consulté novembre 15, 2011].
- GREGOIRE MATHIEU, 2009, « Un siècle d'intermittence et de salariat. Corporation, emploi et socialisation : sociologie historique de trois horizons d'émancipation des artistes du spectacle (1919-2007) », Thèse de sociologie, Université Paris Ouest La Défense.
- GREGOIRE MATHIEU, 2009, « La clôture comme seule protection ? Syndicats du spectacle et marché du travail dans l'entre-deux-guerres (1919-1937) », *Sociologie du travail*, n° 51-1, pp. 1-24.
- HARDT MICHAEL et NEGRI ANTONIO, 2000, *Empire*, Paris, Exils.
- HEINICH NATHALIE, 2005, *L'élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard.
- HESMONDHALGH DAVID. et SARAH. BAKER, 2010, "'A Very Complicated Version of Freedom': Conditions and Experiences of Creative Labour in Three Cultural Industries", *Poetics: Journal of Empirical Research on Culture, the Media and the Arts*, 38 (1), pp. 4-20.
- HESMONDHALGH DAVID et SARAH BAKER, 2011, *Creative Labour: Media Work in Three Cultural Industries*, Taylor & Francis.
- HUWS URSULA, 2003, *The making of a cybertariat*, Monthly Review Press.
- INSEE, 2010, *L'Île-de-France, de plus en plus une étape dans les parcours résidentiels*.
- IAU IDF, 2010, *La population doctorale en Ile-de-France*, Paris.
- INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE. DIVISION ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT LOCAL ET ÎLE-DE-FRANCE. CONSEIL REGIONAL, 2006, *Les industries culturelles en Île-de-France : état des lieux, évolutions et enjeux des industries cinématographiques et audiovisuelles, de l'industrie musicale, de l'édition de presse, du livre et de l'imprimerie*, IAURIF.
- ISABELLE KALINOWSKI, 2002, « La vocation au travail de traduction », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4/2002 (n° 144), pp. 47-54.
- KEA, (2006), *The Economy of Culture in Europe*. Report prepared for the European Commission, Directorate-General for Education and Culture, Brussels.
- KENNEDY HELEN, 2010, « Net work: the professionalization of web design ». *Media, Culture & Society*, 32(2), pp. 187-203. [Consulté mars 7, 2011].
- KRAMARZ, FRANCIS, 1991, « Déclarer sa Profession », *Revue Française de Sociologie*, XXXII, 3-27.
- HENNINGER ANNETTE et KARIN GOTTSCHALL, 2007, « Freelancers in Germany's Old and New Media Industry: Beyond Standard Patterns of Work and Life? », *Critical Sociology*, 33(1-2), pp. 43-71. [Consulté novembre 15, 2011].
- LAHIRE BERNARD, 2006, *La condition littéraire. La double vie des écrivains*, Paris, La Découverte.
- LAPEYRONNIE DIDIER, 2004, « L'Académisme radical », *Revue Française de sociologie*, 2004/4., vol. 45, pp. 621-651.
- LATOUR BRUNO, 2011, « Il n'y a pas de monde commun : il faut le composer », *Multitudes*, 2/2011 (n° 45), pp. 38-41.
- LAZARUS JEANNE, 2012, *L'Epreuve de l'Argent. Banques, banquiers, clients*, Paris, Calman-Lévy.

- LEHMANN BERNARD, 2005, *L'orchestre dans tous ses éclats : ethnographie des formations symphoniques*, Paris, La Découverte.
- LEMIEUX CYRIL (dir.), 2010, *La subjectivité journalistique: Onze leçons sur le rôle de l'individualité dans la production de l'information*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- LEVYRATTO NADINE et ÉVELYNE SERVERIN, 2009, « Être entrepreneur de soi-même après la loi du 4 août 2008 : les impasses d'un modèle productif individuel », *Revue internationale de droit économique* t. XXIII, 3 (2009), p. 325.
- LOVINK GEERT et NED ROSSITER (dir.), 2007, *My creativity reader*, Amsterdam, Institute of Network Cultures.
- MABROUKI ABDEL, 2004, *Génération précaire*, Paris, Le Cherche-Midi.
- MARTIN JUDITH, 2008, Les travailleurs intellectuels précaires : parcours, discours et adaptations, dans *Les sociologues dans la cité. Face au travail*, Paris, L'Harmattan.
- MAUGER GERARD (dir.), 2006, *Droits d'entrée : modalités et conditions d'accès aux univers artistiques*, Editions MSH.
- MAUGER GERARD et DENIS FERREY (dir.), 2006, *L'accès à la vie d'artiste : sélection et consécration artistiques*, Éd. du Croquant.
- MCRROBBIE. ANGELA, 2004, *Creative London-Creative Berlin*, Notes on Making a Living in the New Cultural Economy.
- MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, 2010, *L'emploi culturel en 2007*. [Consulté juin 25, 2010] (<http://www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html>).
- MENGER PIERRE-MICHEL, 1997, *La profession de comédien : formations, activités et carrières dans la démultiplication de soi*, Paris, La Documentation française.
- MENGER PIERRE-MICHEL, 2002, *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Paris, Seuil, la République des Idées.
- MENGER, PIERRE-MICHEL. 2005. *Les Intermittents du spectacle. Sociologie d'une exception*. Paris, éditions de l'EHESS.
- MENGER PIERRE-MICHEL, 2009, *Le travail créateur : s'accomplir dans l'incertain*, Paris, Seuil, coll. Hautes Etudes.
- MENGER PIERRE-MICHEL, 2010, « Les artistes en quantités. Ce que sociologues et économistes s'apprennent sur le travail et les professions artistiques », *Revue d'économie politique*, 1/2010 (Vol. 120), pp. 205-236.
- MOULIER-BOUTANG YANN, 2007, *Le Capitalisme cognitif*, Paris, Amsterdam, coll. «Multitudes/Idées».
- MOUREAU FRANÇOIS, 2007, *Le nouveau prolétariat intellectuel. La précarité diplômée dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Bourin.
- MURGER HENRY, 1913 [1851], *Scènes de la vie de Bohème*, Paris, Éditions Carteret.
- NEILSON BRETT et ROSSITER NED, 2008, « Precarity as a Political Concept, or, Fordism as Exception ». *Theory, culture & Society*, 25, pp. 7-8. [Consulté septembre 14, 2009] (<https://sargasse.biblio.msh-paris.fr/http/tcs.sagepub.com/cgi/reprint/25/7-8/51>).
- NICOLAS LE STRAT PASCAL, 2005, *L'Expérience de l'intermittence dans les champs de l'art, du social et de la recherche*, Paris, L'Harmattan.
- OAKLEY KATE, 2009, *Art Works: Culture Labour Markets: A Literature Review*, Creativity, Culture and Education.
- OKAS LIONEL, 2007, « Faire de nécessité vertu », *Sociétés contemporaines* 65 (1), p. 83. [doi:10.3917/soco.065.0083. <https:// Cairn.aria.ehess.fr/revue-societes-contemporaines-2007-1-page-83.htm>].
- PANIGEL LEA. 2007, *Oberkampf*, Paris, Éditions de l'Odéon.
- PARADEISE CATHERINE, JACQUES CHARBY et FRANÇOIS VOURC'H, 1998, *Les comédiens : profession et marchés du travail*, Paris, Presses universitaires de France.
- PAUGAM SERGE, 2000, *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF.
- PECRES, 2011, *recherche précarisée, recherche atomisée*, Paris, Raisons d'Agir.
- PERNICKA SUSANNE et al., 2010, *Wissensarbeiter organisieren: Perspektiven kollektiver Interessenvertretung*, Édition Sigma.
- PERRENOUD MARC, 2007, *Les musicos : enquête sur des musiciens ordinaires*, Paris, La Découverte.
- PERRIN ÉVELYNE, 2004, *Chômeurs et précaires au cœur de la question sociale*, Paris, La Dispute.
- PEUGNY CAMILLE, 2009, *Le déclassement*, Paris, Grasset.

- PEYRIN AURELIE, 2007, « Les usages sociaux des emplois précaires dans les institutions culturelles », *Sociétés contemporaines*, 67(3), p. 7. [Consulté novembre 15, 2011].
- PILMIS OLIVIER, 2010, « Protection sociale, structures marchandes et temporalité de l'activité », *Sociologie*, n° 2, vol. 1). [Consulté novembre 26, 2010] (<http://sociologie.revues.org/343>).
- PILMIS OLIVIER, 2007, « Des “employeurs multiples” au “noyau dur” d’employeurs : relations d'emploi et concurrence sur le marché des comédiens intermittents », *Sociologie du Travail*, 49(3), pp. 297-315. [Consulté mars 14, 2011].
- PILMIS OLIVIER, 2008, « L’organisation de marchés incertains. Sociologie économique des mondes de la pige et de l’art dramatique », EHESS.
- PINÇON MICHEL, 2008, *Sociologie de Paris*, Paris, La Découverte.
- PINK D. H., 2001, *Free-Agent Nation: The Future of Working for Yourself*, New York, Warner Books, Inc.
- POURMIR ISABELLE, 1998, *Jeune chercheur. Souffrance identitaire et désarroi social*, Paris, L’Harmattan.
- PRETECEILLE EDMOND, 2003, *La division sociale de l’espace francilien. Typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l’espace résidentiel, 1990-1999*, Observatoire Sociologique du Changement.
- PROUST SERGE, 2006, *Le comédien désemparé : autonomie artistique et interventions politiques dans le théâtre public*, Paris, Économica.
- RAMBACH ANNE et MARINE, 2001, *Les intellos précaires*, Paris, Fayard.
- RAMBACH ANNE et MARINE, 2009, *Les nouveaux intellos précaires*, Paris, Payot.
- RANNOU JANINE et IONELA ROHARIK, 2006, *Les danseurs : un métier d’engagement*, Paris, La Documentation française.
- REIDL, SYBILLE, HELENE SCHIFFBÄNKER, HUBERT EICHMANN, 2006 “Sustainable Work in Vienna’s Creative Industries – between independence and concerns for the future?” http://www.fokus.or.at/fileadmin/fokus/user/downloads/acei_paper/Reidl%20%26%20Schiffbaenker.doc
- REYNAUD EMANUELE, 2007, « Aux marges du salariat : les professionnels autonomes », dans *Le Salariat. Théories, histoires et formes* (F. Vatin éd.), Paris, La Dispute.
- ROSS ANDREW, 2004, *No-collar: the humane workplace and its hidden costs*, Temple University Press.
- ROSS ANDREW, 2004, *Low pay, high profile: the global push for fair labor*, New Press.
- ROSS ANDREW, 2008, *Nice work if you can get it: life and labor in precarious times*. NYU Press.
- SALLENAVE CHRISTIAN, FRANÇOIS GIBOIN, JULIEN GIUSTI et JEAN-LUC RUMEAU, MATHIAS WAELLI, 2006, *La précarité n’est pas encore ce qu’elle était. Les rois mages qualifiés de la mondialisation*, Bordeaux, Bastingage.
- SANCHEZ-MUNOZ MARION, 2011, « Les intellectuels précaires en France et en Allemagne : choix personnel ou contrainte économique ? », in Lestrade, Brigitte (dir.), *Travail et précarité: Les « working poor » en Europe*, Paris, L’Harmattan, pp. 185-190.
- SCHNAPPER DOMINIQUE, 1981, *L’épreuve du chômage*, Paris, Gallimard.
- SEIGEL JERROLD, 1986, *Bohemian Paris. Culture, politics, and the boundaries of bourgeois life, 1830-1930*, Baltimore and London, The John Hopkins University Press.
- SINIGAGLIA JEREMY, 2007, « Le mouvement des intermittents du spectacle : entre précarité démobilisatrice et précaires mobilisateurs », *Sociétés contemporaines*, 65 (1), p. 27.
- SORIGNET PIERRE-EMMANUEL, 2010, *Danser: Enquête dans les coulisses d’une vocation*, Paris, La Découverte.
- SOULIE CHARLE, 1996, « Précarité dans l’enseignement supérieur », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 115(1).
- TASSET CYPRIEN, 2010, « Construction d'enquête et définition des groupes sociaux ». *SociologieS*. Premiers textes (Septembre 29). <http://sociologies.revues.org/index3214.html>. [Consulté le 29 septembre 2010].
- TASSET CYPRIEN, 2011, « La bohème sous tensions », *Espaces-Temps.net* : <http://www.espacestems.net/document/9015.html>
- TASSET CYPRIEN, 2012, « Entre sciences sociales, journalisme et manifestes : de la représentation de groupes sociaux réputés émergents dans la France des années 2000 », *Les Enjeux de l’information et de la communication*, supplément de l’année 2011, mis en ligne le 27 janvier 2012. http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2011-supplement/Tasset/Tasset.pdf
- TASSET CYPRIEN, 2013, « Comment juguler la production de prolétaires intellectuels ? Les discours réformateurs contre la surproduction universitaire, 17è-21è. », [à paraître dans un ouvrage collectif].

- THEVENOT LAURENT, 1986, « Les investissements de forme », dans Thévenot, L., (ed.), *Conventions économiques*, Paris, Presses Universitaires de France (Cahiers de Centre d'études de l'emploi), pp. 21-71.
- TOPALOV, CHRISTIAN, 1994, *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel.
- TRONTI, MARIO. 1977 [1966]. *Ouvriers et capital*, Paris, Christian Bourgois.
- VERCELLONE CARLO (dir.), 2002, *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, Paris, La Dispute.
- VERDRAGER PIERRE, 2002, « Les passagers clandestins de l'université française », *Carnets de bord*, n° 4.
- VIVANT ELSA, 2009, *Qu'est-ce que la ville créative ?*, Presses Universitaires de France.
- WEBER BEAT 2004 « Le quotidien de la crise au sein de l'empire », http://www.republicart.net/disc/precariat/weber01_fr.htm.
- ZERGUINE VALERIE, 1998, « Précaires et branchés », *Technikart*. <http://www.technikart.com/archives/1685-precaries-et-branches>.

ANNEXE : TABLEAU DES INTERVIEWÉS

NOM	AGE	DIPLOME	ORIG SOC	ACTIVITES PRINCIPALES	STATUT(S)	LOGEMENT	SITUATION FAMILIALE	REVENU
ALBERTO	35	Thèse de littérature	?	Enseignant de FLE; écrivain et traducteur	CDI à volume variable, après une série de CDD	10m ² dans le 16 ^e arr.	?	1 400
ALICE	32	Maîtrise sciences sociales	Père « informaticien »	Enseignante de Sciences éco en lycée ; plusieurs années contractuelle ; vient de passer le CAPES.	Contractuelle (puis fonctionnaire)	13 ^e arr.	En couple	1 600
ALFRED	41	Licence lettres	Père chef d'entreprise	Monteur ; réalisateur (sans revenu) ; blogueur politique ; écrivain (vente directe via site internet)	Quelques centaines d'euros en vente directe de livres ; par ailleurs, sans travail.	Une pièce, 6 ^e arr.	En couple (cadre vente)	Quelques centaines d'euros en vente directe de livres.
ANDROMAQUE	46	Bac	Chirur-gien	Comédienne, metteuse en scène	Intermittence	Locataire, Paris	Divorcée	
ARTHUR	40	Maîtrise d'environnement	Petits commerçants	Auparavant, artiste plasticien (récupération) ; serveur ou animateur comme boulot alimentaire, et dernièrement musicien chanteur compositeur	Chômage régime général; cachets.	Locataire Montreuil	En couple non cohabitant	Inférieur à 1 000 euros.
ANDRE	55	Thèse en histoire	« bourgeois »	Editeur dans une petite maison d'édition arts et sciences sociales	CDI à mi-temps menacé dans sa propre entreprise ; vacances d'enseignement par ailleurs	Propriétaire, à Paris et en province	En couple	800 euros de salaire
AMIRA	38	DEA d'anglais	Père ouvrier	Enseignante d'anglais en de commerce	CDD	Colocation 18 ^e arr.	Célibataire	Environ 1 000 euros par mois
ANNE-CLAIRE	40	Bac + 5 littéraire	?	Organisatrice de festivals de cinéma	Contrat aidé (CDD)	Une petite chambre dans le 16 ^e ;	En couple, compagnon cadre.	« Là j'ai commencé en juin, c'est un contrat aidé sur 6 mois, 24h semaine, pour être exacte, au Smic donc je ne dois pas toucher grand-chose à mon avis - Vous n'avez pas encore mesuré ?

								Non ça doit être dans les 900 [...] Et donc on est on doit être aux environs de 970 , qchse comme ça [...] bruts, je crois. J'ai pas encore reçu ma fiche de paye. »
BARBARA	44	Grande école littéraire	?	Chanteuse compositeur ; poète	Chômage de longue durée	Villejuif Logement social faible loyer.	Mère, divorcée	Moins de 1 000 euros par mois.
BENJAMIN	32	Prépas scientifiques, Bac+2	Cadre d'état-major grande entreprise	Journaliste musical	Piges	6è arr.	Célibataire	14 000 euros de chiffre d'affaires l'année précédente, dont pas plus de 450 en salaire.
BENOIT	36	Ecole de communication visuelle, Bac+4	Père ingénieur	Illustrateur indépendant	À son compte	Propriétaire dans le 18è arr.	Compagne cadre ; enfants.	40 000 euros de chiffre d'affaires/an
CAROLE	27	Maîtrise à l'école du Louvre		Diffuseuse de spectacles	Intermittence	Hébergée ; partage de dépenses	Compagnon technicien du spectacle	1 000, 1 200 euros/mois
CHARLIE	41	Ecole d'arts graphiques Bac +3	Technicien	Graphiste <i>free-lance</i>	Factures, inscrit à la maison des artistes.	Appartement loué à Montreuil	En couple (psychanalyste)	20 000 de chiffre d'affaires annuel
CLEMENTINE	37	Ecole des Gobelins, arts visuels	?	<i>Storyboard</i> en dessins animés	Intermittence	Proche banlieue	En couple, réalisateur de dessins animés	3 ou 4 000 euros par mois.
DANIEL	42	Licence d'anthropologie	Père journaliste	Journalisme, questions culturelles, politique	Chômage, après piges	Locataire d'une mansarde, 2è arr.	Divorcé, un enfant	Chômage, 800 euros, après un point culminant autour de 4 000
DELPHINE	39	CELSA (Bac+5)	Père cadre dans le marketing	Journaliste d'entreprise ; secrétariat en intérim (alimentaire)	Piges (employeur quasi unique)	Propriétaire 15è arr.	En couple	« je suis smicarde »
DENISE	65	Ecole du Louvre	Père cadre	Réalisatrice en cinéma documentaire à vocation sociale	Intermittente	Appartement 20è	En couple	1 000 euros par mois à la retraite
DORA	32	DEA sciences sociales	Père médecin	Caissière en bibliothèque ; artiste plasticienne et doctorante ; chargée de mission CNRS	CDI à mi-temps (caissière bibli) ; ventes de toiles ; CDD (CNRS)	Appartement, 20è, financé par les parents ; appartement proche banlieue (93) co-loué avec compagnon	En couple	1700 euros

FREDERIC	51	Ecole de cinéma ; bac +3	Père militaire	Assistant réalisateur ; réalisateur ; scénariste	Intermittent ; sans activité depuis un an	20 ^e arr., logement social	En couple	?
GABRIEL	38	DEA d'anglais	Parents ouvriers	Journaliste spécialisé	Pigiste	Locataire, 12 ^e arr.	Célibataire	Entre 2 000 et 2 500
GASPARD	44	Diplôme de commerce de la Chambre de Commerce de Paris	Père ingénieur	Assistant réalisateur/photographe	Ex-intermittent ; photos vendues en AGESEA	Locataire, 18 ^e arr.	En couple	« ce mois-ci, 500, 500, je vais avoir quasiment 1 500 euros de travail. - Plus donc toujours les 500 de loyer ? Voilà. - Et les mauvais mois ? Ben les mauvais mois, c'est rien, parfois rien. »
GERARD	51	DESS documentation	?	Réalisateur; fait aussi des piges, des traductions en communication d'entreprise et de l'animation culturelle ; enseignant en cinéma	Chômage	En fin de remboursement d'emprunt immobilier	En couple	
JACQUELINE	34	Thèse en économie	?	Chercheuse en économie, secteur public	CDD	Locataire	Célibataire	3 000
JESSICA	33	Maîtrise d'anglais, école de théâtre	Ingénieur en informatique	« plutôt musicienne et pédagogue, un peu comédienne. »	Au chômage ; en train de créer son entreprise	Appartement à Montreuil, offert par ses parents	Célibataire	« entre les cachets de musique et les allocations chômage, ça vous fait à peu près combien ? (Elle soupire) Ça dépasse pas 1 000 je pense ; 1 000, 1 100.
JOHN	34	Normale Sup Ulm ; DEA en philo	Père magistral	« chercheur <i>free-lance</i> » ; « Précepteur » et traducteur	Salaires (cours particuliers) ; droits d'auteur (traductions ;	5 ^e arr., studio, propriétaire via un héritage	Célibataire	« Alors pour combien d'argent, c'est variable puisque c'est des cours particuliers, mais en gros je dirais entre 600 et 1 000 par mois. Là je pense que à la fin du mois de juin je vais toucher 1 000 euros de cours que je suis en train de donner. Ce sera sans doute mon plus gros mois de l'année. C'est les révisions quoi. Et j'accepte quasiment toutes les demandes parce que je sais que l'été j'aurai rien. En gros, je mets de l'argent de côté. » <i>De temps à autres, 2 000 euros pour une traduction.</i>
JOSEPHINE	46	DEA sociologie	Père architecte	Directrice de projets culturels	CDD (associatif)	HLM 19 ^e arr. Loyer à 400 euros. « en fait, c'est surtout ça qui m'aide en fait. C'est	En couple (non cohabitation) : « mon copain, c'est un artisan » (d'art).	Vers 2 000 euros : « c'est quand je suis aux Assedic que je touche 1 500€ et que je peux vivre avec ça. Sinon quand je gagne un salaire, je touche 2 500 plutôt. Voilà, ce qui me permet des fois quand j'enchaîne des contrats, je peux dégager même une petite

						vraiment la question du loyer, parce que sinon je pourrais pas être à Paris je crois. »		épargne, qui me permet de combler des périodes où je peux moins ».
JULES	29	Diplômé d'une grande école de journalisme	Parents médecins	Journaliste pigiste en presse spécialisée	Piges régulières pour un groupe d'employeurs	12 ^e arr. ; location dont le bail a été signé par les parents	En couple	Vers 1 900 euros.
LAURA	34	DEA philo	Père cadre	Intervenante en formation continue, mais aussi scénariste, pigiste et chanteuse	Auto-entreprise	Propriétaire, 11 ^e arr. (donation familiale)	Célibataire	Très irrégulier ; récemment remonté au-delà de 2 000, après une période au RMI/RSA
LAURENT	38	HEC, DEA d'art en université	Consultant indépendant	« je me définis comme auteur, comme traducteur, comme journaliste, comme concepteur rédacteur »	Indépendant recourant à une société de portage, puis auto-entreprise.	20 ^e arr.	Célibataire	« en deux mois, j'ai gagné 840 euros, donc tu vois aussi, alors qu'en octobre, j'étais le roi du pétrole, j'avais gagné 3 200 euros en trois jours, donc c'est ça aussi le côté précaire, mais à un niveau de luxe entre guillemets »
LEO	27	DEA de philo	Père médecin	Réalisateur courts métrages/documentaires	Intermittent du spectacle	Propriétaire, 18 ^e arr.	En couple	Vers 1 500 euros/mois.
LOUIS-ELIE	41	Bac technique	Petit commerçant	« photographe et vidéaste atypique »	Intermittent indemnisé ; droits d'auteurs (photos)	Paris 19 ^e , locataire.	Célibataire	« là, en ce moment, l'intermittence me ramène 1 300 et quelques par mois [en allocations, pas en cachets], je vends un peu moins de 1 000 euros par mois en photo et autres. [...] ça veut dire ouais on est à 2 000, [...] Voilà, chose que je n'avais pas il y a trois mois, parce que je n'avais pas l'intermittence. Sans l'intermittence, je suis à 1 500. Je suis à 1 300. 1 000, 1 300. »
LOUP	41	Licence de lettres	?	Écrivain et petit entrepreneur, autrefois animateur puis cadre dans l'animation ; musicien	Résidences d'écriture ; cachets et droits d'auteur comme écrivain et musicien ; chiffre d'affaire de son entreprise	Paris 14 ^e (dans le triangle du même nom)	Couple	Vers 1 500 ; assez irrégulier
MARC	36	Ecole de commerce	Agriculteur	Batteur rock et jazz	Intermittent, cachets, droits d'auteur	Montreuil, propriétaire	En couple	Vers 2 000 euros

MARLENE	29	Maîtrise et CAPES de lettres	?	Comédienne	Intermittente, mais renonce à son intermittence pour vivre à Berlin	11 ^e arr., location	En couple avec un infographiste et dramaturge	1 500 euros par mois environ, avec l'intermittence
MARTINE	45	DEA de droit	(supérieur ?)	Journaliste en questions économiques	Piges, Entreprise	13 ^e arr.	Mariée, enfants.	« le chiffre d'affaires que j'ai fait l'année dernière : j'ai fait 36 000€ et là j'ai à peu près 20-22... »
MIRABELLE	34	Grande école de journalisme	Cadre	Journalisme/communication d'entreprise	Piges/auto-entreprise	93, sur une ligne de métro.	Compagnon consultant indépendant, haut revenu.	« je pense que j'ai gagné un petit peu moins de 2 000 euros par mois en moyenne l'année dernière. Ce qui est mieux qu'avant. [...] j'ai gagné moins en presse comme pigiste, et ça a été plus que compensé par la com'. »
NICOLAS	31	DEA Sciences-Po Paris	?	Journaliste reporter spécialiste de l'environnement	CDD à temps partiel ; auto-entreprise ; droits d'auteur	Logement assuré par sa compagne	En couple avec une fonctionnaire	« En gros, c'est, je gagne entre 9 000 et 12 000 euros par an, quoi. »
OLIVIER	29	Sciences-Po	Cadre	Journaliste pigiste, mais aussi boulots alimentaires (librairie, traductions...)	?	?	En couple avec une profession libérale ; tensions sur son avenir professionnel	Quelques centaines d'euros dernièrement
SAMUEL	40	DEA de littérature	?	Traducteur, auteur	À son compte.	12 ^e arr	En couple	4 000 euros par mois en moyenne pendant plusieurs années ; une baisse vers 2 000 pour écrire un livre.
SALOME	32	théâtre	Technicien	Comédienne	RSA	Malakoff	En couple	
SAMIRA	33	Thèse d'économie	Père ouvrier	Chercheuse en économie, secteur public	CDD	20 ^e arr., location	?	?
SARAH	32	Thèse en sociologie	Père administrateur enseignement supérieur	Post-doc	CDD (public)			2 300/mois
SIMON	33	Architecture	Père cadre	Architecte libéral	Indemnités de chômage perçues sous forme d'Aides à la création d'entreprise... en cours d'épuisement	18 ^e arr. ; copropriétaire, par héritage, d'un logement.	?	Pas assez de chiffre d'affaires ; ne peut pas se payer ; craint de devoir se mettre en faillite et peut-être rechercher des CDD dans l'architecture.
SOLANGE	33	DEA urbanisme	Ouvrier	Chargée de mission en urbanisme/petits boulots (enquêteuse)	CDD	4 ^e arr.	En couple, compagnon juriste étranger, enseignant	Vers 1 500 ou 2 000 quand elle travaille dans son domaine ; sinon, plutôt 1 000 (chômage)

				téléphonique, accueil hôtel, baby-sitting au noir)			précaire	
STEPHANIE	33	Maitrise psycho		Attachée de production en télévision	Intermittence à employeur unique et régulier	20 ^e arr.	En couple	2 500 euros
TATIANA	40	Doctorat en économie	?	Chercheuse en économie	CDD	Propriétaire	Célibataire, un enfant	5 000/mois
YVETTE	62	CFJ	?	Journaliste pigiste (mais aussi scénariste et auteur)	Piges	Propriétaire en petite couronne.	Séparée	Irrégulier : autour de 1 000, 1 500

Entretiens de Patrick Cingolani (Angélique, journaliste réalisatrice de documentaires, 37 ans) et Emmanuel Didier (écrivaine/caissière à mi-temps en bibliothèque).

ARNAUD ⁴⁵	28	Ecole de journalisme	Parents cadres	Journaliste sportif	Auto entrepreneur et pigiste	Locataire	En couple	En forte augmentation en deux ans. 2 000 environ à la date de l'entretien
CAMILLE	36	Beaux-Arts et Arts Déco.	?	Plasticienne ; guide conférencière de musées ; enseignante d'art	CDD	Locataire	En couple	1 500 euros en moyenne
DENIS	30	Arts Déco.	Père cadre dirigeant	Décorateur	Maison des Artistes	Locataire	En couple	En forte baisse depuis un an. Plus de 5 000 €/ mois l'année précédant l'entretien. Perte, entretemps, d'un contrat d'indépendant équivalent cadre et de clients réguliers. Au moment de l'entretien, aux alentours de 2 000 €/mois.
FABIEN	26	Ecole d'archi.	Parents enseignants	Architecte	Auto-entrepreneur	Locataire	célibataire	Aux alentours de 1 400 €/mois
JEAN-LUC	27	Conservatoire National Supérieur de Paris	Parents employés	Trombonniste	Intermittent du spectacle depuis un an	Locataire	En couple	1 200/mois en moyenne
JULES	28	Parents ouvriers	Licence métiers de l'image + école métiers de	Monteur audiovisuel et documentaires	Intermittent du spectacle	Colocation	Célibataire	1 800 €/ mois en moyenne depuis qu'il est intermittent indemnisé. Obtention du « statut » deux ans avant l'entretien.

⁴⁵ Entretiens réalisés par Vincent Cardon (n=20).

			l'audio visuel en Belgi- que					
LEONIE	38	Thèse en anthropo- logie	Profes- seur des collèges	Enseignante vacataire en université/mar- chés bio du 18 ^e	Vacations (CDD secteur public)	Propriétaire	Divorcée, un enfant	Touche le RSA au moment de l'entretien
MANUELA	28	M2 en sciences sociales	Père écrivain se définis- sant comme « intello précai- re »	Programmatrice d'un lieu cultu- rel associatif parisien	Contrat aidé ; CDD	Colocataire	En couple	800 € par mois.
MARIA	45	Doctorat d'histoire	Parents universi- taires en Italie	Historienne	Variable. Payée sur ANR. Alterne vacations de recherche et chômage + revenus locatifs	Propriétaire	Mariée, 2 enfants	Revenus salariaux/indemnités de chômage : variables, aux alentours de 1 200-1 400 €/mois. 2 000 € par mois de revenus locatifs.
NICOMEDE	47	CNSM	Famille de musi- ciens	Bassiste et médiateur culturel	Intermittent du spectacle depuis trois ans.	Propriétaire	Marié, 2 enfants	Le couple gagne environ 4 000 €/mois en moyenne.
ORNELLA	29	DESS audiovisu- el	?	Dupliqueuse en audiovisuel	CDD (intermittente)	Locataire	Célibataire	Entre 2 000 (périodes de travail sans interruption) et 1 700 ou 1 500 (avec les indemnités chômage de l'intermittence)
PATRICK	44	IUT	Parents em- ployés	Animateur 3D (mais aussi scénariste, réalisateur de film d'animation)	Intermittent du spectacle	propriétaire	En couple	Environ 3 000 €/mois
PILATE	33	DESS	Parents profes- sions intermé- diaires	Graphiste <i>free- lance</i>	<i>Free-lance</i> Maison des artistes	Locataire	En couple	Etabli à son compte depuis six mois seulement (était en CDI à la Fnac). Revenus en croissance, aux environs de 1 500 € par mois les deux derniers mois.
REJANE	33	M2 de sociologie (reprise d'études à 27 ans)	Parents ensei- gnants.	Sociologue	<i>Free-lance</i>	propriétaire	En couple	Très variable. 700/800 €/mois.
SEBASTIEN	37	« Diplômé en système D »	Refus de s'expri- mer sur ses parents	Photographe et décorateur cinéma	Factures (photo)/CDD U (déco)	Locataire	En couple	Variable, aux alentours de 2 000 €/mois

STANISLAS	40	Diplôme d'ingénieur de l'UTC et diplômé de l'école des Gobelins	Père ingénieur	Rigging (spécialité animation 3D)	Intermittent du spectacle	Propriétaire	En couple	Environ 2 500 €/mois. Pas d'indemnités de chômage dans ses revenus depuis son retour des Etats-Unis, un an et demi avant l'entretien.
STEVE	35	Licence médiation culturelle	Parents enseignants	Musicien auteur et compositeur	Droits d'auteur	Locataire	En couple	Parfois 70 000 en un an ; parfois « zéro ».
SYLVIE	34	Doctorat de philosophie	Parents ingénieurs	Secrétaire d'un Master	Contractuelle Education nationale	locataire	En couple	1 400 €/mois.
YANNICK	41	Speos, école de photo. (reprise d'études)	Parents employés, en Angleterre	Photographe	Auto entrepreneur	Propriétaire	En couple	Environ 32 000€ par an brut déclarés. Une part variable (100 à 500 €/mois), au noir.
YERONIMUS	34	Master 2 en sciences sociales	Parents enseignants	Doctorant (mais aussi vacataire, secrétaire d'universitaires)	RSA au moment de l'entretien	Locataire	En couple	Très variable. Moins de 1 000 € par mois en moyenne (RSA)

DERNIERS NUMEROS PARUS :

(Téléchargeables à partir du site <http://www.cee-recherche.fr>)

- N° 81** *Ressources humaines (RH) et tarification à l'activité (T2A.) Entretiens avec des membres des directions des hôpitaux*
MIHAI DINU GHEORGHIU, DANIELE GUILLEMOT, FRÉDÉRIC MOATTY
décembre 2012
- N° 80** *Des ruptures conventionnelles vues par des salariés. Analyse d'un échantillon de cent une ruptures conventionnelles signées fin 2010*
RAPHAËL DALMASSO, BERNARD GOMEL, DOMINIQUE MÉDA, ÉVELYNE SERVERIN, collab. LAETITIA SIBAUD
octobre 2012
- N° 79** *Les conditions de travail dans les accords et plans d'action « seniors ». Étude pour le Conseil d'orientation des conditions de travail (Coct)*
LAURENT CARON, FABIENNE CASER, CATHERINE DELGOULET, ANNIE JOLIVET, LAURENCE THERY, SERGE VOLKOFF [coord.]
juillet 2012
- N° 78** *Une mesure de la santé à l'âge du travail. Approche du travail par la santé à partir de l'enquête Événements de vie et santé (EVS, Drees, 2005-2006)*
CATHERINE CAVALIN, SYLVIE CÉLÉRIER
juin 2012
- N° 77** *TIC et conditions de travail. Les enseignements de l'enquête COI*
NATHALIE GREENAN, SYLVIE HAMON-CHOLET, FRÉDÉRIC MOATTY, JÉRÉMIE ROSANVALLON
juin 2012
- N° 76** *Les accidents du travail et problèmes de santé liés au travail dans l'enquête SIP. (In)visibilités et inscriptions dans les trajectoires professionnelles*
THOMAS AMOSSÉ, VÉRONIQUE DAUBAS-LETOURNEUX, KATIA BARRAGAN, KARINE MESLIN, FABIENNE LE ROY
juin 2012
- N° 75** *Changements organisationnels et évolution du vécu au travail des salariés : une comparaison entre secteur privé et Fonction publique d'État*
MAËLEZIG BIGI, NATHALIE GREENAN, SYLVIE HAMON-CHOLET, JOSEPH LANFRANCHI
mai 2012
- N° 74** *Le RSA en Dordogne*
MARTINE ABROUS
avril 2012
- N° 73** *Les effets du RSA sur le taux de retour à l'emploi des bénéficiaires*
ÉLISABETH DANZIN, VÉRONIQUE SIMONNET, DANIELE TRANCART
mars 2012